PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA RECHERCHE ET LA CONSERVATION

DES MONUMENTS HISTORIQUES

DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,

CONSTITUÉE SOUS LE PATRONAGE

de Sa Majesté le Roi Grand-Duc,

PAR ARRÊTÉ, DATÉ DE WALFERDANGE, DU 2 SEPTEMBRE 1845.

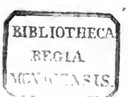
ANNÉE 1853.

IX.

LUXEMBOURG,

CHEZ V. BÜCK, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1854.


BIBLIOTHECA
REGIA

PREMIÈRE PARTIE.

SOCIÉTÉ

POUR LA RECHERCHE ET LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,

constituée sous le patronage de Sa Majesté le Roi Grand-Duc, par arrêté, daté de Walferdange, du 2 septembre 1845.

Changements dans l'administration de la Société.

PRÉSIDENT : M. *Engling*, en remplacement de M. *Würth-Paquet*, démissionnaire.

Membres admis depuis la publication du VIII[e] volume.

MEMBRE EFFECTIF : M. *Arendt*, architecte de district, à Grevenmacher.

MEMBRES HONORAIRES : MM. *Klein*, professeur, à Mayence; *Latapie*, archéologue, à Paris; *Marchant*, major d'artillerie, à Anvers; *Saint-Génois* (le baron de), professeur-bibliothécaire, à Gand.

Nécrologe.

MM. *Joachim*, professeur à l'Athénée de Luxembourg, membre effectif.
de Jonghe, archiviste de l'Etat, à La Haye, membre honoraire.

Sociétés historiques et littéraires avec lesquelles la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques du Grand-Duché est entrée en relations depuis la publication du VIII[e] volume.

Allemagne. Das germanische Museum in Nürenberg.
Verein für Mecklenburgische Geschichts- und Alterthumskunde in Schwerin.
Angleterre. Société numismatique de Londres.
Belgique. Société libre d'émulation, à Liége.
France. Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
» Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Luxembourg (Grand-Duché de). Société de sciences naturelles.
» Cercle agricole et horticole.
Suisse. Société des antiquaires de Zürich.

NOTICE NÉCROLOGIQUE
sur feu M. le professeur CLOMES.

M. le professeur Pierre Clomes, un des membres fondateurs de notre Société, est né sur les bords de l'Attert, à Useldange, en 1790.

Son père, cultivateur laborieux, l'employait de bonne heure aux travaux champêtres. Le fils manifestait d'autres penchants. Quand il conduisait l'attelage, il marchait à côté des chevaux le fouet sous le bras et un livre en main.

Le vicaire du village, remarquant en lui d'heureuses dispositions et un goût prononcé pour l'étude, parvint à vaincre la répugnance opiniâtre du père, et prit le jeune homme chez lui pour lui donner les premiers principes. Promu au vicariat de Diekirch, il amena son élève avec lui.

Le vicaire devint bientôt après curé de Dudelange. Il quitta ensuite sa paroisse pour les missions de la Hollande, où il acquit de la célébrité. C'est lui, notre compatriote, M. Wolff de Diekirch, qui se trouvait à la tête de l'ambassade, qui a présenté à l'archevêque de Cologne, Droste de Vischering, l'hommage du clergé néerlandais. Il vit encore, et il lui sera, je pense, agréable d'apprendre que son premier élève a fait honneur à la prévoyante sollicitude, qui l'a arraché à la charrue. M. Clomes honorait le souvenir de ce respectable ecclésiastique. Il a conservé les petites images, qu'il a reçues de lui comme encouragement, « meritam diligentiæ notam Petrus Clomes ex Uselding obtinuit Diekirchi hâc 21 aprilis 1804. M. Wolff, vicar.

De Diekirch, M. Clomes est venu faire ses études au collége de Luxembourg. Il était le plus studieux de sa classe.

En 1808, au mois d'août, il partit pour Marseille comme directeur de la petite colonie de jeunes aspirants à la prêtrise, que l'archevêque d'Aix avait demandée au préfet Jourdan, son ami, pour repeupler son diocèse, à une époque où la gloire militaire détournait les jeunes français de la carrière sacerdotale.

Ce prélat était Mgr Jerôme-Marie Champion de Cicé, d'abord archevêque de Bordeaux. Après une émigration de dix ans, dans laquelle il apprit à connaître les Flandres et le clergé belge, il fut nommé en 1802 archevêque d'Aix.

Le Luxembourg était à ses yeux un pays de même type que les Flandres, et il appelait sa future colonie ses jeunes Flamands.

Quand ils arrivèrent à Aix, l'archevêque était mort (22 août 1810), mais il n'était pas encore enterré. Par codicille il avait ajourné son enterrement jusqu'à l'arrivée de ses Flamands qui, conformément à sa dernière volonté, l'ont porté sur leurs épaules dans le champ du repos.

Le chapitre s'aperçut bientôt que la fantaisie du respectable prélat était une charge et un inconvénient au lieu d'être un avantage. Qu'allait-on faire de ces jeunes Allemands, qui ne connaissaient ni la langue, ni les usages de la Provence? On leur offrit les frais de route pour les faire retourner dans leur patrie. Mais à M. Clomes on fit d'autres offres pour le conserver. Le directeur n'a pas voulu se séparer de la caravane et il est revenu avec elle pour entrer dans le séminaire de Metz.

La première année de ses études théologiques il prit à l'académie le grade de bachelier ès lettres.

Les deux années suivantes il était maître de conférences. Promu à la prêtrise il fut nommé vicaire à Esch-sur-la-Sûre.

Quand on a habité les bords du Rhône et les rives de la Moselle, on ne trouve à Esch qu'un ténébreux cachot. A cette époque une épidémie ajoutait ses désastres à ce que la localité avait de lugubre.

Occupé toute la journée à visiter les mourants et à enterrer les morts, il se croyait lui-même atteint de la maladie, au moment où il reçut sa nomination de professeur au collége de Luxembourg.

Il conservait dans sa chambre un tableau représentant Daniël dans la fosse aux lions. Voyez l'expression de cette angoisse, nous disait-il, c'est dans cette attitude que je me vois pleurant et priant, assis sur le mur du cimetière d'Esch.

Quand au mois de janvier 1814 la ville fut bloquée par les alliés, il retourna à Useldange. Ami des muses, il n'aimait pas le bruit des armes. Mars s'est vengé de ses dédains.

Lorsque au printemps la colonne du général Duroute vint nous débloquer, et que le lendemain de son arrivée elle fut campée au Fetschenhof, faisant mine de se diriger sur Trèves, les troupes hessoises s'étaient repliées dans cette direction. Les alentours de la ville au nord, à l'ouest et au midi étaient déblayés. La nouvelle de la levée du siége s'y répandit comme un éclair. Les bourgeois sortaient, les campagnards entraient. « Juvat ire et dorica castra, desertosque videre locos. »

M. Clomes, lui aussi, se rendit en ville pour voir ses amis. Il est reparti le même jour vers cinq heures. Il alla prendre pied à terre chez un curé du voisinage.

Arrivé sur la hauteur de Gasperich, un hussard s'élance sur lui et le fait prisonnier.

Il est obligé de le suivre dans la direction de Hollerich à Merl. Quand ils furent à quelque distance du mamelon sur lequel Joseph II avait bâti le magasin à poudre, un peloton d'infanterie française, qui était masqué, donna une décharge. Le cavalier ordonne à son captif de s'accrocher à la selle et lance son cheval au grand trot.

La mousqueterie du poste avancé avait attiré l'attention des canonniers du rempart et le bastion St-Joste envoya un boulet, qui est tombé à trente pas des deux fuyards.

M. Clomes a souvent rappelé cette aventure: « me cramponnant au harnais, je trottais, disait-il, sous le feu de l'ennemi, comme les Germains intercalés dans la cavalerie de César à la bataille d'Actium. » —

Une foule de personnes à la promenade furent, comme lui, arrêtées ce jour-là et conduites à Sandweiler auprès du prince de Salm.

En 1814 M. Clomes rentra comme professeur au collége, pour ne plus quitter cet établissement.

Lors de l'érection du collége en Athénée en 1817, il fut nommé régent de la 4e classe des langues anciennes. De l'avancement, il n'en a jamais sollicité. Quand une place d'un traitement supérieur au sien devint vacante, il céda le pas à de plus jeunes collègues, quand ils étaient pères de famille.

On a dû lui faire violence en quelque sorte pour le caser plus tard en deuxième.

Il a pris part à la composition d'une grammaire latine calquée sur le type de celle de Brœder, c'est-à-dire produisant les locutions des auteurs classiques comme autant de faits modèles, en en déduisant les règles comme corollaires. L'édition est épuisée. Elle n'a pas été réimprimée, parce qu'en 1837 la langue allemande fut prescrite comme véhicule du latin au lieu de la langue française. La partie lexicologique de cette grammaire est surtout remarquable. Ses collaborateurs furent MM. Wolff et Joachim.

En 1839—40 il a publié, par la voie du programme, une statistique du Grand-Duché de Luxembourg, qui a été saluée par les éloges unanimes de tous les amis de ce pays.

Il est un des professeurs, qui pendant 10 ans ont donné des leçons gratuites à l'ancienne école normale.

Il a fait imprimer, comme manuel de ses leçons, un abrégé de géographie, qui est parvenu à sa troisième édition.

Sa santé était des plus robustes. Il aimait à avoir trois heures de leçons de suite le matin, afin de pouvoir vaquer le reste de la journée à ses études sans interruption.

Pendant les trente-sept ans qu'il a été mon collègue, il n'a manqué en classe que pendant quelque temps où il souffrait d'une maladie intestinale, et trois jours qu'il avait une entorse à la jambe. Il a peut-être été souffrant quelquefois, mais jamais infirmité ne l'a empêché de remplir ses devoirs. Il bravait les rigueurs de l'hiver au point de rappeler l'anecdote de Plutarque sur Phocion. Pour exprimer le froid excessif on disait : « M. Clomes a mis son manteau ». Sobre quand il était seul, il exerçait une généreuse hospitalité envers ses amis.

Sa biographie se résume en trois mots. De grand matin il allait à l'église; après sa messe il allait en classe, et après sa leçon il rentrait dans son cabinet d'études.

Il a vécu la vie de l'anachorète. Il se donnait une seule récréation périodique. Tous les dimanches il allait dire la messe au château de Dommeldange, dont il était l'aumônier. Il y passait la journée au sein de la famille Collart, qui l'honorait de son estime et de son attachement.

Six heures avant sa mort il était encore assis dans son fauteuil, un auteur latin en main. Absorbé dans sa pensée comme un Archimède, il fut surpris quand, entrant dans sa chambre, ses amis lui dirent qu'il était à l'agonie.

Il n'a fermé son livre d'étude que pour embrasser, plein de résignation, la croix de son Sauveur et mourir de la mort du chrétien.

Mort le vendredi, 29 avril, il a été enterré le dimanche, le premier du mois de Marie, le jour de l'octave de Notre-Dame de Luxembourg, la consolatrice des affligés, à 6 heures du soir, immédiatement après la grande procession.

Les élèves ont porté sa dépouille mortelle de la maison mortuaire dans la cour de l'Athénée, et l'ont déposée aux pieds de la statue de la Ste-Vierge, patronne de l'Athénée.

Après quelques paroles prononcées par le directeur, son ancien ami, le cortége s'est mis en marche. Les rues étaient pavoisées, guirlandées de fleurs et ornées des nombreux emblèmes de la procession. C'était une ovation que cet enterrement. Les Administrateurs-généraux, les curateurs de l'Athénée, les conseillers de la Cour, les fonctionnaires de tout parage, dont la majeure partie avaient été ses élèves, trente-neuf prêtres, le provicaire en tête, le corps des professeurs, les trois cent soixante élèves, et une affluence immense de citoyens donnèrent le dernier pas de conduite au modeste instituteur. Sur le cimetière, après l'absoute, les élèves rangés autour de sa tombe exécutèrent un *Requiescat in pace* de Haydn, qui a produit une émotion générale. Un crépuscule rougeâtre semblait sourire d'en haut à leurs moëlleux et lugubres accords. Sa pierre tumulaire est d'une élégante simplicité. Le calice surmonté de la sainte hostie et ces mots : CLoMes saCerDotIs professorIs ossa IaCent.

Je ne relèverai que son caractère et quelques points de sa vie active: son ardeur bibliophile, son amour pour sa patrie et son dévouement à l'Athénée.

Un cœur compatissant et secourable, une loyauté à toute épreuve, une franchise dédaignant la circonspection cauteleuse, mais surtout une constance inébranlable, tels sont les traits du caractère de M. Clomes. Ennemi de toute intrigue, de toute exagération, il avait de l'aversion pour les tendances novatrices. Personne n'est resté plus que lui soudé aux mêmes principes. Il était la vivante antithèse

de la versatilité. Constamment égal à lui-même il a conservé à toutes les époques de sa vie les mêmes habitudes, les mêmes formes extérieures, les mêmes sentiments d'amitié, les mêmes principes de conduite, la même activité, les mêmes prédilections et les mêmes antipathies.

L'amour des livres que M. Clomes montrait dès les premières années de ses études, était moins une passion qu'un culte. A l'entrée des républicains français en 1795, les ouvrages les plus précieux des bibliothèques de nos couvents avaient été cachés dans des maisons bourgeoises pour être dérobés au vandalisme. Après la mort des religieux qui les avaient déposés, ces livres apparaissaient tantôt dans une vente publique, tantôt chez un bouquiniste, ou bien ils étaient colportés à domicile chez des étudiants. M. Clomes, élève de syntaxe, achetait de ces livres autant que son pécule le lui permettait. Il allait même au delà. Le curé de Munster, M. Haas, avait une riche collection. Les héritiers la mirent en vente; elle fut adjugée à M. Clomes.

L'adjudicataire n'avait pas consulté ses finances, et son père n'entendait pas entrer dans des spéculations de ce genre. C'est son beau-frère, M. Bingen, qui le tira d'embarras, en lui avançant les fonds.

Cette acquisition fut le noyau de sa future bibliothèque.

Ce qui dominait son âme, c'était le désir de réunir dans ses rayons les débris du naufrage des bibliothèques abbatiales et de les conserver à son pays. Il a fait beaucoup de sacrifices; il s'est imposé de grandes privations pour réaliser son projet patriotique. Avec un traitement de 900 florins porté en 1842 à 1200, il est parvenu à amasser une bibliothèque, qui comprend 4408 ouvrages, faisant 10,436 volumes, non compris 119 cartes géographiques et tableaux historiques. Elle renferme une quinzaine d'incunables et plusieurs manuscrits, dont quelques-uns sont très-précieux et d'une valeur considérable.

Les deux libraires-experts l'ont estimée à la valeur absolue de 16,998 frs., et à une valeur relative ou vénale de 10,326 frs.

La commission instituée par arrêté du 24 juin 1858 l'a taxée à 10,134 frs. 80 c. Le professeur-bibliothécaire l'a évaluée à la somme de 19,356 frs. 80.

M. Clomes avait une prédilection pour les études historiques. Il a fait des lectures et des recherches immenses. Par la ténacité et la lucidité de sa vaste mémoire il était, au milieu de ses collègues, le vivant dictionnaire de l'histoire.

Les célébrités de sa patrie étaient surtout l'objet de son culte. Il a copié de sa main les catalogues existants de nos illustrations nationales et les a considérablement augmentés par de nombreuses découvertes. Une année avant sa mort il avait acheté une belle petite solitude dans la vallée de Mersch, pour y passer le reste de ses jours. Il s'était proposé de charmer sa retraite en mettant la dernière main à un opuscule intitulé: « Les hommes célèbres du pays de Luxembourg ». Il avait choisi pour motto le vers d'Ovide: « Et pius est patriæ facta referre labor ». Ses matériaux sont là, mais épars, disséminés. J'espère que quelqu'un de nos jeunes et intelligents professeurs assumera un jour la peine ou le plaisir de les coordonner et d'en faire une édition posthume.

Parmi ses manuscrits se trouve un volumineux catalogue de tous les élèves, qui pendant les trente-huit dernières années ont été dans sa classe, avec l'appréciation de leurs talents, de leur application et l'indication de leurs progrès.

Il est sorti de notre Athénée, disait-il, une longue phalange de jeunes gens qui se sont illustrés. Tous les parages de l'administration de la Belgique, ministère, judicature, universités et colléges, et surtout l'armée, sont peuplés de laborieux et de courageux Luxembourgeois. Léguons à nos successeurs ce catalogue. Ils le compléteront en inscrivant dans une colonne latérale la carrière que les plus distingués de nos élèves ont parcourue.

Mon *liber scriptus proferetur*, (c'est ainsi qu'il nommait sa nomenclature,) pourra devenir la matricule de nos célébrités contemporaines.

Il me reste à dire quelques mots sur la bourse d'études qu'il a fondée.

Pour bien apprécier le caractère de sa fondation, il faut se rappeler à quel besoin il entendait satisfaire et sur quelles traces il voulait marcher.

Le Luxembourg n'est pas un pays opulent. Il est heureux quand il peut vivre du travail de ses mains. Il est trop resserré pour pouvoir ouvrir des carrières à l'intelligente ardeur d'une nombreuse jeunesse.

A toutes les époques de notre histoire, nos jeunes compatriotes les plus courageux allaient chercher fortune en pays étranger. La monarchie autrichienne offrait une belle perspective à leurs talents. Nous avons une longue série d'hommes qui s'y sont illustrés. De nos jours encore la Belgique s'est peuplée de Luxembourgeois.

Comme c'est à leur instruction qu'ils sont redevables de leurs succès, plusieurs d'entre eux ont fondé des bourses d'études en faveur des enfants de leurs pays, pour encourager cette instruction qui, de tout temps, était un patrimoine pour le Luxembourgeois qui n'en avait pas d'autre.

Le noble vexillaire de ces bienfaiteurs de leur patrie, c'est le fils du meunier de Dudelange. Ses talents et sa probité lui ont frayé le chemin du moulin villageois jusqu'au pied du trône de Philippe II. Il a laissé au comte de Fougères, son exécuteur testamentaire, la somme de trois millions de ducats pour fonder soit à Luxembourg, soit à Trèves, soit à Louvain, des colléges et des bourses d'études en faveur de ses parents et de ses compatriotes. C'est à la ville de Louvain que le comte a adjugé les trésors de Millius.

Son exemple a électrisé les cœurs patriotiques. Quand en 1606 les Jésuites, appelés par le Gouverneur, le comte Ernest de Mansfeld, eurent établi à Luxembourg le premier collége, la fondation des bourses était le centre de gravitation des hommes éclairés et amis de leur pays.

Nos Aldringer, nos Appert, nos Gaderius, nos Hayard, nos Penninger, nos Putz, nos Lamormenil, nos Simony, nos Streng, nos Thinner et nos Wiltheim ont consacré leur fortune à cette pieuse institution. Le fonds des bourses attachées à l'Athénée a éprouvé des pertes incalculables en traversant l'orageuse époque de 1794 à 1817. Guillaume I, dans sa royale justice, a recueilli les débris du naufrage avec une paternelle sollicitude, et en honorant avec un respect religieux la volonté des fondateurs, il a sauvé à l'Athénée un capital de 180,000 frs.

C'est sur les brisées des propagateurs de l'instruction publique du 17e siècle que M. Clomes voulait marcher. Il a renoué le fil interrompu de la tradition nationale.

Il a chargé son neveu de créer à l'Athénée une bourse de 6000 frs. On donne beaucoup quand on donne tout ce qu'on a. Il avait voué à l'Athénée son talent et ses forces, il voulait aussi lui léguer ses épargnes.

Dans son lieu natal, à Useldange, il a fondé un anniversaire pour le repos de son âme.

Il a chargé son neveu en outre d'offrir sa bibliothèque à son pays pour une somme minime destinée à majorer le revenu de sa bourse. L'exécuteur de sa dernière volonté est en voie de satisfaire au désir de son oncle. Les fonds sont déposés. Il attend que le Gouvernement soit à même de conclure le marché. Voici quelles sont ses offres. Je transcris la lettre que M. Bingen m'a écrite à ce sujet pour montrer à quel caractère M. Clomes a confié la réalisation du projet qu'il a caressé pendant toute sa vie.

« Je connais les nobles intentions de feu mon oncle. Il me permet par son testament de retirer de sa »bibliothèque les ouvrages de théologie. Je ne le ferai pas. Je la lèguerai entière et intacte à mon pays

»pour la somme de quatre mille francs à verser entre les mains de l'administrateur des bourses. Cette »somme ajoutée aux 6000 frs. que j'ai déposés formera le capital de la bourse Clomes.

»La plupart des descendants de ses trois sœurs étant en Amérique, cette bourse sera plutôt une fon»dation patriotique qu'une bourse de famille.

»J'en ai réglé les conditions par un testament olographe déposé au Gouvernement.

»Jeté sur une plage étrangère par des circonstances déplorables, je n'ai cessé d'être Luxembourgeois »par sentiment, et je n'aspire à rien de plus haut qu'à rendre mon nom inséparable de celui de mon »oncle. Je serai heureux le jour où je pourrai mettre ma patrie primitive, surtout cet Athénée de Lu»xembourg que mon oncle a fécondé de ses sueurs pendant 39 ans, en possession de la petite fortune »dont il m'a recommandé la destination..... »

M. Clomes laisse à l'Athénée de Luxembourg trois beaux souvenirs : le souvenir de son dévouement, gravé dans le cœur de ses collègues et de ses nombreux élèves; une rente annuelle de 500 fr. destinée à encourager les études de ses jeunes compatriotes, et enfin une grande et belle collection de livres propre à seconder ces études.

Je termine ma relation en adressant aux élèves, dont, après sa mort, il a encore voulu être le bienfaiteur, ces mots chronographiques :

qVos pIetate LIbros VIgILIqVe Labore reLIqVIt,
noCtVrna Versate ManV, Versate DIVrna!

Luxembourg, le 7 avril 1854.

MULLER, *directeur de l'Athénée.*

DEUXIÈME PARTIE.

RAPPORT

du Conservateur-secrétaire sur les travaux de la Société pendant l'année 1853.

MESSIEURS,

Le large développement, que la science de l'archéologie a pris depuis quelques décades dans le domaine des études, se manifeste de plus en plus visiblement sur le sol de notre patrie.

Le mouvement scientifique, auquel la création de notre association a donné l'impulsion, il y a près de neuf ans, se communique depuis non seulement aux nombreux et honorables membres de la compagnie, mais encore à l'élite intellectuelle de nos compatriotes.

Autrefois lorsqu'on voyait l'antiquaire fouiller dans des monceaux de ruines, visiter d'antiques souterrains, secouer la poussière des vieux manuscrits, pénétrer jusque dans les tombeaux pour interroger le silence de la mort, on le croyait épris d'une folle et vaine passion pour ce qui est vieux, pour ce qui est rare.

Aujourd'hui on commence à se convaincre qu'il n'est passionné que pour ce qui a reçu l'empreinte de la pensée et pour tout ce qui peut lui faire comprendre cette pensée.

Les sympathies que nous avons acquises dans le pays ne sont pas encore générales; ne nous le cachons pas! nous avons encore à combattre maintefois une apathie, une indifférence et des préjugés presque inconcevables. Mais en revanche nous nous voyons largement indemnisés par les sentiments généreux d'un nombre toujours croissant de personnes bienveillantes et éclairées, qui, comme nous, se donnent la mission de rechercher, de décrire, de conserver, en nous en faisant le dépôt, les monuments historiques de toute nature qu'ils parviennent à découvrir.

La carrière que nous parcourons, en marchant sur les traces des rares, mais fervents adeptes de la science, qui avant nous, avant la concentration de nos efforts, ont consacré leurs talents et leurs loisirs à l'étude approfondie du passé, est souvent rude et ingrate. Mais si nos labeurs sont pénibles, il est consolant pour nous de jeter, à des époques périodiques, nos regards sur les résultats obtenus, sur ce que nous avons fait pour continuer avec succès l'œuvre que nous avons entreprise.

Mes devoirs m'imposent aujourd'hui l'obligation de soumettre à votre examen tous les faits nouveaux que nous avons enregistrés dans nos annales pendant l'année qui vient de s'écouler, de vous énumérer les nouveaux trophées, que nous sommes heureux d'ajouter à ceux, dont nous avions à nous glorifier les années précédentes.

Le botaniste, après une course pénible à travers les domaines les plus variés de la nature, revient chargé des riches dépouilles de Flore; joyeux et pénétré du sentiment de la plus douce satisfaction, il étale ses trésors, les examine assigne à chacun la classe à laquelle il appartient, les compare entre eux et reconnait les lacunes, qui lui restent à combler dans son herbier.

Pénétré des mêmes sentiments, j'ai l'honneur d'étaler à vos yeux la nouvelle récolte que nous avons faite. Les fleurs, que nous avons rapportées, ne sont pas toujours dans leur fraicheur primitive; elles sont quelquefois réduites à des fragments à peine reconnaissables; notre satisfaction est d'autant plus grande, si à l'aide de ces fragments mutilés, rongés par la dent impitoyable des siècles, nous parvenons à reconstruire le tout dont ils faisaient partie.

Mon point de départ le plus naturel est l'examen de l'objet de notre institution; cet objet est l'histoire de la patrie. L'histoire proprement dite du pays est encore à faire. Les documents nécessaires pour l'écrire, que nous sommes appelés à découvrir, à recueillir, à interpréter, se trouvent en grande partie épars sur la surface et dans le sein du sol, que nous avons à étudier. Archives gouvernementales, archives des communes, des communautés religieuses, des anciennes familles nobles du pays, institutions locales, coutumes, tradition, monuments religieux, civils et militaires, inscriptions, médailles, monnaies, armes, meubles, vêtements, en général enfin tout ce qui peut servir à faire connaitre la vie publique et la vie privée de nos ancêtres se rencontre à chaque pas dans nos investigations; mais ces documents sont souvent méconnus, dédaignés, exposés à périr.

Nous avons contracté l'importante obligation de les sauver de la destruction et de l'oubli et d'en faire les matériaux de l'édifice national que nous ou plutôt nos successeurs sont appelés à élever.

Avant d'aborder notre programme il importe de rappeler quelques circonstances, qui ne contribuent pas peu à assurer à notre Société une place distinguée parmi les sociétés savantes, et à consolider le succès de notre œuvre.

Le Gouvernement grand-ducal, protecteur naturel de tout ce qui favorise le bonheur matériel et intellectuel du pays, nous a généreusement continué l'allocation du subside de 1500 francs, dont nous avons joui depuis plusieurs années. Cette somme, si elle n'est pas proportionnée aux besoins toujours croissants de notre association et au développement progressif de son institution, elle est grande en comparaison des ressources actuelles du pays, et en comparaison de ce qui est fait ailleurs pour des établissements analogues.

Outre ce subside ordinaire nous avons encore disposé d'une somme de 1000 francs pour la continuation des fouilles au camp romain de Dalheim. J'ai eu l'honneur de faire voir que cette année aussi ces fouilles importantes ont amené un très-heureux résultat.

Dès l'origine de notre institution vous avez été comme moi pénétrés de l'idée, que la publication annuelle du résultat de nos efforts est utile, même indispensable, non seulement pour éveiller, encourager et diriger l'enthousiasme de nos collègues, mais encore pour exhiber au public appréciateur de nos efforts les richesses archéologiques que nous possédons, et pour faire de ces recueils périodiques autant de préludes à l'histoire générale. Comme moi

vous avez été convaincus que lorsqu'une association se forme, dans le but de fonder une œuvre scientifique, son premier besoin est de faire un appel à l'attention et de réclamer une place au soleil de la publicité.

On pouvait croire en 1853 que nous ne serions pas à même de publier le huitième volume de notre série, non faute de matière, qui grâce au zèle de nos dévoués collaborateurs est abondante et ne fera de sitôt défaut, mais par le manque de ressources suffisantes pour pourvoir aux dépenses de ce volume et surtout des nombreuses planches dont il a été accompagné. Les craintes, que l'on a eues et que nous avons tous partagées, ont bientot été dissipées. L'appel, que nous avons fait à nos collègues, a été accueilli avec une extrême bienveillance, et la souscription, que nous nous vîmes obligés d'ouvrir, a bientôt été couverte de nombreuses signatures dans le pays même aussi bien que parmi les savants étrangers, qui ont bien voulu s'associer à nos travaux. Le bel exemple de générosité que nous avons vu donner dans le sein même de notre assemblée, n'a pas peu contribué à donner l'impulsion à cette belle œuvre (1).

Votons des remerciments à tous ces honorables confrères, qui ont su prouver, en ajoutant ce sacrifice matériel à tant d'autres qu'ils s'imposent, qu'ils veuillent rester en tout point fidèles aux obligations que notre institution leur impose.

Que ferons-nous cette année? Pouvons-nous renoncer en tout ou en partie aux moyens auxquels nous avions pris temporairement recours? C'est la question que nous aurons à vous soumettre dans la séance de ce jour.

Nous ne pouvons en attendant qu'appuyer fortement sur l'opportunité et l'urgence de ne pas interrompre la série des publications continuée jusqu'à présent avec tant de succès. Je puis vous dire avec un sentiment de fierté, que certes vous partagez tous, que notre huitième volume a reçu, comme ses aînés, dans le monde savant, l'accueil le plus flatteur.

Je n'entreprendrai pas à vous citer toutes les paroles bienveillantes qui nous ont été adressées à ce sujet; la nature de mon rapport m'impose de justes limites. Je me bornerai à vous rappeler le jugement de notre sœur ainée, notre voisine, qui plus que toute autre peut apprécier nos travaux. La société pour les recherches utiles, instituée à Trèves, qui, depuis quelques années redouble d'efforts dans l'étude approfondie de son riche et vaste domaine, s'exprime en ces termes dans son volume de cette année (2) :

« Es ist sehr anziehend zu beobachten wie die noch junge Gesellschaft für die Erforschung » und Erhaltung der Alterthümer im Groszherzogthum Luxemburg der Erfüllung ihrer vorge- » setzten Zwecke mit ungewöhnlicher Rührigkeit gleichsam im Sturmschritte, aber mit Beson- » nenheit entgegen geht. In ihren Publicationen offenbart sich ein Bestreben, zumeist die » Hauptfragen nicht nach Büchern zu beantworten, sondern nach einer scharfen Auffassung » der Thatsachen. Mehrere schätzbare so gehaltene Untersuchungen liegen bereits vor, deren » Resultate für uns bei dem Zusammengrenzen der beiderseitigen Wirkunskreise von erspriesz- » lichem Nutzen sind. »

(1) Au moment même où la proposition a été faite, M. Boch-Buschmann a souscrit pour vingt exemplaires, qu'il a mis généreusement à la disposition de l'administration de la Société.

(2) Jahrbücher der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier, 1853, p. 73.

A côté de ce témoignage flatteur, je vous rappellerai quelques passages d'une lettre de M. le Provicaire apostolique du Grand-Duché, ainsi que d'une lettre de M. le Secrétaire de S. M. le Roi Grand-Duc, relatives l'une et l'autre au dernier volume de nos publications et aux travaux de la Société.

« J'ai appris avec une grande satisfaction, dit M. le Provicaire apostolique dans sa lettre » du 25 novembre dernier, qu'un grand nombre d'ecclésiastiques se trouvent parmi vos plus » zélés correspondants et que vous nourrissez l'espoir que cette participation ne fera qu'aug» menter. Veuillez être persuadés, Messieurs, que je ne négligerai rien pour soutenir et en» courager des efforts pareils de la part de mon clergé.

» J'ai accueilli aussi avec une reconnaissance profondément sentie l'assurance que la re» cherche et l'étude de nos monuments chrétiens constitue un des objets principaux de vos in» vestigations et de votre sollicitude. Je vous félicite, Messieurs, de cette noble et grande » tâche que vous avez entreprise, et je souhaite qu'elle soit appréciée de plus en plus de mes » administrés. Je ne négligerai rien, lorsque l'occasion s'en présentera, pour vous seconder » dans cette noble tâche. L'étude des divers monuments religieux de notre pays ne manquera » pas de rendre de grands services aussi bien à la science et à l'art qu'à la Religion et à l'his» toire. Certes, la direction que cette étude reçoit fera de jour en jour cette partie de la » science archéologique plus utile et plus intéressante. »

Dans sa lettre du 10 décembre dernier, M. le Secrétaire de S. M. le Roi Grand-Duc s'exprime en ces termes :

« Sa Majesté le Roi Grand-Duc, dit-il, m'a chargé de vous témoigner ses remerciments » pour l'exemplaire dont vous Lui avez fait hommage. Sa Majesté a été sensible à cette atten» tion de votre part, et Elle a vu avec une vive satisfaction que les travaux suivis et intéres» sants de la Société, dont Elle est le Protecteur, lui ont acquis un rang fort honorable parmi » les sociétés littéraires et archéologiques. »

Assurés du haut patronage de notre Auguste Protecteur, de l'appui bienveillant du pouvoir temporel et spirituel; assurés du concours de nos zélés confrères de tous les pays, nous pouvons compter avec une pleine confiance sur la prospérité de notre avenir.

Une autre condition essentielle du succès que nous obtenons, ce sont sans doute les relations favorables que nous entretenons avec les sociétés savantes des pays limitrophes. Ces relations se sont considérablement étendues dans le courant de l'année écoulée. Plusieurs nouvelles compagnies ont demandé à entrer en rapport avec nous ou ont accepté avec empressement la proposition d'échanger leurs publications contre les nôtres.

Voici le tableau statistique qui nous en fait connaître le chiffre, dans ses rapports aux divers pays :

Allemagne	14
Angleterre	1
Belgique	10
France	16
Hollande	4
Suisse	1
Ensemble	46

L'archéologie n'étant pour ainsi dire qu'une science de comparaison, il nous importe beaucoup de nous approprier le fruit des investigations de ces différentes sociétés, surtout de celles, qui sont appelées à donner l'impulsion aux études historiques, et à introduire une marche uniforme dans le progrès vers le but commun.

En France nous voyons la Société pour la conservation des monuments à la tête du mouvement archéologique. Vous n'ignorez pas, Messieurs, la grande utilité des congrès, auxquels nous regrettons de n'avoir pu jusqu'à présent être représentés. L'institut des provinces et des délégués des Sociétés savantes excite à produire; il trace la marche à suivre; ses publications sont des instructions plutôt que des mémoires; l'étendue de ses travaux prend plus d'importance d'année en année.

En Allemagne, le comité central formé à Dresde continue ses opérations avec le plus grand succès. Les collections, qui en dépendent à Mayence et à Nuremberg, font des progrès très-satisfaisants. L'adhésion donnée à ce comité par la presque totalité des sociétés allemandes, l'appui des Gouvernements respectifs, lui assurent un avenir prospère.

D'un autre côté, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire, la participation directe à notre œuvre a pris une extension considérable. Les résultats que nous avons obtenus, les soins que nous mettons à l'appréciation des titres des candidats, qui nous sont présentés comme membres honoraires ou correspondants, continuent à faire de ces distinctions un honneur recherché ou accepté avec satisfaction par tous les amis de l'histoire nationale et par grand nombre de savants étrangers, qui réunissent avec fruits leurs efforts aux nôtres.

Nous comptons en ce moment cinquante-six membres correspondants et au delà de cent membres honoraires résidant en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en France et en Hollande.

Mais, Messieurs, si tout ce que je viens de vous exposer n'a fait naitre en vous que des sentiments de satisfaction et de bonheur, je me vois obligé de venir troubler un moment ces sentiments et de remplir un triste devoir en payant le tribut de nos justes regrets à deux de nos honorables confrères, que la mort nous a enlevés dans le courant de l'année écoulée. Ce sont MM. Clomes, professeur à l'Athénée royal grand-ducal pendant trente-neuf ans, un des membres fondateurs de notre Société, et Joachim, également professeur au même établissement depuis 1815, et un des membres fondateurs de notre Société et son trésorier pendant six ans. Les limites de mon rapport ne me permettent pas de consacrer à chacun d'eux un chapitre spécial, pour vous rappeler ce qu'ils ont été l'un et l'autre pour nous et ce que nous avons perdu par leur mort. J'abandonne ce soin à celui de nos confrères qui a bien voulu se charger de leur notice nécrologique, que dans notre dernière réunion, vous avez décidé de faire imprimer dans les prochains volumes de nos publications.

Je ne puis terminer ces préliminaires sans vous parler encore d'une autre circonstance qui se rattache purement à l'administration de notre Société. C'est la démission offerte par M. Würth-Paquet, comme Président, et son remplacement par M. le professeur Engling.

Dans sa lettre du 17 octobre dernier, l'honorable Président exprime le regret que ses nouvelles fonctions d'Administrateur-général de la justice ne lui permettent pas de continuer à présider notre compagnie.

A ces regrets il ajoute l'assurance qu'il ne manquera pas d'assister à nos séances toutes les fois que ses occupations le lui permettront et qu'il joindra ses efforts aux nôtres, pour maintenir la Société au rang éminent, qui lui a été assigné entre toutes celles de même genre, qui ont été fondées dans les pays voisins.

En abordant maintenant la matière du programme que nous nous sommes tracé, je vais avoir l'honneur de vous rappeler sommairement ce qui a été fait pour l'accomplissement de chacune de ses parties, tout en exposant ce qui nous reste encore à faire.

Chacun reconnaîtra la part plus ou moins large, qu'il a prise à nos travaux ou qu'il est appelé à prendre à l'avenir. Quoique les lauriers que nous recueillons soient communs aux membres de la Société entière, je croirais n'être juste qu'à demi, si je ne mentionnais pas en toutes lettres, au risque de blesser leur modestie, les noms des membres qui se sont le plus distingués.

I. Topographie archéologique, et géographie ethnographique.

C'est en vain que nous chercherions, dans les écrits de l'antiquité, des détails sur l'état de notre pays avant et pendant la domination romaine. A l'exception de quelques textes bien courts, bien incomplets, bien obscurs même relativement à la géographie et à l'administration de cette partie des Gaules, ils ne nous fournissent aucune donnée sur notre pays, où cependant les arts étaient cultivés avec succès, où une civilisation avancée avait créé une foule de monuments publics et d'édifices privés, dont les débris constatent seuls maintenant l'existence.

Ce sont donc ces débris seuls que nous pouvons consulter, pour apprendre ce que fut notre pays à une époque aussi reculée. C'est avec eux seuls qu'il nous faudra recomposer quatre ou cinq siècles de notre histoire locale, restaurer les monuments, qui couvraient le sol que nous foulons, retrouver les voies qui le sillonnaient, reconstruire les nombreuses villas, relever même le modeste toit du pauvre et le monument plus modeste encore qui renfermait ces cendres. Ces débris nous apprendront quels usages, quelles mœurs, quelles habitudes, quels arts la civilisation romaine avait introduits; quelles transformations, quelles vicissitudes ces arts, ces habitudes, ces mœurs eurent à subir chez les indigènes.

Nous voyons donc combien il importe de recueillir avec attention les moindres débris des époques celtique et gallo-romaine, de les réunir, de les comparer entre eux. Les produits de l'industrie métallurgique, de la verrerie, de la céramique; des inscriptions, des bas reliefs, des fragments de statues, des détails d'ornementation, des placages, des mosaïques, des ciments, des armes etc., des vestiges de voies de communication, des substructions, qui ont bravé 15 à 18 siècles, grâce à la solidité que les Romains savaient imprimer à leurs ouvrages, réclameront successivement notre attention la plus sérieuse.

a) *Époque celtique.*

L'époque celtique nous apparait à travers le lointain ténébreux des siècles, avec ses prestiges, ses incertitudes. L'histoire de cette époque est recouverte d'une obscurité, que rien ne peut mieux dissiper que l'examen et l'étude des témoignages, que nous fournit de temps en temps l'archéologie, dans la marche progressive de nos investigations.

Je mentionnerai ici en première ligne la découverte importante faite entre Hellange et

Soufigen, sur laquelle M. le curé Kneip, de Hellange, s'est empressé de nous faire rapport et dont il a eu la bienveillance de nous transmettre le résultat (1).

C'est une sépulture druidique du commencement de l'époque gallo-romaine. Si les conjectures que j'ai eu l'honneur de vous soumettre dans ma notice sur cette sépulture sont fondées, cette découverte est, sans contredit, une des plus importantes qui aient été faites depuis longtemps non seulement dans notre pays, mais encore dans les pays voisins. Elle est intéressante sous le rapport du mode de sépulture, sous celui des objets d'art, qui ont été déposés dans la tombe, et donne la solution à une question ethnographique de la plus haute importance, tout en jetant quelque lumière sur la mythologie de cette époque.

Dans un autre rapport sur les environs de Hellange considérées sous le rapport archéologique, M. Kneip nous indique les traces de plusieurs mardelles, qui sont de précieux renseignements pour notre carte archéologique du pays. (Pl. I, fig. 1.)

b) *Époque gallo-romaine.*

Pour être à même de dresser avec exactitude la carte archéologique du Grand-Duché à l'époque gallo-romaine, je crois qu'il importe avant tout de rechercher et d'étudier les nombreuses voies de communication qui sillonnaient le pays à cette époque. M. l'ingénieur Mersch a déjà fait une partie de cet important travail; il a entrepris le tracé de la route qui de Trèves conduisait à Metz par Dalheim. Nous avons acquis l'assurance que notre honorable confrère est disposé à compléter ce travail et que M. l'Administrateur-général des travaux publics nous donnera dans cette circonstance tout l'appui désirable. M. Mersch se propose de faire mettre des marques à côté de ces voies en tous les endroits, où l'on découvrira des substructions antiques. De cette manière nous serons rendus attentifs à plusieurs places, où plus tard des fouilles pourront être instituées avec quelque succès. M. Even, conducteur des travaux publics, qui nous a déjà fourni plusieurs précieux rapports sur différentes localités, sur des substructions romaines à Betzdorf et à Langsur, sur le tumulus du Spittelhof etc., nous a fait rapport sur des traces de voie romaine découvertes dans les environs de Beyern. M. Engling nous a informé par lettre du 11 novembre dernier, que M. le curé Niedercorn, de Mamer, se propose de faire la recherche et la vérification du diverticulum qui partait de Mamer pour aller sur Holzem, Dahlem et Dippach. Nous accepterons la communication du résultat de ces recherches avec d'autant plus de reconnaissance, que ce diverticulum indiqué d'abord par M. le chevalier l'Evêque de la Basse-Moutûrie, a été depuis révoqué en doute (2). Nous devons à MM. Lisch, employé des douanes à Troine, et Blaise, instituteur en chef à Wiltz, des renseignements analogues, qui avec tous ceux que nous pouvons réclamer et espérer de nos zélés correspondants, aideront à faciliter et à compléter le tracé projeté par M. Mersch.

Ce qui après les voies romaines mérite surtout de fixer notre attention, c'est l'étude des places fortifiées, des camps romains, qui devinrent en même temps de grands centres de population. Commençons par Dalheim. Depuis plusieurs années déjà le Gouvernement grand-

(1) J'ai rangé cette trouvaille sous la rubrique de l'époque celtique, parce que le caractère celtique est prédominant ; il n'a subi que l'influence de la civilisation romaine.

(2) Publ. V, p. 69. Rapport de M. Gust. Munchen sur un diverticulum passant de Kaap par Garnich vers le Titelberg.

ducal a alloué la somme de 1000 francs par an, pour subvenir aux frais des fouilles instituées en cette intéressante localité.

Le deuxième rapport que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, vous a fait voir que le résultat des fouilles a continué à être très-satisfaisant en 1853.

Les substructions nombreuses que M. Bochkolz, conducteur des travaux publics, a explorées en levant le plan, avec toute l'exactitude désirable, donnent à la vérité peu de renseignements sur la forme primitive du camp, qui reste encore à déterminer, mais elles prouvent que de bonne heure déjà il y avait des habitations nombreuses, dans l'intérieur de l'enceinte aussi bien qu'en dehors des murs, et fournissent la preuve d'une reconstruction de ces habitations, qui paraissent avoir subi la dernière dévastation, vers le milieu du Ve siècle.

Le cadre de mon rapport ne me permet pas d'entrer dans tous les détails; je vous rappellerai seulement, pour donner une idée de l'importance de la récolte que nous avons faite, qu'on nous a remis au delà de 250 types différents de monnaies romaines, qui ne figurent pas dans mon premier rapport; que parmi ces pièces il y en a quelques-unes de bien rares, même inédites, entr'autres une belle pièce en or de l'Empereur Dioclétien, au revers: Providentia, conservé à fleur de coin.

Pour donner une idée de la variété des objets et ustensiles trouvés, je mentionnerai une collection de près de 50 fibules en bronze, toutes de forme différente, qui, considérées sous le rapport artistique, embrassent une époque de plus de quatre siècles.

J'espère que les détails de mon susdit rapport vous prouveront l'opportunité de continuer les fouilles sur les points principaux de ce plateau qui n'ont pas encore été exploités.

Une seconde place fort importante à l'époque gallo-romaine, c'est le camp d'Altrier. Ce camp exploité depuis des siècles, au profit de collections étrangères, a trouvé déjà son historiographe. Vous vous rappelez l'intéressante notice insérée par M. Engling dans notre dernière publication.

Il ne nous reste qu'à recommander une troisième place forte à votre attention. Le Titelberg, riche en antiques de toutes les époques, n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune monographie spéciale. Je sais que deux de nos honorables confrères en font l'objet de leurs études, MM. Engling et Munchen; j'espère que sous peu l'un ou l'autre comblera la lacune et nous en fournira une histoire détaillée.

D'autres points moins importants sont devenus l'objet de renseignements non moins intéressants. Les substructions romaines mises à découvert au Weckergrund et décrites par M. Arendt; la mosaïque romaine découverte à Itzig, dont nous sommes parvenus à prendre le dessin; le rapport déjà cité de M. le curé Kneip sur les environs de Hellange; un autre rapport accompagné d'une carte topographique sur les environs de Troine par M. List; les renseignements fournis par M. l'instituteur Holweck sur les découvertes faites et à faire dans les environs de Dalheim; la continuation des recherches de M. Engling sur les tumuli du Grand-Duché, sont autant de documents précieux que nous avons enregistrés dans nos annales pendant l'année écoulée.

Vous parlerais-je, Messieurs, de la belle mosaïque romaine découverte vis-à-vis de Remich?

Elle vous est connue, vous l'avez vue et admirée, ou au moins vous en avez lu la descrip-

tion détaillée dans le dernier volume des intéressantes publications de la Société pour les recherches utiles établie à Trèves. A l'avis de tous les connaisseurs, c'est la plus belle mosaïque découverte en deçà et au delà des Alpes.

Quoique cet objet soit aujourd'hui en dehors du domaine de nos investigations, j'ai cru devoir en dire un mot en passant, parce que Nennig, le lieu de la découverte, appartenait à l'ancien pays de Luxembourg, et que c'est à un de nos honorables confrères, M. de Musiel, du château de Thorn, que revient l'honneur de la découverte primitive de ce précieux monument.

Un autre résultat pour l'archéologie en général, qui ne rentre pas directement dans le cadre de notre programme, c'est l'acquisition pour le musée de plusieurs antiques de l'époque gallo-romaine provenant des fabriques de Rheinzabern. Ce sont des tableaux en relief, en terre cuite, représentant des pénates; des urnes cinéraires en forme d'autel, ornées de figures et d'inscriptions; des statuettes en bronze; le symbole de la subjugation de la Germanie par les Romains; des lampes sépulcrales, des fragments de vases et de moules de vases. C'est une de nos plus importantes acquisitions; nous la devons à la générosité d'un de nos honorables collègues, M. Boch-Buschmann, de Septfontaines. Sous peu j'aurai l'honneur de vous soumettre une notice sur cet objet; je désire qu'elle puisse mériter vos suffrages. J'y joindrai les objets précieux de même provenance que nous devons à la bienveillance d'un autre honorable confrère, M. Stolz, ancien curé de Beaufort, aujourd'hui curé à Elvange.

En faisant l'étude des découvertes archéologiques faites antérieurement, nous sommes dans le cas de tomber souvent sur des erreurs commises dans la description ou l'interprétation de ces monuments. Nous avons l'obligation de relever ces erreurs dans une critique judicieuse, et pour remplir cette partie de notre tâche, M. Engling a entrepris de décrire et d'interpréter de nouveau quelques pierres romaines qui existent encore. Vous avez lu un premier article sur cette matière dans le huitième volume de nos publications. Cette année M. Engling nous fournira un supplément, dans lequel il comprendra également les monuments découverts dans le Luxembourg et qui aujourd'hui sont déposés dans des musées étrangers.

La bienveillante coopération de MM. Clerx de Belletange, conservateur de la bibliothèque de Metz, Prat, secrétaire de la Société archéologique d'Arlon, Schneemann, secrétaire de la Société pour les recherches utiles de Trèves, assurera un succès complet à la belle entreprise de M. Engling.

M. Clerx de Belletange nous a déjà envoyé le dessin de deux autels du musée de Metz, dont l'un fut trouvé à Arlon, l'autre à Luxembourg.

Moyen-âge.

Avant de passer à une autre matière je me vois obligé de vous signaler une lacune importante que nous avons à combler dans l'étude de notre pays au moyen-âge. C'est l'examen de nos châteaux considérés sous le rapport architectonique, l'étude du système de défense usité à cette époque. Ces monuments de la féodalité, affreusement démantelés pour la plupart, laissent encore sur notre sol des preuves gigantesques de leur existence. Puisse le seul travail que nous avons eu sur cette matière de la part de notre honorable confrère, M. le capitaine de Cohausen de Mayence, trouver des imitateurs. M. de Cohausen lui-même nous a promis la continuation de communications sur cet objet important.

II. Linguistique.

Le travail le plus important, que je puisse vous signaler sous ce rapport, ce sont les recherches de M. de la Fontaine, sur l'étymologie des noms de lieux du pays.

Le résultat de ces investigations, qui exigent des connaissances approfondies des lois de l'organisme des langues en général et en particulier des idiômes germanique et celtique et de leurs différents dialectes, jetera une vive lumière sur l'histoire primitive du pays. Il nous fera voir les migrations des peuples par les noms qui en perpétuent le souvenir, leurs conquêtes, les localités que les aborigènes ont su se réserver, en les défendant contre les attaques des hordes étrangères. J'espère que nous lirons ce travail, du moins en partie, dans notre prochaine publication.

Nous avons recueilli pendant l'année écoulée plusieurs nouvelles productions de nos jeunes poëtes nationaux. Notre patois devient l'objet d'une attention de plus en plus sérieuse. On essaie de l'écrire, de l'élever à la hauteur d'une langue littéraire; il semble surtout se prêter à la poésie lyrique dont nous avons lu quelques charmants essais.

Ce qui pour nous est le plus important, ce sont les investigations philologiques qui nous font voir le rapport organique, existant entre notre idiôme et les langues dont il est dérivé. Nous prions tous nos compatriotes, qui s'occupent de cette matière, de vouloir nous communiquer le fruit de leurs recherches.

III. ARCHIVES. — Codex diplomaticus. — Notices généalogiques. — Histoire des seigneuries et des couvents.

Un de nos recueils les plus importants pour l'histoire du moyen-âge, notre collection d'archives, a aussi été richement doté pendant l'année 1853.

Nous avons le bonheur de posséder dans le sein de la société plusieurs savants qui s'occupent avec succès de l'étude de ces documents précieux. M. Würth-Paquet a continué à faire l'analyse raisonnée de plusieurs dépôts importants qui nous ont été faits. Le registre relatif à Schœnecken donné par M. de la Fontaine, les archives que nous avons recueillies sur Wiltz et d'autres ont occupé plusieurs de ses moments de loisir. Il a eu occasion de compléter son recueil de records de justice et les matériaux pour son Codex diplomaticus, dont nous désirons vivement la publication.

M. le curé Eischen a compulsé les archives de Bourscheid et de Brandebourg pour nous faire l'histoire de ces deux localités intéressantes. M. Neyen a continué à travailler à son histoire du château et de la seigneurie de Wiltz; nous espérons en voir bientôt la publication.

M. le curé Kalbersch, d'Erpeldange, nous a prouvé par différentes communications que l'étude des anciennes archives du pays est pour lui une étude de prédilection; nous espérons qu'il nous communiquera bientôt le fruit de ses investigations. M. Wies est occupé à rassembler les matériaux pour l'histoire de la seigneurie de Junglinster qu'il nous a promise.

Nous avons même en pays étrangers des collaborateurs zélés qui compulsent leurs archives dans l'intérêt de notre histoire. M. le baron Em. d'Huart, qui a doté nos publications de plusieurs articles intéressants, nous a fourni une notice sur sa propre famille, qui renferme tant d'illustrations luxembourgeoises. Nous avons reçu de lui une note sur l'ancien comté de

Vianden; en ce moment encore il est occupé à compulser les belles archives de Burgesch pour nous fournir des renseignements sur la puissante maison d'Esch de Luxembourg, qui était seigneur de Diekirch et avait son château à trois lieues de cette ville. Il nous a promis une notice sur le château de La Grange; nous accueillerons tous ces documents avec la plus vive reconnaissance.

M. Van den Steen de Jehay, qui a bien voulu s'associer à nos travaux, publiera bientôt une histoire du couvent de Hosingen, dont il recueille les matériaux depuis plusieurs années. Nous avons reçu de M. Van der Straten de Metz le relevé des titres concernant La Tour en Ardenne et en Voivre. Nous devons à MM. Engling et Föhr quelques documents fort précieux relatifs à l'abbaye de Saint Willibrord à Echternach; en général nous voyons, Messieurs, que le zèle de nos honorables confrères ne nous fait pas défaut. Puissent tous ces beaux exemples trouver de nombreux imitateurs!

S'il nous importe d'étudier et d'utiliser dans nos travaux les archives que nous possédons ou qui sont à notre disposition, il n'importe pas moins de découvrir des sources historiques ignorées jusqu'à présent.

Nous avons appris avec une grande satisfaction que les archives communales de Luxembourg ont été classées et inventoriées. On en a dressé une table alphabétique et analytique, dont MM. les bourgmestre et échevins nous ont permis de prendre copie. Ces archives remontent jusqu'aux temps les plus reculés et renferment des documents précieux pour l'histoire du pays.

M. de Nell-Solœuvre de Berbourg nous a informé qu'il était disposé à mettre les archives de son château à notre disposition, si un membre de la Société voulait se rendre chez lui pour les compulser.

M. le docteur Neumann, secrétaire de la Société historique de Gœrlitz, a eu la bienveillance de nous signaler plusieurs chartes d'Élisabeth de Gœrlitz, dont il nous sera facile d'obtenir des copies.

Nous avons appris que les archives de M. Eug. de Gerlache, du château de St-Mard, sont riches et parfaitement classées; M. de Gerlache pourra nous être très-utile, nous comptons sur sa bienveillante coopération.

Enfin je vous dirai, Messieurs, que la commission pour la publication des lois et ordonnances établie à Bruxelles a fait un appel à notre coopération, auquel nous nous sommes empressés de répondre, et nous a fait hommage de la liste chronologique des ordonnances du royaume des Pays-Bas autrichiens qu'elle a publiée. Ce recueil est pour nous tout aussi important que pour les provinces du royaume de Belgique.

IV. Sphragistique — Héraldique.

Ne perdons pas de vue que la sphragistique et la héraldique sont pour nous deux importants auxiliaires dans l'histoire du moyen-âge, et nous nous féliciterons avec raison de l'heureux résultat que nous avons obtenu dans cette branche pendant l'année écoulée.

M. Aug. Dutreux nous a fait hommage de sa précieuse collection de sceaux, qu'il a réunis avec peine pendant de longues années. Cette collection est en grande partie soigneusement classée sur des tablettes. Ce sont des sceaux de souverains, de maisons nobles indigènes et

étrangères, d'administration civile, militaire et religieuse. C'est un bel exemple que M. Dutreux vient de statuer.

M. Gomand nous a promis de compléter les intéressantes observations techniques qu'il a faites pendant l'étude des sceaux qu'il a reproduits.

Je vous dirai avec un vif plaisir qu'un de nos compatriotes, actuellement de résidence à Metz, s'est occupé pendant plusieurs années, avec prédilection et beaucoup de discernement, à faire la collection des armoiries de toutes les familles nobles luxembourgeoises dont il a pu découvrir les noms. Sa collection comprend au delà de 400 pièces. Il a eu la patriotique générosité de nous en faire hommage pour nos collections. Il a aussi acquis, pour nous les donner, les planches de la noblesse lorraine et du pays de Luxembourg, gravées par Picard et servant au livre de Mathias Husson, dit l'Écossais, dont le texte se trouve éparpillé dans le manuscrit du dictionnaire héraldique d'Ungeschickt, que nous possédons à la bibliothèque de la ville. Comme cet ouvrage est devenu excessivement rare, nous pourrons faire copier les fragments que nous possédons et M. Jacoby aura la bonté de compléter le texte d'après l'exemplaire de la bibliothèque de Metz.

M. Charles Munchen continue toujours ses études de prédilection; nous espérons qu'il nous permettra de compter sur lui pour compléter l'intéressant recueil précité. L'honorable collègue vient de nous donner preuve de ses bonnes intentions en nous faisant don d'un volume du manuscrit de Pierret, qui manquait à notre collection et qui renferme une foule de renseignements héraldiques sur les maisons nobles et les corporations religieuses du pays.

M. Daman a complété par quelques nouveaux extraits la copie du précieux manuscrit de M. le curé Welter, d'Ethe. Plusieurs autres donations partielles nous ont été faites; j'en ferai le relevé dans l'inventaire annexé à mon rapport.

V. Biographie.

Les recherches biographiques doivent aussi tenir une large place dans nos travaux. Nous regardons avec raison comme un de nos premiers devoirs, de faire connaître le rôle plus ou moins important que jouèrent, parmi leurs contemporains, la plupart des enfants du pays dont l'histoire a gardé le souvenir.

Aussi avez-vous accueilli par acclamation la proposition faite dernièrement par notre honorable Président, de consacrer dans nos publications annuelles quelques pages à la mémoire de ceux de nos confrères que la mort nous enlève. Le concours de beaucoup de nos honorables confrères nous est assuré. M. le censeur Paquet entre autres nous a promis la notice biographique de son grand oncle, abbé de Münster, et de M. le curé Ungeschick, de Mondorf. Nous accueillerons ces notices avec la plus vive reconnaissance.

Je verrais avec plaisir créer chez nous une nécrologie luxembourgeoise, à l'instar de la nécrologie liégeoise fondée par M. Ulysse Capitaine, paraissant par livraisons annuelles. Mais il ne faudrait y admettre que les personnes qui se sont distinguées par quelque mérite ou par quelque service important rendu à la patrie.

Pour combler la lacune que sous ce rapport nous laisse le passé, on pourrait prendre pour

point de départ l'intéressant manuscrit que nous avons à la bibliothèque, sous le titre de « Viri illustres luxemburgenses, clari bello, clari pace » ; compléter ce manuscrit en utilisant les précieuses notes de feu M. le professeur Clomes, et publier le recueil, qui figurerait dignement parmi les sources historiques du pays. Naguères encore le désir d'une telle publication a été exprimé par notre honorable compatriote et collègue M. Britz, greffier au tribunal de Bruges, qui s'est même généreusement offert à supporter une partie des frais d'impression.

Je finirai ce chapitre en priant tous nos collègues, surtout les membres résidant en pays étrangers, de vouloir nous communiquer tous les renseignements biographiques luxembourgeois qu'ils parviendront à découvrir.

VI. Usages, croyances et traditions populaires.

Dans l'étude du passé nous ne devons pas nous borner à interroger les monuments de l'art qui le représentent, les écrits des auteurs anciens qui le peignent ; nous devons encore le reconnaître dans ces usages singuliers, dans ces pratiques parfois bizarres, même dans les jeux de nos enfants, qui transmis de génération en génération nous rappellent encore aujourd'hui les mœurs et les préjugés de nos ancêtres.

Ces usages, ces coutumes locales explorés avec une judicieuse critique, ne manqueront pas de nous éclairer sur des questions ethnographiques de la plus haute importance. Comme dans ces recherches il importe avant tout de recueillir le plus de données, nous devons faire un appel à nos collègues de toutes les contrées. Leur coopération seule pourra rendre un travail de ce genre aussi complet que possible.

Déjà M. Engling nous a communiqué le résultat de ses recherches à ce sujet dans un mémoire intitulé : Alte Volksbräuche des luxemburger Landes.

M. le professeur Wies, qui depuis des années s'occupe avec prédilection de l'étude de cette matière, se propose de l'approfondir autant que possible, et nous espérons que la bienveillance de nos collègues le mettra bientôt à même d'étendre ses études sur le pays entier. Il pourra fournir quelques pages des plus intéressantes pour l'histoire du pays et pour l'appréciation de la nationalité luxembourgeoise.

VII. Numismatique.

Notre médailler a été enrichi cette année de 2207 monnaies et médailles. Parmi ce nombre il y a 189 types nouveaux de monnaies romaines, de sorte qu'en ce moment la somme globale des pièces différentes de cette espèce s'élève à 1539. Cet accroissement pour ainsi dire prodigieux est dû en majeure partie aux fouilles instituées au camp de Dalheim. Ces fouilles ont été non seulement productives à raison de cet accroissement, mais elles ont rendu un service signalé à la numismatique en général, puisqu'au nombre des pièces recueillies se trouvent quelques monnaies inédites, que j'ai interprétées dans mon second rapport. Cette année aussi nous devons quelques rares bronzes à M. le professeur Nicolovius de Bonn, notre honorable confrère.

Dans l'inventaire ci-joint vous verrez en outre figurer les noms de soixante-six généreux donateurs.

Je dois rappeler ici une circonstance, qui, quoique sans effet pour nos collections en ce moment, ne laisse pas de nous donner quelques espérances pour l'avenir. Dans la succession de feu M. Hochherz, décédé à Luxembourg en 1853, s'est trouvé une grande partie de la belle collection numismatique de M. Marchant, comte d'Ansembourg, dont depuis longtemps M. de la Fontaine nous avait donné le catalogue. Cette collection importante, qui comprend grand nombre de pièces en or, en argent (impériales et consulaires) et des bronzes de la plus grande rareté, et qui se distingue par la belle conservation des exemplaires, est aujourd'hui la propriété de M. Joseph Pescatore, vice-président de la Cour supérieure de justice. C'est un véritable bonheur que de cette manière elle ne soit pas perdue pour le pays.

Quant à la numismatique luxembourgeoise, qui doit particulièrement fixer notre attention, je ne puis que vous exprimer de nouveau les regrets que nous fait éprouver le retard de la monographie si importante de M. de la Fontaine, dont la publication est attendue avec impatience depuis quelques années. Les motifs de ce retard sont, sans doute, indépendants de la volonté de notre honorable confrère.

Les pièces doubles de notre médailler commencent à être assez nombreuses pour nous permettre des échanges. J'ai la satisfaction de vous informer que déjà nous en avons fait quelques-uns de très-favorables avec la Société numismatique de Berlin par le bienveillant intermédiaire du secrétaire de cette Société, M. Schlickeysen, notre honoré collègue.

Nos médailles historiques ont aussi été considérablement augmentées. Je vous mentionnerai particulièrement trois médailles luxembourgeoises commémoratives des expositions horticole, industrielle et agricole de 1852, dont M. Weyer, secrétaire communal, nous a fait hommage, à ce autorisé par MM. les Bourgmestre et Échevins de la ville de Luxembourg.

VIII. Statistique générale.

On considère aujourd'hui avec raison la statistique comme formant une science, une partie intégrante des sciences politiques.

En France, en Belgique, en Allemagne, partout autour de nous on s'occupe activement de son étude, et les résultats obtenus sont des matériaux indispensables pour l'histoire des peuples aux différentes phases de leur existence.

Nous aussi, Messieurs, nous ne devons pas la négliger; nous n'avons qu'à suivre l'impulsion que vient de nous donner un honorable membre de cette assemblée, M. Ulveling, en nous faisant hommage de son recueil de renseignements historiques et statistiques, le fruit de ses observations pendant une longue et laborieuse carrière administrative. Son travail nous servira de noyau, de point de départ; nous nous efforcerons de le compléter par le résultat des efforts communs de tous ceux d'entre nous qui s'occupent de cette matière.

IX. Statistique monumentale.

Depuis plusieurs années notre Société réunit les éléments d'une statistique monumentale de notre pays. Vous vous rappelez l'impulsion donnée en 1851 par un premier travail de

M. le professeur Engling. L'appel fait au pays a trouvé de l'écho, et cette année encore nous avons eu à enregistrer plusieurs documents fort précieux.

M. le professeur Fresez nous a fait hommage d'un magnifique tableau dont il est l'auteur, représentant une vue prise en 1842 du château et de la ville de Vianden. C'est à la fois un souvenir d'un de nos artistes distingués et la représentation d'un des plus beaux sites du pays.

M. Arendt nous a offert le dessin du monument qu'il a projeté pour recevoir, dans l'église à ériger à Clausen, les restes mortels du Roi Jean de Bohême. Ce monument est digne à la fois et du Prince qui doit y reposer et de l'église dont il est destiné à faire l'ornement.

Il a fait de plus un travail unique jusqu'à présent dans nos collections: le dessin d'une verrière antique fort intéressante, qu'il a découverte dans la chapelle de Beyren. L'art de la peinture sur verre avait pris au moyen-âge une extension proportionnée à son importance. Accessoire nécessaire des merveilles de l'architecture gothique, il reproduisait en tableaux étincelants de lumière, sur les vitraux des fenêtres, la pieuse légende du saint patron et le blason armorié du fondateur. Mais cette noble industrie disparut graduellement comme l'architecture qui l'avait fait naître. Bien que les secrets de cet art ne furent que momentanément ignorés, il importe d'en rechercher les moindres vestiges. Il est probable que notre pays en recèle encore, que nous ignorons jusqu'à présent.

M. de Kœnig, de Diekirch, nous a envoyé un dessin du reliquaire de l'église de Beaufort.

J'ai la satisfaction de vous mentionner de plus le dessin d'une théotèque gothique (Sacramentshäuschen) de l'église d'Arsdorf, dont M. l'architecte Biver, de Diekirch, nous a fait hommage. M. Biver nous a promis sa coopération dans toutes les circonstances où il pourra nous être utile. J'espère que d'autres de nos jeunes artistes suivront ce bel exemple.

Nous avons enrichi nos collections des dessins de deux monuments sépulcraux de la famille de Mohr de Waldt, conservés dans l'église de Betzdorf. Ces dessins ont été faits avec une exactitude et une netteté admirables par M. Siegen, dessinateur de notre Société.

Je ne vous parlerai pas du talent avec lequel M. Liez, notre lithographe, a exécuté les dessins et les lithographies qui ont accompagné le huitième volume de nos publications. Les faits, qui le prouvent, sont du domaine du public appréciateur.

Enfin, Messieurs, aucune partie de nos collections n'a été plus richement dotée que notre collection de portraits historiques.

Par arrêté de M. l'Administrateur-général de la justice, douze tableaux à l'huile, représentant plusieurs de nos anciens Souverains avec leurs épouses et d'autres hauts personnages, déposés à l'hôtel de Gouvernement, ont été transportés au Musée à titre de dépôt, ainsi qu'un tableau représentant la mort du Roi Jean de Bohême, par M. Sinner, d'Ettelbruck, et le buste en pierre de feu notre Roi Grand-Duc Guillaume II, sculpté par M. Wener, à Grevenmacher. Ces deux derniers objets sont la propriété de la Chambre, à laquelle ils avaient été offerts par leurs auteurs respectifs.

Permettez-moi de vous signaler ici un moyen de reproduction de nos monuments, dont nous espérons tirer grand profit à l'avenir. C'est la daguerréotypie, la photographie et l'art héléo-

graphique (1). M. Hartmann, conducteur des travaux publics, a déjà fait quelques essais heureux; il se propose de reproduire par ce moyen, pour nos collections, la vue des principaux monuments architectoniques dont il est l'auteur.

Vers la fin de l'année écoulée, M. Engling a attiré notre attention sur une des plus importantes parties de la statistique monumentale, savoir sur celle des églises du pays.

Vous avez reconnu l'opportunité de l'étude de ces monuments dans votre séance du 26 janvier dernier. Cette étude ne saurait être l'œuvre d'un seul homme; elle ne peut se faire que par le concours de tous et surtout par celui des membres du clergé qui, je n'en doute pas, accueilleront avec un bienveillant empressement l'appel que nous faisons à leur coopération éclairée. Nous comptons d'autant plus sur cette coopération que nous sommes secondés dans nos opérations par l'appui du chef ecclésiastique, qui nous a donné les preuves les plus évidentes de sa sympathie et de sa haute protection.

Pour préparer le travail à faire d'après des bases uniformes, M. Engling a accompagné son appel au clergé d'un questionnaire, qui résume les points principaux qu'il importe d'étudier.

X. Conservation des monuments.

Le besoin d'explorer le passé et d'en conserver les traces est commun à tous les peuples d'une civilisation avancée.

L'antiquaire ne lit pas seulement dans les vieux parchemins des archives et dans les livres poudreux des bibliothèques. Tous les ouvrages de l'homme, surtout les monuments de l'architecture et des arts, les œuvres de la peinture et de la sculpture, les caractères et les figures tracés sur la pierre et le bronze sont pour lui autant de pages d'histoire, autant de traces parlantes de la marche de l'esprit humain à travers les siècles.

La conservation et la restauration des monuments et des objets d'art, leur étude et leur description doit donc faire un objet essentiel de notre sollicitude.

Voulons-nous veiller à la conservation des monuments précieux que les siècles nous ont légués, tâchons d'abord de combattre de tous nos efforts l'égoïste matérialisme, qui ne connait que soi sans tenir compte du passé; tâchons de faire naitre partout, autour de nous, le besoin insatiable de connaitre ce qu'on a fait avant nous, et de ce besoin naitra cet amour respectueux de l'antiquité, qui est la plus sûre garantie des monuments. Et ici, Messieurs, notre tâche n'est pas difficile. Le principe de conservation n'est-il pas gravé en caractères indestructibles dans le cœur de l'homme. Chacun n'a-t-il pas un père, une mère, une sœur ou un frère, un intime ami dont il regrette la perte, et dont il désire ardemment conserver le

---

(1) En Belgique déjà l'art héliographique a été appelé à rendre de grands services à l'archéologie.

Nous lisons dans le *Journal de Bruxelles* du 2 mars 1852 :

« Dans une de ses dernières réunions du mois de février 1852, le conseil communal de Bruxelles a pris une résolution qui témoigne du haut intérêt qu'il attache à perpétuer le souvenir des monuments. En décidant qu'il serait fait un recueil des dessins des édifices civils et religieux de la capitale par les ingénieux procédés de l'art héliographique, et en confiant cette tâche à M. Claisse dont le public a eu l'occasion d'apprécier les travaux, nos magistrats municipaux ont pris une initiative à laquelle nous applaudissons avec tous les hommes qui professent un culte éclairé, un respect intelligent pour les œuvres si curieuses et si grandes des générations qui nous ont précédés. »

souvenir. Une bague, une mèche de cheveux, un livre, un portrait, un objet de nulle valeur, parfois, est le gage charmant et révéré de ces souvenirs. M. le professeur Jeannel de Poitiers n'a-t-il pas parfaitement raison de dire, en s'adressant à un nombreux auditoire dans la séance de décembre 1843 des antiquaires de l'Ouest :

« Oui vous êtes des antiquaires, vous tous qui attachez du prix à vos traditions de famille, » qui conservez avec respect quelque portrait d'un aïeul vénéré, qui regardez comme des tré- » sors ces vieux joyaux, ces vieux meubles à l'usage de vos ancêtres, qui ne vendrez pas au » poids de l'or un livre usé portant l'empreinte d'une main célèbre ou d'une main chérie, une » bague, un vieux vêtement, qui vous font voir, qui vous font toucher le père, l'époux, l'en- » fant, l'ami qui les a portés. »

Voulons-nous étendre le respect que nous avons pour ces souvenirs aux monuments historiques, faisons en sorte que ces monuments soient aussi bien connus que le parent ou l'ami que nous pleurons. Rendons la science historique populaire; rendons-la accessible à toutes les intelligences et à toutes les conditions! Nous n'éprouverons plus alors les effets déplorables du vandalisme du siècle passé. On ne démolira plus nos monuments. On laissera ce soin à la dent impitoyable des siècles. La hache, qui jusqu'à présent nous a enlevé nos monuments, tombera pour ne plus se relever contre eux.

Quand nous aurons atteint ce résultat, nous pourrons nous vanter d'un succès digne des efforts que la science archéologique sollicite de nous; ce sera pour nous la plus belle récompense de nos peines.

Dans cette partie de notre tâche nous avons été efficacement secondés par les vues éclairées du Gouvernement grand-ducal.

Je ne vous parlerai pas de l'emploi de la somme de 18,000 frs. allouée l'année dernière pour construction et réparations d'églises et d'autres monuments publics. Je ne vous rappellerai que les 1000 frs. accordés pour la restauration des monuments historiques renfermés dans l'église paroissiale de Junglinster. Il faut espérer que sous peu cette église, qui elle-même est un monument assez remarquable, sera totalement restaurée d'après le devis estimatif qui en a été fait par M. l'architecte de district Arendt.

L'année dernière nous avions l'espoir qu'enfin la belle église abbatiale d'Echternach serait rendue à sa destination primitive. Le Gouvernement a-t-il cédé la partie qui lui appartient, en suivant l'exemple du généreux dévouement de Madame Dondelinger? Je l'ignore. Je ne puis qu'exprimer le vœu qu'on n'attende pas trop longtemps pour commencer à remplir les conditions auxquelles la donation de l'église a été subordonnée.

A ces idées de conservation et de restauration de monuments se rattachent intimement les œuvres architectoniques que notre époque crée elle-même ou qu'elle projette de créer.

Vous avez prouvé déjà, Messieurs, que ces monuments sont dignes de vos sympathies et de votre sollicitude; surtout lorsqu'il s'agit de transmettre à la postérité un souvenir de la piété et du religieux patriotisme de la génération contemporaine.

Nous avons vu que les efforts louables de l'association de Ste-Cunégonde à Clausen, dont l'institution vous est connue, ont été couronnés du plus grand succès. Dans notre séance du

mois d'octobre dernier, vous avez entendu le rapport de la commission chargée d'examiner les plans de l'église projetée par M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher, le seul de nos artistes qui ait pris part au concours.

Les conclusions de la commission sont très-favorables. La commission s'est plue à reconnaître que M. Arendt a en tous points rempli les conditions du programme du concours. Elle a été d'avis que M. Arendt avait non seulement droit au prix proposé, mais aussi que le courage avec lequel il a entrepris son œuvre, la persévérance avec laquelle il l'a menée à bout, ainsi que les sacrifices qu'il s'est imposés pour lui assurer toute la perfection possible, méritent des éloges publics. J'espère que nous pourrons ajouter à notre prochaine publication une vue de cette église avec un extrait du texte explicatif de notre habile confrère.

La plus grande difficulté restera toujours la réalisation des fonds nécessaires pour exécuter ce beau et grandiose projet. Au commencement cette réalisation apparaissait parfois comme une chose impossible, comme un beau rêve d'une imagination vivement pénétrée d'une haute idée. Aujourd'hui tout ce qui paraissait impossible s'entoure insensiblement des apparences de probabilité. Il résulte du dernier rapport de l'association de S[te]-Cunégonde, que le résultat des collectes qui, en 1852 formait une somme de 1407 frs. 15 c., s'est élevé en 1853 jusqu'à celle de 5023 frs. 15, après déduction des dépenses les plus indispensables. Cet accroissement nous permet de nourrir avec confiance les plus belles espérances pour l'avenir de ce projet éminemment patriotique.

Un autre projet qui nous sourit dans un avenir pas trop éloigné, c'est l'érection d'un monument à la mémoire des nombreuses victimes de la déplorable catastrophe de Dudelange, dont notre honorable confrère, M. Wolff, nous a donné le touchant récit dans une de nos publications antérieures. Émus par ce récit, résumant une tradition locale qui depuis 60 ans se transmet de génération en génération, les habitants de Dudelange ont conçu la belle idée de perpétuer par un monument l'issue tragique du courageux dévouement de leurs pères. Par lettre du 4 mars dernier ils manifestent ce sentiment et communiquent leur projet à notre Société, la priant de les seconder dans la réalisation de l'idée dont ils sont unanimement pénétrés. Ainsi se réaliseraient les paroles de M. Wolff, lorsqu'il dit en faisant le nécrologe de ses malheureux compatriotes : C'est une inscription sépulcrale que je trace sur le papier, espérant qu'elle le sera un jour sur une tombe.

Épigraphie.

Il est inutile, Messieurs, de vous retracer les avantages de la science des inscriptions. Les monuments graphiques qu'elle fait connaître sont souvent une de nos sources historiques les plus importantes. Le pays de Luxembourg en a de toutes les époques. Comme il est difficile de les utiliser convenablement aussi longtemps qu'elles sont éparses ou publiées partiellement dans des ouvrages différents, nous avons conçu le projet d'en faire un recueil, qui comprendra toutes les inscriptions depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Ce travail ne pouvant être l'œuvre d'un seul homme, nous avons fait un appel à plusieurs membres de la Société, qui se sont empressés de répondre à nos vœux. M. Ensch, receveur à

Redange, nous a déjà transmis copie des inscriptions de tout le canton de Redange. D'autres communications nous ont été faites par MM. Arendt, Daman, Engling, Eydt, Eischen, Guébels, baron d'Huart, Kalbersch, Wies, Würth-Paquet, tous membres de la Société, ainsi que par M. Eug. de Gerlache, qui plusieurs fois s'est acquis des titres à notre reconnaissance.

M. le Provicaire apostolique et M. Ulveling, Adm.-gén. des affaires communales, ont honoré notre projet de leur bienveillant patronage en faisant de leur côté un appel au concours de leurs administrés respectifs.

Comptant sur la continuation d'une bienveillante coopération à ce travail, j'ose émettre le vœu de recevoir, outre l'exacte transcription des inscriptions, la courte description du monument qui la porte, et si possible le dessin de ce monument et le fac-simile, si non de l'inscription entière, du moins d'un ou de quelques mots. Comme souvent les inscriptions que l'on rencontre sont difficiles à lire ou accompagnées de signes particuliers qu'il importe d'avoir dans la copie, on pourra recourir avec succès au procédé d'estampage proposé par M. Mérimée dans le bulletin du comité des arts, I, 184, recommandé particulièrement dans le manuel d'épigraphie de l'abbé Tezier. Par ce procédé on relève non seulement des inscriptions, mais même des sculptures dont la saillie ne serait pas trop considérable. Voici ce procédé :

1° Nettoyer, en la brossant avec soin, l'inscription ou la sculpture dont on veut prendre l'empreinte.

2° Appliquer dessus une feuille de papier fort, non collé, dont on se sert dans les imprimeries; ce n'est qu'à son défaut qu'on prendrait du papier collé qui vaut moins pour cet usage.

3° Mouiller légèrement ce papier avec une éponge humectée, jusqu'à ce qu'il soit devenu parfaitement souple et qu'il se colle sur la pierre qu'on veut estamper.

4° Appuyer sur ce papier une brosse à poils longs et doux comme celles dont on se sert pour nettoyer les tables et pour brosser les chapeaux. Presser et frapper à petits coups, de façon que le papier entre dans le creux des lettres ou de la sculpture, et qu'il prenne tous les contours en relief.

5° Laisser sécher aux trois quarts le papier; l'enlever avec précaution de dessus la pierre; attendre qu'il soit entièrement sec. Alors on peut l'envoyer où l'on veut, sans avoir à craindre que l'empreinte ne s'efface. Il vaut mieux ne pas laisser sécher le papier sur la pierre, parce que le retrait provenant de la dessication le ferait crever.

6° Si pendant qu'on mouille, ou qu'on frappe avec la brosse, le papier se crève, on peut mettre une pièce sur la partie ouverte; on mouille la pièce jusqu'à ce qu'elle fasse pâte avec la feuille entière et s'y soude. Elle adhère en séchant et fait un tout avec la pièce lorsqu'on la retire. Il faudrait opérer de même si on n'avait pas de papier assez grand.

7° Lorsque la pierre à estamper occupe une position verticale, on facilitera beaucoup l'opération en fixant à la pierre le bord supérieur du papier au moyen de cire ou de gomme.

M. Texier recommande dans son ouvrage précité un autre moyen, l'estampage à la manière noire, qui donne des résultats plus rapides, plus faciles mais un peu moins satisfaisants sous le rapport de la netteté.

Les lettres et les ornements en creux s'y détachent en blanc sur un fond noir; les reliefs ressortent en noir sur un fond blanc.

Voici encore le résumé de ce procédé :

1° Nettoyer le monument avec précaution.

2° Fixer par ses angles sur le monument une feuille de papier non collé, assez fort, mais de pâte souple et flexible. Si l'objet a peu d'étendue, une main peut maintenir le papier en place pendant que l'autre main y étend le noir; dans tous les cas il est important que le papier ne se déplace pas.

3° Promener légèrement et sans compression sur le papier un tampon plat, recouvert de feutre et enduit de mine de plomb légèrement humectée d'huile. La mine de plomb peut être remplacée par du noir de fumée.

4° Quelques antiquaires emploient de la cire noire à souliers ou de la pierre noire dite de charpentier. De cette manière ils suppriment le tampon, l'huile, la mine de plomb, toutes choses d'un transport incommode.

Pour les inscriptions qui ne sont ni en creux ni en relief, qui sont simplement peintes, il n'y a rien de plus recommandable que le calque et le daguerréotype.

En continuant notre recueil jusqu'aux temps modernes, nous serons heureux d'y ajouter les inscriptions qui sont destinées à rappeler à la postérité les faits principaux de l'histoire contemporaine et les monuments nombreux du siècle dans lequel nous vivons. Notre honorable confrère, M. le directeur Muller, a perpétué dans un recueil de beaux chronogrammes le souvenir du séjour de la famille royale dans le pays, l'hymen de son Altesse Royale le Prince Henri avec Son Altesse la Princesse Amélie de Saxe-Weimar, et d'autres circonstances qui se rattachent à l'histoire du pays.

XII. Bibliothèque.

La bibliothèque de notre Société s'est enrichie pendant l'année écoulée d'un grand nombre d'ouvrages précieux. Ce nombre s'élève à 264, faisant 399 volumes et brochures.

Cet accroissement très-sensible est dû en grande partie aux relations bienveillantes qui nous unissent à un nombre toujours croissant de sociétés savantes et à la générosité de plusieurs de nos honorables collègues.

L'Académie royale de Belgique a surtout acquis des titres à notre vive reconnaissance. Outre les volumes des publications courantes, elle nous a fait hommage de plusieurs exemplaires disponibles de ses publications antérieures.

Parmi les ouvrages présentés par des membres de la Société, je vous signalerai surtout une collection de brochures données par M. de la Fontaine, notre honorable collègue, relatives à l'administration ecclésiastique et à quelques questions d'histoire contemporaine qu'il est rare de trouver réunies.

La bibliothèque de l'Athénée, dont la nôtre n'est qu'une annexe, a aussi été enrichie de grand nombre d'ouvrages historiques dont plusieurs sont dûs à la générosité de M. le curé Mæysz, notre vénérable doyen.

Je passe au relevé de l'accroissement de nos collections en suivant les divisions du programme que nous avons adopté.

PREMIÈRE PARTIE.

ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS PENDANT 1853.

I. Collections numismatiques.

Obs. Je ne mentionnerai que les monnaies qui ne sont pas décrites dans les publications antérieures.

Médailles romaines.

Cette collection comprend à la fin de l'année écoulée 1539 types différents.

a) Médailles consulaires.

Famille Carisia.

Av. Moneta. — Tête de Juno moneta. ℞ T. Carisius. — Instruments de monnayage.

b) Médailles impériales en or.

Diocletianus.

Imp. C. C. Val. Diocletianus p. f. aug. — Tête laurée de dr. ℞ Providentia. — Femme debout portant un globe et une haste transversale (inédit).

c) Médailles impériales en argent.

Alexander Severus.

1. Imp. c. m. aur. Sev. Alexand. aug. ℞ p. m. tr. p. II, cos. p. p. — Jupiter tenant un foudre et la haste.
2. Idem. ℞ p. m. tr. p. VI. Cos. II. p. p. — L'empereur marchant tenant de la gauche une haste et de la droite un globe.
3. Idem. ℞ Virtus aug. — Fig. milit. armée de haste et de bouclier.

M. Aurelius.

4. Imp. Antoninus aug. tr. p. XXV. (mod. de quinaire.) ℞ Cos...—Figure assise appuyant la gauche sur une haste.

Domitianus.

5. Imp. Cæs. Domit. aug. ... p. m. tr. p. XV. ℞ imp. XXII. Cos. XVII. Cens. p. p. p.

Elagabalus.

6. Imp. Cæs. m. aur. Antoninus aug. ℞ p. m. tr. p. cos. p. p. — Rome nicéphore.

Gallienus.

7. Gallienus aug. ℞ Apollo conser. — Apollon debout.
8. Idem. ℞ Deo Marti. — Mars dans un temple.
9. Idem. ℞ Leg. I. Min. VI. p. III. — Mars portant une victoire.
10. Idem. ℞ Salus aug. — Hygiée donnant à manger à un serpent.
11. Imp. Gallienus p. f. aug. ℞ Victoria germ. — Victoire tenant une couronne.

Gordianus.

12. Imp. Gordianus pius fel. aug. ℞ p. m. tr.

p. IIII. cos. II. p. p. — Fig. debout tenant un globe et une haste.

Hadrianus.

13. Hadrianus augustus. ℞ Cos. III. — Hercule nu assis, appuyant la massue sur le bouclier, portant de la gauche une victoire.

14. Hadrianus aug. cos. III. p. p. ℞ Felicitati aug. — La félicité debout.

Julia Domna.

15. Julia Augusta. ℞ Diana lucifera. — La déesse debout tenant une torche.

16. Idem. ℞ Juno Regina.

Julia Maesa.

17. Julia Mæsa aug. ℞ Juno Regina. — Junon debout.

Julia Mamaea.

18. Julia Mamæa aug. ℞ Fecund. Augustæ. — Femme assise, devant elle un enfant.

Marius.

19. Imp. m. aur. Marius p. f. aug. ℞ Virtus aug. — Fig. mil. debout.

Maximianus Herculeus.

20. Maximianus aug. ℞ Virtus militum. — Quatre soldats sacrifiant près d'une castre.

Otacilia Severa.

21. ..Otacilia Severa. ℞ Pietas aug. n.—Femme debout tenant la haste et le globe, devant elle un enfant.

Philippus.

22. Imp. Philippus aug. ℞ Fides exercitus.— Quatre enseignes militaires.

Postumus.

23. Imp. C. Postumus p. f. aug. ℞ cos. V.— Victoire debout tenant une longue palme.

24. Idem. ℞ Jovi victori. — Victoire marchant de droite.

25. Idem. ℞ Miner. fautr. — Minerve passant.

Salonina.

26. Salonina aug. ℞ Venus vict. — Venus tenant un globe et la haste transversale; à l'exergue : M S.

27. Corn. Salonina aug. ℞ Vesta.

Sept. Severus.

28. ℞ Part. arab. part. adiab. cos. II. p. p. — Deux captifs au pied d'un trophée.

29. Imp. Cæs. Sep.... ℞ Fortunæ reduci. — La fortune assise.

Titus.

30. T. Cæsar Vespasianus. ℞ Annona aug. — Femme assise.

Trajanus.

31. .... Nerva Trajan. aug. germ. ℞ p. m. tr. p. cos. IIII. p. p. — Victoire tenant une couronne.

32. ΑΥΤ. ΚΑΙϹ. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟϹ ϹΕΒ. ΓΕΡΜ.— Tête de droite. ℞ ΔΗΜ. ΕΞ ΥΠΑΤ. Β. Deux lyres surmontées d'une chouette.

Ce revers n'est que la continuation de la légende de l'avers δημαρχικῆς ἐξουσίας ὕπατος Β. tribunitia potestate Cos. II.

Valerianus.

33. .... Valerianus. ℞ Fides militum.— Femme entre deux enseignes militaires.

34. ℞ Virtus augg. — Fig. milit. marchant armée de haste et de bouclier.

Volusianus.

35. Imp. ... Volusianus aug. ℞ Æquitas aug. L'équité debout.

d) Médaillons en bronze.

Antoninus Pius.

1. Antoninus aug. Pius p. p. tr. p. cos. III. — Tête de dr. ℞ Cinq figures, trois debout et deux assises.

M. Aurelius.

2. M. Antoninus aug. germ. Sarm. tr. p. XXXI. — Tête laurée de dr. ℞ Imp. VIII. cos. III p. p. — L'empereur à cheval de droite.

Postumus.

3. Imp. C. Postumus aug. ℞ Fides militum. — Femme entre deux enseignes militaires.

4. .... Cass. Lat. Postumus p. f. aug. — Tête radiée de dr. ℞ (lætitia) aug. — Navire.

e) **Médailles impériales en grand bronze.**

L. Aelius.

1. Aelius Cæsar. ℞ Tr. pot. cos. II.

Alexander Severus.

2. Imp. Sev. Alexander aug. ℞ p. m. tr. p.

Antoninus Pius.

3. Antoninus aug. Pius p. p. tr. p. IIII. ℞ cos. IIII. — Femme debout avec la balance et la corne d'abondance.

4. Antoninus aug. Pius p. p. tr. p. ℞ Cos... — Figure debout tenant un ancre et une corne d'abondance; dans le champ Pax aug. S. C.

5. Idem. ℞ Rex Armenis datus. — L'empereur debout en toge protégeant le roi d'Arménie debout.

6. Antoninus aug. Pius p. m. tr. p. cos. III. p. p. ℞ Romæ æternæ. Temple à dix colonnes; à l'exergue S. C.

7. Antoninus aug. Pius p. p. imp. II. ℞ tr. p. XXII. Cos. IIII. S. C. — Fig. debout tenant un ancre devant une proue de vaisseau.

M. Aurelius.

8. M. Antoninus aug. tr. p. XXVII. ℞ Imp. VI. Cos. III. S. C. — Jupiter assis tenant la victoire et une haste.

9. .... Antoninus .... armeniacus.. ℞ (tr. p. XVIII) imp. II. Cos. III. — Figure casquée debout avec haste et bouclier.

Commodus.

10. M. Antoninus... ℞ (Jovi victori imp. III. cos.) — Jupiter nicéphore assis.

Crispina.

11. Crispina... ℞ Salus. S. C. — Femme assise donnant à manger à un serpent.

Faustina Marci.

12. Faustina augusta. ℞ Augusti Pii F. — Femme debout avec une patère et une corne d'abondance.

13. Idem. ℞ Fecunditas S. C. — Femme debout portant un enfant, appuyant la droite sur une haste.

Lucilla.

14. Lucilla augusta. ℞ Fecunditas. — Femme assise allaitant un enfant; devant et derrière un enfant.

Postumus.

15. Imp. C. Postumus p. f. aug. ℞ Fides militum. — Femme entre deux enseignes milit.

Sabina.

16. Sabina Augusta. ℞ Junoni Reginæ.

Trajanus.

17. Imp. Cæs. Ner. Trajano optimo aug... tr. p. cos. VI. p. p. ℞ Senatus populusque romanus; à l'exergue: Fort. red.

Vitellius.

18. A. Vitellius Germanicus imp. aug. p. m tr. p. ℞ Honor et virtus. — L'honneur et la bravoure debout: à l'exergue : S. C.

f) **Médailles impériales en moyen bronze.**

L. Aelius.

1. L. Aelius Cæsar. ℞ tr. pot. cos. II. S. C. — Femme debout relevant de la g. les plis de sa robe, tenant une branche dans la dr.

Antoninus Pius,

2. Antoninus aug. Pius p. p. tr. p. ... ℞ Genio (Senatus). — Le génie debout.

3. Antoninus aug. Pius p. p. imp. II. ℞ tr. pot. cos. IIII. S. C.
4. Antoninus aug. pius p. p. imp. IV. ℞ tr. pot. XXI Cos. IIII. — Femme debout entre le modius et une proue de vaisseau, tenant des épis et un gouvernail.
5. Antoninus aug. pius... ℞ L'empereur sacrifiant devant un autel; à l'exergue : Vota.

M. Aurelius.

6. ℞ Concord. augustor. — Deux empereurs se donnant la main.
7. Imp. Cæs. m. Aurel. Antoninus aug. ℞ Saluti Augustor. tr. p. XVII Cos. III.
8. M. Antoninus aug. ℞ ... tr. p. V Cos...
9. ℞ tr. p. XVIII... — Fig. debout.

Constantius Chlorus.

10. Constantius nob. cæs. ℞ Genio populi Romani. — Dans le champ A — r; à l'exergue : T R.
11. Idem. ℞ Salvis augg. et Cæss. fel. Kart.; à l'exergue : r.

Diocletianus.

12. D. N. Diocletiano p. f. s. aug. ℞ quies augustorum; à l'exergue : PLN.

Gratianus.

13. ℞ Reparatio reipub., dans le champ S; à l'exergue : LVCS.

Lucilla.

14. Lucilla..... ℞ Salus S. C. — Fig. assise donnant à manger à un serpent.

Magnentius.

15. D. N. Magnentius aug. ℞ Felicitas reipublice. — L'empereur debout portant une victoire, appuyant la gauche sur une haste; dans le champ A; à l'exergue : TRAP.
16. Idem. ℞ Victoriæ dd. nn. aug. et cæs.; à l'exergue : TRS.

Gal. Maximianus.

17. Maximianus nobil. Cæs. ℞ Genio populi romani, dans le champ B — •; à l'exergue: TR.
18. Maximianus nob. cæs. ℞ idem; dans le champ C — r; à l'exergue : TR.
19. Idem. ℞ m. sacra augg. et cæss. nn; à l'exergue : ATR.

Nerva.

20. Imp. Nerva cæs. aug... ℞ Concordia exercituum. — Deux mains jointes.

Sept. Severus.

21. Imp. c. ael. Sep. Sev. Pert. aug. ℞ Virtus aug. tr. p. cos. — Fig. casquée appuyant la gauche sur une haste, portant sur la dr. une victoire.

Trajanus.

22. Imp. Trajano aug. ger. dac. p. m. tr. p. cos. V. p. ℞ S. P. Q. R. optimo principi. — Fig. assise tenant une patère et une corne d'abondance.

L. Verus.

23. Imp. Cæs. L. Aurel. Verus aug. ℞ Fort. red. tr. pot. III. cos. II. — La fortune assise.

Vespasianus.

24. Imp. Cæs. Vesp. aug. p. m. tr. p. Cos. IIII. ℞ Ceres Augusti. — Cérès debout tenant des épis.

g) Médailles impériales en petit bronze.

Arcadius.

1. ... Arcadius... ℞ Salus reipublicæ. — Victoire marchant trainant un captif par les cheveux; dans le champ le monogr. du Christ.

Aurelianus.

2. Imp. Aurelianus aug. ℞ Jovi conserv. — L'empereur et Jupiter debout, tenant ensemble un globe.
3. Imp. C. Aurelianus aug. ℞ Soli invicto. — Le soleil debout, dans le champ *; à l'exergue : SXXT.
4. Imp. Aurelianus aug. ℞ Victoria aug. —

Victoire marchant à gauche, à ses pieds un captif assis à terre; à l'exergue : A.

Carinus.

5. Imp. c. m. aur. Carinus aug. ℞ Æternit. augg. — Femme debout tenant dans la droite un globe sur lequel un oiseau, et relevant de la gauche les plis de sa robe.

6. Idem. ℞ Fides militum. — Femme debout entre deux enseignes militaires; à l'exergue: KAΓ.

Claudius Gothicus.

7. Imp. Claudius aug. ℞ Pax augusti. — La paix debout.

8. Idem. ℞ p. m. tr. p. II. cos. p. p. — Femme debout tenant un oiseau sur un globe, et une haste transversale.

9. Idem. ℞ Virtus aug. — Fig. mil. debout tenant une branche et une haste.

Constans.

10. Constans p. f. aug. ℞ Victoriæ dd. augg. q. nn.; à l'exergue : rsis.

11. Idem. ℞ Idem, dans le champ une palme; à l'exergue : AQT.

12. Idem. ℞ Idem; dans le champ *; à l'exergue : TRP.

13. Idem. ℞ Idem; à l'exergue : SARL.

Constantinus I.

14. Constantinus aug.—Tête de gauche. ℞ Comiti augg. nn.; à l'exergue : PLN.

15. Imp. Constantinus... aug. — Tête de dr. ℞ Fundat. pacis. — Mars marchant de dr. traînant un captif par les cheveux et portant un trophée.

16. Constantinus max. aug. ℞ Gloria exercitus; deux enseignes militaires entre deux guerriers; au milieu du champ une couronne; à l'exergue : P. Const.

17. Idem. ℞ Idem, deux enseignes militaires entre deux guerriers; à l'exergue : TR*S.

18. Idem. ℞ Idem; à l'exergue : TR*P.

19. Idem. ℞ Idem; à l'exergue: TRS.

20. Idem. ℞ Idem. Entre deux guerriers un labarum avec le monogramme du Christ; à l'exergue : ASIS.

21. Idem. ℞ Idem. Deux enseignes entre deux guerriers; au milieu du champ une couronne; à l'exergue : TT.

22. Imp. Constantinus p. f. aug. ℞ Jovi conservatori. — Jupiter nicéphore, à ses pieds un aigle; à l'exergue : TSE.

23. Constantinus p. f. aug. ℞ Marti conservatori; dans le champ T—F; à l'exergue : BTR.

24. Idem. ℞ Principi juventutis. — L'empereur debout tenant un globe et une haste; dans le champ *; à l'exergue : TR.

25. Imp. Constantinus p. f. aug. ℞ Idem; dans le champ F—T; à l'exergue : PLC.

26—30. Constantinus aug. ℞ Providentiæ augg. Castre prétorienne; aux exergues: PTRE, STR, P Const., SIS, SMTS.

31. Constantinus aug. ℞ Sarmatia devicta; à l'exergue : STR.

32. Imp. Constantinus max. aug. — Tête casquée de gauche. ℞ Victoriæ lætæ princ. perp.; à l'exergue : PTR.

33. Constantinus aug. — Tête laurée de dr. ℞ Virtus exercit. — Vexillum sur lequel vot. XX. entre deux captifs assis à terre; à l'exergue : PLC.

34. Idem. — Tête casquée de dr. ℞ Idem, trophée entre deux captifs assis à terre; dans le champ T—F; à l'exergue; PTR.

35. Imp. Constantinus aug. (mod. de quin.) ℞ Dans une couronne : vot. X aug. n.

36. Fl. Val. Constantinus aug. ℞ Dans une couronne vot. X.

37. Imp. Constantinns aug. (mod. de quin.) ℞ Dans une couronne vot. X. mul. XX.

38. Pièce semblable; à l'avers : Constantinus aug.

39. (Mod. de quin.) ℞ Dans une couronne Vot. XX. mult. XXX.

40. Constantinus aug. ℞ Dans une couronne vot. XX; autour : d. n. Constantini max. aug.; à l'exergue : ST.

41. Urbs Roma. ℞ La louve, au-dessus deux étoiles; à l'exergue : rsis.

42. Urbs Roma. ℞ La louve, au-dessus une palme entre deux étoiles; à l'exergue : SConst.

43. Urbs Roma (grand module). ℞ La louve; à l'exergue : TR*S.

Constantinus II.

44. Constantinus jun. nob. c. ℞ Gloria exercitus. — Deux enseignes entre deux guerriers; à l'exergue : RBS.

45—46. Idem, à l'exergue : TR.P et PLC.

47. Idem. ℞ Idem. — Labarum avec une croix entre deux guerriers; à l'exergue : PConst.

48. Constantinus jun. nob. c. ℞ Providentiæ Cæss. — Castre prétorienne; à l'exergue :-|-

49. Idem. — Tête laurée de gauche. ℞ Vot. X dans une couronne; autour : Cæsarum nostrorum; à l'exergue : TSBIII.

50. Idem. Tête laurée de dr. (saucé) ℞ Idem; à l'exergue : STR◡.

Constantius Chlorus.

51. Constantius... Tête de dr. ℞ Comes augg. Fig. mil. sous une arcade, appuyant la dr. sur une haste.

52. Divo Constantio optimo. ℞ Requies optimorum merit.— Figure assise sur une chaise curule; à l'exergue : STR.

Constantius II.

53. D. N. Constantius p. f. aug. ℞ fel. temp. reparatio. — L'empereur sur un navire portant sur la droite une colombe, tenant de la gauche le labarum avec le monogramme du Christ; à l'exergue : TRP.

54. Constantius nob. c. ℞ Gloria exercitus.— Enseigne militaire entre deux guerriers; à l'exergue : PLC.

55. Constant.... ℞ Idem. — Vexillum avec T entre deux guerriers; à l'exergue : SLC.

Crispus.

56. Fl. jul. Crispus nob. cæs. ℞ Claritas reipublicæ. — Le César debout levant la dr., tenant sur la gauche un globe; dans le champ F—T; à l'exergue : PTR.

57. Idem. ℞ Principi juventutis; dans le champ F—T; à l'exergue : ATR.

58. Idem. ℞ Idem; dans le champ T—F; à l'exergue : ATR.

59. Idem. ℞ Idem; dans le champ F—T; à l'exergue : BTR.

60. Crispus nob. cæs. ℞ Vot. V dans une couronne; autour : Cæsarum nostrorum; à l'exergue ◡.

61. Crispus ... ℞ Idem; à l'exergue : SIS.

62. .... Crispus nob. c. ℞ Vot. X dans une couronne autour : Cæsarum nostrorum; à l'exergue: TRP.

63. Idem. ℞ Idem; à l'exergue : PLCC (sic.)

Diocletianus.

64. Imp. Diocletianus aug. ℞ Jovi conservat. augg. — Jupiter debout appuyant la gauche sur une haste.

65. Imp. Diocletianus p. f. aug. ℞ Jovi tutatori augg. — Jupiter tenant un globe et une haste.

Fausta.

66. Fl. max. Fausta aug. ℞ Spes reipublicæ. — Femme debout allaitant deux enfants; à l'exergue : PTR.

Gallienus.

67. Gallienus aug. ℞ Aequitas aug.; à l'exergue : E.

68. Idem. ℞ Aeternitas aug; dans le champ Γ. — Le soleil portant dans la gauche un globe.

69. Idem. ℞ Lætitia aug. — Femme debout tenant une branche et une couronne.

70. Imp. Gallienus aug. ℞ Salus aug.

Gratianus.

71. D. N. Gratianus p. f. aug. ℞ Gloria novi sæculi; dans le champ of — III; à l'exergue: Con.

Helena.

72.—73. Fl. Helena augusta. ℞ Securitas reipublice; aux exergues: ARLT, et Q◡T.

Licinius I.

74. Imp. Licinius p. f. aug. ℞ Genio pop. rom.; à l'exergue: MOSTQ.

75. Imp. Licinius aug. — Tête de dr. ℞ Jovi conservatori. — Jupiter nicéphore debout entre l'aigle et un captif assis à terre; à l'exergue: SMNA.

76. Imp. Licinius aug. — Buste de gauche. ℞ Jovi conservatori aug. — Jupiter tenant la foudre et la haste pure, devant lui un aigle; à l'exergue: AQS.

77. Imp. Licinius... ℞ Soli invicto comiti; dans le champ S—F; à l'exergue: QARL.

Licinius II.

78. Imp. C. Val. Lic.. Licinius p. f. aug. ℞ Jovi conservatori. — Jupiter debout placé entre un aigle et un captif assis à terre; à l'exergue: SMN.

79. Licinius jun. nob. cæs. — Tête de gauche. ℞ Virtus exercit. — Trophée entre deux captifs assis à terre; dans le champ T—F; à l'exergue: STR.

Magnentius.

80. D. N. Magnentius p. f. aug. ℞ Felicitas reipublice. — L'empereur debout tenant une petite victoire sur un globe et le labarum orné du monogramme du Christ; dans le champ A; à l'exergue: TRP.

Mag. Maximus.

81. D. N. Mag. Maximus p. f. aug. ℞ Reparatio reipub. — L'empereur portant une victoire, relevant de la droite une femme prosternée à terre.

Maximianus Herculeus.

82. D. N. Maximianus p. f. s. aug. ℞ Genio pop. rom.

83. Imp. Maximianus (aug.) — Tête de g. ℞ Pax aug. — Femme debout tenant la victoire sur un globe et une haste transversale.

84. Imp. C. Val. Maximianus p. f. aug. ℞ Virtus augg. — Jupiter et Hercule debout se donnant la main.

85. Maximianus ag. (sic), module de quinaire. ℞ Dans une couronne: vot. X cæss.

Postumus.

86. Imp. c. Postumus p. f. aug. ℞ Imp. X cos. V. — Fig. debout.

87. Idem. ℞ Salus aug. — Hygiée donnant à manger à un serpent.

88. Idem. ℞ Spes augusti. — Fig. debout.

Probus.

89. ... Probus aug. — Tête rad. de g. ℞ Pax augusti. — Fig. debout; dans le champ T; à l'exergue: XXI.

Quintillus.

90. Imp. Quintillus aug. ℞ Fides milit. — Femme tenant deux enseignes militaires; à l'exergue: S.

91. Imp. c. m. aur. cl. Quintillus p. f. aug. ℞ Fides militum. — Femme debout tenant une enseigne militaire et une haste.

92. Imp. c. m. aur. cl. Quintillus aug. ℞ Pax augusti; dans le champ ⊹. — La paix debout avec ses attributs.

Salonina.

93. Salonina aug. ℞ Juno regina. — Junon debout.

Tetricus I.

94. Imp. c. Tetricus p. f. aug. ℞ Fides mil. — Femme debout entre deux enseignes militaires.

95. Idem. ℞ Pax. augg. — La paix debout.

96. Idem. ℞ Pauxs (sic) aug. — La paix deb.

Tetricus II.

97. ... Tetricus... ℞ Pax a. n.

Theodosius.

98. .... Theod... ℞ (Gloria Romanorum.) — Deux fig. mil. debout.

99. Idem. ℞ Dans une couronne : vot. X mult. XX (mod. de quinaire).

Tiberius.

100. Ti. Cæsar augusti F imp. ℞ Rom. et aug. — Autel de Lyon entre deux victoires.

Valens.

101. D. N. Valens p. f. aug. ℞ Securitas reipublicæ ; dans le champ R—M ; à l'exergue : ASISC.

102. Idem. ℞ Idem. Dans le champ A/R—P ; à l'exergue : SISC.

103. Idem. ℞ Idem ; rien dans le champ : à l'exergue : R.QVART.

104. Idem. ℞ Idem ; à l'exergue : SCON.

Valentinianus I.

105. D. N. Valentinianus p. f. aug. ℞ Securitas reipublicæ ; à l'exergue : PCON.

Valerianus.

106. .... Valerianus..... ℞ Salus aug. — Fig. debout.

Noms des donateurs des médailles et des monnaies.

MESSIEURS,

Augustin, juge de paix, à Remich,	7
Arendt, architecte de distr., à Grenmacher,	2
Arendt, juge de paix, à Echternach,	1
Beffort, relieur, à Luxembourg,	1
Bill, propriétaire, à Greisch,	3
Chabert, clerc princ. de not., à Metz,	5
Mademoiselle Cuvelier,	1
Daman, élève de l'Athénée de Luxembourg,	1
Deny, archiviste du Gouv., à Luxembg., (plusieurs de la part de MM. Jules Rinck, de Nancy, et Knaff, sous-chef de bureau, à Luxembourg),	52
Dufays, élève de l'Athénée de Luxembg.,	4
Aug. Dutreux, receveur-général,	1
Ensch, receveur, à Redange,	1
Ernst, élève de l'Athénée de Luxembg.,	1
Ferron, avocat,	2
Fischer, artiste vétérinaire, à Cessingen,	1
Fischer II, pharmacien, à Luxembg.,	1
Fischer, J.-P., élève de l'Athénée de Lbg.	11
De la Fontaine, ancien Gouverneur, (pièce en or),	1
Friedrich, concierge de l'Athénée,	7
Mademoiselle Marie Friedrich,	2
Funck, professeur,	1
Graff, conducteur des trav. publics,	1
Heinze, commis-libraire,	2
Hippert, élève de l'Athénée de Luxembg.,	1
Hofferling, directeur de messageries,	10
Holweck, instituteur, à Dalheim,	18
Karicher, élève de l'Athénée de Luxbg.,	52
Kayser, Guillaume, id.	1
Klein, instituteur, à Frisange,	1
Knaff, sous-chef de division au Gouvernement grand-ducal,	3
Langers, vicaire, à Luxembourg,	1
Linden, curé doyen, à Wiltz,	1
Mæysz, curé émérite, à Luxbg.,	1
Macher, Willibrord, élève de l'Athénée de Luxembourg,	1
Macher, Gustave, de Luxembourg,	1
Majerus, curé doyen à Mersch (1 p. en or),	4
Mersch, commissaire de distr., à Diekirch,	2
Mersch, ingénieur (médaillon de Lucius Verus), de la part de M. Weylandt, de Filsdorff,	1
Michel, professeur, à Echternach,	9
Moris, professeur, à Luxembourg,	7
Muck, élève de l'Athénée de Luxbg.,	1
Muller, id.	1
Namur, professeur, à Luxbg.,	14

Neumann, professeur à Luxbg., 1
Nicolovius, professeur, à Bonn, 4
Paquet, receveur, à Vianden, 1
Peters, élève de l'Athénée de Luxbg., 5
Petry, avocat, 49
Piccard-Rossignon, de Septfontaines, 7
Reuter, receveur communal, à Luxbg., 3
De Reibnitz, élève de l'Athénée, 1
De Rüdgisch, id. 1
Schaack, professeur, à Luxbg., 2
Schlickeysen, secrétaire de la Société numismatique de Berlin (par échange), 30
Schmit, docteur en médecine, à Ettelbruck, 1
Schmit, Jean, élève de l'Athénée de Luxbg., 4
Thill, cultivateur, à Lamadelaine, 14
Travaux publics (Administration des), 1750
Ulveling, Adm.-gén., 5
Wahl, Pierre, élève de l'Ath. de Luxbg., 1
Welter, vicaire, à Luxembourg, 34
Weber, élève de l'Athénée, de Luxbg., 1
Weyer, secrétaire communal, à Luxbg., au nom des Bourgmestre et Échevins, 3 médailles luxembourgeoises dont 1 en argent et deux en bronze, 3
Wilhelm, de Heidscheuer, 15
Wurth-Paquet, Adm.-gén. de la justice, 15

II. Armes, vases, ustensiles, fragments d'architecture, etc.

a) Époque celtique.

1. Une hache celtique en bronze, très-bien conservée, provenant des collections de feu M. Tinant, garde-général; donnée par M. Aug. Dutreux, de la part de la Société des sciences naturelles de Luxembourg.
2. Deux pointes de flèches celtiques en silex, trouvées près de Wasserbillig sur les bords de la Moselle; données par M. Mersch, ingénieur.
3. Objets recueillis dans une tombe druidique des premiers temps de la domination romaine, acquis par les soins de M. le curé Kneip de Hellange :
   a. Une urne en pierre (ossarium), composée de trois pièces.
   b. Un masque en bronze (Venus infera).
   c. Une belle coupe en verre émaillé renfermée dans deux autres vases de même forme dont l'un en métal, l'autre en terre ordinaire.
   d. Une petite tête de statue creuse en bronze.
   e. Une passette en bronze.
   f. Un couvercle en bronze.
   g. Plusieurs fragments de vases en verre colorié de différentes formes.

b) Époque gallo-romaine.

1. Résultat des fouilles faites en 1853 dans l'emplacement du camp romain de Dalheim, aux frais du Gouvernement et par les soins de l'administration générale des travaux publics. (Voir le second rapport sur les fouilles de Dalheim par A. Namur, secrétaire de la Société.)
2. Plusieurs antiques provenant de Rheinzabern, savoir :
   a) Une plaque carrée, en terre cuite rougeâtre avec ornementations en haut relief. Au milieu un cippe surmonté d'un bœuf placé de droite et portant l'inscription : SILVANO

TETEO SERVS FITACIT EX VOTO R. Des deux côtés du cippe les divinités Mercure, Vulcain, Minerve, Apollon.

b) Une autre plaque semblable mais moins grande, représentant au milieu, dans une niche, Vulcain assis, au-dessus de la niche un bœuf, des deux côtés de Vulcain les divinités Mercure et Minerve.

c) Une urne cinéraire en terre cuite rougeâtre, à base pentagone. Sur le couvercle un bœuf couché; autour du bord du couvercle l'inscription: SILVANO TETEO SERVS FITACIT EX VOTOR (Silvano Teteo Serus Fitaciti filius ex voto retulit). Dans l'intérieur du couvercle: COBNERTVS F (fecit). Sur les cinq côtés de l'urne en relief Mercure, Pomone, Minerve, Vulcain, Apollon.

d. Un cavalier subjuguant un sphinx, d'après Creutzer le symbole de la subjugation de la Germanie par les Romains.

e. Un Mercure en bronze.

f. Une grande jatte en terre rouge vernissée, ornée de reliefs.

g. Dix-neuf fragments de vases en terre rouge vernissée, et de moules de vases en terre cuite jaunâtre, avec ornementations en creux.

3. Une urne cinéraire en terre grise, renfermant des ossements calcinés, trouvée à Viville près d'Arlon; donnée par M. Aug. Dutreux, receveur-général.

4. Une hache en fer trouvée dans les fondations du pont de la Syre établi pour la voie romaine de Dalheim à Trèves; donnée par M. Mersch, ingénieur.

5. Un grand éperon en fer, trouvé à Dalheim; donné par M. Holweck, instituteur.

6. Des fragments de vitre en verre verdâtre de l'époque gallo-romaine, trouvés à Greisch; don de M. Bill, de Greisch.

7. Vase en terre cuite de l'époque gallo-romaine, trouvé à cent pas du village de Contern, donné par M. le censeur Paquet, de la part de M. Faber, Henri, instituteur.

8. Une clef et une pointe de flèche en fer, provenant du camp de Dalheim; données par M. Gaspard, vicaire à Dalheim.

9. Statuette assise, en terre cuite (Nehalenia), tenant un animal sur les genoux, trouvée au Tossenberg et donnée par M. Hartmann, conducteur des travaux publics.

10. Trois têtes de statuettes en terre cuite, fragment d'un cheval avec la partie de derrière d'une figure assise, en terre cuite rougeâtre, de même provenance et donnés par le même.

11. Deux têtes de statuettes en terre cuite (Nehalenia), trouvées à Rambrouch, canton de Redange, au lieu dit: « bei den Keppbuchen »; données par M. Brassel, Édouard, élève à l'Athénée de Luxembourg.

12. Une belle fibule romaine en bronze de forme carrée, travaillée à jour, ornée de différents émaux (bleu, rouge, vert), bien conservés, trouvée à Dalheim et donnée par M. Namur, conservateur des hypothèques, de la part de M. Schmit-Krombach, nég. à Ettelbruck.

13. Une clef en bronze, de même provenance, donnée par les mêmes.

14. Plusieurs antiques provenant de fouilles faites à Greisch, sous la direction de MM. Bill,

de Greisch, et Piccard de Septfontaines : trident en fer, anneau ouvert à tête de serpent, fibules, fragments de poterie, monnaies, etc.

c) **Moyen-Age et temps modernes.**

1. Pierre tombale, carrée, extraite des fondations d'une maison de la rue des Juifs; donnée par M. Eydt, architecte de la ville de Luxembourg.
2. Pierre tumulaire extraite des murs des fortifications près de la porte de Thionville, donnée au Musée par les soins de la direction des fortifications. Elle porte, en caractères gothiques, une inscription que M. le professeur Hardt a déchiffrée et copiée.
3. Une plaque carrée en fonte représentant Adam et Ève mangeant du fruit défendu dans le paradis; donnée par M. Aug. Metz, maître de forges à Eich.
4. Un médaillon en métal représentant en relief St-Adrien; donné par M. Bill, de Greisch.
5. Trois vases en grès provenant des environs de Dudelange, acquis par les soins de M. Fischer, junior, pharmacien à Luxembourg.
6. Un trébuchet assez complet de l'an 1611; donné par M. Reichling, propr. à Dippach.
7. Une petite cruche en grès, trouvée dans les fondations de l'ancienne église de Steinsel; donnée par M. Hartmann, conducteur des trav. publics.
8. Une cruche en grès, trouvée dans les fondations du palais du duc d'Egmond, à Bruxelles; donnée par le même.
9. Une pointe de flèche en fer, trouvée à Ansembourg, donnée par M. Hofferling, directeur de messageries à Luxembourg.
10. Un reliquaire en argent, trouvé à Rollingergrund, un autre en cuivre, trouvé à Echternach; donnés par M. Gomand, commis à la faïencerie de Septfontaines.
11. Verre de forme ovale, sur lequel est gravé en creux la délivrance d'Andromède par Persée, (imitation d'une antique), donné par le même.

III. Archives.

a) **Seigneuries, institutions religieuses, renseignements biographiques.**

1. Les archives de la seigneurie de Cobréville, déposées par M. Leblanc, juge de paix à Neufchâteau.

   Ces archives, composées de vingt fardes, renferment des renseignements sur différentes localités et familles de l'ancien pays de Luxembourg et des pays voisins, savoir :

   a) *Localités :* Assenoy, Bastogne, Belmont, Bièvre, Cobréville, Dampicourt, Espicz, Ethe, Everlange, Florenville, Gomery, Grand-Failly, Guirsch, Hamavé, St-Hubert, Japoigne, Malmédy, Martigny-sur-Chaire, Morhay, Nantimont, Nives, Remoiville, Remychampagne, Rosières, Sibret, Strainchamp, Sure, Vézin.

   b) *Familles :* d'Arnould, d'Aywelles (de Welle), de Berlo, de Bettenhoven, Bodelet, de Bohan, de Brunières, de Brunsveld, de Cerney, de Cobréville, Coppens de Humain, de Dave, Delpature, Dufoz de l'Espine, du Faing, du Fay, de Féline, des Fossez, de Frehlingen, de Gerlache, de Gruthuse-Lintgem, de Hampteau, de Harbonnier, de Herzèque, Hive, de Humain (Humyn), de Jamille, d'Ittre, de Kerckhove (Kirckofs)

de La Claireau, de Larive, de Liefleld, de Lobette, de Machuray, de Man, de Marteau, de Mathelin, Noiseux, d'Olesy, de Piromboeuf, de Reiffenberg, de Richard, de Rousselle, de Soleuvre, Thirion, du Trux (du Treux), de Vaucleroy, Villere, de Warck, de Woffemay.

A plusieurs de ces archives sont appendus des sceaux dont beaucoup sont intéressants et bien conservés.

2. Un registre manuscrit in-folio intitulé: Schœnecken, donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.

3. Analyse raisonnée de ce registre par M. Würth-Paquet, vice-prés. de la Cour sup. de just.

4. Archives de Wiltz. Analyse de documents déposés à Luxembourg aux archives de la Société archéologique. Cette analyse, faite par M. Würth-Paquet, est accompagnée de nombreuses notes marginales par M. Eischen, curé à Bourscheid.

5. Registre manuscrit du 17[e] siècle concernant Wiltz, donné par M. Norbert Metz, Adm.-gén. des finances.

6. Relevé des titres concernant La Tour en Ardennes et en Voivre, par M. Van der Straten Ponthoz, de Metz. 1 vol. manuscrit in-folio; don de l'auteur.

7. Inventaire des archives de la ville de Luxembourg, copié aux frais de la Société.

8. Registre manuscrit in-folio intitulé: «Fundatio monasterii Sti-Clementis Willibrordi in Epternaco», copié par M. le professeur Engling d'après le manuscrit original communiqué par M. Föhr, supérieur du séminaire de Luxembourg; don de M. Engling.

9. Syntagma epitomicum, sive brevis deductio fundationis monasterii Sti-Willibrordi in Epternaco. Registre in-folio, découvert en 1828 au grenier de M. Lefort à Echternach; don de M. Engling.

10. Supplément à la généalogie de la famille de Manderscheidt sur la Lyser, par M. Daman, directeur de l'institut Marci à Chassepierre.

11. Généalogie de la famille Van der Noot avec armoiries coloriées. Copie faite d'après l'arbre généalogique communiqué par M. Maréchal-Van der Noot, vice-président au tribunal de Luxembourg; donné par M. Namur, professeur.

12 Procès devant le conseil de guerre du régiment vallon de Stollberg à charge de Louis Attart, grenadier du régiment. Plainte—instruction—condamnation à mort.

Ces pièces provenant du château de Schüttbourg, ancien domaine de la famille La Haye, en partie fondue dans la famille de Hoefnagel, ont été données par M. le docteur Pondrom, de Luxembourg.

13. Renseignements sur un duel entre Louis-Jean-François baron de Feltz et un officier autrichien en 1782, donnés par M. Hess, curé à Reisdorf.

14. Notice historique et généalogique sur la famille d'Huart, titrée comte de Teutwert, baron d'Huart et de Jamoigne, chevalier héréditaire du Saint-Empire, etc., par M. le baron Em. d'Huart de Bétange. 1 vol. in-8°, Luxembourg, Bück, 1853, don de l'auteur.

Manuscrit de la même notice déposé dans les archives de notre Société par l'auteur.

15. Arbres généalogiques avec armoiries coloriées 1° des de Coppons, seigneurs de Linster; 2° des de Metzenhausen, seigneurs du même lieu. Copie faite aux frais de la Société par M. Siegen, d'après l'original communiqué par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
16. Nécrologie de M. Clomes, prêtre, ancien professeur à l'Athénée de Luxembourg, par M. Muller, directeur de l'Athénée; don de l'auteur.

b) **Collection de sceaux.**

1. Deux empreintes en cire rouge : *a*) S. Henrici Meessens. *b*) S. Lotharii D. g. archiep. Trever. ac princip. elector. administrator. Prum.; données par M. le docteur Pondrom.
2. Empreinte en terre cuite du sceau d'un évêque d'Azoth, faite et donnée par M. Gomand, membre correspondant, à Septfontaines.
3. Une empreinte de sceau en cire rouge de l'impératrice Marie-Thérèse, donnée par M. Ulveling, ancien Adm.-gén., de la part de M. Feyder, garde-gén. à Grevenmacher.
4. Empreinte en cire du cachet du ministre de la maison de l'empereur Louis-Napoléon, donnée par M. Aug. Dutreux, receveur-général.

IV. Bibliographie.

A. OUVRAGES IMPRIMÉS.

a) **Antiquités, archéologie.**

1. Jupiter Dolichenus, Erklärung einer zu Remagen gefundenen Steinschrift und der Hauptfigur auf der Heddernheimer Bronze Pyramide. 1 vol. in-4°, Bonn, 1852; donné par M. le prof. Braun, Président de la Société des Ant. du Rhin, à Bonn.
2. Artémis Elaphobole, sur un vase du Musée de Leyde, par J. Roulez; don de l'auteur.
3. Notice sur les Dieux Lares et quelques statuettes qui doivent leur être attribuées, par M. Victor Simon; 1 broch. in-8°, Metz, 1852; don de l'auteur.
4. The antiquities of Richterborough Reculver, and Lymne in kent by Charles Roach Smith; 1 vol. in-4°, London, 1850; don de l'auteur.
5. The roman wall an historical and topographical description of the barrier of the Lower isthmus, extreding from the Thyne to the Solway deduced from numerous personal Surveys, by the Rev. John Collingwood Bruce. 1 vol. in-8°, London, 1853; donné par M. Roach Smith de la part de l'auteur.
6. Hadrian the builder of the roman wall : a paper read at the monthly meting of the Society of antiquaries Newcastle-Upon-Tyne, 4 aug. 1852. In reply to «the roman wall by Robert Bell» by John Collingwood Bruce. 1 vol. in-4°, London, 1853, donné par M. C. Roach Smith, de la part de M. John Collingwood Bruce.
7. Denkmäler der Römer im mittägigen Frankreich. 1 vol. in-4°, Karlsruhe, 1841; donné par M. A. Namur, professeur.

8. Die römische Villa im Weingarten von Dr Herrn Overbeck; broch. in-4°, Bonn, 1851; don de l'auteur.
9. Oudheidkundige ontgravingen by Wyk by Duurstede op last der Regering onder tœzigt van den Heer L. J. F. Janssen. 1 vol. in-8°, Leiden, 1853; don de l'auteur.
10. Berigt omtrent eenige oude grafheuvelen onder Baarle-Nassau in Noord-Brabant onderzocht en beschreven door Prosper Cuypers; 1 vol. in-8°; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
11. Sur les fouilles exécutées au Catillon près Renouville, compte rendu à la Société des Antiquaires de Normandie; donné par M. A. Charma, président de cette Société.
12. Mémoire sur des antiquités trouvées près de Vaudrevange, par M. Victor Simon, présisident de l'Acad. imp. de Metz; don de l'auteur.
13. Notice sur un monument de la déesse Isis par M. V. Simon; don de l'auteur.
14. Notice sur Metz et ses environs, par M. V. Simon; don de l'auteur.
15. Ueber die Legionen, welche in Obergermanien standen, von prof. Dr Klein. Programm des grossherzogl. Gymnasiums zu Mainz, in-4°, Mainz, 1853; don de l'auteur.
16. Remarks on Anglo-Saxon en frankish remains by C. Roach Smith; don de l'auteur.
17. Erklärung eines antiken Sarkophages zu Trier, von Prof. Dr Braun aus Bonn; broch. in-4°, Bonn, 1850; don de l'auteur.
18. De la destination des pyramides d'Egypte, par M. Felix Bogærts, à propos de l'ouvrage de M. de Persigny sur le même sujet; 1 vol. in-12, Anvers, 1846; donné par M. le comte Xavier van den Steen de Jehay.
19. La crypte de l'église de Rolduc, ancienne abbaye près d'Aix-la-Chapelle; 1 broch. in-8°, par M. Alex. Schæpkens, don de l'auteur.
20. Un maître-autel en style roman, dédié à la Sainte-Vierge, par M. Alex. Schæpkens; don de l'auteur.
21. Études historiques sur les anciens usages du pays messin, par Charles Abel, avocat, Dr en droit; 1 vol. in-8°, Metz, 1853; don de l'auteur.
22. Catalogue of a collection of ancient mediaeval Rings and personal ornaments formed for lady Londesborough; 1 vol. in-4°, 1853; donné par M. C. Roach Smith, de la part de lord Londesborough.
23. Die Burgen an der Saar, von Dr Hewer; 1 vol. in-8°; don de l'auteur.
24. Bärsch, Georg. Einige Nachrichten über : 1° den Steinring bei Otzenhausen im Landkreise Trier; 2° Castell im Kreise Saarburg; 3° Montclair im Kreise Merzig; 1 vol. in-8°; Trier, donné par M. Schrobilgen, greffier de la Cour supérieure de justice à Luxbg.
25. Un poids de Toulouse de l'an 1239, par R. Chalon; broch. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.

b) **Arts et industrie.**

1. Communication pour servir à l'histoire de la ferrure du cheval, par M. E. Fischer, méd.

vétérinaire à Cessingen, insérée dans les Annales de médecine vétérinaire, publiée à Brux., IIe année, 1er cahier, 1853; don de l'auteur.

2. Esquisse d'une histoire des arts en Belgique depuis 1640 jusqu'en 1840, par Félix Bogaerts, 1 vol. in-8°, Anvers, 1841; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
3. Renseignements sur l'art héliographique et sur la conservation des types des monuments, extraits du journal de Bruxelles par M. Daman, directeur de l'institut Marci, à Chassepierre.
4. Aperçus théoriques et pratiques sur l'élagage à propos des plantations des routes, par P. J. Moreau, ingénieur agronome; 1 vol. in-12, Bruxelles, 1851; donné par M. l'ingénieur Mersch.
5. Exposition des beaux-arts 1851 — promenade au salon par le baron Fréd. de Reiffenberg fils. 1 broch. in-8°, Bruxelles, 1851; donné par M. Pie Namur, membre honoraire de la Société.
6. État, progrès et avenir du drainage en France, de sa pratique et de son application dans le département de la Moselle, par le comte F. van der Straten Ponthoz; 1 vol. in-8°, Metz, 1853; don de l'auteur.

c) Biographie, Généalogie.

1. Suite du supplément au nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne de 1555—1762. 3 volumes in-8°, Malines, 1779; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
2. Considérations historiques sur la généalogie de la maison de Lorraine, première partie des mémoires rédigés par Louis Chantereau Le Febure; 1 vol. in-fol. Paris, 1642; donné par M. A. Namur, professeur à Luxembourg.
3. Pierre Beckius, chancelier du Brabant, par le procureur-général de Bavay; 1 vol. in-8°; Bruxelles, 1845; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Société, à Bruxelles.
4. Notice sur R. A. C. van Bommel, évêque de Liége, 3e édition, par M. Ulysse Capitaine, Liége, 1853; don de l'auteur.
5. Hubert Golzius, par Félix van Hulst; 1 brochure in-8°, Liége, 1846; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
6. Oraison funèbre de Monseigneur Gaspar-Jean-André-Joseph Jauffret, évêque de Metz, prononcée le 27 mai 1823 (par M. Thibiat, vic.-gén.); donné par le même.
7. Extrait du nobiliaire de Belgique concernant la famille de Kerckove-Varent et contenant la biographie du vicomte Joseph-Romain-Louis de Kerckove-Varent par M. van der Heyden; 1 vol. in-8°, Anvers, 1843, donné par M. le vicomte de Kerckhove, président de l'Acad. d'arch. de Belgique à Anvers.
8. Ab. Ortelius, par Félix van Hulst; 1 broch. in-8°, Liége, 1846; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
9. Plantin, par Félix van Hulst; 1 broch. in-8°, Liége, 1846; donné par le même.
10. Oraison funèbre de Laurent Ricci, dernier général de la Compagnie de Jésus, traduite de l'allemand, prononcée à Breslau, dans l'église de la même Compagnie, 1776; 1 vol. in-8°; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
11. Notice nécrologique sur le baron Armand-Charles-Hermann-Joseph van den Steen de

Jehay, mort à Rome le 13 mai 1846, par E. Saint Maurice Cabany; 1 vol. in-8°, Paris, 1847; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.

12. Note sur une arrière-petite-nièce du jurisconsulte P. Stockmans, abbesse du chapitre noble de Savoie à Vienne, par M. le baron de Saint-Génois; don de l'auteur.

13. Notice historique de Benjamin de Tudèle, par E. Carmoly. Nouvelle édition suivie de l'examen géographique de ses voyages, par J. Lelevel, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1852; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc., à Bruxelles.

d) Histoire.

1. Histoire générale.

1. Morery Louis. Grand dictionnaire historique; 4 vol. in-folio, Paris, 1704; donné par M. Arendt, architecte de district, à Grevenmacher.
2. Commentarius brevis rerum in orbe gestarum ab anno salutis 1500 usque in annum 1568 per Laurentium Surium Carthusianum; 1 vol. in-12, Coloniæ, 1568; donné par M. Eischen, curé à Bourscheid.
3. Extrait d'un mémoire sur l'unité à introduire dans les notations géographiques; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc. à Bruxelles.
4. Thomas Sprott's chronicle of profane and sacred history translated from the original manuscript in the possession of Joseph Mayer, honorary curator to the historic society of Lancaster and Cheshire; 1 vol. in-4°, Liverpool, 1852; donné par M. C. Roach Smith de la part de M. Joseph Mayer, de Liverpool.
5. Critique de l'histoire des chanoines, ou apologie de l'état des chanoines propriétaires depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'au 12e siècle; 1 vol in-12, Luxembg., André Chevalier, 1700; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
6. Observations sur une brochure intitulée : Conformité de la Constitution du clergé avec le principe du Christianisme par C. Chaulasel, vicaire de Vilouxel, élu curé de Liffol-le-Grand, 1791 ; donné par le même.
7. Bref du pape Clément XIV portant suppression de la ci-devant dite Compagnie des Jésuites; 1 brochure in-12, Francfort-sur-le-Mein, 1773; donné par le même.
8. Beiträge zur pragmatischen Jesuitengeschichte die nächstens herauskommen soll; 1 broch. in-4°, Freybourg, 1782; donné par le même.
9. Mémoire à leurs hautes et souveraines Puissances Nosseigneurs les États-Unis des Pays-Bas catholiques sur le rétablissement des Jésuites, 1790; donné par le même.
10. Réclamation de l'innocence injustement opprimée ou nullité de la sentence. Mémoire au Très-Saint Père Pie VI. 1 vol. in-8°; donné par le même.
11. Wahre Grundsätze von der Verfassung der katholischen Kirche entgegengesetzt den heutigen neuen Spekulationen die alte Hierarchie und das ganze kanonische Recht zu zerstören; 1 vol. in-12, Dusseldorff, 1790; donné par le même.
12. Ueber die Vereinigung der geistlichen und weltlichen Obergewalt im römischen Kirchen-

staate. Von der Teylerschen Gesellschaft zu Harlem gekrönte Preisschrift von Herm. Gust. Hasse; 1 vol. in-4°, Harlem, 1852; donné par la Société Teylerienne de Harlem.

13. Der Wundermann des XIX. Jahrhunderts oder Leben, Abentheuer und Meinungen des berüchtigten Propheten Bernard Muller, genannt Broli, aus dem Englischen übersetzt von Kreideburg; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.

14. Ouvrages divers concernant le culte des Israélites modernes, donnés par le même :
   a) Discours prononcé le 27 juillet 1827 par Michel Berr de Turique.
   b) Du rabbinisme et des traditions juives; par le même.
   c) Die Messiaslehre, Kanzelvorträge von Dr Samuel Hirsch.
   d) Das System der religiösen Anschauung der Juden und sein Verhältniss zum Heidenthum, Christenthum und zur absoluten Philosophie (1 fragment).
   e) Vortrag gehalten in der Synagoge zu Trier am Sabbath macra 5603 (31 décembre 1842), von Joseph Kahn, Ober-Rabbiner; 1 vol. in-12, Trier, 1842.

2. Histoire d'Allemagne.

1. Les martyrs de la ville de Trèves; 1 vol. in-12, Metz, 1844; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
2. Führer für Reisende auf der saarbrücker- und pfälzischen Ludwigseisenbahn; 1 brochure in-12, Saarbrücken, 1852; donné par M. Hoferlin, directeur de messageries.
3. Véritable état du différend élevé entre le nonce apostolique résidant à Cologne et les trois électeurs ecclésiastiques au sujet d'une lettre circulaire adressée aux curés de leurs diocèses; 1 vol. in-8°, Dusseldorff, 1782; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
4. Colloquium in regione mortuorum inter Hermanum a Weda Gebhardum Truchses archiepiscos Colonienses et sacerdotem de hodierno statu ecclesiæ germanicæ; 1 vol. in-8°, Francofurti et Lipsiæ, 1790; donné par le même.

3. Histoire de Belgique et des Pays-Bas.

1. Résumé de la statistique générale de la Belgique, publié par M. Xavier Heuschling; 1 v. in-8°, Bruxelles, 1833; don de l'auteur.
2. La morale des factieux ou abrégé de la doctrine des révolutionnaires; 1 vol. in-12, Liége, 1833; donné par M. Edm. de la Fontaine, avocat.
3. Gare la bombe ou la pétition du quartier du nord justifiée par le chiffre etc., par F. C. de Damery; 1 vol. in-8°, Liége, 1844; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
4. Statuts de la Société du Luxembourg; 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1828; donné par M. Schrobilgen, greffier de la Cour sup. de justice.
5. Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut, par M. l'abbé Hossart; 2 vol. in-8°, Mons, 1792; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
6. Les malades du temps ou le théocrate ardennais; 1 brochure in-12, Bruxelles, 1793; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.

7. Catéchisme sur le serment exigé par la deuxième législature au mois d'août 1792; donné par le même.
8. Exposé de la révolution de Liége en 1789 et de la conduite qu'a tenue à ce sujet Sa Majesté le Roi de Prusse, par M. de Dohne; 1 vol. in-8°, Liége, 1790; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
9. Lettre du cardinal B... au cardinal archevêque de Malines sur la réponse au bref du pape Pie VI, datée de Rome le 13 mai 1790; donnée par M. de la Fontaine, ancien Gouv.
10. Improvisation patriotique ou reflet de nos fêtes nationales à l'occasion du mariage de Mgr. le duc de Brabant, par M. d'Otreppe de Bouvette. Essais de tablettes liégeoises, 9e livraison; 1 broch. in-12, Namur, 1853; don de l'auteur.
11. Traité des eaux minérales de Spa, par L. Lezaack; 1 vol. in-8°, Liége, 1837; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.
12. Chemin de fer. 1851, Bruxelles; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Société, à Bruxelles,
13. Sur le chemin de fer d'Anvers à Cologne; 1 brochure in-8°; donné par le même.
14. Liste chronologique des édits et ordonnances de la Principauté de Stavelot et de Malmédy de 650 à 1793; donné par le même.
15. Itinéraire général topographique et descriptif des chemins de fer belges; 1 brochure in-4°, Bruxelles, 1843; donné par le même.
16. La Fête-Dieu, Sainte-Julienne et l'église Saint-Martin à Liége. Esquisses historiques publiées sous les auspices de l'archi-confrérie du Très-Saint-Sacrement, érigée dans l'église primaire de St-Martin, par un membre de l'archi-confrérie; 1 volume in-12, Liége, 1846; donné par M. Lavalley, professeur agrégé à l'université de Liége.
17. Dime de la pomme de terre en Flandre au XVIIIe siècle, par M. le baron de Saint-Génois; don de l'auteur.
18. Funérailles d'un grand seigneur d'autrefois, par M. le baron de Saint-Génois; don de l'auteur.
19. Exposition de tableaux anciens et autres objets d'art au vestibule de l'université de Gand, au bénéfice des pauvres; 1 brochure in-8°, Gand, 1845; donné par M. Aug. Dutreux, receveur-général.
20. De brief van den hoogleeraar Siegenbeck aan den Heer Groen van Prinsterer, toegelicht door C. Broere; donné par M. le curé Heynen, de Frisange.
21. Discours prononcé à l'ouverture du cours d'anthropologie et de logique le 4 novembre 1850, par Léon Woquier, professeur à Gand; broch. in-8°, Gand, 1850; don de l'auteur.
22. Des comtes de Durbuy et de Laroche aux XIe et XIIe siècles, par M. J. P. Ernst, curé d'Afden, publié par M. Édouard Lavalley, professeur agr. à Liége; brochure in-8°, Liége, 1836; don de M. Lavalley.
23. Les seigneurs d'Iever par R. Chalon; broch. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
24. Almanach du clergé catholique romain des Pays-Bas pour l'an 1825; donné par M. le curé Heynen, de Frisange.

25. Beschrijving der Graftombe van Wilhelm I, Prins van Oranje en afbeelding der grafkelders te Delft; 1 vol. in-8°, La Haye, donné par M. d'Olimart, secrétaire du Roi pour les affaires du Grand-Duché à La Haye.

26. Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis en oudheidskunde verzameld uitgegeven door Nyhoff, VIII deel. Te Arnhem, 1852; don de l'auteur.

4. Histoire de France.

1. Rapport verbal sur une excursion dans le midi de la France, fait à la Soc. fr. p. l. conserv. des mon., le 27 octobre 1852, par M. de Caumont; 1 vol. in-8°, Paris, 1853; don de l'auteur.

2. Aperçu sur le serment proposé par l'Assemblée dite législative : Je jure de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à mon poste; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.

3. L'argument de Henri IV adressé à MM. Lalande, Francin, Aubry, Mandru, évêques constitutionnels de Nancy, Metz, Verdun et St-Diez; donné par le même.

4. Coup-d'œil rapide sur les moyens et les ruses employés depuis l'origine de la révolution jusqu'à nos jours pour détruire la religion catholique en France; donné par le même.

5. Décret du Saint-Siége apostolique qui accorde à la France l'indulgence du Jubilé; arrêté du Gouvernement qui en autorise la publication et mandement de Mgr. l'évêque de Metz; 1 vol. in-12, Metz, 1804; donné par le même.

6. Questions d'un vicaire lorrain au nom des catholiques du diocèse de Metz au sieur Francin, curé de Königsmachern, soi-disant évêque du département de la Moselle, lors de son intrusion sur le siége schismatique de la Moselle; donné par le même.

7. Entretien d'un paroissien avec son curé sur le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics; donné par le même.

8. Questions d'un vicaire ardennais faites au nom des catholiques des Ardennes au sieur Philibert Lazariste, soi-disant évêque du département des Ardennes, lors de son intrusion sur le siége schismatique de Sedan; donné par le même.

9. Extrait d'une lettre de M. l'évêque de Boulogne à M. l'évêque de Limoges, etc., sur la promesse de fidélité à la nouvelle constitution; donné par le même.

10. Recueil de discours sur la question de la réunion de la Belgique à la France, imprimés par ordre de la Convention nationale; 1 volume in-8°, Paris, 1797; donné par M. l'ingénieur Mersch.

11. Une semaine à Trèves—Verdun, Metz, Thionville, Luxembourg, Trèves, 14—24 avril 1852, par M. Édouard de Barthélémy, 1 br. in-8°, Saint-Brieuc, 1853; don de l'auteur.

12. Récit de la découverte en l'église paroissiale de Sedan et de la translation dans le temple protestant de cette ville, le 9 janvier 1842, des cercueils de Henri La Tour d'Auvergne, de Marie-Élisabeth de Nassau, princesse d'Orange, sa femme, etc., suivie du discours prononcé par M. Peyran, pasteur de l'église évangélique; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.

13. L'Investigateur, journal de l'institut historique, années 1845, 1846, 1847 complètes, et 1848 janvier et février; donné par M. Ulveling, Adm.-gén.
14. Documents inédits sur les palinods, par A. Charma, prés. de la Soc. des ant. de Normandie; don de l'auteur.
15. Discours prononcé le 8 mai 1853 à la séance publique de l'Académie de Metz, par V. Simon, président; 1 brochure in-8°, Metz, 1853; don de l'auteur.
16. Annales du département de la Moselle rédigées par écrit de jour en jour, par F. M. Chabert, membre de plusieurs sociétés savantes; 1 vol. in-folio, année 1852; don de l'auteur.
17. L'Austrasie, revue de Metz, 1853; 1 volume in-8°; don de M. Chabert, de Metz.
18. Tablettes chronologiques de l'histoire du département de la Moselle depuis les temps les plus reculés, par F. M. Chabert; 1 volume in-12, Metz, 1852; don de l'auteur.
19. Seize petites brochures relatives à l'histoire de France d'aujourd'hui, données par M. Aug. Dutreux, receveur-général.

3. Histoire de l'ancien pays de Luxembourg.

a) Grand-Duché de Luxembourg.

1. Portrait militaire de Nicolas de Catinat de la Fauconnerie, ancien gouverneur de la ville et province de Luxembourg en 1686, né à Paris le 1er septembre 1637, mort le 22 février 1712, âgé de 75 ans; don de M. Daman, directeur de l'institut Marci à Chassepierre.
2. Catalogue des ordonnances imprimées chez la veuve de J. B. Kleber à Luxembourg; 1 vol. in-12; donné par M. Edmond de la Fontaine, avocat.
3. Die gemeinen Landsbräuche des Herzogthums Luxembourg und der Grafschaft Chiny; 1 vol. in-12, Luxembourg, Jakob Ferry, 1709; donné par Mademoiselle Th. de Waequant.
4. Discursus pronunciatus a R. D. abbate Munsteriensi dum in aula theologica Luxemburgi aperiretur concursus pastoralis, 12 septembris 1786; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
5. Réflexions d'un Luxembourgeois sur la révolution de Belgique et sur la conduite que doit tenir sa patrie dans le moment actuel, adressées à un ami le 15 janvier 1790; donné par M. Edmond de la Fontaine, avocat.
6. Lettre d'un curé du diocèse de Trèves, dans la province de Luxembourg, à son Éminence le cardinal archevêque de Malines, au sujet de sa lettre du 9 août 1791, adressée au clergé séculier et régulier du diocèse de Malines; brochure in-8°, donnée par M. Schrobilgen, greffier de la cour sup. de justice à Luxembourg.
7. Almanach portatif pour l'an de grâce 1811, à l'usage du département des Forêts; Luxbg., 1811; donné par M. le curé Heynen, de Frisange.
8. De l'impôt sur le revenu dans le Grand-Duché de Luxembourg. Compte-rendu par X. Heuschling; 1 brochure in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
9. Quelques pièces relatives à l'organisation des pompiers luxembourgeois, données par M. Wenger, employé au Gouvernement grand-ducal.

10. Hommage que l'Athénée R. G.-D. de Luxembourg a l'honneur d'offrir à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse Amélie-Maria-da-Gloria de Saxe-Weimar-Eisenach à l'occasion de son hyménée avec Son Altesse Royale le Prince Henri des Pays-Bas, par M. Muller, directeur de l'Athénée; don de l'auteur.

11. Erinnerung an das Musikfest; Luxemburg, den 9. september 1852; Plusieurs pièces relatives à la même fête, données par M. Aug. Dutreux, rec.-gén.

12. Souvenirs du séjour de la famille royale dans le Grand-Duché de Luxembourg, par M. Muller, directeur de l'Athénée; brochure in-8°, Luxembourg, 1853; don de l'auteur.

13. Discours prononcé par M. Muller, directeur, à la distribution des prix faite à l'Athénée de Luxembourg, le 21 août 1853, en présence et sous les auspices de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Henri des Pays-Bas; broch. in-8°, Luxbg., 1853; don de l'auteur.

14. Rapports faits au conseil communal de la ville de Luxembourg par les Bourgmestre et Échevins, 1848—1852; 5 volumes in-8°, donnés par M. Otto, commis au Gouv. gr.-d.

15. Zum Andenken an unsere Moselfahrt, 9. Juli 1853; brochure in-12, Luxembourg, 1853, donné par M. le censeur Paquet.

b) Ouvrages imprimés à Luxembourg.

16. Instruction du pénitent ou la méthode pratique pour se bien confesser, composée en italien par le R. P. Paul Segueri, traduit par Louis de Lagrange; 1 vol. in-12, Luxembourg, Paul Barbier, 1696; acquis aux frais de la Société.

17. Ordnung und immerwährendes Gebott der durchlauchtigsten Erzherzogen zu Oesterreich, Herzogen zu Burgund, Brabant, Limburg, Lutzemburg; 1 vol. in-12; Lutzemburg bei Jacob Ferry, 1709; donné par M. l'ingénieur Mersch.

18. Le chemin étroit du ciel rendu facile par des pratiques familières qui conduisent à la perfection par le R. P. Anselme, prédicateur capucin; 1 volume in-12, Luxembourg, héritière d'André Chevalier, 1747; donné par M. Ensch, receveur à Redange.

19. Abrégé des règles, dévotions, indulgences de la confrérie érigée dans l'église des révérends Pères carmes d'Arlon à l'honneur du grand S[t] Jean Nepomucène; 1 vol in-12, Luxembourg, héritière d'André Chevalier, 1753; donné par le même.

20. Johann Christoph Gottscheid's Kern der deutschen Sprachkunst; 1 vol. in 12, Lutzemburg, bei den Chevalierschen Erben, 1779; donné par le même.

21. Trauerrede bei dem Grabe unserer grossen Monarchin Maria Theresia, von Friedr. Freiherrn von der Trenck; 1 vol in-12, Lutzemburg, 1781; donné par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.

22. A, b, c, oder Namenbüchlein zum Gebrauche der Stadtschulen in den Niederlanden; 1 vol. in-12, Lutzemburg, Perl, 1787; donné par M. Ensch, receveur à Redange.

23. Messgesänge so von der Luxemburger, unter Wache stehenden Bürgerschaft am 24. Aug. 1791, als am Tage der Ankunft Ihrer K. K. Hoheiten um die Huldigung abzunehmen vor

dem Neuthor bei der Kapelle, während dem darin gehaltenen Gottesdienste abgesungen wurden. (Fragment de 6 pages.) Luxemburg, bei Franz Perl sel. Erben.

24. Catéchisme catholique contenant en abrégé la doctrine chrétienne, par le R. P. Scouville, Luxembourg, v[e] de J. B. Kleber, 1793; donné par M. Ensch, receveur à Redange.

25. Claude Fleury, Catéchisme historique en français, contenant en abrégé l'histoire sainte et la doctrine chrétienne; 1 vol., Luxembourg, Pierre Brück, 1808; donné par le même.

26. Katholisches Gebet- und Gesangbuch zunächst für die Marianische Sodalität zu Luxemburg, zusammengetragen von Nicolaus Wies; 1 vol. in-12, Luxemburg, 1853; don de l'auteur.

c) Province de Luxembourg.

27. Le marquisat d'Arlon en 1481, par M. Würth-Paquet, vice-prés. à la Cour sup. de justice; don de l'auteur.

28. Tableau du nombre des villes, bourgs, villages et hameaux de la province de Luxembourg avec la quantité des maisons qui s'y trouvent, par Xavier Heuschling; don de l'auteur.

29. Dissertation raisonnée sur les meilleurs moyens de fertiliser les landes de la Campine et des Ardennes sous le triple point de vue de la création des forêts, des prairies et des terres arables, par M. J. B. Bivort; 1 vol. in-4°, Bruxelles, 1846; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc., à Bruxelles.

30. Exposé de la situation administrative de la province de Luxembourg, 1839 et 1840; 2 volumes in-8°, Arlon; donné par M. Ensch, receveur à Redange.

6. Histoire littéraire.

a) Bibliographie.

1. Bibliographie de la Belgique ou catalogue général de l'imprimerie et de la librairie belge, publiée par Mucquard, 15[e] et 16[e] année; donnée par M. Pie Namur, membre hon. de la Société, à Bruxelles.

2. Le bibliologue de la Belgique et du nord de la France par Ferd. Hennebert; 4 brochures in 8°, Tournai, I, 1—4 1839, donné par le même.

3. Bulletin du bibliophile belge; 34 cahiers in-8°, des années 1844—52; donné par le même.

4. Catalogue des curiosités bibliographiques, livres rares, précieux et singuliers, manuscrits, vignettes et lettres autographes, recueillis par le bibliophile voyageur; 4[e] année, 1 vol. in-8°, Paris, 1840; donné par le même.

5. Catalogue d'autographes provenant du cabinet de feu M. S.; 1 vol. in-8°, Paris, 1841; donné par le même.

6. Table décennale alphabétique des pièces imprimées par ordre de la Chambre des Représentants, 1831—40; 1 vol. in-12; Bruxelles, 1849; donné par le même.

7. Catalogue des accroissements de la bibliothèque royale en livres imprimés, en cartes, estampes et manuscrits, 1—3 partie; 3 volumes in-8°, Bruxelles, 1843—44; donné par le même.

8. Catologue systématique de la bibliothèque de la Chambre des Représentants; 1er supplément, 1 volume in-8°, Bruxelles, 1847; donné par le même.

9. Catalogue de la bibliothèque du dépôt de la guerre de Belgique; 1 brochure in-8° donnée par le même.

10. Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique, par le conservateur baron de Reiffenberg; 2 volumes in-8°, Bruxelles, 1845 et 1849, donnés par le même.

11. Catalogue de la bibliothèque du ministère de l'intérieur, 1842, Bruxelles; donné par le même.

12. Revue bibliographique — journal de bibliologie, d'histoire littéraire, d'imprimerie et de librairie rédigé par Quérard; 1re année, n° 5, 1839; donné par le même.

13. Catalogue des livres de la bibliothèque de l'Observatoire royal de Bruxelles; 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1847; donné par le même.

14. Bibliotheca Hulthemiana ou méthode de la riche et précieuse collection des livres et des manuscrits délaissés par M. Ch. van Hulthem, vol. IV, V et VI; 3 vol. in-8°, Gand, 1836; donné par le même.

15. Bibliographie des ouvrages composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban; 1 broch. in-8°, Paris, 1840; donné par le même.

16. Recherches bibliographiques sur quelques impressions rares ou précieuses du 15e et du 16e siècle, par C. D. B., 1re fascicule; 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1849; donné par le même.

17. Pericaud, notice sur la bibliothèque de la ville de Lyon; 1833; brochure in-8°; donné par le même.

18. De la propriété littéraire internationale, de la contrefaçon et de la liberté de la presse, par Ch. Mucquard; donné par le même.

b) Instruction publique.

19. Essai sur le monopole de l'enseignement aux Pays-Bas; 1 volume in-8°, Anvers, 1829; donné par M. le curé Heynen, de Frisange.

20. Entretien de collége sur la nécessité de relever l'étude des langues anciennes ou de les retrancher complétement du programme de l'enseignement moyen, par un ancien professeur; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.

21. De la langue et de la poésie provençales, par le baron Eug. van Bommel; 1 vol. in-12, Bruxelles, 1846; donné par le même.

22. Annuaire de l'université de Liége pour 1830; 1 vol. in-12, Liége, 1830; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc., à Bruxelles.

23. Séminaire de Bastogne. Exercices publics littéraires et philosophiques pour la clôture de l'année scolaire 1852—53; de la part du séminaire de Bastogne.

c) Littérature.

24. Oeuvres diverses, par le baron de Trappé de Lozange; 1 vol. in-8°, Paris, 1803; donné par M. le comte van den Steen de Jehay.

25. Productions diverses, morales, politiques et littéraires, par le baron de Trappé; 2 vol. in-8°, Namur, 1829; donné par le même.

26. Eichenblätter von Heinrich und Hubert Gloden; 1 volume in-12, Arlon, 1838; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc., à Bruxelles.

27. Le mal du pays, par Étienne Hénaux; 1 vol. in-8°, Liége, 1842; donné par M. le comte X. van den Steen de Jehay.

28. Gedichten van J. M. Dautzenberg, in vol. in-8°, Brussel, 1853; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc., à Bruxelles.

29. Hoffmann, de usu particulæ *amen* in diplomatibus Regum et Impp. germaniæ; donné par le même.

e) Numismatique.

1. Études numismatiques et archéologiques, par Joachim Lelewel. Type gaulois ou celtique; 1 vol. in 8° avec atlas, Bruxelles, 1840; acquis aux frais de la Société.

2. Das neu eröffnete Münzcabinet darinnen merkwürdige und viele noch nirgends mitgetheilte Gold- und Silbermünzen zu finden beschrieben, von D. Johann Friedrich Joachim; 4 vol. in-4°, Nürnberg, 1761; acquis par les soins de M. l'architecte de district Arendt, de Grevenmacher.

3. De munten der vormaligen Heeren en Steeden van Gelderland, door P. O. van der Chijs, uitgegeven door Teyler's tweede genootschap; 1 volume in-4°, Haarlem, 1852; donné par ladite Société Teylerienne de Harlem.

4. De munten der vormaligen Graven en Hertogen van Gelderland door P. O van der Chijs, uitgegeven door Teyler's tweede genootschap; 1 vol. in-4°, Haarlem, 1852; donné par la même Société.

5. De munten der voormaligen Hertogdommen Brabant en Limburg van de vroegste tijden tot aan de pacificatie van Gent, door P. O. van der Chijs, uitgegeven door Teijlers twede genootschap; 1 vol. in-4°, Haarlem, 1852; donné par la même Société.

6. Coppe Heinrich Philipp, Beschreibung der Cölnischen Münzen des Mittelalters; 1 volume in-8°, Dresden, 1853; don de l'auteur.

7. Numismatique messine et document relatif à l'histoire de France, par F. M. Chabert; 1 vol. in-8°, Metz, 1853; don de l'auteur.

8. Beiträge zur Münzkunde Süd-Italiens von der Hohenstauferschen Herrschaft, von B. von Kœhne; 1 br. in-8°; don de l'auteur.

9. Monnaies de Reckheim, second supplément à la notice de M. Wolters, par R. Chalon; br. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.

10. Notice sur le cabinet monétaire du Prince de Ligne etc., par C. P. Serrure; 1 vol. in-8°, Gand, 1847; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc., à Bruxelles.

11. Monnaies historiques de Flandre frappées pendant la captivité de Gui de Dampierre, par R. Chalon; 1 br. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
12. Un dépôt de monnaies du XIIe siècle trouvé à Saint-Aubert, par R. Chalon; 1 br. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
13. Inauguration de Charles VI à Tournai; in-8°, par M. R. Chalon; don de l'auteur.
14. Un denier de Henri l'oiseleur frappé à Anvers, par R. Chalon; 1 broch. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
15. Jeton frappé pour Louvain sous la domination française, par R. Chalon; 1 broch. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
16. Mélanges numismatiques, par le comte de Robiano I; Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
17. Lettre à Monsieur J. Yonge-Ackermann, secrétaire honoraire de la société numismatique de Londres, sur quelques médailles autonomes grecques de différents cabinets, par M. B. de Kœhne; St. Petersbourg, 1852; don de l'auteur.
18. Ernest de Mansfeld, par R. Chalon; brochure in 8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.
19. Une monnaie inédite de Nicolas de Chatelet, seigneur souverain de Vauvillare, par R. Chalon; don de l'auteur.
20. Deux monnaies italiennes du XVII siècle, un sol de Deciane et un Daldre de Correggio, par R. Chalon; 1 broch. in-8°, Bruxelles, 1853; don de l'auteur.

f) Publications de sociétés étrangères.

1. Allemagne.

1. Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier vom Jahre 1852; 1 vol. in-4°; de la part de ladite Société de Trèves.
2. Jahrbücher des Vereins von Alterthums-Freunden im Rheinlande, XIX; X Jahrgang, I, Bonn, 1852; de la part de ladite Société.
3. Archiv für hessische Geschichte und Alterthumskunde aus den Schriften des Vereins für das Grosherzogthum Hessen, von Ludwig Baur; V, 1, 2, 3; IV, 1, 2, 3; VII, 1—3, 9 vol. in-8°, Darmstadt, 1846—52; de la part de ladite Société.
4. Periodische Blätter der historischen Vereine zu Cassel, Darmstadt und Mainz; n° 1—4; de la part de la Société historique de Darmstadt.
5. Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins für Mecklenburgische Geschichte und Alterthumskunde, herausgegeben von Lisch und Bartsch; 8. Jahrgang, Schwerin, 1843; de la part de la Société archéologique de Schwerin.
6. Neues lausitzisches Magazin, im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften, besorgt durch den Secretär Neumann; B^{de} 29, 1, 2, 3, 4, und 30, 1, 2, 3; de la part de la Société archéologique de Görlitz.
7. Zeitschrift für Vaterländische Geschichts- und Alterthumskunde, herausgegeben von dem Vereine für Geschichts und Alterthumskunde Westphalens; 10 vol. in 8°, 1838—1847 et neue Folge 1—4; de la part de ladite Société.
8. Regesta historiæ Westphaliæ accedit codex diplomaticus, bearbeitet und herausgegeben

von Dr Heinrich August Erhard, 1er u. 2er Bd; 2 vol. in-4°, Münster, 1847; de la part de la Société historique et archéologique de Westphalie à Münster.

9. Mittheilungen der Geschichts- und Alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes zu Altenburg III; 1 vol. in-8°, Altenburg, 1853; de la part de ladite Société d'Altenbourg.

10. Mittheilungen an die Mitglieder des Vereins für Nass. Alterthumskunde und Geschichtforschung; n° 5, 1852; de la part de ladite Société.

11. Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtforschung; 2. und 3. Heft; de la part de ladite Société.

2. Angleterre.

1. Procedings of the numismatic Society. Session 1851—52; donné par M. Roach Smith de Londres, de la part de la Soc. numismatique de Londres.

2. The numismatic chronicle and Journal of the numismatic Society edited by John Yonge Ackermann, Nos 48—51; donné par M C. Roach Smith de la part de la Société numismatique de Londres.

3. Collectanea antiqua III, 1. Etchings and notices of ancient remains illustrative of the habits costoms and history of past ages by Charles Roach Smith; don de l'auteur.

4. Collectanea antiqua, vol. II, parts VIII and IX, by Roach Smith, London, 1853; don de l'auteur.

5. Collectanea antiqua etchings and notices of ancient romains by Ch. Roach Smith, vol. III, part. I, 1853; don de l'auteur.

3. Belgique.

1. Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, XIX, Nos 7—12, et XX, 1 à 7; de la part de ladite académie.

2. Table générale du recueil des bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique, (1re série, I—XVI,) par Émile Gachet; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Soc.

3. Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire ou recueil de ses bulletins, 2e série, tome IV, 1, 2, 3, 4, et V, 1 et 2; de la part de l'Académie royale de Belgique.

4. Revue de la numismatique belge, année 1853; don de la Société de numismatique belge à Bruxelles.

5. Règlement de la Société libre d'émulation, fondée le 29 avril 1779 par le prince-évêque de Liége, Charles de Velbruck; 1 brochure in-8°, Liége, 1853; de la part de la Société libre d'émulation de Liége.

6. Essai de tablettes liégeoises, par M. d'Otreppe de Bouvette, 10e livraison; don de l'auteur.

7. Diverses publications données par M. d'Otreppe de Bouvette, président de l'institut liégeois à Liége :

   a) De l'esprit et du cœur de l'homme; *b*) Le progrès ; *c*) Du passé et de l'avenir de la Société libre d'émulation de Liége; *d*) Causeries d'un antiquaire.

8. Nécrologie liégeoise pour 1852, par M. Ulysse Capitaine; 1 vol. in-12; don de l'auteur.

9. Bulletin de l'institut archéologique liégeois, 1, 2 et 3, Liége, 1853, de la part dudit institut.
10. Société archéologique de Namur, situation en 1852; de la part de ladite Société.
11. Annales de la Société arch. de Namur, III, 1853; de la part de ladite Société.
12. Bulletin de la Soc. hist. et litt. de Tournai, tome III, 1853; de la part de ladite société.
13. Annales de la Société pour la conservation des monuments historiques et des objets d'art dans la province de Luxembourg; 1 vol. in 8°, Arlon, 1852; de la part de ladite Société.
14. Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, année 1847—48; 1 vol. in-8°, Mons, 1848; donné par M. Pie Namur, membre hon. de la Société.
15. Annales de l'Acad. d'arch. de Belgique X, Anvers, 1853; de la part de ladite Académie.
16. Annales de la Soc. hist. et arch. à Mæstricht, 1re série, mémoires et notes, 1er fascicule, 1853; Règlement et statuts de la même Société; de la part de ladite Société de Mæstricht.
17. Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg à Tongres, 1, 3e fascicule; de la part de ladite Société.
18. Messager des sciences historiques, des arts et de la bibliographie de Belgique, 1853, de la part de la rédaction.

4. France.

1. Annales archéologiques publiées par Didron aîné, secrétaire du comité historique des arts et monuments; 1 vol. in-4°, 1853, acquis aux frais de la Société.
2. Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres; 1850, n° 8; de la part de ladite Société.
3. Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 33e année, 1851—1852; 2 vol. in-8°, Metz, 1852; don de ladite Académie.
4. Journal de la Société d'archéologie lorraine et du comité du musée lorrain, 1853; de la part de la Société d'archéologie lorraine de Nancy.
5. Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie; XVI et XIX volume de la collection; de la part de ladite Société
6. Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais; Tome II avec Atlas, 1853; de la part de ladite Société.
7. Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1850 et 1851; 2 vol. in-8°, Poitiers; de la part de ladite Société.
8. Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie; année 1853; de la part de ladite Société.

5. Luxembourg.

1. Société de sciences naturelles du Grand-Duché de Luxembourg; I, 1 vol. in-8°, Luxembourg, 1853; de la part de ladite Société.
2. Statuts du cercle agricole et horticole du Grand-Duché de Luxembourg; brochure in-12, Luxembourg, 1853; de la part dudit cercle agricole.

6. Suisse.

1. Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, VIIIe vol., 15—17, 3 brochures in-4°, Zurich, 1851; de la part de ladite Société.

B. MANUSCRITS, AUTOGRAPHES.

1. München, Luxemburger Geschichte, 1er volume, manuscrit in-4°, copié et donné par M. Würth-Paquet, vice-président à la Cour supérieure de justice. L'original est la propriété de M. Jurion, qui a eu la bienveillance de nous le communiquer.
2. Collection d'autographes de célébrités françaises, accompagnées de notes historiques et notices biographiques par MM. St-Edme et Félix Drouin; donné par M. Aug. Dutreux, receveur-général.
3. Autographe du général Beck; donné par M. Boch, de Septfontaines.

C. TABLEAUX, CARTES, DESSINS, etc.

1. Douze tableaux peints à l'huile et un buste en pierre représentant des portraits historiques, qui se trouvaient déposés à l'hôtel de Gouvernement de Luxembourg et qui furent transportés, à titre de dépôt, au Musée de la Société, en suite d'un arrêté de M. l'Administrateur-général de la justice, savoir :
   - *a*) Un tableau ovale de 0,78 de hauteur et 0,57 de largeur — personnage inconnu.
   - *b*) Tableau carré de 1,03 de haut sur 0,83 de large — Maximilien de Cologne.
   - *c*) Idem, de même dimension — Marie-Thérèse.
   - *d*) Idem, idem — François 1er, époux de Marie-Thérèse.
   - *e*) Idem, idem — Joseph II, jeune.
   - *f*) Idem, de 0,83 de haut sur 0,66 de large — Joseph II, plus jeune.
   - *g*) Idem, de 1,03 de haut sur 0,83 de large — Isabelle de Parme, première épouse de Joseph II.
   - *h*) Idem, idem — Joséphine de Bavière, seconde épouse de Joseph II.
   - *i*) Idem, idem — Charles de Lorraine, Gouverneur-général des Pays-Bas.
   - *j*) Grand tableau représentant debout, en grandeur naturelle, Léopold II, et portant l'inscription : Leopoldus secundus cæsar augustus gloria regni ac felicitas sæculi nostri.
   - *k*) Idem, représentant en grandeur naturelle l'empereur François II, portant l'inscription: Franciscus Dux Luxemburgensis.
   - *l*) Grand tableau représentant la mort de Jean de Bohême à la bataille de Crécy, par M. Sinner, peintre.
   - *m*) Buste en pierre du Roi Grand-Duc Guillaume II, sculpté par M. Wener, de Grevenmacher.

   Ces deux derniers objets sont la propriété de la Chambre des Députés à laquelle ils ont été offerts par leurs auteurs respectifs.
2. Portrait sur verre de Lorentz, né et domicilié à Insenborn, cultivateur, échevin assesseur de la haute justice à Esch-sur-la-Sûre, à la fin du 14e siècle; donné par M. le receveur Ensch, de la part de M. Jean-Nicolas Fautsch, huissier à Redange.
3. Portrait sur verre d'un haut fonctionnaire ecclésiastique (un archevêque de Trèves?); donné par M. Ensch de Redange de la part de M. Reuter, employé des douanes à Beckerich.

4. Un portrait à l'huile représentant une religieuse de Marienthal. Maria Regina Elisabetha Gräffin von Daun 37 Priorisse regierte in das 22. Jahr, starb im Jahre 1703; acquis par les soins de M. Bill de Greisch.
5. Bas-relief en plâtre représentant le buste de l'Impératrice des Français, 1853; donné par M. Aug. Dutreux, receveur-général.
6. Neuf planches de miniatures lithographiées représentant différentes scènes de la vie de l'Empereur Henri VII et de l'Archevêque Baudouin de Trèves, d'après un codex de l'archévéché de Trèves de 1583 déposé aux archives de Coblence; donné par M. Beyr, archiviste à Coblence.
7. Tableau représentant la garde d'honneur luxembourgeoise à cheval en 1841, avec les noms des membres qui l'ont composée; fait et donné par M. Neyen, propriétaire rentier à Luxembourg.
8. Dessin d'une statuette en bronze (Mercure) trouvée à Rheinzabern; par M. Fresez, professeur.
9. Dessin d'une lampe romaine portant le monogramme du Christ, fait d'après la pièce originale qui se trouve au musée du séminaire de Bastogne; donné par M. Guébels, supérieur de ce séminaire.
10. Dessin d'un petit bronze inédit de Dioclétien, trouvé à Dalheim, appartenant à M. Specht; dessin d'un moyen bronze de Constance Chlore et Gal. Maximien, de la collection de M. Mothe, notaire à Luxembourg; faits aux frais de la Société.
11. Sacraments-Haüschen der Pfarrkirche von Arsdorf, Canton Redingen, District Diekirch, aufgenommen und gezeichnet von Biver; donné par Mr M. Biver, architecte de district à Diekirch.
12. Dessin d'une verrière de l'ancien hermitage de Beyern, commune de Flaxweiler; fait et donné par M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.
13. Dessin d'un ostensoir gothique fait par M. Traus de Luxembourg pour l'église de Senningen; fait aux frais de la Société.
14. Tableau à la plume, dessiné par M. Simonis, ancien inspecteur du cadastre, portant pour inscription: *île de Rhée de Mutfort;* don de M. de la Fontaine, ancien Gouverneur.
15. Plan du ban de Mutfort avec une partie du chemin romain de Dalheim à Spittelhof; donné par M. l'ingénieur Mersch.
16. Deux petits tableaux à l'huile, donnés par M. Ensch, receveur à Redange, représentant l'un l'église de l'ancienne Abbaye de Munster (faubourg de Luxembourg), l'autre une maison de chasse dans un bois faisant une dépendance du château de Mansfeld.

DEUXIÈME PARTIE.

RAPPORTS ET MÉMOIRES ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1853.

Je ne mentionnerai ici que les rapports, les mémoires, les notes dont je n'ai pas eu occasion de parler dans le courant de mon rapport.

1. Rapport de M. Ensch, receveur à Redange, sur des substructions romaines, découvertes en 1853, entre Redange et Reichlange.

2. Deux inscriptions de monuments luxembourgeois extraites des Annales de Carignan, par M. Daman, directeur de l'institut Marci à Chassepierre.
3. Inscription sépulcrale érigée à la mémoire de feu Jean-Joseph Welter, né à Redange (France) en 1763, décédé à Paris en 1852; donné par M. Namur, conservateur des hypothèques à Luxembourg.
4. Discours prononcé au cimetière de Redange par M. Namur, conservateur des hypothèques à Luxembourg, lors de la pose du monument; donné par le même.
5. Rapport de M. l'architecte de district Arendt sur la restauration de l'église de Junglinster, et dessin du maître-autel de cette église.
6. Rapport de M. de König, ingénieur civil à Diekirch, sur quelques antiques de l'église de Beaufort et dessin d'une de ces antiques.
7. Rapport du même, sur les églises d'Arsdorf et d'Everlange.
8. Rapport de M. le receveur Ensch, de Redange, au même sujet.
9. Einführung des Christenthums in den Ardennen; 1 vol. in-fol., manuscrit, par M. Bormann, curé à Dahleiden (Prusse); don de l'auteur.
10. Conversio, vita et obitus venerabilis sororis Margaritæ reclusæ Luxemburgi sub tertià regulà S. P. N. Francisci. Copie faite en 1853 par M. Engling.
11. Die alljährlich am 3. Sonntag nach Ostern zu Luxemburg stattfindende Procession zu Ehren der Trösterin der Betrübten, Schutzpatronin der Stadt und des Groszherzogthums Luxemburg, besungen von Theodor Görgen, weiland Pfarrer zu Itzig; donné par M. Engling, auquel l'auteur l'avait remis peu de temps avant sa mort.
12. Note sur le château de Vianden, par M. Em. d'Huart, du château de Bétange.
13. Geschichte der Herren und Herrschaft Burscheid, von G. Eischen, Pfarrer zu Burscheid.
14. Renseignements sur Schönecken, par M. Würth-Paquet.
15. Notice historique et généalogique sur la famille d'Huart, titrée comte de Teutwert, baron d'Huart et de Jamoigne, chevalier héréditaire du Saint-Empire etc., par M. le baron Em. d'Huart, de Bétange (Moselle).
16. Typographie luxembourgeoise (suite), par M. Würth-Paquet.

TROISIÈME PARTIE.

FAITS DIVERS QUI ONT RAPPORT AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LUXEMBOURG.

1. Subside de 1500 francs alloué par le Gouvernement pour l'année 1853.
2. Subside de 1000 francs alloué pour la continuation des fouilles archéologiques à l'emplacement du camp romain de Dalheim.
3. Dispense accordée à la Société par arrêté de Sa Majesté le Roi Grand-Duc du 21 février 1853, de rendre compte d'après les errements usités jusqu'à présent, de l'emploi du subside accordé par le Gouvernement.
4. Élection de Messieurs Hardt et Wies, nommés membres effectifs de la société, dans la séance du 10 février 1853.
5. Nomination de Monsieur Engling comme Président de la société en remplacement de

Monsieur Wurth-Paquet, démissionnaire, auquel les fonctions d'Administrateur-général, auxquelles il a été appelé, ne lui permettent plus de remplir ce mandat.

6. Élection au scrutin secret de nouveaux membres correspondants et honoraires :
Membre correspondant : M. *Reuter*, professeur de chimie.
Membres honoraires : MM. *de Cohausen*, capitaine du génie, à Mayence; *de Saint-Génois*, prof.-bibliothécaire à l'Université de Gand; *Klein*, prof. à Mayence; *Latapie*, archéologue à Paris; *Lavalley*, prof. à l'Université de Liége; *Marchant*, major d'artillerie à Anvers.

7. Nouvelles relations établies entre la société archéologique de Luxembourg et les sociétés étrangères suivantes :
a. Gesammt-Verein der deutschen Geschichts- und Alterthums-Vereine zu Dresden; *b*. Germanisches Museum in Nurenberg; *c*. La société libre d'émulation à Liége; *d*. La société des antiquaires de Zurich; *e*. La société de sciences naturelles à Luxembourg; *f*. Le cercle horticole et agricole à Luxembourg; *g*. La commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique à Bruxelles; *h*. La société d'archéologie lorraine à Nancy; *i*. La société archéologique de l'Orléanais à Orléans.

8. Projet de l'église monumentale à ériger dans le faubourg de Clausen, mis au concours par l'association de Ste Cunégonde. Le projet de M. l'architecte de district Arendt, soumis à la société archéologique, qui sur le rapport de la commission nommée à cet effet, donne son approbation à ce projet.

9. Réparations des monuments historiques de l'église de Junglinster sous la direction de la société archéologique. La somme de 1000 francs a été accordée à cet effet par le Gouvernement grand-ducal.

10. Restauration de l'église abbatiale d'Echternach. — Don de Madame veuve Dondelinger d'Echternach de la partie de cette église dont elle est propriétaire. Madame Dondelinger pose pour condition que l'église soit restituée à sa destination primitive et que les travaux de restauration commencent avant sept ans révolus.

Messieurs,

Je ne puis mieux terminer cet exposé de nos travaux qu'en votant des remercîments à tous les amis de l'histoire de la patrie qui, par leur bienveillant concours, ont contribué durant cette année au succès de notre entreprise, et en adressant à d'autres, que l'apathie ou l'indifférence a jusqu'à présent écartés de nous, ces paroles profondément senties de M. Foucart, président de la Société des antiquaires de l'Ouest.

« Unissez-vous, dit-il, pour sauver le plus possible de monuments de toute nature; rappelez-vous qu'ils forment la richesse, la gloire du Pays; qu'ils n'appartiennent pas seulement à la ville, mais au pays, à la société entière; pas seulement à la génération présente, mais encore aux générations à venir; transmettons-leur le dépôt que nous avons reçu non seulement intact, mais encore augmenté ou restauré. Le respect des ancêtres est pour les peuples comme pour les individus, l'indice de la grandeur morale; le dédain des choses du passé est le triste produit du matérialisme orgueilleux qui se préfère à tout et qui n'emprunte rien à ceux auxquels il succède, ne laisse à ceux qui viendront après lui que des ruines à réparer et des exemples à éviter »

Luxembourg, au mois d'avril 1854.

Le Conservateur-Secrétaire,
A. NAMUR.

TROISIÈME PARTIE.

MÉMOIRES.

I.

UNE SÉPULTURE DRUIDIQUE DU COMMENCEMENT DE L'ÈRE GALLO-ROMAINE,

découverte entre Hellange et Souftgen en 1853.

(Interprétée par A. Namur, *professeur à l'Athénée de Luxembourg.)*

> « Die Aufhæufung von Alterthümern in Museen ohne »zuverlæssige Ausgrabungsberichte hilft nichts zur unmit- »telbaren reinen Erkennung der ethnographischen Fragen.»
> (Lisch, Untersuchungen über die heidnischen Grabgefæsse.)

Entre Hellange et Souftgen, sur le sol du Grand-Duché de Luxembourg, on a fait, au mois d'avril 1853, la découverte d'une tombe payenne d'une époque très-reculée, qui, par le mode de sépulture et par les objets précieux sous le rapport artistique, qu'on y a recueillis, sont du plus haut intérêt pour l'archéologie en général et pour l'histoire ethnographique de notre pays en particulier.

Grâce à la sollicitude de M. le curé Kneip de Hellange, notre honorable confrère, qui nous a aussitôt fait rapport, nous sommes parvenus à enregistrer dans nos annales les détails de la découverte et à faire pour notre Musée l'acquisition des objets mis à découvert.

Au midi de Hellange, à trois kilomètres de ce village, sur le chemin de Souftgen, un ouvrier occupé à défricher une partie du bois dit : *ennèrt de Kille* (unter den Eichen), a découvert un lieu de sépulture du côté méridional et presqu'au sommet d'une colline boisée. La pioche du défricheur s'arrêta bientôt sur une grosse pierre recouverte seulement d'environ 40 centimètres de terre.

C'était une grande urne à base circulaire, en pierre (grande oolithe) des carrières d'Audun ou de Rumelange, qui sont les plus proches (Pl. I, fig. 2). Elle est composée de trois pièces :

une base circulaire d'un diamètre de 56 et haute de 24 centimètres; d'un cercle haut de 14 centimètres formant avec la base le corps de l'urne, et d'un couvercle bombé d'une hauteur de 12 centimètres. Au milieu de la base, du côté extérieur, il y a un trou de quelques centimètres, qui ne traverse pas le fond de l'urne.

L'espace intérieur était rempli de terre, de cendres, de charbons et d'ossements humains. Autour de l'urne il y avait également des cendres et des charbons. Parmi les cendres de l'urne se trouvait un flacon globulaire en verre verdâtre (pl. II, fig. 8), à long cou non bouché, renfermant de la terre qui s'y était introduite, au dire de l'homme qui a fait la découverte et qui en avait déjà retiré le contenu lorsque M. Kneip en eut connaissance.

A côté de la grande urne se trouvait une urne en terre cuite, très-ordinaire, dont nous n'avons recueilli que les fragments, et une quantité de fragments de vases en verre dont je parlerai plus tard.

A 30 centimètres environ, au nord de la même grande urne, se trouvait déposé dans la terre un beau masque en bronze, de grandeur naturelle, belle figure de femme, le front ceint d'une bandelette, dont le médaillon du milieu bien conservé, représente un amour (pl. I, fig. 3). Ce masque était incliné vers l'urne. A côté on trouva également la tête d'une statuette creuse en bronze, représentant aussi une tête de femme (pl. I, fig. 5).

Sept à huit mètres plus bas l'ouvrier trouva aussi des charbons et des morceaux de poterie. Un peu plus loin un autre défricheur avait déjà rencontré de pareils débris. A une troisième place éloignée de la précédente d'environ 8 mètres et à 3 mètres de l'urne en pierre se trouvait, à la profondeur de 20 centimètres, un flacon en verre verdâtre (pl. II, fig. 9) semblable à celui décrit ci-dessus, de forme globulaire, à long cou, et incliné comme son dépôt l'indique. Ce dépôt ne paraît être que de la terre et de l'eau qui s'y est infiltrée. A 45 centimètres de distance de ce flacon était déposé un vase en verre vert-grisâtre, en forme de tasse (pl. II, fig. 7); les parois extérieurs sont ornés de côtes longitudinales en relief, qui se perdent insensiblement au sommet et à la base. A cette même place, à 25 centimètres de la précédente on rencontra une belle coupe en verre émaillé (pl. II, fig. 1 et 2), renfermée dans un vase en métal, tous les deux reposant dans une coupe de même forme en terre rougeâtre très-ordinaire. Dans cette coupe se trouvait de la terre et de la potasse, probablement le résidu de cendres.

On trouva de plus à cette place les fragments d'une passette en bronze, à deux manches opposés (pl. I, fig. 6), un fragment en bronze recouvert d'une belle patine et paraissant avoir servi de couvercle (pl. I, fig. 4), et enfin une quantité de fragments de verre, les uns d'un beau bleu uni, les autres de couleur brune; enfin d'autres d'un beau bleu avec mouchetures d'un blanc opaque, qui en recouvrent irrégulièrement la surface.

Par les soins de notre habile lithographe, M. Liez, nous sommes parvenus à recomposer la forme de la plupart de ces vases en verre, que je décris ci-après :

1° La coupe en verre émaillé dont question ci-dessus est gracieuse; l'orifice a un diamètre de 14 centimètres. La hauteur est de 32, l'épaisseur du verre de 2 millimètres. Les surfaces extérieure et intérieure sont unies (pl. II, fig. 1 et 2).

Ce vase est très-remarquable et par son mode de fabrication et par les riches couleurs qui en font l'ornement. Nous y distinguons les couleurs suivantes : bleu, rose, jaune, blanc transparent, blanc opaque couleur de lait, violet.

Toute la surface de la coupe est divisée en quatre triangles rectangles par deux bandes croisées, de couleur rose avec filet blanc opaque; au point d'intersection des deux bandes, par conséquent au centre du vase est un carré violet avec cinq petits points quadrilatères blanc opaque, placés en quinconce. Les quatre grandes divisions triangulaires sont remplies de bandes de différentes couleurs, faisant deux à deux angle rectangle vers le centre du vase. Ces bandes d'inégale largeur se succèdent comme suit : 1. Une bande étroite en verre blanc transparent avec incrustations de tubes de couleur blanc opaque roulés en spirale, comme on en voit dans le verre de Venise. 2. Une bande blanc opaque. 3. Une bande d'un beau bleu transparent ayant à l'angle un quadrilatère violet semblable à celui du centre. 4. Un filet blanc et violet rubané, en chevrons entortillés, très-remarquable parce que les couleurs sont opposées. 5. Une bande formée par des quadrilatères alternativement jaunes et violets, ces derniers avec cinq petits quadrilatères blanc opaque, comme dans celui du centre, placés en quinconce. 6. Une bande violette, au milieu un filet mince blanc opaque. 7. Une bande jaune. 8. Le triangle final rempli de dessins variés, dans lesquels se résument toutes les couleurs du vase à l'exception du jaune. Enfin tout le contour de l'orifice est garni d'un filet blanc opaque et violet rubané à peu près comme celui décrit sub n° 4.

Il faut remarquer que le bleu et le rose, qui sont d'une beauté merveilleuse, et le blanc transparent, paraissent être dans la masse, tandis que le jaune, qui laisse à désirer, et les autres couleurs sont surapplication de couleurs vitrifiables.

2° Deux petits flacons en verre verdâtre, de forme globulaire, la panse terminée par un col long de 28 millimètres; hauteur de l'un 7, celle de l'autre 6 centimètres (pl. II, fig. 8 et 9).

3° Deux vases en forme de tasses, dont l'orifice est d'un diamètre de 8 centimètres. La hauteur = 6 centimètres. L'un est de couleur blanc verdâtre, tirant sur le gris (pl. II, fig. 7), l'autre de couleur brune avec surapplication de blanc opaque (pl. II, fig. 4). La surface extérieure présente des côtes en relief, qui entourent le vase parallèlement.

4° Des fragments de deux coupes violettes à peu près de la forme de la belle coupe émaillée décrite ci-dessus (pl. II, fig. 5). L'orifice a un diamètre de 15, la hauteur est de 3 centimètres.

5° Une petite bouteille en verre, d'un beau bleu uni et transparent, muni d'une anse (pl. II, fig. 6). La hauteur est de 17, le diamètre de la panse est de 11 centimètres.

6° Un grand vase à deux anses opposées, d'un beau bleu transparent avec mouchetures d'un blanc opaque (pl. II, fig. 3). Les deux anses descendent de l'orifice et reposent sur la panse du vase. La hauteur est de 28, le diamètre de la panse est de 14 centimètres.

L'ouvrier a déclaré que ces vases étaient tous brisés avant la découverte des tombes, sans doute par suite de l'affaissement du sol; qu'il a remarqué que l'un des vases avait trois anses et renfermait aussi des cendres et des charbons, dont tous ces objets du reste se trouvaient entourés. Il est à regretter que l'on n'ait pas trouvé de monnaie; la plus proche découverte nu-

mismatique a été faite en 1853 tout près de Hellange, au lieu dit : «Rodesch Pesch» à la gauche du chemin de Hellange à Souftgen ; c'est un bronze de l'empereur Néron, qui a été égaré.

Tous ces détails sont extraits des rapports de M. Kneip.

Avant d'examiner le mode de sépulture et la nature des objets recueillis, il est nécessaire avant tout de nous faire une idée exacte du rapport local qui existe entre les trois places où les découvertes ont été faites. Nous aurons alors à résoudre la question de savoir, si ces trois places font partie d'une seule et même sépulture, ou bien s'il y en avait plusieurs.

D'après les indications de M. le rapporteur, les trois places forment un triangle, dont les côtés ont respectivement 5, 7 et 8 mètres. Ne perdons pas de vue que les objets recueillis étaient simplement déposés dans la terre, comme dans le cimetière gallo-romain du Tossenberg ; que le métal qu'on a trouvé est le bronze, à l'exception d'un seul fragment en fer ; que le tout se trouvait dans une colline, qui d'après le rapport de M. Kneip est naturelle et se prolonge jusque près de Frisange, et nous serons conduits à reporter nos pensées à cette espèce de tombes payennes, que les archéologues d'Allemagne appellent : «*Kegelgräber aus der Bronzeperiode.*»

Les tombes désignées sous ce nom étaient communes aux Celtes et aux Germains, qui, d'origine commune, ont maintenu pendant des siècles des croyances et des usages communs.

Les uns et les autres avaient l'usage d'incinérer les cadavres ; cet usage reposait sur une croyance partagée par ces deux peuples. L'identité des tombes antiques de l'ancienne Gaule et de celle de la Germanie le prouve. Diodore l'affirme (1), ainsi que plusieurs auteurs anciens et modernes (2). Ce qui prouve que les sépultures d'une époque aussi reculée ne permettent pas toujours, sous le point de vue ethnographique, une attribution positive, c'est que les savants qui ont fait de ces sortes de monuments une étude spéciale (3), semblent le plus souvent douter et être portés à faire l'attribution d'un même résultat, tantôt en faveur des Germains, tantôt en faveur des Celtes.

C'est surtout dans la langue des deux peuples que nous trouvons des rapports d'identité, qui prouvent leur origine commune indo-germanique (4).

Un caractère principal des sépultures ci-dessus dénommées, c'est la présence de deux sortes d'urnes ; les unes servant d'ossaire (ossarium), c'est-à-dire à renfermer les ossements et les cendres du corps en général, les autres servant de cinéraires (cinerarium), destinées à recueillir les cendres et surtout celles d'une partie importante, celles du cœur, des yeux etc. (5)

(1) Diodore, V. 28.

(2) Klemm, Allg. Culturgeschichte, VIII, p. 29.

(3) Lisch, Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins für Mecklenburgische Geschichte und Alterthumskunde.

(4) Schacht, Ludovicus, de elementis germanicis potissimum linguæ franco-gallicæ, Berolini 1853, p. 2.

«Quæcumque de Celtis comperta habemus eo ducunt, ut affinitatem certe Celtarum et Germanorum fuisse censeamus ; utraque natio multas in gentes discreta iisdem fere moribus publicisque institutis addicta fuit.» (Henri Martin, hist. de France I, p. II) et Jac. Grimm, Geschichte der deutschen Sprache, Leipzig, 53 passim.

(5) Lisch, Jahrbücher u. Jahresbericht d. Ver. für Mecklenburg. Gesch. und Alterthumskunde, X p. 247. Die heidnischen Grabgefæsse : «Die Gefæsse der Kegelgræber scheiden sich in zwei Gattungen, welche ziemlich klar zu

Ces conditions sont remplies dans notre tombe de Hellange. Sur le lieu d'incinération (bustum a buro, uro), à l'un des sommets du triangle déterminé ci-dessus, se trouvait entourée encore de charbons et de cendres la grande urne en pierre, qui servait d'ossaire (ossarium).

On a trouvé des cendres dans des vases en verre au 2e sommet du triangle et au 3e était déposée la belle coupe, qui renfermait de la potasse, que je regarde comme résidu des cendres du cœur ou d'une autre partie noble du corps. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'à côté de la coupe était déposée une passette en bronze (pl. I, fig. 6), qui servait probablement à tamiser ces cendres et à les isoler des charbons et des autres matières hétérogènes.

Malgré la distance qui séparait les urnes cinéraires de l'urne principale, il est possible, même probable que les objets recueillis aux trois points indiqués faisaient partie d'une seule et même sépulture.

L'on m'objectera peut-être, pour combattre cette supposition, qu'il y a eu des cendres dans plusieurs vases. Je répondrai que ces cendres peuvent fort bien avoir appartenu à un même corps; il est probable que les différentes urnes en verre ont été déposées par les proches parents ou les amis du défunt. M. Victor Simon partage cette manière de voir. (1) De même que de nos jours nous jetons une poignée de terre sur le cercueil, quand il est descendu dans la fosse, de même ces parents ou amis auront recueilli une poignée de cendres pour les déposer en signe de deuil dans la terre à proximité de l'ossaire.

Ce qui me semble donner quelque fondement à cette hypothèse, c'est la présence d'un seul ossaire. S'il en était autrement, on aurait au moins trouvé les fragments d'un 2e ou d'un 3e.

Quant à la forme de ce vase, je dois faire remarquer, que dans plusieurs tombes antiques de l'Allemagne, l'ossaire affecte la forme des maisons primitives des anciens Germains.

Elles sont munies d'une porte d'entrée, qui, aux époques les plus reculées, était placée très-haut, immédiatement sous la toiture, tandis qu'insensiblement, à des époques postérieures, cette porte se trouva placée plus bas, de manière à être enfin de niveau avec le sol environnant. Telle est l'urne ossaire découverte à Aschersleben (Kegelgrab aus der mittleren reinen Bronze-Periode); elle est de forme carrée, elle a une ouverture au côté, vers le milieu de la hauteur et est surmontée d'un toit élevé; telle est encore celle de Kickindemarck, dans le Mecklenbourg, qui est de forme circulaire, munie également au côté d'une ouverture carrée, représentant la porte (2).

»beobachten sind: in Beinurnen (ossaria) und Aschenurnen (cineraria). Die grœssern, grœbern, urnenfœrmigen »Gefæsse dienten, wenn mehrere Urnen in einem Grabe gefunden wurden, zur Aufbewahrung der Gebeine des verbrannten Leichnams; in die kleinern gehenkelten Gefæsse ward die Asche der Leiche gesammelt; auch die ganz »kleinen zierlichen Gefæsse und Næpfe, welche den Kegelgræbern eigenthümlich sind, sind hæufig mit Asche gefüllt und scheinen dazu bestimmt gewesen zu sein die Asche von einzelnen Theilen der Leiche aufzunehmen z. B. »von der Stelle wo das Herz der verbrannten Leiche auf der Brandstætte gelegen hat.»

(1) V. Simon, lettre du 2 janvier 1854.

(2) Lisch, Jahrb. etc. XIV P. 314. «Betrachtet man jetzt die Reihe der bisher bekannten Urnen, welche ein Dach und eine Thüre an der Seite haben, so læsst sich die Entwickelung der æltesten Architektur klar entnehmen. Ausser den beiden Hausurnen sind nur noch eine in Thüringen gefunden (Leipsiger Jahrbücher, 1826, S. 30, und

Notre grande urne en pierre représente quelque chose d'analogue. Elle semble affecter à peu près la forme des mardelles celtiques. Elle est de forme circulaire, le trou au milieu de la pierre, qui sert de base, semble indiquer l'ouverture, par laquelle on descendait dans la partie souterraine, la résidence pendant l'hiver, qui, en été, servait de cave.

Quant à la matière, cette urne est remarquable. Les urnes germaniques rappelées ci-dessus sont généralement de poterie grossière, dont la pâte parait faite de pierres concassées, de sorte qu'à la brisure les fragments offrent quelque ressemblance avec une espèce de béton; le nôtre est de pierre.

Pauly (1) nous apprend qu'il existait des urnes (ossaria) de différentes matières, d'argile, de *pierres* et plus rarement de métal, même assez souvent de verre.

La contrée où la trouvaille a été faite parait du reste avoir été habitée depuis les temps les plus reculés. Dans son susdit rapport, M. Kneip fait observer, que tout près de ce lieu de sépulture se trouvent plusieurs mardelles (voir la carte Pl. I fig. 1) et des crasses de forges, sans que l'on sache d'où elles proviennent. Il y avait là sans doute de ces forges catalanes, dont les traces ne sont pas rares dans notre pays (2).

Le petit flacon déposé dans l'urne est probablement un de ces vases, qu'on nomme généralement lacrymatoires, destiné à représenter dans les tombes romaines le deuil des survivants.

D'après ce qui précède, notre tombe serait à considérer comme germanique ou gauloise. Je suis porté à admettre cette dernière hypothèse. Mais est-elle purement gauloise? C'est ce que nous ne pourrons dire avec quelque probabilité que plus tard.

L'examen des objets déposés prouvera peut-être que cette sépulture, si elle a les caractères de l'époque gauloise, offre néanmoins aussi l'effet de l'influence de la civilisation grecque et romaine.

Examinons ces objets précieux l'un après l'autre et tâchons d'en trouver l'origine et la signification.

Ils sont en bronze et en verre, nous n'aurons qu'à mentionner un seul fragment en fer.

Klemm, Handbuch, Tab. XIV, 13) und eine auf der Insel Bornholm gefundene Urne æhnlicher Art bekannt geworden. Diese beiden haben die Thüre im Dach. Diese Urnen würden demnach die ælteste Gestalt der Wohnhæuser darstellen. Die Thüre lag zum Schutze gegen wilde Thiere so hoch; man musste eine Leiter ansetzen um in das Innere zu gelangen, und zog dann die Leiter nach sich hinauf und war durch die platten runden Wænde geschützt.

«Aehnliche Wohnungen mit hochliegenden Thüren und beweglichen Leitern haben noch manche wilde Vœlkerschaften in Africa.»

(1) Real-Encyclopædie der classischen Alterthums Wissenschaft VI. S. 2758. Die «Urnæ ossariæ» waren von verschiedener Form und verschiedenem Stoffe. Thon, Stein (Dio Cassius LXXVI, 15) und ausnahmsweise Metall. Nicht selten waren sie von Glas, welche in andere von Blei oder in grœszere Steinbehælter gesetzt wurden, so wie bei Kreuznach eine blau-grüne mit Aschen und Knochen gefüllte Urne in einem groszen Steinkasten (Urnenbehælter) sich fand.

(2) Dans un second rapport fort intéressant de M. Kneip sur les environs de Hellange, considérés sous le point de vue archéologique, nous trouvons la preuve que ces environs recèlent des souvenirs des époques celtique, gallo-romaine et gallo-franke.

Observations générales.

Je viens d'exprimer le doute que la tombe de Hellange ne peut guère être un monument purement Celtique ou Gaulois, c'est-à-dire un monument des Gaules antérieur à la domination romaine.

Les rares monuments Celtiques, dont nous pouvons signaler l'existence dans nos contrées, et surtout les monnaies, que nous rencontrons plus fréquemment, semblent prouver que l'industrie n'avait pas encore atteint à cette époque reculée un degré de perfection assez élevé pour donner le jour à des produits aussi parfaits que ceux, que nous avons à décrire et à interpréter.

Quelqu'avantageusement que quelques auteurs parlent des Celtes et surtout du degré de culture de leurs Druides (1), nous n'ignorons pas que la conquête des Gaules par les Romains créa un nouvel état des choses dans le pays des Trévires ainsi que dans celui des Médiomatricieus. Sous l'empire du peuple-roi l'éminence de Divodurum, qui n'était primitivement qu'un lieu de réunion et de défense, devint bientôt une ville importante. De cette ville ainsi que de la nouvelle capitale des Gaules, à l'aide de routes bien établies et bien entretenues, on communiquait facilement avec les contrées les plus éloignées, et bientôt certes l'industrie se ressentit des progrès gigantesques, que ce vaste domaine de l'intelligence humaine avait faits chez les Grecs et les Romains. Nous ne serons pas étonnés de voir, dans l'énumération de nos objets, non seulement des objets précieux fabriqués dans les Gaules, mais encore des produits de l'Italie et peut-être de la Grèce. Des découvertes antérieures ont fourni des résultats analogues.

De même que pour les monuments d'architecture on ne se contenta plus de la pierre du pays, en demandant à d'autres contrées leur granit, leur diorite, des porphyres, des marbres remarquables; de même que dans les contrées nouvellement conquises l'art architectonique se révéla par la construction de palais, d'amphithéâtres, de temples, de portes monumentales,

---

(1) Bouché de Cluny, Druides et Celtes, p. 211.

«Jules Caesar reconnaissait l'antiquité des Druides, ainsi que leurs sciences et leurs fonctions. Pline accorde aux Druides de hautes connaissances en astronomie. Pomponius Mela et surtout Ammien Marcellin regardaient les Druides comme très-savants dans les sciences physiques; Strabon a la plus grande idée du dogme et de la justice des Druides. *Celse*, ennemi des prêtres chrétiens, leur oppose sans cesse les Druides, comme les ministres de Dieu les plus sages et les plus savants de l'antiquité, etc., *idem* p. 215 : Aristote a écrit que la philosophie et l'étude des hautes sciences ont pris naissance dans le sein du savant collége des Druides de la Celtique. Clément d'Alexandrie nous assure que Solon, Thalès, Phérécide et Pythagore sont venus s'instruire auprès des Druides. — Ce qu'il y a de certain, c'est que Ciceron ne parle de l'Eduin Divitiacus que comme d'un homme d'une science rare et d'un esprit supérieur, qui avait fait une étude particulière des secrets de la nature.»

Schacht Lud., de elem. germ. linguæ franco-gallicæ, Berolini 1853, p. 2. «Quod ad universum vitæ cultum «Celtarum spectat, Grimmius Celtas elegantibus moribus usos esse nec a literarum gratia abhorruisse censet (Grimm, «deutsche Mythol. I, p. 20) neque commercii societatem, neque artes ad humanæ vitæ utilitates pertinentes ab illis «neglectas esse ex acutissimorum virorum celticis studiis affatim patet-druidas sacerdotumque ordinem *exquisitiori* «*scientiæ indulsisse* à Niebuhrio probatur. (Niebuhr, Röm. Gesch. II, p. 255.)»

de tombeaux somptueux; de même aussi toutes les branches de l'industrie subirent une révolution, qui ne put être que favorable à leur progrès.

L'art statuaire surtout se révéla dans plusieurs découvertes importantes. Je me bornerai à en citer quelques-unes. On trouva à Nasium, dans le département de la Meuse, une main en marbre blanc, qui avait le double de la grandeur naturelle; à Bainville sur Madon, dans le département de la Meurthe, une tête admirable en bronze avec des yeux d'argent; à Metz une partie du torse d'une statue grecque en marbre de Paros, d'un travail remarquable, de même qu'un buste de l'impératrice Plautille, dont la tête était en marbre blanc, la poitrine ainsi que les épaules en porphyre rouge, et une main en bronze doré de grandeur naturelle (1). Enfin les vases en verre découverts à Metz et dans les environs, ceux déjà décrits dans nos publications antérieures, surtout ceux qui font l'objet de cette notice dénotent suffisamment combien la verrerie était avancée, sous tous les rapports, à cette époque si reculée. J'aurai lieu de revenir plus tard sur l'art de fabriquer le verre chez les anciens.

OBJETS EN BRONZE.

Le bronze a été dans les temps les plus reculés d'un usage universel. C'est le premier des métaux, qui a remplacé dans le domaine des arts et de l'industrie, dans la vie publique comme dans la vie privée, ces instruments en pierre, dont la fabrication devait être aussi difficile que l'usage en était imparfait.

Nous retrouvons ce métal chez les Germains aussi bien que chez les Celtes, chez les Grecs comme chez les Romains et pendant des siècles avant l'usage du fer, il n'avait pas de rival dans l'art métallurgique. C'est cette considération, c.-à-d. la présence du bronze seul dans les trouvailles, qui ont été faites, que plusieurs savants archéologues, surtout de l'Allemagne, ont basé la dénomination de siècle d'airain dont il est difficile de fixer les limites. Cette dénomination a semblé trop vague et trop générale (2). Pour déterminer l'époque et le caractère ethnographique, on a depuis quelque temps eu recours à la chimie et les analyses, qui déjà ont été faites, ont produit d'heureux résultats.

M. Girardin entr'autres a reconnu par ses analyses des alliages de métaux dans des proportions définies (3). Plusieurs savants de l'Allemagne ont constaté, par des opérations analogues, que les anciens étaient très-avancés dans la pratique des arts; ils sont parvenus à établir des classifications, que M. Lisch a résumées dans un intéressant article des annales de la Société archéologique du Mecklenbourg à Schwerin (4).

Persuadé de l'utilité incontestable, même de la nécessité de semblables recherches, j'ai

---

(1) V. Simon, discours prononcé à l'Académie imp. de Metz le 8 mai 1853, p. 5.

(2) Grimm, Jakob, Gesch. der deutschen Sprache, Leipzig 1853 I, p. 3. « An dem ehernen Zeitalter scheitert alle Mühe der Forscher; sie haben sich um die Reihe berechtigt zu der Annahme gehalten, bald dass es den Kelten, bald den Deutschen gehœre, und es scheint, Slaven hætten gleich starck Ansprüche daran zu erheben.

(3) V. Simon, discours prononcé à l'Académie imp. de Metz le 8 mai 1853, p. 5.

(4) Lisch, chemische Analyse antiker Metalle aus heidnischen Græbern Mecklenburgs.

soumis à l'analyse chimique un fragment de quelques-uns des objets en bronze, que nous avons recueillis à Hellange. M. le professeur Reuter, notre honorable confrère, a bien voulu se charger de cette analyse, dont je ferai connaître le résultat ci-après.

Mais ce n'est pas seulement l'alliage du métal qui doit fixer notre attention, nous avons à examiner le genre de travail et les sujets représentés. Nous reconnaîtrons la véracité du témoignage d'Otfried Muller, lorsqu'il dit (1) : « Sowohl in der Dünnheit des Erzes als in der Reinheit des Gusses und der Leichtigkeit der ganzen Operation brachten es die Alten zu einer erstaunenswerthen Vollkommenheit. »

Passons en revue les objets en bronze l'un après l'autre.

I. Un masque en bronze.

Les masques antiques découverts jusqu'à ce jour sont aussi rares que leur étude paraît intéressante et le plus souvent difficile.

Je crois qu'il n'est pas sans intérêt de résumer les différentes sortes d'antiques de cette espèce, pour autant qu'elles me sont connues, afin de voir avec laquelle le masque de Hellange a le plus d'analogie. Je pense qu'on peut les diviser en masques véritables et en masques symboliques.

Les masques véritables sont :

1° *Les masques de théâtre* (persona a personando). « Personis uti primus cœpit Roscius » Gallus præcipuus histrio, quod oculis obversis erat nec satis decorus in personis, nisi para- » situs pronunciabat (2). »

Cette citation du grammairien Diomède nous rappelle l'usage des masques de théâtre chez les Romains et en explique en partie l'origine.

2° *Les masques de guerrier*, c'est-à-dire des masques, qui servaient à recouvrir et à garantir le visage des combattants.

Bien que le nôtre n'appartienne ni à l'une ni à l'autre de ces catégories, je citerai un masque romain de ce genre trouvé près de Mayence en 1827, parce que je crois y voir quelqu'analogie avec le nôtre, sous le rapport de l'âge et de la provenance.

Ce masque de Mayence appartient, comme des monnaies le prouvent, à l'époque de l'empereur Hadrien, sous lequel, comme le dit M. le professeur Braun, les progrès des arts chez les Romains étaient surtout favorisés par l'influence de la civilisation grecque (3).

II. Masques symboliques.

Les masques symboliques sont la fiction idéale d'un individu et représentent des hommes ou des divinités.

1° *Masques représentant des hommes.*

Nous connaissons le respect que les anciens Romains portaient aux mânes de leurs ancêtres.

(1) O. Müller, Handbuch der Archæologie der Kunst, p. 425. — (2) Diomedes III, p. 486. — (3) Annalen des Vereins für nassauische Allerthumskunde, B. I, 1, S. 115—116.

Au mois de février de chaque année on célébrait la fête des morts par des sacrifices et des repas funèbres et on vénérait la mémoire des défunts en en déposant les portraits soit en masques de cire, soit en bustes dans le vestibule des maisons (1).

Winckelmann (2) fait observer que les anciens prenaient avec de l'argile des empreintes sur le visage des morts et qu'ils mettaient ces sortes de masques dans les tombeaux à côté des cadavres. Tel est celui d'un petit enfant conservé dans la galerie de Saint Ignace à Rome (3). M. Victor Simon, Président de l'Académie à Metz, possède aussi un charmant petit masque en terre cuite, qui représente une tête juvénile, couronnée de fruits et de fleurs. Cet objet d'art a été trouvé près de Metz dans un sol, qui contenait un grand nombre de sépultures et notamment des urnes. M. Simon pense que ce masque n'était qu'un ornement ou un ex-voto. J'adhère de préférence à cette seconde interprétation. Ce masque est percé de deux trous à la partie supérieure, ce qui indique qu'il devait être suspendu (4). Souvent aussi il y avait des masques figurés sur des pierres sépulcrales (5).

Avant de demander si le masque de Hellange appartient ou non à cette espèce, j'en citerai un en terre cuite trouvé dans le Mecklenbourg, décrit et interprété dans les annales de la Société historique et archéologique de ce pays.

Je me permettrai d'entrer à ce sujet dans quelques détails, que j'extrais desdites annales. (6).

« Zu Friedrichsdorff bei Buckow, Pfarre Drevskirchen ward in einer Mergelgrube ein merkwürdiges Thongebilde gefunden und dem Vereine von Herrn Hülfsprediger Born zu Neukloster geschenkt. Diese Terracotta wurde etwa eine Meile vom Strande der Ostsee gefunden. Es ist ein Reliefgesicht aus gebranntem röthlichen Thon, unten abgestumpft und gerade bis unter das Kinn reichend.

»Das Gesicht ist ein fein gearbeitetes Mädchengesicht mit jugendlichen, runden, heitern und kräftigen Zügen, auf dessen Stirn horizontal und an dessen Schläfe hinab ein faltiger Schleier liegt. Das Haupt umgiebt ganz gegen 3/4 Zoll hoch eine Bildung wie eine Glorie, von vier parallel laufenden erhabenen Zickzacklinien.

»Im königlichen Antiquarium zu Berlin befinden sich einige ähnliche Bildungen etc.

»Am meisten scheint die Ansicht des Herrn V. Köhne zuzutreffen, welcher, nachdem er im Herbste 1844 von einer Reise nach Italien heimgekehrt war, dieses schrieb : « Mittelalterlich ist der Kopf nicht, dagegen spricht der Styl; römisch auch nicht, dagegen spricht auch der Styl zu strenge. Ich finde den Kopf sehr ähnlich den Bildungen griechischer Terracotten der mittelitalienischen Niederlassungen. Namentlich habe ich gesehen und besitze selbst verschiedene im alten Pästum gefundene Terracotten desselben Styls, und möchte ich

(1) Klemm, Allg. Culturgeschichte, VIII, p. 374. « Im Monat Februar fand ein allgemeines Todtenfest statt (bei den Rœmern), das mit Opfern und Gastmælern verbunden war; auch ehrte man sonst das Andenken der Verstorbenen, deren Wachsmasken und Büsten im Atrium aufgestellt waren. » — (2) Dict. d'antiquités de l'Encyclopédie, au mot masque. — (3) Ibidem. — (4) Lettre de M. V. Simon du 3 janvier 1854. — (5) Klemm, Allg. Culturg. VIII, p. 374. — (6) Jahrbücher des Vereins für Mecklenburgische Geschichte X, 1845, p. 297.

den in Mecklenburg gefundenen Kopf für ein Werck der, unter griechischem Einflusze, ausgebildeten Kunst der in der Gegend Campaniens wohnenden Sabellischen Völker halten; namentlich hat eine meiner Terracottenfiguren fast genau denselben Ausdruck. Die Verzierung, welche den Kopf umgiebt, ist sehr sonderbar; sie scheint aus Strahlen zu bestehen, jedoch scheint der Kopf ein weiblicher, nicht ein Helios zu sein. Die Verzierung scheint zum Kopfputze zu gehören und ist vielleicht ein mit Tänien (Haarbinden) verzierter Kalathos, welcher ohne Bänder oft die Köpfe der pestanischen Terracotten schmückt. Denn für den pästanischen Ursprung dieses interressanten Stückes möchte ich mich ferner erklären. Die Frage wie dies Stück nach Mecklenburg gekommen, ist nicht schwer zu beantworten. Pästum am Meere gelegen verdankt seinen alten Reichthum seinen Handelsverbindungen. Pästanische Kaufleute können zur Ostsee gekommen sein, und sollte es mich nicht wundern wenn Mecklenburg nicht noch mehrere Stücke besässe in denen sich pästanischer Ursprung erkennen lässt. »

M. de Köhne et d'autres savants, qui ont examiné ce masque, ne sont pas parvenus à en faire une attribution positive; je n'ai pas la prétention de vouloir résoudre un problème archéologique, devant lequel ces Messieurs ont reculé, seulement je hasarderai la question de savoir, si ces antiques n'ont pas quelques rapports aux usages prérappelés, relatifs au culte des Lares, ou à celui de déposer dans les tombes, sinon le portrait des défunts, du moins un emblême idéal destiné à le remplacer.

On pourrait être porté à croire que le nôtre avait cette destination. Comme il est de grandeur naturelle, on pourrait le considérer comme le portrait réel de la personne, dont les cendres ont reposé en ces lieux. Ce qui cependant s'oppose à l'admission de cette hypothèse, c'est la beauté absolue de la figure, dont il n'est guère probable de trouver l'original dans la nature.

Notre masque n'est-il qu'un emblême, peut-être pourrait-on vouloir le périphraser par ces mots: ici reposent les cendres d'une jeune fille morte à la fleur de l'âge, ou d'une jeune fiancée sur le point de contracter les liens de l'hymen. L'amour représenté sur la bandelette semblerait donner quelque fondement à cette opinion. — Mais ne nous arrêtons pas encore dans le vaste champ des conjectures, ne fixons pas notre jugement avant d'avoir parcouru toute la série des hypothèses possibles.

Voici les points de frappante analogie qui existent entre notre masque et celui de Mecklenbourg.

Quoique de matières différentes, ils sont tous les deux de grandeur naturelle.

Ils représentent des figures de même sexe. L'ornement de la tête consiste dans l'une comme dans l'autre dans une bandelette (στεφανος) avec des emblêmes différents.

Tous les deux portent le caractère de fabrication grecque, ou bien, s'ils sont romains, ils ne peuvent être considérés que comme copie du style grec le plus parfait.

En effet, examinons notre belle figure sous le point de vue artistique, nous verrons que l'angle facial, la hauteur du front, même la bandelette dont il est ceint, les yeux, les sourcils, la forme du nez, celle du menton répondent entièrement à la caractéristique de la figure grecque.

Laissons parler M. Ottfried Muller (1). On serait tenté de croire qu'il a eu notre masque sous les yeux, lorsqu'il s'exprime en ces termes :

«Der Grundsatz der alten Kunst, die Umriszlinie in einem mœglichst einfachen Schwunge fortzuführen zeigt sich am deutlichsten in dem griechischen Profil der Götter und Heroengestalten durch den ununterbrochenen Zug der Stirn und Nasenlinie und der dagegen starck zurückweichenden Flæche, welche sich von dem Kinne uber die Wangen in einfacher und sanfter Ründung fortzieht.... Der scharfe Superciliarbogen und das starke Zurücktreten der Augen und Wangen, welcher in der alexandrinischen Periode oft übertrieben wurde, ist dazu da eine das Leben des Auges ersetzende Lichtwirkung hervorzubringen.... Der Stirne, welche in einem ununterbrochenen Bogen von den Haaren eingefaszt wird, miszt der griechische Nationalgeschmack eine geringe Höhe zu, daher sie oft durch Binden absichtlich verkürzt wird... Die Kürze der Oberlippe, die sanfte Oeffnung des Mundes, das runde und groszartig geformte Kinn, die normale Nase, welche jene gerade Richtung und gewöhnlich einen scharff bezeichneten flachen Rücken hat.... sind Merkmale griechischen Styls....»

2. *Masques représentant des Divinités.*

L'an 203 avant Jésus-Christ on avait à Rome une Cybèle en pierre portant un masque en argent (2).

Creutzer (3) cite un masque de Pan comme ornement d'un vase en terre cuite. Ce vase a été trouvé près de Ladenbourg, sur le Neckar.

Ottfried Muller (4) parle d'un masque de Bacchus représenté sur un mur.

Je pourrais continuer la série de pareilles citations, mais le cadre de mon travail ne me permet pas d'entrer dans tous ces détails, ni de discuter la valeur archéologique de ces antiques. Nous n'aurons qu'à voir si notre masque a les caractères de cette dernière catégorie.

Tout nous porte à donner une réponse affirmative. Ne perdons pas de vue que le mode de sépulture prérappelée porte en général le caractère de l'époque celtique ou gauloise ; nous n'ignorons pas que c'est dans les tombes antiques que se révèlent, d'une manière positive et indubitable, les croyances religieuses des peuples Les formes, parfois obscures et enveloppées dans les ténèbres de l'antiquité, se modifient dans le cours des siècles, mais au fond nous retrouverons plus ou moins toujours la même idée.

Or, quelles sont les croyances des Celtes sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence future de l'homme au delà de la tombe? Notre masque, en rapport avec la coupe versicolore, nous fournira probablement une expression symbolique de ces croyances.

Les Druides prenaient un soin tout particulier de propager parmi les Gaulois la croyance à l'immortalité de l'âme, afin de leur inspirer le courage de se donner la mort et de la souffrir avec joie (5).

---

(1) O. Muller. Handbuch der Archæologie der Kunst, p. 471. — (2) Sepp, das Heidenthum und dessen Bedeutung für das Christenthum, 1853, p. 165. — (3) Creutzer, deutsche Schriften, zur Archæologie II, p. 530. — (4) O. Muller, Arch. d. Kunst, p. 505. — (5) Anot de Maizières, Code sacré ou exposé comparatif de toutes les religions de la terre. La religion des Gaulois par un père Bénédictin. I p. 36. Pomp. Mela, de situ orbis III.

Au rapport de Cæsar, les Celtes croyaient au dogme de la transmigration des âmes et ils considéraient les degrés de cette transmigration, inférieure à la condition humaine, comme des états d'épreuve et de châtiments, qui les préparaient au ciel.

Ils croyaient à l'existence d'un autre monde où des peines attendaient les méchants (1).

Par déduction, ils croyaient donc aussi à la perfectibilité individuelle dans une autre vie et à la purification au passage de cette vie dans une autre.

Revenons à cette heure à notre masque symbolique. M. le Président Engling y reconnait et j'y reconnais avec lui la représentation idéale d'une divinité tutélaire. Cette divinité, c'est la déesse Ἀφροδίτη οὐρανία, dont le culte surtout parait avoir été en vogue à Paphos.

Avant d'aller plus loin, je répondrai à une objection éventuelle, que l'on serait presqu'en droit de nous faire. On pourrait nous dire: d'un côté vous prétendez que le mode de sépulture de notre tombe est celtique et vous y laissez figurer une divinité étrangère. Je ne puis mieux répondre qu'en reproduisant textuellement un passage de la note que M. Engling a bien voulu me remettre à ce sujet:

«Aber woher, dit-il, wird man fragen, kam diese griechische Venusvorstellung zu den Druiden? daher antworten wir, woher nach Gallien schon vor Cæsar der Jupiters-Hercules und Isis-Dienst kam. Daher, woher der Mithras-Cultus nach dem Celtischen Gallien oder woher dorthin, wie Strabo berichtet, der in Gallien bestehende Gebrauch der phrygischen Mütze übersiedelte. Doch wir brauchen uns um die Herkunft des Aphroditeskultus bei den Galliern um so weniger zu kümmern, als wir wissen, dasz diese, seit ihrer Bekanntschaft mit den Rœmern, in allem deren und der Griechen Nachahmer wurden, und dasz eigentlich kein mythologisches Volk den ausschlieszlichen Besitz seiner religiœsen Vorstellungen für sich immer behielt.

«Was ein Volk verehrte, drang auch über zu andern; was die Römer für heilig hielten, achteten auch die Gallier. Es giebt, sagt daher Plutarch (de Iside) keine verschiedenen Götter der Griechen und Barbaren der Nord- und Südländer; denn gleichwie Sonne und Mond, Himmel und Erde überall sind, aber von Andern anders genannt werden, so wird der allgemeine Weltgeist verschiedentlich gefeiert und von diesen so, von jenen anders ausgesprochen.»

Cette réfutation de l'objection éventuelle sert en même temps de preuve convainquante que la sépulture, que nous avons à examiner, n'est pas purement celtique, mais que, si elle n'est pas postérieure à la conquête des Gaules, elle a au moins subi l'influence de relations intimes et toutes particulières avec les Romains et les Grecs; la signification symbolique du masque est d'origine grecque, la fabrication est romaine. —

Avant d'aborder l'examen de cette signification symbolique en général, et en particulier ses rapports avec notre tombe, remontons à l'origine de notre divinité, à l'idée primitive, qui lui a donné le jour.

C'est dans l'Orient que nous avons à rechercher cette origine. L'idée primitive que cette divinité semble exprimer, c'est la personnification de la force productive de la nature, le prin-

(1) Anot de Maizières, loco citato.

cipe de la vie. Elle avait cette signification chez les Phöniciens, les Babyloniens, les Perses, les Arabes, les Egyptiens, les Grecs et les Romains (1).

Nous retrouvons un corradical de son nom dans la racine hébraïque «pharah» devenir fertile.

Sur le sol de la Grèce cette idée se scinda peu à peu, en donnant naissance aux deux divinités homogènes ἀφροδίτη οὐρανία et πανδημός, l'une la divinité créatrice ou la créatrice divine, la déesse de la beauté sublime et idéale, l'autre la force matérielle de la reproduction, l'amour terrestre. «πανδημός, dit Pauly (2), eine tellurische Macht lockend und tödtend zugleich.»

Οὐρανία, la fille de l'Océan et de Thétis, figure parfois comme la plus ancienne des Parces (Μοῖρα) (3). Elle est comme telle la déesse de la vie et celle de la mort. La synthèse de ces deux idées corrélatives a fait naitre chez les romains Venus-Proserpine à laquelle Varron fait allusion (VI, 6, p. 224) ainsi que Virgile (4), Ovide (5), Pline (6) et Phædre (7).

En Grèce, Urania avait souvent cette signification; nous l'y voyons représentée sur les tombes. A Delphes même elle avait reçu le surnom de Ἐπιτυμβία (8).

En parlant de l'οὐρανία de Paphos, Welcker (9) s'exprime en ces termes: «Sie ist ein Bild des Truges der täuschenden Sinne, der aufsteigt und zerrinnt beim Wechsel zwischen Leben und Tod.»

Creutzer (10) nous fait voir enfin sur un vase en marbre *Spes-Venus* et *Nemesis* comme divinités tutélaires de la purification des âmes à côté d'une colonne funéraire.

Les Gaulois honoraient cette même οὐρανία sous le nom de Venus infera; ils la mettaient à la tête des dieux infernaux, dit l'auteur de la religion des Gaulois; ils conservaient sa figure, qu'ils faisaient enfermer avec leurs cendres dans les tombeaux qu'on leur érigeait (11); c'est une de ces divinités, auxquelles les Gaulois faisaient même des sacrifices humains. Sur l'urne, qui renfermait les cendres du chef des Druides, Chyndonax, dont la tombe fut découverte en 1598 près de Dijon, nous lisons quelques mots qui font allusion à cette divinité tutélaire :

«Impie, éloigne toi! les Dieux libérateurs veillent auprès de ma cendre (12).»

Ce qui nous prouve le cas que les Celtes faisaient de cette divinité et combien ils comptaient sur les bons services, qu'elle pouvait leur rendre après leur mort, c'est le grand nombre de temples et de chapelles, qu'ils lui avaient érigés dans plusieurs provinces des Gaules. Il y avait même des villes et des côtes qui prenaient son nom (13). Selon le témoignage d'Harpocration (in aphrodision), il y avait un temple de *Venus infera* ou *epitumbia* dans la forêt de Bélème.

Un passage remarquable d'Apulée (Métamorphose l. 11 au commencement, traduction publiée sous la direction de Nisard), nous fait connaître les différents noms sous lesquels notre divinité a été invoquée chez les différents peuples, et en rapporte l'origine au culte de la lune.

---

(1) Pauly, Real-Encyclopædie der Alterthumswissenschaft, VI, au mot Venus. — (2) Même ouvrage. — (3) Même ouvrage, VI, p. 2451. — (4) Virgile I, 18. — (5) Ovidi Fast. IV, 15. — (6) Pline XII, 2. — (7) Phædre III, 17, 3. — (8) Plutarch. Quæ. rom. 20. — (9) Zeitschrift für Geschichte der alten Kunst, I, 1. p. 81. — (10) Creutzer, Abb. zur Symb. S. 59. — (11) La religion des Gaulois par un Bénédictin de St. Maur, I. p. 19. — (12) Bouché de Cluny, Celtes et Druides p. 287. — (13) La religion des Gaulois I, p. 235.

Prière de Lucius.

« Reine des cieux, qui que tu sois, bienfaisante Cérès, mère des moissons, inventrice du labourage, qui joyeuse d'avoir retrouvé ta fille, instruisis l'homme à remplacer les sauvages banquets du vieux gland par une plus douce nourriture ; toi, qui protéges les guérets d'Eleusis ; *Venus céleste*, qui dès les premiers jours du monde donnas l'être à l'amour pour faire cesser l'antagonisme des deux sexes et perpétuer par la génération l'existence de la race humaine ; toi, qui te plais à habiter le temple insulaire de Paphos, chaste sœur de Phébus, dont la secourable assistance au travail de l'enfantement a peuplé le vaste univers; divinité, qu'on adore dans le magnifique sanctuaire d'Ephèse ; redoutable Proserpine, au nocturne hurlement, qui sous ta triple forme tiens les ombres dans l'obéissance ; géolière des prisons souterraines du Globe, toi qui parcours en Souveraine tant de bois sacrés, divinité aux cent cultes divers, ô toi, dont les pudiques rayons argentent les murs de nos villes et pénètrent d'une rosée féconde nos joyeux sillons, qui nous console de l'absence du soleil en nous dispensant ta pâle lumière; sous quelque nom, dans quelque rit, sous quelques traits qu'il faille t'invoquer, daigne m'assister dans ma détresse, etc. . . »

La déesse répondit :

« Je viens à toi, Lucius, émue par tes prières. Je suis la nature, mère de toutes choses, maîtresse des éléments, principe originel des siècles, divinité suprême, *Reine des mânes*, la première entre les habitants du ciel, type universel des dieux et des déesses. L'Empyrée et ses voûtes lumineuses, la mer et ses brises salubres, l'enfer et ses silencieux chaos obéissent à mes lois ; puissance unique adorée sous autant d'aspects, de formes, de cultes et de noms qu'il y a de peuples sur la terre. Pour la race primitive des Phrygiens, je suis la déesse de Pessinonte et la mère des Dieux ; le peuple autochtone de l'Attique me nomme Minerve Cécropienne ; je suis *Venus Paphienne* pour les insulaires de Chypre, Diane Dictynne pour les Crétois aux flèches inévitables. Dans les trois langues de Sicile, j'ai nom Proserpine Stygienne, Cérès antique à Eleusis. Les uns m'invoquent sous celui de Junon, les autres sous celui de Bellone. Je suis Hécate ici, là je suis Rhamnusie. Mais les peuples d'Ethiopiée, de l'Ariane et de l'antique et docte Egypte, contrées que le soleil favorise de ses rayons naissants, seuls me rendent mon culte propre et me donnent mon vrai nom de déesse Isis (1). Sèche tes larmes, cesse tes plaintes, j'ai pitié de ton infortune. . . . . . »

Oskar Schade (Die Ursulasage, Bonn 1854, S. 72 et 73) dit en parlant de ce passage : « Diese Stelle paszt Zug für Zug auf die von unsern heidnischen Vätern verehrte Göttin Nehalenia ; dem Namen nach ist es zwar eine verschiedene, dem Wesen nach aber eine und dieselbe, Alles erschaffende und Alles begrabende Gottheit. »

Telle est la succession des idées que j'ai cru devoir développer comme préliminaires de notre interprétation ; elles y ont toutes plus ou moins de rapport.

---

(1) Bouché de Cluny, Celtes et Druides, p. 157. « Isis, le symbole de la nature, figurant la fertilité de la terre où tout prend vie et fin, était appelée *μυριώνυμος*, la déesse aux mille noms, suivant ses divers attributs. C'était la nature, la terre, la lune, Diane, Cybele, Rhamusia, Astarté, Hécate, Cerés, Junon, Minerve, Proserpine, Thétis, *Venus*, Bellone ; elle indique la forme créatrice, qui seule donne la vie à tous. Isis était aussi honorée sous le nom de Nehalenia.

Revenons maintenant au cas spécial du masque de Venus dans notre tombe.

« Die hier vorgestellte Venus, dit M. Engling, scheint die Paphische Aphrodite zu sein, deren Symbol das Kristal war. Hierauf deutet wenigstens die neben ihr gefundene emaillirte Glasschüssel, wodurch nicht nur die Läuterung der Seele zum bessern Leben, sondern das Leben überhaupt sinnbildlich dargestellt ist. Darum ist dieselbe vielfarbig wie der Erdumgürtende Ocean, oder wie die Lichtstrahlen, oder wie die Elemente der Natur, welche, wie Philo bemerkt (1), durch die Farben des Tempelvorhanges zu Jerusalem vergegenwärtigt werden.

» Auch musz und kann allein diese Glasschale uns sagen was wir hier für ein Begräbnisz vor uns haben. Dasz es das einer vornehmen Familie sei, ergibt sich schon von selbst aus der Kunstform und der Pracht der aufgefundenen Gegenstände. Dasz aber hier insbesondere ein Druide oder eine Druidenfamilie ihre Bestattung gefunden habe, ist wohl aus der Vielfarbigkeit der Schüssel zu entnehmen. In der That, wie dieses Gefäsz, so waren auch vielfarbig die Glaskugeln der Druiden zur Unterscheidung ihrer Ordenstufen, vielfarbig auch ihre Amtskleider, die sie nur dann gegen weisze vertauschten, wenn sie den gottgeweihten Mistel abschnitten und in Verwahr nahmen. Aus einem solchen Gefäsze glaubten die Druiden das Leben zu schöpfen.

» Dort im Abendlande, sagt Dr Sepp (2), fand sich auch der Lebensbecher : er sinnbildete das Naturleben, aus dem die Geschlechter, trotz des Hinsterbens der Einzelnen, immer wieder neu hervorgehen, so dasz die Menscheit in ihrer Jugend verbleibt. Bei den Druiden diente er dem Celtenvolke zum Wahrzeichen der jenseitigen Auferstehung, wozu der Leib als Saame in den Mutterschoosz der Erde gelegt wird, um seine Wiedergeburt zur ewigen Jugend zu erwarten (3).

» Mit dieser Bedeutung der Glasschale steht in schönem Einklange die Vorstellung der griechischen Aphrodite als Lebensmutter, so wie die Idee des Druidenthums. Die Druiden selbst waren, in ihrem Grunde aufgefaszt, nichts anderes als Priester der Eiche (δρῦς) und des Waldes d. i. des Naturlebens. Mit Recht durften daher die sie überlebenden ihnen eine

---

(1) Philo, Vit. Mos. III. — (2) Dr Sepp, Heidenthum und Christenthum III, S. 177. — (3) Bouché de Cluny (Celtes et Druides p. 107.) nous rapporte que les cendres des Druides étaient renfermées dans des vases de verre colorié, tombeaux lumineux aujourd'hui brillants cénotaphes de la pensée et de la gloire de l'âme, sur lesquels étaient tracées des inscriptions morales et philosophiques, dont Chorier et Legoux de Guerlant nous en rapportent quelques unes :

En 1598 on découvrit, près de Dijon un tombeau celtique, dans lequel était une pierre ronde et creuse (cette pierre nous rappelle notre ossaire de Hellange); elle contenait un vase de verre orné de peintures; autour on lisait en caractères grecs l'inscription suivante :

« Dans le bocage de Belenus,
ce tombeau renferme les cendres du chef des Druides
Chyndonax.
Impie, éloigne-toi !
Les Dieux tutélaires veillent auprès de mes cendres. »

Les cendres du barde Cervoris furent recueillies avec soin dans une urne de verre colorié et dessus on traça ces mots :

« Mortel! apprends d'où tu viens et ce que tu dois être. Regarde cette poussière, elle fut ce
que tu es et tu seras ce qu'elle est. »

Beziehung zur Lebens-Gottheit zu denken, und besonders wenn sie deren Verjüngung im Grabe, oder Seelenwanderung vor Augen hatten. »

Nous émettons de cette manière la conjecture assez fondée, que la tombe de Hellange est une sépulture druidique, qui est d'autant plus intéressante, que les monuments de cette espèce sont rares.

Il ne me reste plus qu'à dire encore un mot de la bandelette, qui orne le front de notre Ἀφροδίτη. C'est le même ornement, dont nous voyons ceinte la tête de plusieurs divinités grecques, celle entr'autres de Ἡρα ἀργεία, au revers d'une médaille Alexandrine de Néron décrite par Eckel (1). Il en est de même de Ἡρα ολυμπία sur les monnaies de l'Elide et d'autres.

En résumant les caractères de notre masque, je conclus qu'il est de fabrication grecque ou plutôt de fabrication romaine imitant le style grec.

Voici le résultat de l'analyse du métal faite par M. le prof. Reuter :

Cuivre......	99,707
Étain.......	0,319
Plomb......	0,074
Traces de fer	
	100,100

Le métal est de couleur jaune et n'est pas cassant. L'on voit que les ajoutes d'étain et de plomb sont minimes et que le masque est presque de cuivre pur. Le cuivre pur était consacré aux Dieux; les anciens lui attribuaient parmi plusieurs vertus secrètes, celle de chasser les spectres et les esprits impurs (2).

II. Une passette en bronze à deux manches opposés.

Cette passette, déposée à côté de la coupe émaillée, qui renfermait d'après mon hypothèse les cendres du cœur, me semble, comme je l'ai dit ci-dessus, avoir servi à tamiser ces cendres, pour en écarter les charbons et les matières hétérogènes, qui se trouvaient sur le lieu d'incinération. On l'aura déposée dans la tombe, comme on avait coutume de joindre à la sépulture en général tout ce qui avait servi, lors de la combustion des corps.

Hamilton, qui fit ouvrir à dix lieues de l'ancienne Capoue, près d'un endroit appelé Trebia, plusieurs tombeaux, pour en examiner l'architecture et pour découvrir des vases étrusques ou campaniens, trouva autour d'un squelette une passette en bronze, espèce de jatte profonde, percée de plusieurs trous, en forme de tamis et garnie de manche (3). D'après le Dictionnaire d'antiquité de l'encyclopédie, c'était le colum nivarium (4) dont on se servait pour refroidir le vin.

La passette servait aussi chez les Romains comme de nos jours dans les usages culinaires et domestiques. Nous en voyons figurer quelques-unes dans le résultat des fouilles de Dalheim. Comme telle elle pourrait être considérée dans une tombe de femme, comme emblème des occupations de la femme de ménage; mais dans notre sépulture druidique, je préfère m'en tenir à ma première hypothèse, qui semble la plus naturelle.

---

(1) Eckel, doct. num. vet. IV., p. 55. — (2) Caylus, rec. d'ant. I. p. 261, et Grivaud, ant. gaul. et rom. p. 94. — (3) Lettre de M. V. Simon du 2 janvier 1854. — (4) Adam, Rœm. Alterthümer II. au mot «Colum.» «Der Wein wurde bisweilen mit Schnee vermittelst eines Seihers (Colum nivarium) kalt gemacht.»

III. Couvercle en bronze.

Il est difficile de dire avec précision, quelle peut avoir été la destination de l'objet en bronze, auquel je donne ce nom. Je crois qu'il peut avoir fait partie d'un *Guttus* dont il y en avait de matières différentes, espèce de burette dont on se servait entr'autres lors des sépultures.

Ce fragment se distingue surtout par une patine remarquable et une conservation, qui ne laisse rien à désirer.

IV. Petite tête de statuette creuse.

Cette tête représente également une figure de femme (Voir Pl. I, fig. 5). Je n'ai pas pu en faire une attribution.

V. Vase en métal dans lequel était déposée la belle coupe émaillée.

Ce vase, de même forme que la coupe émaillée, se distingue particulièrement par sa couleur blanchâtre.

M. Reuter a bien voulu en faire l'analyse, dont voici le résultat :

Cuivre	89,357
Etain	8,987
Zinc	1,587
Plomb	0,069
Traces de fer	
	100,000

Il parait résulter de cette analyse que ce vase est de fabrication italienne comme la coupe émaillée, qui y était renfermée.

« Antike metallische Gegenstände, dit Lisch (1), welche aus Kupfer und Zink bestehen, mit oder ohne Zusatz von Zinn und Blei, sind römischen Ursprungs. »

Avant de quitter les objets en métal recueillis dans la tombe de Hellange, je dois faire remarquer qu'à côté du masque on a trouvé un morceau de fer, qui parait avoir fait partie de l'encadrement du masque. Ce fer était recouvert par le bronze sous le menton de la figure.

OBJETS EN VERRE.

Les vases en verre, que nous avons à examiner, viennent surtout à l'appui de l'hypothèse que notre sépulture n'est pas d'un caractère celtique pur. Nous savons que les Celtes faisaient

(1) Lisch, chemische Analyse antiker Metalle aus heidnischen Græbern Mecklenburgs. Jahrb. d. V. f. Mecklenb. Gesch. X, p. 343.

usage du verre colorié. Les Druides portaient des bulles en verre, qui variaient de couleur suivant les différents degrés de leur sacerdoce (1).

Mais nous ne trouvons nulle part, pour autant que je sache, le témoignage, qui nous prouve d'une manière indubitable, qu'avant la conquête des Gaules par les Romains, les Celtes aient connu des objets d'art d'une aussi haute perfection que les nôtres. Ils n'auraient pu les avoir que de l'Egypte, de la Grèce ou de la Phénicie même, où depuis les temps les plus reculés l'art de la verrerie était porté à un très-haut degré de perfection. Car d'après Pline et Cicéron, cette branche d'industrie n'était cultivée à Rome que depuis le règne de Tibère, c'est-à-dire peu après Jésus-Christ.

Or il est très-probable que nos vases sont le produit de fabrication romaine, et le plus beau me semble importé d'Italie. J'allèguerai mes motifs lorsque je parlerai de la coupe émaillée.

«Depuis cette époque (la domination dans les Gaules), dit M. V. Simon (2), l'art de fabriquer le verre prit la plus grande extension. On soufflait le verre, on le gravait, le moulait, le tournait, le ciselait, le décorait de dorures, de filigranes, de bas-reliefs, les uns appliqués, les autres soufflés; on en fabriquait de différentes couleurs en imitant avec le verre l'agathe et le spath-fluor. A l'aide du verre on imitait les pierres gravées, d'une manière tellement exacte, qu'on en reproduisit non seulement la gravure, mais aussi les couleurs et les veines.»

Winckelmann (3) décrit une coupe romaine, qui donne l'idée la plus exacte de l'état avancé de cet art: le récipient était en verre blanc; le verre qui la doublait était de couleur brune, à jours ronds et fixé à la coupe par une multitude de petites aiguilles en verre. Cette coupe était ornée d'une inscription en verre de couleur portant: « Vivat multis annis. » Dans les environs de Strasbourg on a trouvé une coupe semblable conservée à la bibliothèque de cette ville.

Des documents authentiques prouvent même que les Romains savaient fabriquer le cristal (4).

Faire l'histoire du verre sous les Romains, c'est dire que l'usage dut en être commun dans les Gaules sous la domination romaine. Car on a vraiment lieu d'être étonné de l'influence artistique que sous tous les rapports ce peuple exerça uniformément dans tous les pays qu'il soumit à sa domination.

Ce qui du point de vue artistique me porte surtout à attribuer nos vases au moins au commencement de l'époque gallo-romaine, c'est l'analogie, que leur travail offre avec des vases

(1) Neues rheinisches Conversations-Lexikon p. 999. « Merkwürdig ist die religiœse Bedeutung des Glases bei den Druiden, die runder und linsenfœrmiger Glaskugeln beim Gottesdienste sich bedienten, die einige für Zauberzierden, andere richtiger für Abzeichen der verschiedenen Lehrstufen im Druidenorden halten und die nach den verschiedenen Graden von verschiedenen, einfachen und bunten Farben waren (blau, weisz, grün). » — (2) V. Simon, documents sur le verre, mémoires de l'Acad. imp. de Metz. — (3) Winckelmann, histoire de l'art, I, p. 23. — (4) Bulletin monumental de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, XII, p. 181.

et des fragments de vases en verre trouvés à Pompeji, à Rome, dans l'Italie moyenne et dans les Gaules (1).

Avant de soumettre nos vases en verre à un examen spécial, je ferai observer, pour aider à la fixation de l'époque de nos sépultures, que dans l'Italie et par conséquent aussi dans les Gaules les vases précieux en verre ne vinrent en vogue, et ne furent généralement déposés dans les tombes qu'après la décadence de l'art céramique en Grèce et dans l'Italie. Ils succédèrent alors à ces vases fictiles connus sous le nom de vases étrusques et campaniens. David, qui a fait une étude spéciale de ces vases, s'exprime à ce sujet dans les termes suivants (2):

«Avec les richesses du Pont, de l'Arménie et de l'Asie, N. Manlius Lucullus et Pompée apportèrent dans Rome le goût des vases murrhins, et celui qu'on avait déjà pour ceux de Corinthe, de Delos, faisant bientôt oublier les vases fictiles, on commença par les négliger et ils se détruisirent peu à peu.» Reprenons l'examen de nos vases en verre.

I. Coupe émaillée.

La belle coupe émaillée décrite sub N° 1 a surtout excité l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Monsieur Aug. Dutreux (3), notre honorable confrère, persuadé de l'importance de notre trouvaille, a eu la bonté de l'emporter à Paris, pour la soumettre à l'examen de quelques savants de France, qui en ont été émerveillés comme nous. Il l'a fait voir à Messieurs Didron aîné, directeur des annales archéologiques, et Longpérier, président de la société des antiquaires de France. Pour le mode de fabrication Monsieur Dutreux a consulté à la fabrique impériale de Sèvres, et les renseignements qu'il a recueillis nous ont aidé à apprécier cet objet d'art à sa juste valeur. Tous ces messieurs sont d'accord sur le merveilleux du travail et la haute antiquité du vase. Le simple aspect, sans comparaison avec d'autres productions analogues, n'a pas permis de porter avec certitude un jugement sur la provenance. Monsieur Didron y a reconnu des rapports avec les vases de Venise. Le filet en spirale de blanc opaque incrusté dans le filet blanc est caractéristique de cette espèce (4). M. le directeur de la fabrique impériale de Sèvres croit que la coupe est de fabrication grecque ou égyptienne, plus probablement de fabrication grecque.

---

(1) Klemm, Allg. Culturgeschichte VIII, p. 385: « Die rœmischen Glasfabrikanten hatten es sehr weit gebracht, wie die in der Campagna gefundenen zahlreichen Bruchstücke beweisen. Man fertigte aus Glas nicht allein buntfarbige Flüsse für die Mosaïken, sondern man ahmte auch Marmor und Edelsteine nach, ja man fertigte ein- und mehrfarbige Gefæsse wie Becher, Flaschen und kleine Amphoren daraus, die in den herrlichsten Farben prangten. Die Portlandvase im brittischen Museum (zu Rom gefunden) und die im Museo Borbonico zu Neapel befindlichen, im Jahr 1838 in Pompeji entdeckte Glasvase haben tiefblauen Grund, auf welchem in milchweissem Glase Figuren und Blattwerk so aufgeschmolzen sind, dass sie wie Onyx erscheinen. » Quelques-uns de nos vases, ceux de fond bleu avec mouchelures blanches semblent de fabrication analogue. — (2) Antiquités étrusques, grecques et romaines, II, p. 24. — (3) Aug. Dutreux, rapport du 3 janvier 1854. — (4) Le verre de Venise contient dans son épaisseur, disent MM. Pelouze et Frémy (Traité de chimie générale, II, page 373), des dessins variés formés par des fils d'émail opaque différemment colorés, d'une finesse et d'une ténuité extrêmes. Nous ferons connaître ici le principe de cette ingénieuse fabrication.

Pour préparer le verre de Venise on commence par étirer des fils d'émail de 1 ou 2 millimètres de diamètre et

M. de Longpérier, qui a également beaucoup admiré la coupe, l'a jugée digne de la soumettre à la société des antiquaires de France, dans la séance du 19 décembre dernier.

Il est probable que notre coupe n'est qu'une imitation des belles productions de cette espèce de verres de la Grèce et de la Phénicie et qu'elle doit être rapportée à la fabrication romaine.

Comme je l'ai déjà fait observer, ces sortes de vases devinrent en Italie d'un usage assez général après la décadence des vases fictiles nommés vases étrusques. Je pourrais citer plusieurs exemplaires de vases précieux en verre de même genre, de fabrication romaine. Je me bornerai à mentionner celui, qui a, sous le rapport du travail, une frappante analogie avec le nôtre. C'est un vase étrusque en verre colorié trouvé dans la partie des Etats romains répondant à l'ancienne Etrurie (1).

La pâte se composait de lames enrubanées, se repliant sur elles-mêmes, de couleur bleue et rouge fondues avec une netteté et en même temps une douceur admirables. (Ce sont des filets enrubanés analogues, qui dans notre vase ont le plus émerveillé ceux qui l'ont vu.) Le tout semé de taches jaunes et blanches (cette particularité est commune à un de nos autres vases qui est de fond bleu transparent semé de mouchetures blanches); un filet bleu et blanc formait le bord de la coupe (la nôtre est terminée par un filet blanc et violet).

Avant de quitter ce précieux bijou, je dirai encore un mot sur la manière dont ceux qui l'ont posé en terre, l'ont préservé d'une destruction inévitable. Nous nous rappelons qu'il était déposé dans deux autres vases, dont l'un en métal, l'autre en terre cuite.

Cet usage n'était pas insolite chez les Romains. Mazois et Pauly, que j'ai déjà cités, l'affirment (2); David (antiquités étrusques, grecques et romaines, II, p. 65), confirme le même usage lorsqu'il dit: « c'est dans les tombeaux de cette espèce (les hypogées de l'Italie) qu'on trouva aussi des vases qui étaient faits de verre; ceux-ci étaient ordinairement renfermés dans des caisses de plomb, qui en assuraient la conservation. »

La précaution qu'on a eue de déposer notre urne dans ce double réceptacle, me semble aider à prouver, que ce vase recélait une partie principale de la sépulture, probablement les cendres du cœur.

II. Les autres vases en verre.

Si d'après ce qui précède, il est possible, même probable, que la belle coupe précitée soit un produit de l'Italie, les autres vases, dont les parois sont très-minces et qui, sous le

---

d'une longueur de 8 à 10 centimètres. Ces fils sont placés dans des moules cannelés; on introduit dans ces moules du cristal chaud, qui empâte et colle tous les fils d'émail qui conservent leur parallélisme et la position qu'on leur a donnée dans les moules. On introduit cette paraison dans du cristal; les fils d'émail se trouvent ainsi compris entre deux épaisseurs de cristal; la masse vitreuse est ensuite étirée et on la tourne en même temps entre les doigts, de manière à former des spirales. La variété des dessins, que présentent les baguettes, dépend de la disposition des moules, dans lesquels les fils d'émail ont d'abord été placés. Lorsqu'on a obtenu ainsi une série de baguettes qui ont de 15 à 20 mètres de longueur, on les coupe en morceaux de 30 à 35 centimètres, que l'on place les uns à côté des autres dans un moule, qui a été porté à une température assez élevée pour déterminer leur accolement. On obtient ainsi une masse vitreuse qui se travaille par les procédés ordinaires.

(1) Bulletin monumental de la société française pour la conservation et la description des monuments historiques, vol. XII. — (2) Mazois, ruines de Pompeji, I, 26. Pauly, Real-Encyclop. der Alterthumswissenschaften, VI, p. 2758.

point de vue artistique, offrent moins de difficultés vaincues, sont probablement de fabrication indigène des Gaules. Il y avait sous la domination romaine plusieurs verreries dans les Gaules; il paraît qu'il y en avait même une à Metz.

M. Victor Simon en a constaté l'existence. «Il n'y aurait dans nos contrées, dit-il (1), qu'une seule localité où l'on aurait procédé à ce genre de fabrication. Il y a quelques années on découvrit à Metz, quelques médailles romaines et une certaine quantité de verre amorphe et opalizé par sa décomposition. Dans le même lieu on voyait des parties de colonnes composées de briques plates et rondes. Tous ces débris me parurent être les restes d'une verrerie antique.»

Parmi ces autres vases, il n'y en a que deux, qui semblent mériter d'être particulièrement examinés. Ce sont ceux que j'ai décrits ci-dessus.

Ils sont tous les deux d'une forme très-gracieuse, l'un d'un beau bleu uni, l'autre bleu avec mouchetures blanches.

L'analyse chimique a prouvé que le beau verre antique, de couleur bleue, a été produit de deux manières différentes. Un fragment de beau vase, rapporté d'Italie par M. Deville, a fait voir à M. Girardin, que la belle couleur bleue est due à l'oxide de Cobalt, ce que Sir Humphry Davy a remarqué en général dans les verres bleus transparents, trouvés dans les tombes de la grande Grèce. Le second principe colorant métallurgique est le cuivre. Tel fut le cas dans l'analyse faite par le même M. Girardin, de deux morceaux de verre d'une belle couleur bleu d'azur, trouvés à Jort près Falaise. C'est ce mode que Vitruve rapporte (VII, 2, traduction de Perrault) : on broie ensemble du sable avec de la fleur de natrum carbonate de soude aussi menu que de la farine; on la mêle avec de la limaille de cuivre et on arrose le tout avec un peu d'eau, de manière à en faire une pâte. On en fait des boules que l'on fait sécher. On les chauffe dans un pot de terre placé sur un fourneau, de manière que, par la violence du feu, la masse entre en fusion et donne naissance à une couleur bleue.

Conclusions.

Je crois pouvoir conclure du mode de sépulture et des objets d'art mis à découvert à Hellange, que notre tombe est une sépulture celtique; que c'est celle d'un druide ou d'une famille druidique, à une époque où les Celtes avaient déjà des relations bien intimes avec les Romains, probablement dans les premiers temps de la conquête des Gaules par ce peuple.

Comme il est difficile de se prononcer avec certitude sur tant de questions importantes soulevées par la révélation de l'objet de notre découverte, qui remonte à des temps si reculés, j'accueillerai avec reconnaissance toutes les observations, dont ce travail, sans doute imparfait, paraîtra susceptible, et je reviendrai avec plaisir sur toutes les erreurs, que je puis avoir commises et que l'on pourra me démontrer par une argumentation fondée.

---

(1) Vict. Simon, ouvrage précité.

II.

Neuer Nachtrag zu dem Aufsatze:

Die Römertumuli in dem Großherzogthum Luxemburg[1].

Es wird wohl noch lange währen, bevor wir den ganzen Inhalt unserer hierländischen Heidentumuli werden zu Tage fördern sehen. Mir will es sogar scheinen, dasz noch manches Jahr verstreichen kann, ehe wir alle alten Grabhügel werden ausfindig machen, was seinen Grund theils in ihrer oft zu starken Abtragung und theils auch in ihrer Nähe an natürlichen Erderhöhungen, mit denen sie verwechselt werden, haben mag. Schon im vorigen Jahre hatte ich nachträglich mehre Grabhügel aus der Römerzeit anzuzeigen, die ich, weil sie mir unbekannt geblieben waren, nicht in meinen früheren Aufsatz aufgenommen hatte. Auch dieses Jahr hat sich durch mehrseitig zugegangene Anzeigen der Kreis meiner Kenntniszuahme erweitert, wodurch ich mich wie veranlaszt so auch in Stand gesetzt sehe, den früher von mir beschriebenen Tumulen noch mehrere andere bisher unerörtert gebliebene hinzuzufügen. Diese letzteren sind:

1. Zwei Römertumuli nächst dem s. g. « Hubertushofe » bei Feulen, in dem Eigenthume des Hrn. Georg Schleich von daselbst. In diesen Tumulen fand vor einiger Zeit der Eigenthümer eine eiserne Axt, einen verrosteten Karsten, ein viereckiges Stück Blei, den Boden eines steingutenen Kruges und einen miszstaltig verwachsenen Menschenschädel. Die dabei vorgekommenen Münzen waren unkenntlich, vermuthlich aber römisch, und wenig zahlreich.

2. Auch in einer Hecke desselben Hofes steht noch ein anderer, hoch emporragender Tumulus. Laut Aussage des Hrn. *Bill* von Greisch ist derselbe bis zur Stunde noch uneröffnet geblieben.

3. Auf der Flur « Hohlstadt » bei Feulen stand früher ein Tumulus. Man sieht daselbst noch einige Ziegelsteinreste. Vor noch nicht so geraumer Zeit arbeiteten hier einst drei Arbeiter, um den Hügel näher zu untersuchen, sollen auch ein chernes Kalb und ein Stück von einer chernen Schlange gefunden haben, wurden darauf aber verjagt und muszten das Nachgraben aufgeben.

4. Am Wege, der aus dem « Finsterthal » nach Bissen führt, liegt links, in der Nähe des letztgenannten Ortes, ein sehr bedeutender Tumulus, von 60 Meter im Umfang und 3 Meter in der Höhe. Er hat nicht mehr seine ganze ursprüngliche Grösze, ist mit Tannenbäumen besetzt und oben trichterförmig eingesunken. Wie es scheint, ist er schon einmal, wenngleich ungewisz wann, eröffnet worden.

1) S. Public. d. l. S. pour la recherche etc. VII, S. 88; u. VIII, S. 62.

5. An demselben Wege nach Bissen, rechts und etwas näher diesem Dorfe zu, liegt ein zweiter, ebenfalls mit Tannen bewachsener Tumulus, von welchem die Ortstradition sagt, dasz er das Grabmal eines römischen Generals sei. Am Fusze dieses Tumulus fand man unlängst eine Raspel, einen Hammer, ein Stoszmesser, eiserne Keile u. dgl., welche Gegenstände insgesammt Hr. Baumeister Hartmann nach Luxemburg brachte.

6. Ein anderer, durch seinen zu Tage geförderten Inhalt äuszerst merkwürdiger und von Hrn. Schullehrer *Blaise* von Wiltz beschriebener Grabhügel 1) befindet sich zwischen Bondorff und Wolwelingen. Bei Eröffnung desselben im Juli 1852 fand man zwei Aschenurnen, welche jede eine Medaille und ein blaues Thränenfläschlein, und in einem dieser Fläschlein eine darin noch bestehende Thränenflüssigkeit 2) enthielten. Schon vor 25 Jahren hatten die Arbeiter dieses « Heidengrab », wie es die Ortsleute nennen, aufgegraben und vier wohlbehauene Quadersteine, welche rechtwinkelig zusammengestellt waren, sowie mehre Aschenurnen und Menschenknochen entdeckt. Das Inwendige dieses Tumulus, und namentlich die darin enthaltene Steinkammer, hatte viel Ähnlichkeit mit dem Gehäuse des bei Christnach 1851 entdeckten Grabhügels 3).

7. Die Tumuli zu Lellich. « In der Nähe dieser Grabmäler, schrieb ich vor zwei Jahren 4), in dem Ackerfelde des Math. Huss, genannt « Auf Solen », liesz vor Kurzem der archäologische Verein Nachgrabungen veranstalten, gelangte dadurch aber nicht zu dem mindesten Ergebnisse. Nicht besser würde vielleicht der Erfolg sein, wenn derselbe Verein die genannten Grabhügel durchstechen liesze. » Mir gereicht es zu wahrer Freude, dem Publikum jetzt verkünden zu können, dasz meine damalige Muthmaszung nichts als Täuschung war. Diesz stellte sich auf das Schlagendste heraus durch den schönen Erfolg, welchen seither die durch Hrn. Distriktsarchitekt *Arendt* mit so vieler Sachkenntnisz an Ort und Stelle geleiteten Nachgrabungen ergaben. Denselben will ich hier beschreiben mit den eigenen Worten dieses verdienstlichen Forschers, wenn er, wie er es in mehren Berichten that, das Ergebnisz und den Hergang der von ihm geleiteten Arbeiten dem Luxemburger Alterthumsvereine mittheilt.

Auszug aus einem Berichte vom 12. November 1851 :

« Après avoir institué, le 8 du courant, des fouilles au lieu dit *Bei den Solen*, entre Herborn et Wasserbillig, j'ai déterré divers objets dont voici la liste :

1° Deux monnaies, l'une en grand, l'autre en petit bronze;

2° Une spatule en fer;

3° Un marteau en fer;

4° Un fragment de meule à bras;

5° Divers fragments de poterie, parmi lesquels le bord d'un vase de 0m14 d'ouv.;

6° Une très-grande quantité de tuiles à rebord (tegoli) et de tuiles creuses (canali). Ces tuiles sont très-remarquables par leur bonne qualité et leurs grandes dimensions. On les a employées comme ciment dans la construction des ponts de Manternach et de Wecker.

---

1) Vgl. Publicat. d. l. S. etc. VIII, S. 164. 2) Ebends. S. 166 ff. 3) Vgl. Public. etc. VII, S. 98, u. Pl. IV, B. 4) S. Public. etc. VII, S. 107.

7° Des briques ordinaires fort belles;

8° Des clous grands et petits et des ossements.

La longue pierre que l'on me disait se trouver vers le centre de la place n'a pas encore pu être trouvée, malgré les sondages que j'ai dirigés sur ce point. »

Auszug aus einem Berichte vom 28. Mai 1852 :

« Hier dans l'après-midi, il a été procédé, en présence des sieurs Heltges, conseiller communal, Franck, instituteur à Lellig, Beringer, instituteur à Manternach, et sous ma direction, à l'ouverture de plusieurs des tumuli situés au bois de Lellig.

» La section faite dans le grand tertre (qui a 18ᵐ de diam.) a produit d'abord une couche de terre végétale de 0ᵐ80 d'épaisseur, puis une couche de marnes bleues et rouges, irrégulièrement entremêlées, de 1ᵐ20 de profondeur. En dessous de cette couche et à 0ᵐ40 environ audessus du sol extérieur se trouvaient placées des urnes, remplies d'ossements humains, calcinés par le feu. Ni le nombre, ni la forme exacte de ces vases n'a pu se déterminer, vu que souvent ils se trouvent réduits en fragments, séparés depuis bien longtemps. La matière de ces urnes est une argile tantôt bleue ou noire, tantôt rougeâtre, qui paraît ne pas avoir subi une manipulation ni le degré de cuisson convenables. De là provient, à mon avis, la fragilité des urnes en question, malgré la forte épaisseur de leurs parois (0ᵐ006 à 0ᵐ01). De cet incident, ainsi que de l'absence complète de toute espèce de monnaies dans la tombe, je conclus qu'elle n'est point d'origine romaine, mais bien d'origine *germaine*.

» Il a été retiré de la même tombe un fragment de flèche en cuivre, et une pierre de grès, dont l'usage m'est inconnu.

» La base du tertre est formée d'un carroi d'argile blanche, comprimé fermement.

» L'intérieur des autres barrows présente des dispositions analogues. Au centre de chacun d'eux et sur une aire solidement affermie sont placées des urnes, mais toujours réduites en fragments, des ossements calcinés, des charbons de bois, des cendres. Avec ces débris on a recueilli dans l'une des tombelles *cinq* boules en terre cuite, de la grandeur d'un petit œuf de poule, ainsi qu'une pierre bleue à aiguiser. »

Auszug aus einem mit einem Grundrisse begleiteten Berichte vom 26. Dezember 1852 :

« Les fouilles de Lellig, au lieu dit « *bei den Solen* », continuées en 1852, ont donné pendant cette année le résultat suivant:

» Les substructions ont été découvertes sur une assez grande étendue; elles n'ont pu l'être entièrement à cause du chemin conduisant de Wasserbillig à Herborn, dans lequel elles se prolongent en majeure partie.

» Ces substructions sont formées de moëllons proprement épincés, maçonnés avec un mortier très-dur; à côté d'un seuil en pierre de taille gisait une couple de pentures à gonds, formant sans doute le ferrement d'une porte.

» Ont été trouvés encore :

» Un fragment de base de colonne, des portions d'aire en bétonnage, des fragments d'enduit portant des traces de peinture murale, une sonnette, des débris de poterie fine et ornée,

quatre monnaies romaines, des tuiles de grandes dimensions, enfin des clous à tête sphérique et des ferrailles de tout genre. »

Wer sieht nicht aus diesen kurzen Berichtsauszügen die Wichtigkeit und den hohen Belang der Grabhügel auf der Lelliger Gemarkung? Wer sieht sich nicht wegen ihrer Lage in der Nähe eines Römerweges, wegen ihrer Münzen und ihres sonstigen Inhalts veranlaszt, dieselben für römische Begräbnisse zu erklären? Wer fühlt nicht, wenn er die Berichte des Hrn. *Arendt* liest, sein Inneres von dem Wunsche durchglüht, dasz in Bälde auch die übrigen Tumuli unseres Landes mit eben soviel Sachkenntnisz und Erfolg, als die von Lellig, möchten durchsucht werden?

8. Einen nicht weniger belangreichen Fund, als jenen zu Lellig, machte man erst im März des laufenden Jahres in der Nähe von Niederwampach. Nächst einem der dasigen Römertumulen 1) fand in seinem Liegenthume und in römischen Substruktionen Herr Arzt *Stephany*, welcher sie nebst Bericht von Hrn. *Blaise* von Wiltz nach Luxemburg schickte, eine Silbermünze von Kaiser M. Julius Philippus Aug., Rev. P. M. Tr. p. II, Cos. p. p., welcher sitzt, in der Rechten einen Globus und in der Linken einen Zepter haltend; eine grosze Kupfermünze von Kaiser Commodus Antoninus Aug. Pius, stehend und mit lorbeerbekränztem Haupte, mit beschädigter Umschrift; eine beschädigte Kupfermünze mit beschädigter Inschrift, von Marc. Aurelius, sitzend; sowie noch eine andere grosze und eine kleine Kupfermünze; Reste von vier verschiedenen Nehalennien aus gebackener, rother Erde, gröszerntheils sitzend und auf dem Schoosze ein Hündchen haltend als Symbol der Wachsamkeit und Todtenerweckung; sowie endlich noch eine ganze, wohlerhaltene, weiszfarbige Figurine von demselben Stoffe. Diese letztere ist durch ihre seltsame Form besonders ausgezeichnet. Sie ist hohl, wie ein modernes Gypsbild, sitzend, etwa einen halben Fusz hoch, behelmt, mit etwas wie einem Schilde neben sich, Obst auf dem Knie, einem Gorgonenhaupt auf der Brust nach Minerva's Weise, und der Inschrift auf der Rückseite: FIDELIS FECIT.

Einen treffendern Beweis, als dieses Bild, kann's nicht geben, dasz Nehalennia, oder was wir so benennen, nicht immer die Idee Diana's, der Venus Urania, der Isis oder Proserpina, sondern auch wohl die andrer weiblichen Gottheiten und hier namentlich der Minerva ausgedrückt habe.

Da später erst von den Nachgrabungen, welche jetzt an Ort und Stelle veranstaltet werden, Meldung geschehen kann, so wird alsdann auch von der hier beschriebenen Nehalennia eine Abbildung nachgeliefert werden.

9. Nächst dem «Grünwalde», in dem Winkel, welchen derselbe mit dem von Luxemburg und dem «Weimershof» kommenden Römerwege (Kiem) bildet, am Einlaufspunkte dieses letzteren im Gehölz, sah man noch vor wenigen Jahren 4 bis 5 Römertumulen, welche dem Orte seinen Namen gegeben. Sie wurden abgetragen und urbar gemacht, ohne dasz sich verlautete, ob dabei ein antiquarischer und welcher Fund geschehen sei. Seither ist an ihre Stelle fruchtbares Ackerland getreten, aber bis zur Stunde hat dieses seine alte Benennung behalten, und heiszt noch immer das «Heidenknüppchen».

---

1) Vgl. Public. VII, S. 112; Itin. de Luxbg. germ. S. 476; und Public. VI, S. 158.

Voraussichtlich werden auch fernerhin noch manche Tumulen in unserem Lande entdeckt und erkannt werden. Auch diese hoff' ich einst zur Kenntnisz des Publikums zu bringen, insofern die Entdecker derselben mir darüber Nachricht ertheilen wollen. Dieser Arbeit werd' ich mich um so lieber unterziehen, je mehr ich mich dabei in den Stand gesetzt sehen werde, der Beschreibung des Aeuszeren am Tumulus auch die des Innern und seines früheren Inhalts beizufügen. Mögen daher die Freunde unserer Geschichte fortfahren, den hier angeregten Gegenstand nach Verdienst und Werth zu beachten. Es handelt sich um die Wissenschaft des Alterthums, die wir aus nichts sicherer schöpfen, als aus dessen Gräbern. « Nicht die Vorzeit gibt uns die Geschichte, sagt *Barth*, sondern nur Sammlung des Gebliebenen. » Das Gebliebene aber musz gröszerntheils erstehen aus dem Schoosze der Erde.

Luxemburg, im April 1854.

JOH. ENGLING, Prof.

III.

EXTRAIT D'UN ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

SUR

LES NOMS DE LIEUX DU LUXEMBOURG GERMANIQUE.

CHAP. X. — DÉNOMINATIONS SPÉCIALES DES ENDROITS.

§ 1. Noms et désinences communs à plusieurs localités (1).

ACH—IG OU ICH, INGEN ET US, DÉSINENCES DE NOMS COMPOSÉS.

Les noms d'endroits, avec l'une ou l'autre de ces terminaisons, se rencontrent assez fréquemment sur les territoires autrefois renfermés dans les limites du duché de Luxembourg allemand.

A l'exception des noms finissant en *Bach* qui généralement et sauf peu d'exceptions sont empruntés à des courants d'eau, d'autres lieux tels que *Canach*, *Christnach*, *Echternach*, *Manternach*, *Medernach*, ou conservent d'anciens noms teutons venus jusqu'à nous dans une forme alterée, ou sont des germanisations de noms celtiques.

La désinence celtique *ac* dont les Latins ont fait généralement *acus* et *acum* se trouve rendue dans le langage tuitisque, tantôt en *aha* = eau, lorsque la localité se prêtait à ce nom avec sa signification naturelle, tantôt et le plus souvent en *ach*, désinence qui manque d'un sens précis et défini. Ainsi *Antunacum* à été changé en *Andernach*, *Brisiacus* en *Breisach* etc., etc.

Romanisé, l'*ac* celtique a été changé en *ay* ou modifié en *y*. *Bavacum* est devenu *Bavay*, *Sparnacus* = *Epernay*, *Rumiliacum* = *Rumilly*, *Noviliacus* = *Neuilly*, *Latiniacum* = *Lagny*. Ce ne fut que dans le sud de la France que l'*ac* gaulois a été conservé sans altération.

Dans le Latin du moyen âge l'*ac* celtique reçevait une application dans les trois genres admis dans cette langue, car dans l'usage adopté en cet âge, *l'acus* ou *l'acum* devenait adjectif; on disait par exemple *juliacus vicus*, *juliaca villa*, *juliacum oppidum*, *ou prædium*.

La terminaison celtique en *iac* a été par les Allemands généralement convertie en *ig* ou *ich;* ainsi *Tolpiacum* est devenu *Zulpich;* le *Kuminciacum* luxembourgeois a été travesti en *Küntzig;* dans le voisinage du Luxembourg le *Ricciacum* de l'itinéraire d'Antonin est devenu le *Ritzig* moderne du canton de Sierck etc., etc.

Quant à la désinence germanique en *ich* ou *ig*, nous remarquerons qu'elle est profondément enracinée dans l'organisme même de la langue. Parmi une foule de situations que nous pourrions citer pour démontrer son fréquent emploi, dans des rencontres très-peu similaires, nous constaterons l'universalité de son usage pour donner aux substantifs une valeur adjectivale; ainsi en prenant nos exemples au hazard nous citerons *Abfall* — devenant avec ig l'adjectif *Abfällig; Band* — *Bændig*, *Durst* — *Durstig*, *Einfalt* — *Einfältig*, *Fall* — *Fällig* etc., etc., etc. Nous sommes très-convaincus que tous les *ich* ou *ig* luxembourgeois placés au bout de

(1) La suite de ce chapitre est divisée, comme suit: § 2. Endroits du Luxembourg grand-duché. § 3. Endroits du Luxembourg belge. § 4. Endroits du Luxembourg français. § 5. Endroits du Luxembourg prussien.

noms de localités, si elles ne sont pas des altérations d'anciens noms, sont ou des contractions ou présentent la germanisation de noms étrangers.

Comme altérations nous citerons *Beckerich* et *Gasperich*, ainsi prononcés et écrits au lieu de *Bekirch* et *Gasberg*; comme contraction *Hollerich* pour *Holderingen*, comme germanisation *Remich* pour *Remigium* etc., etc.

Les mots *ing*, *ingen*, qui forment désinence dans une infinité de dictions teutonnes, reçoivent des linguistes un grand nombre d'acceptions déduites d'origines et d'emplois très-divers. Nous n'en mentionnerons que deux, les autres étant étrangères à notre sujet.

Ing, que Wachter croit provenir du mot celtique *Engi* = naître, devient indicatif d'une filiation. Joint à un nom patronimique, *ing* remplace le *mac* irlandais, et désigne le fils ou le descendant du personnage dont le nom se trouve exprimé en tête. C'est ainsi que le fils de *Mervig* est appelé *Merowing;* le fils ou le descendant de Karl devient *Karlowing*.

Le second emploi de l'*ing* analogue au premier, s'applique à la terre et à l'homme envisagé comme produit de la terre. — *Mannus*, on le sait, était dans la mythologie tuitisque le fils de la terre. Déjà *Otfried*, un des plus anciens écrivains de la Germanie, rend le vieux mot *Heim*, ou le mot plus jeune *Heimath*, par *Heiming;* un Lorrain devient un *Lothring*, un Thuringeois *Thuring*.

Dans l'usage, des substantifs de cette catégorie ne s'emploient qu'au pluriel, par exemple *Merowinger*, *Karolinger*, *Lothringer*, *Thuringer*.

Il en est de même du mot *ing*, accolé comme finale au nom d'un lieu habité; toutes les langues anciennes et modernes offrent de fréquents exemples de l'emploi de la forme plurielle dans l'énonciation de noms de lieux; mais *l'ing* teuton, joint à de tels noms, devint déjà par lui-même l'expression d'une image collective, et cette image ne fut pas celle d'un assemblage de maisons, mais celle de la réunion d'hommes habitant ces maisons. — L'ing dèslors se déclina non au singulier mais au pluriel, dont l'inflexion dative ou ablative est celle en *ingen*.

Ce fut cette inflexion qui était pendant beaucoup de siècles devenue non seulement le cas le plus usité, mais le cas employé exclusivement à tout autre pour désigner le mouvement *vers un endroit*, *celui d'un endroit à un autre* ou la situation *dans un endroit*, rapports invariablement réglés dans la langue allemande par les prépositions *nach*, *zu*, *in*, *von*, lesquelles régissent toutes soit le datif, soit l'ablatif. Mais à la suite des âges cette immobilité de l'inflexion *ingen* a fait perdre de vue et sa source et sa valeur collective. — Aujourd'hui *ingen* se trouve avoir usurpé la place du substantif *ing*, et il est lui-même devenu substantif singulier et indéclinable.

Autant que les *heim* et les *hausen* en Saxe et sur le Bas-Rhin, autant les suffixes *ingen* sont répandus sur le Haut-Rhin, en Alsace, en Lorraine et dans le Luxembourg. La terminaison paraît avoir été particulièrement affectionnée par les descendants de la tribu allamane des Sueves. Dans d'autres régions de l'Allemagne, la même désinence se présente, le plus souvent par l'effet d'une contraction, changé en *um*, *om*, *un*, *on*, et le plus souvent en *en*.— Cette dernière finale s'ajoute communément aux noms des peuples comme dans *Baden*, *Bayern*,

Hessen, Saxen, Preussen, noms qui s'expriment avec le régime de la préposition *zu den* qui demeure sous-entendue.

Ce sont les *ingen* romanisés qui ont été métamorphosés en *anges.*

Les quelques noms d'endroits luxembourgeois, dont l'ortographe officielle prend la désinence en *Us* sont *Athus*, *Calmus*, *Stadt-* et *Waldbredimus.*

Comme il n'existe pas la plus légère apparence, qu'aucun de ces noms soit de création romano-latine et que d'anciennes chartes les portent tels qu'ils se prononcent encore de nos jours *Athem, Calmes, Briedemes,* on est autorisé à mettre l'invention de cette terminaison en *Us* au compte d'un pédantisme ou monachal, ou bureaucratique.

Les établissements fondés par les Romains sur la terre luxembourgeoise et portant des noms latins sont fort peu nombreux; il en a sans doute existé en grand nombre, mais leurs noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et nous ignorons jusqu'à ceux des plus considérables de leurs fondations, les noms de leurs camps de Dalheim, Alttrier, Titelberg aussi bien que le nom du Fort nommé *Lützelburg,* probablement fort longtemps après qu'ils avaient cessé d'y tenir garnison. Sur la carte dessinée par Alex. Wiltheim et jointe à son *Luxemburgensia romana*, notre savant compatriote en a, il est vrai, placé un assez grand nombre. Mais tous ces noms ont été extraits non d'ouvrages de géographes ou d'historiens latins, mais de chartes du moyen âge; la presque totalité des noms y rapportés sont des noms à racines celtiques, très-peu à racines latines et pas un seul à racine teutonne. Du naufrage des écrits anciens qui auraient pu répandre du jour sur le sujet que nous touchons, il n'en existe qu'un seul, l'itinéraire dit *d'Antonin* qui fasse mention de quatre endroits situés sur le territoire devenu plus tard luxembourgeois, ce sont quatre relais de poste sur la route de Trèves à Rheims, ceux *d'Andethanna, d'Orolaunum, de Stabulum et d'Epoïsus;* de ces quatre relais Etalle seul porte un nom latin, les trois autres, ceux d'Anwen, d'Arlon et d'Ivoy sont celtiques.

Etalle seul était donc une création romaine, les trois autres endroits existaient avant la conquête.

Nous faisons avec intention cette distinction entre les noms latins et les noms latinisés, par le motif que les uns nous paraissent évidemment plus jeunes que les autres et que nous ne pouvons pas admettre qu'un *peuple latin* ait donné à ses créations d'autres noms que des *noms latins.* (1).

Assel.

Ce mot forme la tête d'un nom composé donné à plusieurs villages luxembourgeois ainsi qu'à des lieux-dits : il apparait même isolément.

Nous envisageons le mot *Assel* comme d'origine purement tuitisque.

Dans le vocabulaire des savants frères Grimm, il reçoit deux acceptions — *Assel = Tignum, Trabs; Assel = Asellus multipes = Keller-Esel.*

(1) Cette considération a été perdue de vue par Wiltheim même, car au lieu de laisser à *Remich*, ancien passage de la Moselle à l'usage des Romains, son nom latin de *Remigium,* il l'appelle *Remachum*, forme celtique romanisée.

C'est cette dernière acception que nous adoptons pour les *Assel* luxembourgeois, et c'est à un infime individu de la famille des anélides, à un animalcule qui vit habituellement dans une athmosphère obscure et humide, qui, malgré son vêtement toujours net et propre, est pour beaucoup de personnes un objet de dégoût et même d'aversion, que nous accordons sans hésiter l'honneur d'avoir donné son nom à des endroits habités par les maîtres de la terre.

Assel est le *Cloporte* français : Ménage fait dériver son nom de *Clausporques;* « parce que, » dit-il, ces animaux chez les anciens ont tenu pour tenir du pourceau. On les appelle, dit le » même auteur, en Champagne *Porcelets,* en italien *Porceletti;* on les appelle aussi en plusieurs » endroits *Porcelets de St-Antoine*. En Dauphiné et dans le Lyonnais on les appelle *Kaïon*, » c'est-à-dire cochons; il y a d'autres provinces où on les appelle *Troyes*, et ailleurs de noms » approchants. »

Il est assez remarquable que dans le Luxembourg le nom haut-allemand *Assel,* probablement dérivé de *l'asellus* latin, n'ait pas prévalu comme nom du cloporte: car le dialecte parlé lui a donné celui de *Mièrschwèngchen,* ou porcelet de mer, mot que reproduit en partie le *Kaïon* celtique.

Mais qu'est-ce que peut avoir valu à l'obscur cloporte l'insigne honneur d'avoir donné patronimiquement son nom à des habitations de l'homme? Les ouvrages de médecine, ceux des anciens auteurs surtout se chargeront de répondre à cette question. Dans un âge où la médecine ne s'était pas encore élevée au rang d'une science théorique; à une époque où l'art de guérir, renfermé sacramentellement dans des règles tracées par les aphorismes d'Hypocrate et de ses savants successeurs, alors qu'une médecine empirique, médecine consistant dans les observations traditionnelles ou personnelles, s'appliquait principalement aux choix des remèdes propres à neutraliser l'effet de maladies connues ou supposées, le cloporte était vénéré comme une panacée; à lui seul il tenait lieu d'une pharmacie, et jusque dans le siècle dernier des médecins instruits en prescrivaient l'emploi dans les coliques néphrétiques, dans les maladies de la vessie, dans la jaunisse, dans les obstructions, etc.

C'est l'usage universellement pratiqué de l'emploi du cloporte pour la guérison des maladies de l'homme qui, suivant nous, explique ce vers de H. Sachs cité par les frères Grimm :

Der aszl und Wurm bleibt nit dahinden.

Bach.

A l'imitation des Celtes, leurs devanciers, les peuples de race teutonne ont aimé de donner à leurs habitations des noms rappelant leur situation aux bords d'une eau vive. Aussi les lieux dont les dénominations se terminent par *Pah*, *Bach* et *Pach* sont fort nombreux.

Cependant, il s'en faut que tous les endroits portant des dénominations analogues se trouvent placés sur des ruisseaux ; dans le Luxembourg nommément on a des lieux nommés *Busbach*, *Dipach*, *Derenbach* et *Brachtenbach* qui se trouvent dans ce cas. Nous aurons occasion d'émettre notre opinion sur de tels noms à mesure qu'ils se présenteront.

Berg.

Littéralement traduit *Berg* ne se rendrait que par *montagne;* mais appliqué à des lieux ha-

bités, le nom de Berg reçoit la signification de *monticule, élévation*, *côte, éminence, tertre*, etc.

Dans le Luxembourg on connait avec ce sens des *Berg*, des *Bergem* et des *Berchem*.

Ber — Bero.

Ces deux noms d'origine tuitisque sont loin d'avoir la même signification : le premier désigne le sanglier, le second l'ours.

Ber, écrit *Bër, per* ou *për*, en anglo-saxon *Bär*, est invariablement traduit par *Aper* ou par *Verris*, car ce nom paraît de bonne heure avoir été transporté ou rendu commun au mâle de la race domestique des porcs ; de nos jours encore le verrat est, dans le dialecte allemand-luxembourgeois nommé Bër (prononcez Béer) (1).

Bero, en anglo-saxon *Bera*, écrit tantôt *Pero* ou *Pere*, est *l'ursus*, le *Bär* de l'allemand moderne.

L'un de ces noms, et probablement tous les deux, ont fourni aux Germains la racine d'une foule de noms d'hommes, de femmes et de lieux. — Quand cette racine se retrouve dans le nom d'une localité, elle peut, suivant les circonstances, ou décrire un accident de celle-ci, ou rappeler patronimiquement le nom du fondateur de l'endroit, ou caractériser sa destination ; ainsi *Berdorf*, village circonscrit par d'épaisses forêts et de profonds ravins, à sol humide et marécageux, devait très-rationnellement obtenir son nom de village *aux sangliers*. Dans *Beringen* et *Bereldingen*, les noms de *Bero* et de *Berold* sont demeurés transparents ; dans *Berwar* et dans *Berburg*, nous préférons la traduction de *garde du sanglier*, de *château du sanglier*, à celle de *garde de l'ours*, ou *château de l'ours*. L'ours qui passe l'hiver à dormir dans sa tanière et que la nature a doué d'une grande mais stupide force, pouvait difficilement patronner la demeure de vaillants gentilshommes, qui devaient davantage affectionner l'image du sanglier comme symbole non seulement de force, mais de courage et d'audace.

Le dur et féroce Robert de la Marck ne s'appelait pas le *Grand Ours*, mais le *Grand Sanglier des Ardennes*, pour justifier son étrange devise : *Si Dieu ne me veult, le diable me prye.*

Beyren, Böwen, Bewing, Buving.

Ces noms et autres analogues ont sans exceptions pour racines communes, soit le substantif tuitisque *Bû* ou *Pû*, qui se traduit en allemand moderne par *Bau* = habitation ou culture, soit le verbe *Bûan* ou *Bûwan*, signifiant *habiter* ou *cultiver* : ce verbe est dans cette dernière signification encore usité de nos jours par le verbe moderne *bauen*; ex. *Land bauen*. Le cultivateur même désigné anciennement sous le nom de *Buman* ou de *Buari*, a reçu des modernes le nom de *Bauer*.

De ce qui précède on peut induire que les dénominations de Beyren etc. renferment l'idée complexe d'habitation et de culture de la terre, ou autrement d'habitations rurales.

---

(1) Graff cite le texte de la loi qui fait une distinction dans la peine encourue par celui qui vole un verrat ordinaire et un verrat nommé *Sonarpair*, et elle définit celui-ci — *qui omnes alios verres in grege battit et vincit.* Ce *Sonarpair* s'appellerait chez nous *Sonner-Béer*.

Le docteur Mone (1) pense que les noms de *Böwing* etc. dérivent du mot celtique *Bwra*, signifiant endroit clôturé de haies, le *conseptum* latin ; un mot que les Germains modernes traduisent par *Hofzaun*, *Einfriedigung*, et dont le sens était déjà anciennement parfaitement rendu par l'expression *Hagen*. En remontant aux temps de la première immigration en Europe de la race germanique, race nomade, et en jetant les yeux sur la longue nomenclature des termes techniques que les Germains ont empruntés à leurs devanciers dans le métier, les agriculteurs celtes, la conjecture du savant professeur a beaucoup de probabilité pour elle.

Toutefois, nous devons le remarquer, il ne serait pas impossible que des noms de lieux analogues à ceux dont nous nous occupons ici, eussent comme tant d'autres une origine patronimique, par exemple, le nom de *Bouo* ou *Bowo*, enregistré dans le catalogue des noms allamans donné par Goldast, Tome 2, page 122. (2).

Bedd — Betting.

Les nombreux endroits du Luxembourg portant les noms de *Betting, Bertring, Pitting, Birtring;* ceux du nom de *Bettendorf*, de *Bastendorf*, de *Betzdorf*, de *Bettenburg* etc., nous semblent avoir dans leur préfixe *Bett* ou *Betten* une racine commune à tous.

Cette racine commune nous paraît devoir être cherchée dans les vieux mots teutons *Betti* ou *Petti*, pris non dans l'acception de *Lectus* = *Lit* = *Bett*, mais dans celle d'*Area* ou *Areola* = *Aire* = *Beet*.

Ce substantif *Betti* ou *Petti* employé comme verbe avec la forme de *Betten* ou *Petten* désigne suivant nous un labourage continu, régulier et perfectionné de la terre ; c'est la division des champs en aires de dimensions à peu près égales, avec des ados au centre, d'où le mot allemand moderne *Rücken*.

Nous avons été conduits à cette appréciation après avoir observé que tous les *Bettingen* qui nous sont connus sont assis sur un sol argileux, ordinairement fécond, qui doit de bonne heure et de préférence avoir attiré et fixé les travailleurs ; que sur le terrain élevé et chisteux des Ardennes, et dans les terres à sol siliceux, endroits où la culture a pendant des siècles été intermittente et ne s'exerçait qu'à l'aide de l'écobuage, on chercherait en vain un seul *Bettingen*. Qu'enfin le mot *Betti* ou *Petti* avec le sens que nous lui attribuons, a été conservé dans la langue allemande moderne et se retrouve dans les expressions *Garten-Beet, Blumen-Beet, Schmal-Beet, Einfassungs-Beet, Mist-Beet* etc. ; qu'une diction analogue, celle de *Würzbetti*, désignait déjà très-anciennement la partie du jardin où se cultivaient les herbes

---

(1) Nous citerons bien souvent dans notre travail cet estimable savant, dont nous n'avons malheureusement pas pu nous procurer plusieurs de ses ouvrages disparus du commerce ; nous avons été réduits à consulter son *Urgeschichte des Badischen Landes*, 2 vol. in-8°, Karlsruhe 1845, et son profond travail sur les divers dialectes celtiques, publiés en 1851, sous le titre — *Die gallische Sprache und ihre Brauchbarkeit für die Geschichte*. — L'auteur est conservateur directeur des archives du Grand-Duché de Bade.

(2) *Alamannicarum Rerum scriptores aliquot velusti ex Bibliotheca Haiminsfeldii Goldasti*, 2 vol. in-folio, *Francfort* 1606.

tenant lieu d'épices, car ce nom est suivant Graff (1) d'un emploi antérieur au douzième siècle.

Mais les noms que nous écrivons Bettingen ou Pettingen pourraient à leur origine s'être prononcés *Battingen, Pattingen;* en ce cas, nous en convenons, il faudrait rechercher leur étymologie ailleurs qu'à la source que nous venons d'indiquer, il faudrait probablement la chercher dans les noms patronimiques dérivés de *Bad* ou *Pad;* tels seraient les noms de *Pato, Patto, Peto, Petto, Betto, Petilo, Patolo.*

Ledebur dans son ouvrage, *Land und Volk der Bructerer* (2), a rétabli au milieu de l'ancienne région des belliqueux Cattes une tribu suève que d'après Strabon, il appelle *Betten* et *Batten;* il lui attribue la fondation dans le Lahngau de *Battenfeld,* de *Battenburg*, ainsi que celle de l'ancien Comté de *Battemberg*. Si selon que nous l'avons avancé en forme de conjecture, les premiers Germains qui sont venus se fixer dans le Luxembourg étaient de race suève, l'opinion émise par Ledebur nous conduirait à des conséquences sujettes à être exposées longuement et nous pourrions, en entamant une telle dissertation, parodier les mots de Tacite : *nunc de Suevis dicendum.*

Billig.

Ce nom est celui de plusieurs endroits considérables situés dans l'ancien Luxembourg, ainsi que dans des parties voisines de l'ancien Électorat de Trèves. On y trouve, *Wasserbillig, Oberbillig, Scharfbillig, Waldbillig* et *Welschbillig.*

Billig ne peut pas avoir quelque chose de commun avec l'adjectif allemand *billig* = équitable, dont l'alliance avec *Wasser*, avec *Wald* etc. est impossible; d'ailleurs son introduction dans le Germain moderne est presque récente, car Graff ne l'a point enregistré dans son Sprachschatz, alors que sous les dénominations de *Bilacum*, de *Bilacus,* de *Billichĩ* et de *Billiche,* nos *Billig* se trouvent cités dans des chartes des X[e] et XI[e] siècles.

Les recherches sur l'étymologie du nom de Wasserbillig ont particulièrement exercé l'imagination d'un grand nombre d'amateurs; l'un d'eux s'emparant de l'expression de *Bilacus,* s'autorise du *Bi-maris* d'Horace, pour découvrir que ce mot latin de Bilacus qu'il décompose en *Bi-Lacus* rend parfaitement la situation de Wasserbillig, construit dans l'angle formé à leur point de jonction par la Sûre et la Moselle. Cet étymologiste a dû admettre *a priori* que des Latins auraient été capables de nommer *Lacus* les eaux de deux rivières.

Le docteur Mone, trouve également la racine de Billig dans *Bilacus*, nom dans lequel il montre deux mots gaulois, celui de *Bil* = *eau* et celui de *Ca* = *maison.*

A nos yeux, l'origine celtique de Wasserbillig, son nom réellement celtique, comme à peu près ceux de tous les endroits situés sur les bords de la Moselle, ne sauraient être sérieusement contestés; par là nous n'entendons pas affirmer que la définition étymologique du mot *Billig* donnée par Mone, s'applique avec une égale justesse à tous les autres Billig connus : plusieurs de ces derniers nous paraissent porter des noms altérés par une imitation irréfléchie. Nous

(1) Alt hoch deutscher Sprachschatz oder Wœrterbuch der alt hoch deutschen Sprache — etymologisch und grammatisch bearbeitet von Dr. E.-G. Graff, Berlin 1834 à 1846.

(2) Berlin 1827.

trouverons l'occasion d'énoncer notre manière de voir sur la justesse de l'application du nom commun, dans la mention que nous aurons occasion de faire de chacun des Billig.

Bous.

Ce nom et ses composés sont ceux de plusieurs localités de l'ancien Luxembourg et on les retrouve dans tous les cantons limitrophes allemands.

Dans le Grand-Duché on connaît les villages de *Bous* et *Gros-Bous,* ceux de *Biessen,* de *Biersbach* et de *Pissingen.*

Dans le Luxembourg belge on a *Heck-Bous.*

Dans le Luxembourg français on trouve *Bous*, *Boust* et *Boussingen.*

Dans des parties de l'ancienne Lorraine allemande comprise dans le département de la Moselle, on rencontre un *Bousweiler*, un *Bousdorf,* un *Bousbach* et un *Busbach.*

Un *Bus,* un *Busweiler,* un *Busenthal*, un *Busbeuren,* et plusieurs moulins appelés *Bousser-Muhl*, se trouvent indiqués sur la carte des cantons, autrefois trévirois, dépendants de la régence de Trèves.

Le nom de *Biesser-Mühl* est encore celui d'une très-ancienne usine qui existe dans l'enceinte d'une des villes basses de Luxembourg.

Enfin le nom de *Bous* se retrouve comme racine dans une foule de noms de *lieux-dits,* et cette observation pourra beaucoup aider à l'intelligence du sens attaché à ce nom, trop général pour être le produit du hasard ou du caprice.

On a cherché l'origine du nom de Bous dans les très-vieilles dictions teutonnes de *Bösam* et *Buosam,* mots traduits par *gremium*, *sinus* et conservé dans le *Busen* de l'allemand moderne.— Ainsi on a voulu voir dans *Bus* l'indication d'un endroit abrité contre les vents dans le sens du *sinus maritime*, du golfe que les Allemands appellent *Mer-Busen.*

D'autres ont fait dériver Bus du vieux nom tuistique *Busc,* changé par les modernes en *Busch.*

Nous avouons que nous ne sommes partisans d'aucune des deux opinions que nous venons de mentionner : ceux des *Bous* que nous connaissons sont les uns assez abrités, les autres le sont peu et nous n'en connaissons pas qui le soient à la faveur d'accidents de terrains, tels qu'un nom signifiant *Busen* serait devenu descriptif de leur situation ; ces diverses considérations et surtout l'usage tant répandu de la dénomination de Bous, maintesfois orthographié dans d'anciennes chartes *Buhs* et *Buchhes*, nous font attacher une grande importance au sentiment du docteur Moné qui fait dériver le nom de Bous du nom celtique de *Buches,* signifiant d'après lui *laiterie.* Si l'on porte un regard rétrospectif sur l'état de nos campagnes et la manière de vivre de leurs habitants, il y a quinze à vingt siècles, on verra partout dans notre région montagneuse la population en possession de troupeaux considérables nourris sur d'immenses pâturages. Ces troupeaux, suivant un usage qui n'a pas encore de nos jours cessé d'être celui de plusieurs pays de l'Europe, auront passé en plein air la bonne saison toute entière et auront été réunis à la venue de la nuit, gardés par les pâtres et leurs chiens, dans des lieux plus ou moins abrités que les Celtes auront nommés *Buchés* = laiterie, parce que

les brebis, les vaches et chèvres y étaient débarrassées de leur lait. Qu'à la suite de longues années, très-probablement de siècles, de tels lieux, fécondés par des amas de déjections animales, aient, de préférence à d'autres, appelé des cultivateurs et fixé leurs demeures, il ne faudrait pas en être surpris, pas plus que si, dans de telles circonstances, ces lieux n'aient conservé des noms connus de la contrée.

Burg.

L'acception vulgaire moderne du nom *Burg* est celle d'un manoir seigneurial; sa valeur grammaticale est celle d'une résidence ou château fortifié. *Locus habitandi munitus.* Les linguistes Germains font dériver Burg de *Bergen* avec le sens double de *défense* et de *protection.*

On sait que le plus grand nombre des châteaux fortifiés n'ont été construits que dans la période qui a suivi les invasions normandes et hongroises. Antérieurement à cette époque, il ne paraît pas que dans le Luxembourg et sauf les oppidi d'Arlon et de Biedburg il ait existé d'autres lieux fortifiés que les castels de Luxembourg et de Soleuvre, dont les constructeurs modernes n'ont retrouvé que les ruines. Suivant nos recherches, le mot de *Burg* n'entre, comme membre de noms composés, sur toute la surface de l'ancien Luxembourg, que dans celui des lieux suivants :

Ansenburg, Bardenburg, Berburg, Bettenburg, Biedburg, Brandenburg, Bruckenburg (très-moderne), *Cronenburg, Dasburg, Deidenburg, Diedenburg, Lutzemburg, Meysenburg, Neuerburg, Schuttburg, Stolzenburg.*

Les lieux que nous venons de nommer ont eu tous des châteaux fortifiés, circonstance qui a favorisé, selon que nous aurons l'occasion de le constater, la transformation du nom de plusieurs d'entre eux, de *Bruch* et de *Berg* en *Burg.*

On trouve le mot Burg ortographié dans les chartes en *Burc, purc, purg, Burh, purch, puragi, Burgi, Puruc* et *Burhut* etc., etc. (1). Berg y est souvent changé en *Burg* et réciproquement, par le motif sans doute que la plupart des *Burg* étaient placés sur des hauteurs et que les moines rédacteurs des anciennes chartes, le plus souvent à défaut de connaissance des lieux, prenaient les deux noms comme synonimes.

Bruch.

Wachter (2) rend ce mot très-tuitisque par *locus palustris* ou par ager *paludibus interruptus.* Bruch s'écrivait en latin barbare *Brocea* et *Bruscia.* Dans les chartes du moyen âge on le trouve orthographié *pruh, proh, Bruh* ou Bruch. *Bröca* pour rivus, *Bruch* pour *palus, Brouc aquosa et lutulenta terra, Bruoc = paludes* — en flammand *Broek. Bruch* dans le dialecte luxembourgeois a conservé la même signification, et exprime la nature d'un sol marécageux et rompu par des fondrières. Ce mot s'emploie tantôt au singulier tantôt au pluriel, écrit *Brücher.*

---

(1) Ce nom de *Burg* n'était pas demeuré inconnu aux Romains, voir Vigetius — 4 — 10 — *castellum parvulum quam Burgum vocant*, voir le code Théodos. 7 — titre XIV.

(2) Glossarium germanicum continens origines et antiquitates totius linguæ germanicæ — 2 vol. in-folio — Lipsiæ 1737.

Bruch, indication d'une situation peu gracieuse, a dû en maintes occasions être remplacé par d'autres noms mieux sonnants, ainsi *Ans-Bruch* est devenu *Ansenburg*, *Eis-Bruch* est aujourd'hui nommé *Eisenborn*.

Conz.

Ce nom est avec ou sans annexes celui de plusieurs endroits dans l'ancien Luxembourg.

On le trouve dans *Conz la grand ville*, dans *haute* et *basse Cons*, au canton de Cattenom, dans *Consbrück*, *Conzsaarbrück*, dans *Consdorf*, *Consthum*, *Canzem*.

Ce nom de *Conz* peut avoir des origines fort diverses.

Konn en gaëlique Kons, est un *coin*, un *angle*, un *endroit* où se fait la rencontre *par deux côtés*, de *quelque chose;* ce nom devient dèslors celui du terrain situé dans l'angle formé au confluent de deux cours d'eau. Telle est la situation de *Nieder-Conz* vis-à-vis de Sierck, et celle de *Conzsaarbrück*.

Mais les endroits ainsi nommés peuvent également porter des noms patronimiques tels que ceux de *chonzo*, *cunzo*, *chuso* et *chunsu*, noms que l'on trouve dans la longue nomenclature des noms allamans donnés par *Goldast*.

Dorff.

Wachter donne de ce mot la définition suivante : « Locus habitandi communis, sive villa sit, ut hodie, sive oppidum, ut olim. Vox celtica qua cambris effertur *Tref*, anglosax. *Throp*, francis. *Thorf*, belg. *Dorp*, island. *Thorp*. »

Graff, qui enregistre dix-huit variétés dans la manière de rendre le mot Dorf, antérieurement au XIIe siècle, se tait sur son origine.

Brosi s'exprime sur *Dorf* et sur sa filiation comme suit :

« Das Wort Dorf, was schon in einer gothischen Form gefunden wird, ist ohne Stamm » und ohne organischen Zusammenhang : » puis l'auteur indique comme origine de ce mot, soit le gallique *Treasch*, lequel se prononce *Tref* ou *Trev*, soit le mot celtique *Trubh*, au pluriel *Trebhe*, mot ayant la signification de *famille*, *souche*, *commune*.

Mone, qui a trouvé la question résolue, ne s'occupe que de son application : c'est ainsi qu'il présente, décomposé en trois mots celtiques, le nom de l'antique cité de Trèves, qu'il écrit *Trev-y-Ri*, ville ou résidence du roi ou du chef.

La manière dont les écrivains que nous venons de nommer, et auxquels on pourrait joindre un grand nombre d'autres traitent ce sujet, est un nouvel hommage rendu à l'exactitude du grand Tacite, écrivant *de Mor. german.* (chapitre XVI.) « Nullas germanorum populis, ur- » bis habitari satis notum est, ne pati quidem inter se junctas sedes ». Le peuple primitif teuton n'ayant donc pas de villages, n'avait pas trouvé le besoin d'en rendre dans sa langue le sens et l'image : lorsque cessant d'être nomade il se fut fixé, pour le cultiver, sur un sol devenu propriété privée, il dut emprunter aux Celtes tous les mots exprimant des choses nouvelles ou des besoins inconnus.

---

(1) Die Kelten und Althelvetier, ein Beitrag zur æltesten Geschichte der Schweiz; Solothurn, 1851.

Cependant nous sommes fort éloignés de croire que tous les villages luxembourgeois aient eu des Celtes pour fondateurs. Les mœurs de la race germanique se sont de bonne heure modifiées et ont cessé d'être conformes au tableau qu'en fait Tacite; en se fondant avec les Celtes, et surtout en devenant agriculteurs, les Germains ont dû très-naturellement s'approprier en grand nombre les usages celtiques — l'imitation et le temps ont fait le reste. — Des régions comme l'Ardenne, des parties du pays à sol purement et exclusivement siliceux, n'ont suivant nous jamais été habitées par les Celtes, et cependant nous y voyons aujourd'hui de nombreux villages dont les premiers constructeurs ont été nécessairement des Germains. Mais nous sommes très-portés à croire qu'à très-peu d'exceptions près, tous les endroits construits le long de nos rivières ou forts ruisseaux, dans la zone calcaire du Luxembourg, tous ceux placés en plaine ou sur des plateaux au sol argileux et fécond, ont eu des Celtes pour premiers habitants. L'altération d'un nom primitif, même sa complète et radicale disparution, sont à nos yeux sans influence sur la question. En faisant la part des dégâts et des massacres qui ont vers la fin de la domination romaine signalé les invasions des Allamans, des Franks, des Huns, et surtout celle des peuples de l'Est lors du débordement général de 406, on conçoit facilement combien de ces villages celtiques ont dû disparaître dans le Luxembourg comme dans les autres parties des Gaules. Très-dissemblables aux peuples de race germanique, les Celtes s'étaient assimilés aux Romains; mêlés avec ceux-ci, les guerriers allamans et franks les confondaient dans la même haine et les traitaient aussi impitoyablement qu'ils étaient eux-mêmes traités par les Romains quand la fortune leur devenait contraire, à la grande différence de la partie germanique de la population dans laquelle les envahisseurs devaient être portés à ménager leur propre sang. — Restaurés ou reconstruits, les villages celtiques renversés auront reçu des noms nouveaux, ou les noms anciens auront été conservés par traduction, ou l'auront été parce que le son de leur prononciation avait de l'affinité avec celui de certains mots tuitisques etc.

Esch.

Ce nom apparait souvent dans les dénominations des lieux habités; mais il n'est pas toujours facile de déterminer le sens qu'il faut y attacher.

L'*Esch*, avec la valeur de *Fraxinus* = *Frêne*, qui s'écrivait avant le douzième siècle *Asc*, *Asch*, *Asche*, *Easch*, a bien assurément donné son nom à beaucoup d'endroits construits à l'ombre de cet arbre ou en partie nourris de ses produits.

Les anciens avaient une grande vénération pour le frêne; non seulement ils lui demandaient leur meilleur bois de charronnage, mais les jeunes pousses coupées avant la seconde sève et séchées, leur procuraient pour la nourriture de leurs bestiaux, celle de leurs moutons surtout, le plus estimé des fourrages. C'était encore le frêne, dont le bois était, de préférence à tout autre, employé pour la fabrication des ustensiles de ménage : les plats, les assiettes, les écuelles en bois de frêne, étaient tenus en estime particulière, si l'arbre avait été coupé à l'heure astronomique et mystérieuse de l'équinoxe du printemps.

Mais ce nom d'*Esch* ne peut pas seul être pris en regard dans la recherche de l'étymologie

des dénominations de lieux écrits en *asc, aix, asch, aisse*, ou mots analogues qu'on lit dans les vieux écrits; ces mots peuvent être d'origine purement celtique; car les termes *Asch* et *Esch* du dialecte belge; le mot irlandais *Easc;* le gaëlique *Hesg* et *Heisch*, ont tous une signification qui pouvait, suivant l'usage des Celtes, donner le nom et décrire la situation d'une de leurs demeures; ces noms se traduisent par *roseaux* et par *joncs*, plantes aquatiques comme on sait.

En faisant le partage des *Esch* nommés de ce nom, ainsi que des *Eschdorf*, des *Eschscheid*, des *Eschpelt*, des *Eschweiler*, des *Escheringen* et des *Eschberg*, entre les Celtes et les Germains, une catégorie de ces endroits ne pourra pas donner lieu à doute, c'est celle qui se trouve éloignée des eaux ou d'un sol péchant par excès d'humidité.

Feld.

Ce mot teuton est communément et avec raison traduit ou rendu dans le langage roman par *champs*.

Par suite de la confusion très-commune des lettres F et P, Feld est fort souvent écrit Pelt, comme on pourra l'induire de la liste suivante des villages portant ce nom, liste dans laquellle nous ne comprenons que les endroits situés dans le Grand-Duché seulement :

Aspelt, Keispelt, Meispelt, Nospelt, Heispelt, Binsfeld, Breitfeld, Deiffeld, Hochfeld, Urspelt, Burfeld, Eschpelt, Heispelt (Tarchamps).

Furth.

Le mot *Furth* se traduit en français par *gué*. Il est d'origine purement teutonne; les Germains lui ont choisi un substitut dans *wat*, dont ils ont fait *waden*, et qui dérive du latin *vadum*.

Furth s'entend communément d'un gué à travers une rivière; mais le sens du mot est plus étendu; il désigne également un passage à travers un marais ou autre terrain difficile à traverser. Dans le Luxembourg grand-ducal, on connaît l'ancien gué de l'Eysch nommé *Steinfurth;* le gué de la Sûre nommé *Rossfurth*, aujourd'hui *Rosport;* le gué de la Sire et ses basses prairies nommé anciennement *Muodenfurt*, aujourd'hui *Mutfort;* des gués nommés *Kœfurth* ou gués des vaches; enfin des gués innommés ayant eu dans l'origine ou aujourd'hui encore la valeur de lieux-dits; cette dernière espèce de gués ne se trouve ordinairement indiquée que par l'article *Le = die Furth*, dont on fait par contraction *differt*.

Les Celtes écrivaient le *gué* devenu romain par *gwé*: ils le nommaient encore *ath*. Ainsi la ville d'Ath en Belgique était le gué de la Dendre, et le village d'*Athus*, dans le Luxembourg belge, était le gué de la Chiers.

Ham.

Ce mot a dans la langue teutonne des acceptions en assez grand nombre, données par Wachter.

Hamm, nom de rivière = *fluentum; Hamm = sylva cædua*, = Forêt sans arbres qu'aujourd'hui nous nommerions *Haye* ou *Taillis*.

Hamm, sinonyme de *Heim*, habitation isolée et close de hayes, vives ou sèches.

Hamm', ville ou village fermé, en anglo-saxon *Ham*, d'où *Notting-Ham, Bucking-Ham, Birming-Ham, Walsing-Ham, Ham* et *Hamelen* en Westphalie etc.; il nous paraît que dans ces dernières applications *ham* n'a pas d'autre valeur que *heim*.

Hamm — portion ou segment d'un champ, d'un animal, ou d'une chose quelconque. C'est dans cette acception que *Ham* signifie *jambon*.

Hard ou Hart.

Ce mot a dans le vieux tuitisque la signification de *Bois* = Lucus (Graff). Il est d'un très-fréquent usage.

En Allemagne Hart est devenu le nom de la chaine de montagnes, située entre le Weser et la Sala nommée le *Hartz*. Dans les parties de la Germanie, soumises aux Romains et, dans lesquelles s'était introduit la théogonie de ces derniers, *Venus venatrix* était nommée *Hartemis*.

Dans le Luxembourg, la signification de *Hart* nous paraît plus circonscrite que dans d'autres provinces; il n'y a plus que la valeur d'un terme forestier ou celle d'un *lieu-dit*, on l'applique généralement à des parties de bois couronnant des plateaux alors que les bois situés en côte sont nommés *Schleid* ou *Seitert*.

Hausen.

Hausen, pluriel de Haus = maison, est un nom encore aujourd'hui fort répandu en Westphalie, la région de la Germanie où les vieux usages, les vieilles mœurs et les anciennes traditions des Teutons se sont, dit-on, le mieux conservées; les habitants n'ayant jamais mêlé leur sang avec le sang sclave. *Hausen* est un nom qui caractérise parfaitement la demeure du Germain décrite par Tacite; le mot *Dorf* est la *juncta sedes* du grand historien, signalée par lui comme antipathique à cette nation.

Nous envisageons la dénomination *Hausen* dans le Luxembourg comme d'importation saxonne et nous sommes très-disposés à croire que l'emploi plus ou moins souvent répété de ce nom, *quand il est ancien*, désigne les parties des Ardennes, de l'Eiffel et de l'ancien Bede = Gaw que les Saxons arrachés à leurs siéges par Charlemagne sont venus habiter en plus grand nombre.

Voici les *hausen* connus dans le Duché de Luxembourg, aujourd'hui disséminés dans les cantons restés luxembourgeois et dans des cercles prussiens, distraits de l'ancien Duché:

Canton de Clervaux.

Grundhausen, Munzhausen, Neidhausen, Rodershausen et *Walhausen.*

Canton de Wiltz.

Lulshausen et *Neunhausen.*

Prusse, cercle de Malmédy.

Galhausen, Hinderhausen, Oberhausen, Steffeshausen, Walschhausen, Welschenhausen.

Prusse, cercle de Prüm.

Heilhausen, Irhausen, Hukelshausen, Kikeshausen, Merkeshausen, Welschenhausen.

Cercle de Bibourg.

***Carlshausen*, *Bermeshausen*, *Dauvelshausen*, *Echtershausen*, *Godeshausen*, *Ginshausen*,** *Kochshausen, Sachsenhausen, Upershausen, Wehrhausen* et *Wundhausen.*

Dans les parties du sud et de l'est du Luxembourg on ne rencontre pas un seul endroit du nom de *Hausen*, nous n'entendons pas conclure de là que les officiers de Charlemagne n'y auraient également jeté çà et là des groupes de familles saxonnes, une conjecture que fortifie l'existence d'un *Sassenheim* dans cette partie du pays, mais nous entendons seulement indiquer les cantons qui selon nous, ont, dans une proportion plus forte que d'autres, été assignés pour habitation à ces déportés.

Nous sommes également fort éloignés de prétendre que tous les *hausen* que nous avons nommés aient eu des déportés saxons pour fondateurs, nous admettons que plusieurs de ces noms paraissent avoir une origine bien moins ancienne, et nous nous refusons, par exemple, de leur attribuer des lieux, tels que les *Galhausen, Walschhausen, Welschenhausen* etc., qui indiquent une population gauloise—wallonne.

Voir les rubriques *Saxons, Wallons, Wilzes.*

Heim.

Ce mot est un des plus anciens de la langue teutonne.

Sa signification primitive aurait été, prétend-on, celle de *toit*, d'*abri*, de *tente;* on comprend qu'avec cette signification, les peuples de race germanique aient eu des *Heim* même dans les steppes de l'Asie, leur berceau.

En Europe *Heim* a désigné l'*habitation*, la *maison*. C'est avec cette signification que le mot a passé dans l'usage, tantôt comme verbe, tantôt dans la forme adverbiale, formes fort usitées dans le dialecte Frank.

Les Francks, dans la dénomination des lieux, ont fait un usage encore plus commun du mot *Heim* que les saxons du mot *Hausen;* après avoir conquis les Gaules, ils ont germanisé une foule de noms celtiques en y accolant leur *Heim*.

Heim rappelle au Germain le doux souvenir du toit et du foyer paternel, les jeux de son enfance, le bonheur des épanchements fraternels. *Heim* résume dans sa bouche encore plus énergiquement que son dérivé *Heimath*, tous les genres de bonheurs que l'homme peut espérer de posséder sur la terre.

La nostalgie, mal cruel, qu'en France on nomme *mal du pays*, est appelé en Allemagne *Heim-weh*.

Nous verrons que dans le fréquent usage qui est fait de *Heim* dans les noms de lieux, il est fort souvent contracté en *em* ou en *um*, ou converti en *thum* ou *them*, exemple, *Crauthem* et *Holzthum*.

Holz.

Ce mot, qui sert de dénomination aux endroits de *Holz*, *Hölzchen*, *Bockholz*, *Buchholz*, *Donkolz*, *Merkholz*, *Holzem* et *Holzthum* etc., n'a pas la valeur de *Lignum*=bois abattu et

dépécé, mais celle d'*arbre* ou de *forêt*. Holz pour *Sylva* est une dénomination qui n'a pas encore aujourd'hui cessé d'être en usage et que Wachter nomme *vox antiquissima*.

Hoven.

Ce mot est une inflexion placée au datif ou à l'ablatif du substantif *Hof*.

Ce dernier mot est traduit dans les anciennes chartes d'une manière fort diverse, dans les les unes, il est employé comme synonyme de *Curt*, ou *Curta;* dans les autres, comme *atrium, aula, domus, tecta jovis, hortus regis, palatium*. (Graff.)

De ces diverses acceptions, il n'y en a que deux qui aient survécu, celle d'*atrium* = *cour* d'une habitation et celle de *curtis* = *ferme*.

Le Latin du moyen âge rend Hoven par *Bovia, Bova plena, Bobuna*. Ces mots avaient une signification plus étendue que celle de *curtis*, ils signifiaient une terre garnie de tous les édifices propres à son exploitation.

On connaissait dans l'ancien Luxembourg allemand :

1. *Altenhoven* = *Viville*. 2. *Bettenhoven* = *Buttincour*. 3. *Diedenhoven* = *Thionville*. 4. *Dodenhoven* = *id*. 5. *Kettenhoven* = *Cattenom*. 6. *Machenhoven* = *Maquenom*. 7. *Munhoven* = *Manom*. 8. *Orenhoven* = *id*.

Dans l'ancien électorat de Trèves on trouve *Hanselhoven*, *Niederhoven*, *Ueberhoven* et *Walpershoven*.

La désinence en *oven* est parfois moderne, ainsi dans le 12 et 13 siècle, *Kettenhoven* s'écrivait invariablement *Kettenheim*.

Kirch = Église.

Ce mot apparait comme suffixe dans plusieurs noms de lieux.

Nous n'entreprendrons pas de remonter jusqu'à la racine primitive de ce nom, dont l'usage, dans les dialectes germains, n'est pas antérieur à l'introduction du christianisme. Nous laisserons aux amateurs le soin de discuter s'il faut, avec les uns, chercher cette racine dans le sanscrit, ou avec d'autres dans le grec, ou s'il faut admettre la version de ceux qui font importer sur le continent ce nom de Kirch par les missionnaires bretons, les Boniface, les Willibrod et leurs prédécesseurs, lesquels auraient, dit-on, transporté comme dénomination aux lieux de réunion des fidèles chrétiens le *Cirig y Druidon*, aussi nommé *Kaer*, *Kor*, *Cylch*, noms des monuments religieux druidiques de l'Angleterre ancienne et celte.

Joint au titre d'un saint patron, le nom de *Kirch* peut ne remonter qu'à l'édification ou à la consécration du temple.

Dans le Luxembourg ancien on connait un temple chrétien fort ancien, puisqu'il en est déjà fait mention dans des chartes du Xe siècle : c'est l'église nommée anciennement *Lutzel-Kirch*, et aujourd'hui *Uselkirch*, dans le canton de Cattenom.

D'autres endroits portant le mot *Kirch* comme suffixe, sont remarquables comme caractéristiques des premiers efforts entrepris avant les édits de Charlemagne pour extirper l'idolâtrie dans les vallées de cette partie du diocèse de Trèves.

Ces églises ne portent pas les noms du saint sous l'invocation duquel elles ont été ouvertes, mais ceux des zélés confesseurs de la foi nouvelle qui en sont devenus les constructeurs et qui paraissent en avoir choisi l'emplacement avec un grand discernement et avec l'intention d'opposer autel à autel.

C'est *Betto* qui élève une église chrétienne dans le voisinage du Mont des Bardes; cette église a conservé son nom; elle s'appela *Bettonglise*, aujourd'hui *Beckrich*.

C'est *Diet* qui dans le voisinage du fanum de Thor construit une église nommée de son nom Dietkirch.

C'est en face du chêne sacré, en face d'*Eich* et à proximité des ruines de Lützelburg et des austères rochers ceignant le Paffen-Obel, que Wimar ou Weimar éleva l'édifice religieux qui nous a conservé son nom dans celui de *Weimerskirch*.

Ailleurs des temples chrétiens portaient le nom de *Münster*. La ville de Luxembourg en renfermait un ainsi nommé qui, plusieurs fois reconstruit, le conserve. Un tel nom n'a rien de commun avec le nom de *Kirch*. *Münster* ou *Minster* est un dérivé de *Monasterium*.

Lutzel.

Graff donne à ce mot la valeur de *paucus, parvus, parvulus, minutus, pusilus, modicus, posterulus*. Ce mot forme préfixe dans *Lutzil-burg*, dans *Lützkampen* etc. L'usage en est trop répandu en Allemagne pour qu'il puisse appartenir à un seul dialecte, et surtout au dialecte saxon. Le dialecte allaman possède le nom propre de *Liuzo*, et dans l'Alsace ainsi que sur le versant des Vosges qui la regarde, région qui était exclusivement allamane, on connait un second *Lutzel-burg*, et un *Lutzel-stein*.

Macher.

Rien ne parait à la première vue plus germanique que le nom de *Macher*. Au fond cependant ce nom est celtique pur, et très-probablement il se prononce encore aujourd'hui tel que le prononçaient les Celtes, dont les descendants l'écrivent *Maghair*. Car lorsque les Germains empruntaient des mots aux Celtes, ils les transportaient dans leur langue, écrits tels qu'ils les entendaient prononcer et non suivant la règle grammaticale celte sur les dérivés. Règle appréciable seulement par ceux qui connaissaient cette langue à fond.

Aussi les mots originairement celtiques sont bien plus facilement reconnaissables dans la langue allemande que sous leur enveloppe romane. La raison parait être la suivante : lorsque les Celtes ont abandonné leur écriture et adopté l'écriture latine, ils ont cessé de pouvoir marquer leurs voyelles longues et courtes, mais ils se voyaient contraints de remplacer par des lettres d'emprunt les quantités exprimées dans la prononciation. Les conséquences de ce système se montrent dans les langues modernes qui ont le celtique pour base; le français et l'anglais surtout se prononcent autrement qu'ils ne s'écrivent, et parfois, surtout dans l'anglais, la prononciation est en contradiction avec les lettres.

Le nom de *Macher*, avons-nous dit, n'a rien de germanique; comme nom de lieu, il parait inconnu au delà du Rhin, car Graff, qui cite dans son Sprachschatz *Machara*, qu'il traduit

par *Machern,* se borne à dire que c'est le nom d'un endroit situé sur la Moselle; il entend sans doute mentionner *Greven-Macher.*

Mag-hair, qui est suivant Moné un mot du dialecte irlandais, a le sens de terre labourable, littéralement celui de terre de charrue (Pflug-Land).

L'ancien Luxembourg renfermait les Macher suivants : *Macher* près de Remich nommé *Klein-Macher, Greven-Macher, Roden-Macher, Königs-Macher et Machen-howen,* romanisé en Maquenom. Hors de l'ancien Luxembourg, mais toujours dans des cantons allemands, nous n'avons pu découvrir que *Macher,* aussi appelé *Altmacher*, situé près de Berncastel; *Macherbach*, canton d'Ottweiler; *Macher* ou *Maker,* dans le canton de St-Avold; et *Macher* ou *Maker,* dans le canton de Boulay. Mais nous devons admettre que le *Maghair* celte se trouve très-souvent sous toutes sortes de transformations en France ou dans les cantons wallons de la Belgique. Nous sommes portés à croire que les endroits nommés *Marche* ont cette origine.

Mand.

Grammaticalement pris ce mot rend le sûbstantif *Mann*, avec une attribution vague et indéterminée comme dans *Jemand* et dans *Niemand*. Nous nous en occupons par l'unique motif qu'il entre dans la composition des noms de *Manderscheid, Nachtmanderscheid* et *Schlindermanderscheid,* mots dans lesquels *Mand* n'a pas d'autre sens que *Mann.*

Michel — Mihhil.

Ce mot, très-vieux teuton, n'a rien de commun avec le nom de l'archange St-Michel, et il était déjà très-probablement en usage avant l'introduction du christianisme dans la Germanie.

C'est probablement la concurrence du nom de l'archange qui a fait tomber en désuétude le Michel teuton, lequel a cessé d'être employé depuis le commencement du seizième siècle.

Michel avait la signification d'étendu ou de grand, et il se trouve avec cette valeur employé dans un grand nombre de noms composés. Ainsi le château de *Mecklenburg,* qui a donné son nom au pays, était autrefois appelé *Michelburg,* pour *grossen Burg* ou *grand château.*

Dans le Luxembourg on retrouve Michel avec la même signification dans *Michelau, Michelbuch*, *Michelberg;* dans les cercles prussiens de Daun et de Mertzig on trouve des *Michelbach.*

Mûs.

Le mot *Mûs*, qui dans le dialecte allemand luxembourgeois ne s'applique généralement qu'à un seul genre de plantes alimentaires, celui des choux (brassica), avait anciennement le sens général d'aliment. Sous le nom de *Môs, Moos, Moas, Muas, Muasses* etc. etc., il était traduit en latin par *esca*, *esus, alimonia*, *comestio*, *pulmentum, edulium, cœna.*

Les divers dialectes celtiques le rendent par *mets* et par *marth.*

Nous pensons que c'est dans le mot *Môs, Moes* ainsi entendu, qu'il faut chercher la racine des noms *Mœrsdorf, Mœsdorf, Mœstrof*, tous les trois placés dans le voisinage de rivières et dans des terrains d'alluvion dans lesquels des plantes légumineuses devaient prospérer. Ce voisinage de rivière laissera facilement présumer l'origine celtique du mot.

Noms patronaux.

A la différence du Luxembourg wallon, dans lequel on trouve des lieux portant les noms de *St-Antoine*, *Ste-Cécile*, *St-Hubert*, *St-Léger*, *St-Mard*, *Ste-Marie*, *St-Martin*, *St-Médard*, *Ste-Ode*, *St-Pierre*, *St-Remy*, *St-Urbain*, *St-Vincent*, les cantons allemands offrent un très-petit nombre de noms patronaux, encore ont-ils été rendus dans le dialecte parlé de manière à devenir méconnaissables. Ainsi St.-Laurent est devenu *Lorenzweiler* et *St.-Valère* a été traduit en *Sandweiler*. *St.-Vith* est demeuré en possession de son titre. Mais ailleurs *St.-Haupers-Hof* est devenu *Haupers-Hof* et *Heiligen-Geist-Hof* a pris le nom de *Jean-Mathias-Hof*, une conversion qui admet encore d'ultérieures économies, eu égard à la répugnance des habitants contre les noms longs ou compliqués. Car on peut s'assurer que dans le plus grand nombre de cas, lorsqu'un nom d'endroit est plus que bis-syllabique, il est rarement prononcé sans contraction. Ce sont des contractions de l'espèce qui ont dénaturé un grand nombre de noms primitifs au point de les rendre méconnaissables.

Noms patronomiques.

Les noms de cette catégorie se rencontrent dans les dénominations des localités luxembourgeoises dans la même proportion que dans les provinces germaniques contiguës, ainsi que dans les autres grandes divisions de l'Allemagne; des noms de l'espèce se trouvent joints aux *Burg*, aux *Dorf*, aux *Hausen*, aux *Hoven*, aux *Kirch*, aux *Scheid*, aux *Scheuer*, aux *Weiler* et ramènent l'idée soit de leur création soit de leur propriété à des noms de personnes;—c'est le sens et la valeur des noms de :

Dieden—Burg, Cons—Dorf, Carls—Hausen, Dieden—Hoven, Betto—Kirch, Hupper—Scheid, Lorenz—Scheuer, Abo—Weiler.

Mais l'apparition des noms patronomiques est tellement ordinaire, qu'on serait tenté d'admettre qu'elle devient un accessoire inévitable devant les désinenses en *ingen*. Presque toujours les *ingen* recèlent des noms de personnes et il arrive fort rarement que ces derniers noms soient rapportés méconnaissables et qu'on ne puisse découvrir des noms analogues authentiquement constatés : ainsi dans *Bereldingen*, *Beringen* ou *Bettingen*, on peut sans effort reconnaître comme racine les noms de *Berold*, de *Bero* ou de *Betto;* dans *Cessingen* celui *Ceizo* ou *Ceizzo;* dans celui de *Dudelingen* celui de *Dudo* ou *Dudelo; Ello* dans *Ellingen; Friso* dans *Frisingen; Günther* dans *Güntringen*, *Hello* dans *Hellingen*, *Hetto* dans *Hettingen; Lulo* dans *Lullingen; Pepin* dans *Pepingen; Rütger* dans *Rüttgen; Udo* dans *Udingen; Walter* dans *Watringen*, *Wolmar* dans *Wolmeringen*, etc., etc., etc.

De tels noms sont intéressants, parce ce qu'ils constituent généralement le plus ancien monument d'un endroit, et qu'ils sont d'un puissant secours pour déterminer son âge.

Ils présentent à l'imagination des types et des images nationaux, ramenant à des âges demeurés obscurs, à des mœurs et à des usages primitifs, que des noms hébreux, grecs et latins qui les ont en partie remplacés, ne sauraient peindre.

Rath — Rodt.

Ce mot a dans les langues que l'on parle ou que l'on a parlées dans le Luxembourg allemand, des significations très-différentes les unes des autres ; il nous parait intéressant de les indiquer dès à présent, pour justifier d'avance l'application que nous aurons occasion d'en faire plus tard.

Un mot gaëlique, écrit *Rod*, en irlandais *Rodh*, a la signification de *champs* ou de *prairies*.

Un autre mot du même dialecte écrit de la même manière et écrit en irlandais *Rud* a la signification de *bois* ou *forêt*.

Ce même dialecte possède le mot *Rot,* en irlandais également *Rot*, aussi écrit *Ruadh* : ce mot a la même valeur que le mot allemand *Roth* = rouge : on le trouve joint à des noms de courants d'eaux dont il doit exprimer la couleur brune-rougeâtre = couleur des eaux des marais.

Enfin le dialecte celto-belge avait reçu de son ainé, le dialecte gaëlique, le mot *Rhyd,* qu'il a rendu par *Rodh*, mot dont les latins ont fait *Ratum*. Ce mot avait la signification de chemin public ; il a passé dans la langue romane sous la forme de *route*.

Mais la langue tuitisque aussi possède des locutions, qui, tout en s'écrivant et en se prononçant comme s'écrivent et se prononcent les mots celtes que nous venons de citer, ont un tout autre sens.

Rod a la signification latine de *novale* ou terre nouvellement défrichée. (Graff.)

Ce mot de *Rod* a produit dans le dialecte Frank le verbe *riutan* = *détruire, extirper*, et ce dernier mot a été dans le moderne allemand transformé et rendu par *reuten* et par *Rotten*.

Ce verbe exprime dèslors le travail de l'homme qui produit le *Rod,* le *novale*.

Or ce travail de l'homme consistant dans celui de rompre la terre, soit avec la charrue soit à la main ; dans l'arrachement des racines des plantes ligneuses et leur combustion sur le sol destiné à l'ensemencement, se trouve exprimé par les mots ci-dessus cités de *reuten* et *rotten*, qui sont dans le dialecte allemand luxembourgeois, rendus par *roden*, et que dans la wallonie on appelle *sarter* ou *essarter*. Ce mot s'appliquait dèslors parfaitement à des défrichements de bois ou de terrains incultes, et c'est dans ce sens que dans le Luxembourg il parait le plus souvent avoir été employé.

Le mot *Rath* est ordinairement le *Rood* mal orthographié, à moins que par conjecture ou raisonnement on ne se trouve autorisé de le déduire du *ratum* latin.

On voit que l'interprétation étymologique des *Rath* aussi bien que des *Rood* deviendra dans de nombreuses occasions purement conjecturale, vu l'incertitude qui pourra se présenter souvent de l'attribuer à *champ,* à *pré,* à *bois*, aux *novales,* au *sart* ou à *route*.

Saxons.

La translation de populations de la Saxe dans des parties du territoire devenu plus tard Luxembourg, est un fait dont la mémoire est conservée traditionnellement dans ce dernier pays. Une telle translation se justifie d'ailleurs par le texte de l'histoire écrite et se trouve

corroborée par l'existence sur le sol luxembourgeois d'endroits dont les noms accusent une telle origine.

On sait qu'un prince dont les gestes et la renommée remplissent les annales du moyen âge, que Charlemagne, disposant des forces militaires d'un grand empire, qui, joignant à sa puissance comme roi des Franks, la prudence et l'habileté d'un grand capitaine, a dû, avec des armées devenues héritières de la discipline et de la tactique romaines, employer trente-trois ans de son glorieux règne, pour dompter les sauvages mais guerrières tribus germaniques de la Saxe, connues de son temps sous les noms d'*Ostphaliens*, d'*Angariens* et de *Westphaliens*. Ordinairement vainqueur dans ses rencontres avec des adversaires qui ne savaient opposer à ses légions que leur indomptable courage, le grand empereur a vu pendant cette longue série d'années un ennemi, qu'il devait à l'issue de chaque bataille, envisager comme définitivement terrassé et complétement défait, se relever et retourner avec opiniâtreté à de nouveaux combats.

La guerre avait déjà duré dix ans, de 772 à 782, et jusque-là Charles, malgré divers incidents qui devaient l'irriter et lui laisser le désir de se venger, s'était avantageusement distingué entre tous les rois ses prédécesseurs et ses successeurs par sa clémence envers les peuples vaincus : un événement inattendu vint imprimer à la guerre saxonne un caractère qu'elle n'avait pas encore eu. Charles, à l'issue du champ de mai convoqué en 782 aux sources de la Lippe, diète à laquelle, à l'exception de Wittikind, s'étaient rendus tous les chefs saxons, venait de retourner à son palais de Thionville, en laissant à des lieutenants le soin de punir pour leurs courses dans la Thuringe, la tribu sclave des Sorabes, qui occupait les terres situées entre l'Elbe et la Sala. Mais instruit de son départ, Wittikind appela autour de lui ses compagnons éprouvés, tomba sur l'armée franke et l'écrasa. Charles, consterné par cet événement qui lui avait occasionné une perte considérable, dans laquelle s'étaient trouvé enveloppés outre les chefs du corps, quatre comtes et vingt des plus nobles de ses capitaines, s'empressa de lever une armée nouvelle, avec laquelle il inonda la Saxe; mais ne rencontrant nulle part l'ennemi qui s'était dissipé à son approche, il se fit délivrer des hommes qui avaient combattu avec Wittikind, et en un seul jour, à Verden, sur la rivière Aller, il en fit décapiter au nombre de 4500.

A la nouvelle de cette sanglante exécution, les Saxons qui étaient presque soumis coururent de toutes parts aux armes. Le ressentiment leur rendait de l'assurance; ils se réunirent à Detmold où ils attendirent leur ennemi de pied ferme. Ils furent vaincus: et presque tout ce qui se trouvait sur le champ de bataille fut taillé en pièces; mais Charles avait chèrement acheté la victoire; il fut lui-même obligé de se retirer avec les débris de son armée victorieuse et d'attendre des renforts avant de rentrer en campagne. Un mois s'était à peine écoulé qu'il se vit en état d'aller à la rencontre d'une nouvelle armée saxonne campée non loin d'Osnabruck sur les rives de la Hase. Dans cette nouvelle rencontre une partie de l'armée saxonne périt sur le champ de bataille et l'autre partie faite prisonnière fut *emmenée en captivité:* puis les Francs se répandant dans la Saxe entière le fer et le feu à la main, la ruinèrent au point que pendant les années suivantes, leur armée se vit obligée de tirer ses subsistances de la rive gauche du Rhin. Après une troisième bataille perdue sur la Lippe contre la cavalerie,

commandée par le prince Charles, fils aîné du roi, les Saxons laissèrent un instant tomber leurs armes; leur pays était désolé, la fleur de la nation massacrée, leurs Dieux mêmes étaient taxés et convaincus d'impuissance; dès lors ils eurent moins de répugnance à se plier sous les lois du Dieu de leurs vainqueurs qui avait manifesté sa supériorité et rendu vaine leur longue résistance, aussi se soumirent-ils de nouveau, et jusqu'au terrible Wittikind se rendit au camp de Charlemagne et accepta le baptême.

Ce mémorable événement se passa en 785; il signale le commencement d'une trève qui dura jusqu'en 793.

Nous venons de voir que Charles avait fait conduire en France les nombreux prisonniers qu'il avait faits dans la bataille, livrée sur la Hase; cet événement forme l'introduction du système qu'il suivit invariablement depuis lors jusqu'à la consommation de l'asservissement du brave peuple Saxon; nous allons voir ce système s'étendre et s'appliquer non seulement à la partie de la population susceptible de combattre, mais à la population entière sans acception ni de sexe ni d'âge. Il paraît que le roi avait pris son parti; les Saxons devaient devenir chrétiens et soumis, ou leur peuple et leur nom disparaître de dessus la terre.

En 793, le comte Thideric qui avait levé une armée en Frise se trouvant sur le Bas-Weser disposé à se mettre en route pour se joindre à l'armée du roi qui allait commencer sa seconde campagne contre les Huns de l'Hongrie, fut surpris par les Saxons qui, s'étant soulevés en masse, avaient secoué la religion nouvelle, démoli les églises, chassé ou massacré les évêques et les prêtres. Thideric périt lors de cette surprise et son armée fut dissipée. Cette révolte demeura momentanément impunie, mais en 794, Charles entra en Saxe avec deux armées et l'entama à la fois par la Westphalie et par l'Ostphalie dans cette campagne et dans celles qui suivirent en 795, 796, 797 et 798, pendant lesquelles l'armée de Charles fut occupée à fouiller les réduits les plus cachés des Saxons au centre des montagnes boisées et des marécages, elle ne rencontra plus l'ennemi devenu trop faible, pour résister aux forces imposantes qu'on dirigeait contre lui, mais les Saxons furent plus que jamais mal menés; au moindre signe de révolte ou de désobéissance, l'ennemi brûlait leurs villages et en massacrait les habitants; quand il voulait bien recevoir des soumissions, c'était à la condition d'obtenir un nombre d'ôtages tellement prodigieux qu'il se procurait ainsi une garantie non plus du peuple mais de chaque famille. Dans plus d'une contrée, racontent les annalistes contemporains, Charles se faisait délivrer le juste tiers des habitants, hommes, femmes et enfants et ces ôtages, mieux nommés captifs, qu'il ramenait de chacune de ses expéditions, étaient ensuite distribués dans les villages de l'Allemagne, de la France et de l'Italie jusqu'aux extrémités du vaste empire où ils se fondaient peu à peu avec les restes de la population (1).

Le dernier enlèvement de ce genre paraît avoir eu lieu en 804, année citée comme la dernière de la guerre saxonne. Pendant son cours une armée franke avait passé l'Elbe, envahi les

(1) Des auteurs modernes avancent que Charlemagne remplaçait ces populations saxonnes enlevées à leur patrie par des familles qu'il y transportait de la France; mais ces auteurs ont oublié d'indiquer la source où ils ont puisé ce fait.

terres des Saxons habitant la rive droite de ce fleuve entre la puissante tribu slave des Wilzes qui habitait la Poméranie, et les Abotrides, autre tribu slave alliée de Charlemagne, fixée dans le Mecklenbourg; l'armée franke enleva en pleine paix et conduisit en France toute cette population saxonne mélangée de Wilzes. Et pour la première fois les historiens contemporains nous relatent le nombre des chefs de famille arrachés à leurs foyers, qu'ils portent à dix mille non compris les femmes et enfants (1).

Les historiens modernes sont loin d'être d'accord sur le nombre total des familles saxonnes transplantées par Charlemagne dans les diverses parties de ses vastes États; tandis que les uns le portent à 40,000, d'autres l'élèvent à 60,000, et quelques-uns même au chiffre peu probable de 100,000 (2), qui suppose une population d'un demi-million de têtes au moins.

A plus forte raison ignorons-nous le nombre de ces familles colloquées dans les Ardennes et dans l'Eiffel, aussi bien que la circonstance si elles y ont été transportées en une seule fois, ou si elles y ont été successivement amenées (3). Il peut paraître certain que, vers le commencement du règne de Charlemagne, nos Ardennes étaient encore à peu près désertes, et que sauf quelques endroits construits au bord des voies romaines ou des rivières, la vaste forêt ne recélait que des bêtes fauves et des clairières incultes.

Nous éprouverions un embarras non moins grand s'il fallait nominativement indiquer les endroits présumés devoir leur origine aux captifs saxons; il nous parait probable que leurs établissements, sauf de rares exceptions, étaient assez voisins les uns des autres, de manière à pouvoir être surveillés par des comtes, chargés d'arrêter les désertions, et surtout chargés d'empêcher la défection de la foi nouvelle que les déportés avaient été contraints d'embrasser. Ce qui nous reste à dire à cet égard se borne dèslors à de simples conjectures. Ainsi nous avons admis à l'article *Hausen* que ce nom nous apparait comme étant d'importation saxonne, la Saxe en offrant un très-fréquent emploi. D'autres noms à la désinence en *Bach, Berg, Beuren* ou *Buhren, Burg, Dorf, Feld, Fels, Furth, Hagen, Heim, Heid, Hof, Holz, Ingen, Scheid* se rencontrent assez fréquemment dans les diverses provinces saxonnes, mais presqu'aussi fréquemment dans les autres régions de l'Allemagne. Dans *Sassenheim*, dans *Sachsenhausen*, nous nommons deux endroits dont l'origine saxonne semble incontestable. Le nom de *Lipper-Scheid* nous parait offrir une indication pour le moins aussi caractéristique, *Lipper* signifiant des riverains de la Lippe. Enfin nous sommes très-portés à croire que deux villages autrefois luxembourgeois, *Grosz-* et *Lutz-Kampen* datent l'un et l'autre de cette transmigration saxonne.

---

(1) Pour empêcher le retour des peuplades dispersées, l'empereur donna leurs terres aux Abotrides, ses alliés. Mais traquées par les soldats franks, un assez grand nombre de ces familles saxonnes s'étaient sauvées sur les terres des Danois au delà de l'Eyder. Charles les ayant fait réclamer, le Roi Godefroi, qui ne voulait pas les extrader ni s'engager dans une guerre dangereuse à leur occasion, leur ménagea des facilités pour passer en Suède. Ces émigrés communiquèrent aux peuples du Nord leur haine des Franks, et ce fut à leur instigation que les terribles Normands commencèrent peu de temps après leurs courses dévastatrices sur les côtes de la France. (*Annal. metenses. Id. Loiseliani, pagi critica :* cités par Sismondi, tome 1, page 327.)

(2) Voir l'Art de vérifier les dates, édition de 1772, verbo *Charlemagne.*

(3) Voir l'article *Wilzes.*

Nous les envisageons comme ayant été à leur origine des points de réunion ou d'étapes, vers lesquels étaient dirigés les détachements de familles captives, lesquels recevaient dans le *grand* et dans le *petit* camp connaissance de leur destination et l'assignation des terres affectées à leurs habitations et à leur entretien (1).

Scheid.

Le mot que forme le suffixe d'un grand nombre d'endroits dérive à l'évidence du verbe *scheiden* qui signifie séparer, partager. *Scheid* employé comme substantif a la signification de *séparation* ou de *borne*.

L'emploi de ce mot est rare dans les parties du Luxembourg à sol calcaire, très-anciennement cultivées et très-anciennement divisées, en héritages médiocrement grands et régulièrement abornés. Mais il en a été autrement dans la région ardennaise, dont le sol schisteux a été longtemps envisagé comme frappé de stérilité. Dans cette région aimée des chasseurs, les partages de famille, la démarcation de seigneuries, celle des bans entre communes voisines l'une de l'autre paraissent ne s'être effectuées dans l'origine *qu'à vue de pays*. Lorsque les limites d'un partage à entreprendre ne se trouvaient pas posées par la nature même,

---

(1) Les ouvrages anciens traitant du règne de Charlemagne sont innombrables ; nous croyons devoir mentionner ceux que nous avons pu consulter et dont l'autorité couvre notre court récit :

Eginhardi vita et gesta *Caroli* cognomento *magni*.

Dans Bœcler et Kulpis, éditeurs d'un recueil d'anciens écrits concernant l'histoire d'Allemagne. Annales de gestis Caroli M. poëtæ anonymi. *Caroli M. vita* a monacho cœnobii Eguliomensis. Alberti abbatis stadensis chronicon.

Dans *Eccard* corpus historicum Medii Aevi. Analista saxo ab initio regni francorum ad annum 1139 res gestæ. Monachorum St. Pantalionis chronica regia ad annum 1161 continuata. Riccobaldi ferrariensis historia imperatorum romano-germanicorum a Carolo M. ad annum 1298. Chronicon luneburgicum vernacula lingua conscriptum. Martini fuldensis chronicon. Andreæ ratisponensis chronicon a Joh. Crafft interpolatum. Hermanni Corneri chronica novella.

Dans *Freher* germanicarum rerum scriptores. *Annales francorum fuldenses. Annales nasariani*.

Dans *Leibnits* scriptores rerum Brunsvicensium. Poëtæ saxonis annales Caroli magni. Annales Hildenesbemenses ab anno 714, ad annum 1138. Compilatio chronologica a temporibus Caroli M. ad annum 1410.

Dans *Leibnits* accessiones historicæ. Saxo chronographus. Chronicon saxonum quedlinburgense — et la même publication complète dans le recueil de Mencke. Hilmoldi Presbyteri Bosowensis chronica sclavorum. Chronicon Brunsvicensium picturatum dialecto saxonica conscriptum. Werneri Rolewinck de antiquorum saxonum situ et moribus.

Dans *Meibom* Henricus (junior) rerum germanicarum libri. Gobelini personæ chronicon universale. Anonymi chronicon mindense ab anno 780, ad annum 1474. Witichendi monachi corbejenses annales cum luculentis notis. Irminsula saxonica.

Dans *B. Mencke* scriptores rerum germanicarum. Anonymi chronicon vetus ex libris Pentheon excerptum. Annales francorum velusti ab anno 801, ad 822. Vita Caroli M. autore Donato Acciajolo, florentino. Achiles permimii gassari annales reipublicæ Augustburgensis. Erphurdianus antiquitatum variloquus a fundatione ejsd. civitatis. Anonymi saxonis historia imperatorum a Carolo M. usque ad Fredericum II.

Dans *Oefelius* rerum boicarum scriptores. Johannis Steindelii chronicon ab anno 700, ad annum 1508.

Dans *Pistorius* et *Struvius* rerum germanicarum scriptores. Chronicæ reginonis abbatis prumensis. Hermanni contracti comitis veringensis chronicon. Lambertus Schafnaburgensis de rebus gestis germanorum. Mariani Scoti chronicorum libri. Sigeberti Gemblacensis chronographia. Anonymi autoris compilatio chronologica. Mutius, de germanorum memorabilibus pace et bello gestis. Magnum chronicon belgicarum rerum et familiarum.

on choisissait comme borne, une hauteur remarquable par son élévation relative, ou sa configuration, un rocher, une source, un confluent d'eaux vives, une maison isolée, une ferme, un hameau, une pêcherie ou un lieu connu pour servir de remise au gibier etc., etc. (1).

Des étymologistes ont encore attribué une autre origine au mot *Scheid;* ils voient dans ce mot la traduction du *cetum* latin, et c'est à l'aide de ce nom latin qu'ils traduisent le *Borcetum* (Burscheid ou Borcette) d'Aix-la-Chapelle, ainsi que le nom de *Quercetum*.

Scheid est en outre assez fréquemment employé dans le Luxembourg comme terme forestier ou de *lieu-dit*; même employé dans ce sens, ce mot ne dépose pas la signification que nous lui avons attribuée, celle de borne ou de séparation. C'est ainsi qu'une ancienne forêt dépendante du domaine des comtes de Luxembourg placée aux confins de leur territoire, touchant aux forêts dépendantes de la puissante seigneurie de Rodemacher, s'appellait *Scheid* et a conservé ce nom même après que sa destination de limite était venue à cesser.

Scheuer.

Scheuer se traduit par grange. Ce nom est généralement demeuré celui de fermes isolées, comme ceux d'*Asselscheuer, Grevelscheuer, Hetscheuer, Kalscheuer, Klingelscheuer, Kokelscheuer, Lorenzscheuer, Scheuerhof*, etc. — Nous ne connaissons qu'une seule Scheuer qui, par l'influence du voisinage d'une ville fermée, a transmis son humble nom à une grande et prospère commune : c'est *Scheuer* ou *La Grange* près de Thionville.

Schleid — Schleiden

Ces mots à peu près morts dans l'usage de la langue allemande, puisqu'ils ne se trouvent pas même mentionnés dans le *Sprachschatz* de Graff, ont conservé vie dans le dialecte luxembourgeois.

Schleiden écrit *Schleyden,* forme seul le nom de la ville de ce nom, et on retrouve celui-ci dans les noms composés des endroits nommés *Bauschleiden, Rindschleiden* et *Schleidweiler*. Le sens de *Schleid* est celui d'un terrain à brusque déclivité. L'anglo-saxon a conservé le mot dans le verbe *slidan* ou sous la forme *slide* qui se prononce *scleide*, pour rendre l'action de glisser. Il est fort probable que le *Schlitten* du haut allemand appartient à cette famille des *Schleid*.

Ce dernier mot est dans le Luxembourg très-employé comme terme forestier et caractéristique de *lieux-dits;* car pendant que le terme *Hart* y est exclusivement en usage pour désigner des parties de forêts couronnant des plateaux, on nomme *Schleid* les bois garnissant le flanc des hauteurs et croissant sur des côtes plus ou moins escarpées.

---

(1) Pour se faire une idée claire de la situation des Ardennes sous la domination romaine et même plusieurs siècles après, il faudra lire les chartes de Sigebert, roi d'Austrasie des années 648 et 650, portant donation à St. Lambert, la première de Cugnon *avec trois lieues de forêt à l'entour*, la seconde des lieux où venaient d'être construits les monastères de Stavelot et de Malmédy avec *douze lieues* en circonférence et défense aux sujets du royaume de construire des habitations sur ce vaste terrain, alors sans habitans. Voir Bertholet, *Preuves*, tome 2, pages 16 et 17.

Schlinder.

Ce mot, qui ne se trouve pas plus que le mot *Schleid* connu de Graff, se prononce dans le dialecte luxembourgeois *Schlenner*. Il forme la dénomination de plusieurs endroits situés au bas de profonds et étroits ravins ceints d'escarpements et de rapides côtes. Ce mot forme encore préfixe dans un nom composé, celui de *Schlinder-Manderscheid,* endroit situé sur la crête du plateau au pied duquel se cachent les *Schlinder*. La racine du mot *Schlinder* ou *Schlinner* pourrait, ce nous semble, être renseignée dans l'ancien verbe *slindan,* signifiant dévorer ou dégloutir. Les *Schlinder* en effet sont des hameaux placés au fond d'une *gorge — in einem Schlund.*

Seiffen.

Ce nom est comme nom de lieux habités ou comme *Feldnamen* inconnu dans la plus grande partie du Luxembourg. Son usage en ce qui regarde ce dernier pays semble être circonscrit dans le vieux *Bede-gau* ou *Bedensis,* région qui a été cultivée par les Celtes et dans laquelle abondent leurs vestiges.

Car *seiffen* n'est pas un nom tuitisque, il n'a rien de commun ni avec le vieux mot *seifa*= savon, ni avec un autre mot également fort ancien *seifar*=écume. Le docteur Mone cherche sa signification dans les mots gaëliques *seiffen* ou *syffen,* mots encore usités en irlandais sous la forme de *seimhin,* signifiant sol humide et marécageux. Tel est, nous assure-t-on, la nature du sol des anciens villages luxembourgeois nommés *Dehn-seifen*, *Friderichs-seif, Heinisch-seif, Hœnsseiffen*, *Lupperts-seiffen*, *Kirchseiffen, Rothums-seif, Schön-seiffen*, *Terres-seif* et *Wolfs-Seifen.*

Suivant le témoignage de M. l'abbé Schmitt (der Kreis Saarlouis), il existe aussi des *Seiffen* sur la Sarre.

Thal — Dell.

Thal, aussi nommé *Dell* en dialecte luxembourgeois, se traduit par *vallée* ou par *vallon.*

Ce nom est d'un usage fréquent dans des noms composés dans le Luxembourg; il paraît partout exprimer l'idée attachée à la locution teutonne; mais il n'en est pas de même partout. On trouve, suivant Mone, dans de vieux écrits des énonciations comme celles-ci : *in monte* dicto *Mimendahl; in monte* dicto *Quentendahl.* Dans de telles occurences Mone est d'avis qu'il faut abandonner le sens du Thal germanique et chercher la signification dans les *Tal* et *Tál* celtiques. Le premier de ces mots signifie suivant notre auteur *front;* et le second, annexé à des noms de localités a la signification d'*extrémité* et de *fin.*

Wallons.

Les Wallons sont incontestablement les habitants aborigènes des Gaules. Les Wallons sont : les *Keltes* des Grecs; ce sont les *Galli* des Latins.

Si des doutes ont pendant longtemps obscurci ce point important de l'histoire des pays de la région rhénane, ils devront disparaître devant l'étude sérieusement entreprise de l'étymologie des noms d'une infinité de lieux habités, noms redits jusqu'à nos jours par les Germains, alors qu'en opposition avec le génie et l'organisme de la langue teutonne, ces noms n'offrent aucun sens dans celle-ci, et que restitués à la langue primitive des Celtes, ils obtiennent la plupart une valeur très-appréciable, qui sera, à mesure que les recherches s'étendront, tous les jours plus facilement comprise.

Tacite et Strabon cités si souvent par les historiens trévirois comme témoignant de l'origine purement germanique de leur peuple, ne nous paraissent avoir été lus que sous un point de vue trop exclusivement germanique. Leur témoignage, dont on a soigneusement écarté toute la critique, qu'une confrontation avec d'autres témoins aurait nécessairement provoquée, a été admis dans une acception et avec une interprétation qui nous paraissent judaïques.

Ainsi quand Tacite parlant des Trévirieus dit: *Germanica esse originis tanta videbatur Trevirorum gloria ut circa eam ultro ambitiosi fuerunt*, son récit ne peut suivant nous s'étendre ni sur tous les pays ayant composé la *civitas trevirensis*, ni même sur la ville de Trèves. Car la cité trévirienne s'étendait du Nord au Sud, depuis le Rhin jusqu'à la Meuse, et ceux des Trévirieus qui habitaient les rives de la Meuse jusque bien avant dans le Nord, les Trévirieus des bords de la Chiers et de la Semois étaient, à l'époque où Tacite écrivait ses immortels ouvrages, ainsi durant le premier siècle de l'ère chrétienne, indubitablement ce qu'ils sont, non pas *devenus* mais *restés* jusqu'à nos jours — des Wallons. Quant à la ville de Trèves, on sait par le témoignage de St-Jérôme que vers l'époque de la destruction de cette ville par les Franks (vers 407), on n'avait pas discontinué d'y faire usage de la langue gauloise, ce qui ne peut pas paraître étonnant d'après ce que Tacite lui-même rapporte de l'éloignement de la race germanique contre le séjour des villes. Le texte de Tacite peut, suivant nous, se concilier parfaitement avec le fait qu'il faut admettre, celui du mélange des Gaulois trévirieus avec les Suèves devenus leurs alliés, et de l'abandon qu'ils ont fait à ceux-ci de leurs terres demeurées communales (1). Les Suèves appartenant aux dernières colonnes de la nation teutonne venues d'Asie, avaient répandu au loin la terreur de leur nom et de leurs armes. On sait que vers le temps de la conquête des Gaules par J. César, ils étaient maîtres des deux rives du Mein, du Neckar et du haut Danube, pays dont ils avaient expulsé les Celtes. On sait que César les a déjà trouvé installés dans une partie de l'Alsace, à Spire, à Worms, à Mayence, à Strasbourg, pays qu'ils avaient conquis sur les Mediomatriciens; que leurs courses en Suisse étaient tellement fréquentes et opiniâtres, que les Celtes habitant les vallées de ce dernier pays, entièrement découragés, avaient pris le parti de chercher une autre patrie. Or que dans de telles circonstances les Trévirieus, mêlés avec les Suèves, et ayant, la chose est peu douteuse, contracté de nombreuses alliances avec eux, se soient enorgueillis de leurs relations avec un peuple indompté et prévalu d'un mélange de sang entre les deux nations, en revendiquant comme un héritage la

(1) Voir le chapitre 3 du présent ouvrage.

réputation guerrière des Germains, il nous semble qu'il n'en faudrait pas être surpris (1). Entendu ainsi, ce passage de Tacite n'est en contradiction avec aucun fait admissible. Strabon, en relatant la cohésion des terres tréviroises avec celles des Nerviens et ajoutant, *qui etiam natione Germani sunt*, ne nous semble pas davantage concluant, car en assimilant aux Trévirois, peuple mixte, les Nerviens dont l'origine exclusivement germanique ne sera jamais démontrée, Strabon, qui avait le choix entre deux noms, a pris celui qui de son temps était le plus noble et le plus honoré. Les Gaulois en effet avaient aux yeux des conquérants perdu toute estime; car ce n'était que dans les régions où ils s'étaient mélangés avec un peuple nouveau, avec les Germains, que les Romains avaient rencontré une résistance sérieuse, honorée par eux.

En général les passages des anciens auteurs ayant trait à ces points obscurs de l'histoire de la Gaule belgique, nous semblent, sous la plume des commentateurs, avoir reçu un sens et une extension que le texte entendu avec critique ne comporte pas.

Ainsi les *Condrusi,* les *Pœmani*, ont été également qualifiés du nom de Germains, une qualification qui a pu, la chose est possible, être donnée avec assez d'exactitude aux habitants des territoires condrusiens et pémaniens, qui vivaient peu éloignés du Rhin, mais qui nous semble devoir être refusée jusqu'à preuve ultérieure au *Condroz* et à la *Famenne* dans les limites aujourd'hui attribuées à ces vieux noms. — En effet, si la Famenne et le Condroz qui n'ont, la chose est connue, pas été enveloppés dans le désastre des Eburons, ont été originairement peuplés par les Germains, on trouvera immanquablement dans tels noms de leurs villages les traces d'une race dominante étrangère à la race celtique. Nous ne sommes pas, nous l'avouons, en situation de nous prononcer à cet égard.

On ne connait pas d'une manière certaine le nom que les Celtes habitant les vastes régions situées entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées avaient eux-mêmes adopté comme celui de leur nation, avant la conquête romaine; les traditions druidiques se sont éteintes avec leur sacerdoce, et la politique romaine a provoqué et fait consommer la destruction de tous les écrits gaulois dans lesquels la postérité aurait recueilli une foule de renseignements qui lui font défaut. Il n'est pas impossible que le nom choisi par eux ne ressemblât à aucun de ceux qu'ils ont reçus de leurs voisins. En ce semblable aux Teutons qui n'ont jamais adopté ni le nom de *Germains* que leur avaient donné les Romains, ni celui d'*Allemands,* nom d'une de leurs tribus que les Français ont de bonne heure étendu à la nation entière, mais qui se sont nommés et continuent de se nommer *Deutsches* (fils de *Teut*). Peut-être que le nom de *Wallons* ou *Welches* que les anciens Gaulois ont reçu de leurs voisins du Nord et de l'Est avait plus de ressemblance avec celui adopté par eux-mêmes que les noms de *Celtes* et de *Gaulois*. On est certes tenté d'admettre une telle conjecture quand on s'est assuré que nonseulement

(1) Les Tréviriens avaient, on peut le supposer, des Suèves la même haute opinion que les députés des Germains Usipeles et Teuchteres manifestèrent dans leur harangue à J. Cæsar et que celui-ci a consignée dans ses commentaires (de bello gallico livre IV). «Sese unis Suevis concedere, quibus ne dii immortales pares esse possint : reliquum «quidem in terris esse neminem quem non superare possint.»

tous les peuples de la race tuitisque, mais jusqu'aux peuples de la puissante race slave, qui s'est en maintes occasions trouvée en contact immédiat avec les Gaulois orientaux, ne connaissaient les Gaulois que sous des noms analogues à celui de *Wallons*. Ainsi dans les divers dialectes de l'intérieur de la Germanie, les Celtes-Gaulois recevaient le nom de *Walh* et de *Walah*, changé dans l'anglo-saxon en *Veilh*, dans le scandinave en *Var*. Plus tard ces noms sont écrits *Walch*, *Walhes* et *Waelsch*.

Converti en adjectif, le nom de *Walch* devenait *Walahisc*.

Le nom le moins ancien est celui de *Wallonen* traduit en *Wallons*.

Suivant le témoignage de leur historien *Nestor*, les Slaves ont eu de nombreux démêlés avec les Celtes-Gaulois qui avaient conquis des siéges dans l'Albanie, la Thrace et la Macédoine. Leurs annales qui font mention des peuples gaulois nommés *Tauriskes*, *Skordisques*, *Ombrones*, *Almones* etc., les confondent tous sous un seul nom, celui de *Wlaches* (1).

Il est vrai que, selon que le faisaient également les Teutons, les Slaves appliquaient aux Romains le même nom qu'ils donnaient aux Gaulois, mais il ne faut pas perdre de vue que les Gaulois avaient été pendant plusieurs siècles les maîtres de l'Italie; c'était peut-être dans leurs relations avec ces Gaulois que Slaves et Teutons avaient puisé leurs premières notions sur ce pays. Le nom a pu subsister même après que ces Gaulois italicus avaient été subjugués et absorbés par les Romains, autre peuple de la même Italie (2).

Suivant les historiens méridionaux de race romane, les anciens Gaulois habitant les pays devenus France moderne auraient porté le nom de *Gales*, *Gaëles*, *Galates*, *Keletes*, *Celtes* et *Keltes*, noms qui, dans les dialectes gaëliques et cymbriques demeurés vivants, dans les îles britanniques sont écrits *Gaoidheal*, *Gaidheal*, *Gael*, *Galach*, *Chalho*, *Gall* et *Gelt* (3).

En Angleterre où les descendants des Celtes et des Teutons vivent mêlés, l'antique manière de rendre dans l'une et l'autre langue le nom de *Gaulois* se trouve conservée dans la dénomination de la province devenue le refuge de la race celtique, chassée des côtes orientales par les Angles-Saxons; cette province est nommée par les Celtes-Bretons et par les Français descendants des Celtes-Gaulois, *pays de Galles*, tandis que la postérité germanique des Angles ne la connaît que sous la dénomination de *Pays de Wallès*.

S'il entrait dans nos vues de disserter sur les causes de la dissemblance aujourd'hui si saillante dans la manière dont on a en Europe exprimé le nom de l'antique nation gauloise, nous émettrions la conjecture que cette différence n'est au fond que la conséquence du changement

---

(1) Voir *Slavische Alterthümer*, ouvrage très-estimé du slave Schaffarrick, traduit en allemand par Mosig et édité par Wüttke. Leipzig 1843. Tome 1, pages 32, 237 et 377.

(2) La population de la Valachie ne descend d'aucun des peuples Gaulois habitant l'Orient; les Valaques moderne ont eu pour pères des *Gètes* et des *Slaves* mêlés avec des *Romains*. Les Slaves qui entourent leur pays et qui leur ont donné un nom, n'ont pas choisi ce nom dans leur propre langue; ils leur ont imposé l'ancien nom celto-romain, le nom de *Walaches*. Voir *Schaffarrick*, tome 1, page 235.

(3) Voir Pictet de l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit. Paris 1837.

survenu durant le cours des siècles dans la prononciation des lettres G et W qui, très-probablement, exprimaient anciennement le même son (1). Mais nous n'entendons dans le présent article constater qu'un seul fait, celui que le nom de *Wallonen* et *Wallons* provient des noms tuitisques *Walhes*, *Wælsches*, *Wæches*, employés depuis un temps immémorial par les peuples du Nord pour désigner les Gaulois et les Italiens. Le nom de *Welsches* est encore aujourd'hui le nom donné en Allemagne sans aucune distinction et aux Italiens et aux Français parlant la langue romane. L'emploi du nom de *Wallons* est d'un usage bien moins ancien et surtout bien moins général. Nous n'en avons trouvé d'exemple qu'en Belgique et seulement dans celles des anciennes provinces de ce pays habitées par les deux races. L'administration publique qui voulait laisser à l'une et à l'autre l'usage de sa langue et respecter des habitudes différentes, avait de bonne heure partagé ces provinces en zónes nommées quartiers wallons et quartiers flamands ou allemands. Hors de la Belgique dans laquelle nous avons compris l'ancien Duché de Luxembourg et le Duché de Bouillon, le nom de *Wallons* est inconnu, car dans la Lorraine allemande et dans l'Alsace les populations parlant la langue française sont désignées par le nom de *Welsches*. Le même fait s'est produit dans des parties de la France actuelle, autrefois dépendantes de l'Empire germanique. Les populations romanes des Duchés de Lorraine et de Bar; celles des villes et évêchés de Metz, Toul et Verdun, celles de la Franche-Comté, n'ont en aucun temps reçu le nom de populations *wallonnes*. A l'époque où elles ne pouvaient pas être comprises dans le royaume de France et être distinguées par le nom commun, mais au fond purement politique de *françaises*, ces populations se partageaient en *lorraines*, en *barroises*, en *messines*, en *verdunoises*, en *touloises* et en *comtoises* (2).

En parlant dans notre troisième chapitre de l'arrivée sur le Rhin des peuples de la race teutonne, de leur passage de ce fleuve, de leurs établissements en Belgique et sur le Haut-Rhin, nous avons émis l'opinion que la partie des terres tréviriennes que nous trouvons plus tard exclusivement habitée par la race tuitisque, n'avaient pas été arrachées violemment aux possesseurs par suite de guerres et retenues comme prix de la victoire, mais que c'était du gré des aborigènes et en exécution d'un traité analogue à celui que les Avernes et les Aeduins avaient passé avec Arioviste, que des terres avaient été abandonnées à un nombre convenu de familles suèves auxquelles les Tréviriens avaient conféré le droit de cité et dont les chefs

(1) Les Lexiques modernes offriront en foule des exemples de l'emploi dans des mots d'une même expression du W et du G. Trouvant utile d'en consigner quelques-uns ici, nous les extrayons d'un ouvrage spécial traitant du vieux langage roman, du dictionnaire roman-wallon, par un Bénédictin de St. Vannes, imprimé à Bouillon en 1777:

Waige=Gage, Waigier=Gager, Waigniaige=Gagnage, Waignier=Gagner, Wairier=Guerrier, *Walons=Gaulois*, Warde=Garde, Warentir=Garantir, Warnison=Garnison, Waourde et Warte=Garde, Werre=Guerre, Wey=Gué, Wille=Gilles, Willerme=Guillaume etc.

(2) Des circonstances devaient se présenter, où les habitants de ces fractions de l'ancien territoire Gaulois devaient secouer ce particularisme, nous signalons comme digne d'attention une singularité de cette espèce. Dans une encoignure de l'ancien Barrois touchant aux terres luxembourgeoises se trouvent deux endroits presque contigus et tous les deux nommés *Audun*. Dans l'un de ces endroits on parlait un patois-gaulois, dans le second le dialecte allemand-luxembourgeois. Or, le premier des deux Auduns s'appela *Audun le roman*, tandis que le second a été nommé *Audun le titsche* ou l'allemand, nom qui est par corruption devenu de notre temps *Audun-le-tige*.

étaient entrés dans le conseil de la nation. Nous avons admis que ce furent ces Suèves qui ont formé le premier noyau de race germanique dans un pays gaulois. Plus tard, par suite de diverses mesures fort peu politiques des empereurs romains, ce noyau de Germains fixé dans le voisinage du Rhin a été prodigieusement grossi par la collocation dans les mêmes cantons d'un grand nombre de familles suèves ou autres y transportées des parties de la Germanie momentanément envahies ou appartenant à des tribus alliées. Plus tard encore une multitude d'influences ont dû agir sur cette population devenue mixte, de manière à déplacer dans maintes localités la majorité celtique en faveur des nouveaux venus. Nous admettons volontiers que tant que restait debout avec sa noblesse nationale, ses écoles, avec les traditions d'une vieille société très-civilisée, l'antique et illustre métropole de Trèves, la race aborigène retrempait à cette source et sa langue et ses mœurs. Cette race devait être demeurée d'autant plus dominante dans la capitale, que les Germains, quoique répandus très-nombreux sur les terres ouvertes, étaient trop ennemis *du renfermé* pour venir faire concurrence aux citadins. Aussi suivant que nous l'avons déjà vu, la ville de Trèves avait jusqu'au commencement du cinquième siècle conservé l'usage de la langue nationale. Mais survint l'année néfaste de 407, où assaillie et prise sans résistance par les Franks, la ville de Trèves ne se vit pas seulement, selon que la chose était déjà plusieurs fois arrivée, dépouillée de ses richesses, mais fut renversée de fond en comble avec perte de sa population presque tout entière égorgée et demeurée ensevelie sous les ruines de ses temples et de ses monuments. On conçoit qu'à partir de cette époque et sous l'influence de la domination franke, un grand changement doit s'être opéré dans la situation du peuple trévirien dans tous les lieux où les aborigènes se sont trouvés en contact avec des Germains; là où le nombre des individus des deux races se balançait encore, de nombreuses défections en faveur d'une cause devenue triomphante devaient se produire parmi les Gaulois autrefois déjà si facilement romanisés sous l'influence de circonstances à peu près semblables. Dépouillés de priviléges et même du droit de demeurer libres, envisagés comme étrangers sur le sol que leurs pères avaient défriché et fécondé, le nombre des aborigènes devait de jour en jour décroître davantage en même temps que ses pertes enrichissaient la majorité germanique. Le poids de plusieurs siècles étant venu creuser davantage une telle situation, nous arrivons à une époque qui devient caractéristique des mœurs nouvelles et d'un changement radical survenu dans l'organisme social d'une partie du territoire trévirien. La langue gauloise discontinua d'être connue et même comprise; les villages à noms celtiques, devenant de jour en jour plus rares, cessèrent de fatiguer la mémoire des voisins; ce n'était plus avec leurs véritables noms qu'ils désignaient les endroits en petit nombre où des Gaulois s'étaient maintenus en majorité, ou certains villages nouveaux qui leur avaient servi d'abris dans les Ardennes; tous ces endroits ne furent plus désignés que par des locutions d'un sens général telles que celles-ci : *aux Wallons, demeure des Wallons, village des Wallons, bornes des Wallons, culture des Wallons, terre des Wallons, mont wallon, fontainewallone,* etc., noms rendus en allemand par *Wahl, Walhausen, Walsdorf, Welsdorf, Welscheid, Walzing, Walmersdorf, Wallendorf, Walender, Walmerode, Welschhausen, Welschenhausen.*

Les noms que nous venons de citer sont ceux d'anciennes localités luxembourgeoises. Les

cantons limitrophes de l'ancien Duché, qui étaient du ressort de l'archevêché de Trèves, fourniraient au besoin un long supplément à cette liste. Nous nous bornerons d'en mentionner trois : *Welschbach, Welschbillig, Welschmühl.*

Tous ces endroits sont plus ou moins avancés dans l'intérieur du territoire de l'ancienne cité trévirienne vers le Rhin; plus au Sud dans la région où la race gauloise ou wallonne n'a pas cessé de demeurer prépondérante, on n'en rencontre pas. Si, ce qui est assez probable, des Germains y avaient formé des établissements, les noms tuitisques qu'ils leur avaient donnés ont dû, forcés dans un moule roman, bientôt perdre leur physionomie nationale. On comprend que plus le flot de la race étrangère s'éloignait de son origine, plus il devait s'affaiblir et finir par s'arrêter. Là où l'une des deux races était demeurée en majorité, elle devait à la longue absorber l'autre.

Voilà l'effet qui s'est produit très-naturellement dans l'intérieur des Gaules où les *Bourgondes,* les *Goths,* les *Alains,* les *Taiphales,* les *Sarmates,* les *Franks,* les *Saxons* et les nombreuses peuplades des *Læti* ont disparu et revivent dans des Français modernes. C'est un résultat analogue qui, sous l'influence des mêmes causes s'est, sur une moindre échelle, réalisé dans le Luxembourg nommé allemand, et qui explique la disparution le long de la frontière des deux langues, ici du wallon, là de l'allemand, dans des localités originairement gauloises ou germaniques.

Suivant les déductions du docteur Moné, ce serait vers le milieu du septième siècle que l'usage de la langue gauloise aurait été complétement abandonné dans nos climats comme langue écrite; ce serait à partir de ce siècle qu'on cesserait de la voir en usage ailleurs que dans d'obscurs patois, d'où elle aurait également disparu à mesure que ces patois se sont civilisés.

Weiler.

Ce nom, qui est celui d'un grand nombre de lieux habités, n'aurait d'affinité avec la langue teutonne que si on pouvait le faire dériver des verbes *weilen, verweilen,* s'arrêter, se reposer; déduit de cette racine, *Weiler* aurait presque la signification du caravansérail oriental. Mais il paraît certain que le nom de *Weiler* n'a pas existé dans la langue *Deutsche* avant le douzième siècle, car Graff a refusé jusqu'à sa naturalisation. Il faut dèslors admettre que *Weiler* est un dérivé du *villa* ou *villarium* latin, mots employés dans le moyen-âge dans la forme de *vilaris* et de *wilare*, à moins toutefois d'admettre que les Latins n'aient eux-mêmes été prendre leur *villa* et leur *villarium* dans un dialecte celtique, un langage dans lequel *vicus* et *villa* sont rendus par *Gwig* et par *Wig.*

Weiler sera le plus souvent la simple traduction du *villers* roman. Ainsi qu'aux *villers* il a fallu attacher à la plupart des Weiler des surnoms, vu leur grand nombre, afin de les isoler et empêcher la confusion des homonymes.

Wies.

Wies, mot teuton signifiant *prairie*, est une locution qui devait nommer maintes localités. Aussi le nom de *Wies* est-il fort répandu dans tous les pays allemands. Mais il l'est encore

plus particulièrement dans les régions de la Germanie originairement occupées par des peuples de race celtique, lesquels faisaient aussi un grand emploi des mots *Wis*, *Wise*, *Gwysg*, *uisg* et *uisge*, noms que les divers dialectes celtes présentent avec ces variantes, mais qui ont toutes la même signification, celle d'une eau courante ou d'un ruisseau. Lorsque les Germains eurent absorbé les Celtes dans des pays où les deux races avaient vécu ensemble, ils ne trouvèrent pas d'inconvénient à laisser subsister les *Uisg* celtiques. Le mot en effet avait un sens dans leur propre langue, et pendant que leurs voisins exprimaient par *Wies* un cours d'eau ou un ruisseau, eux donnaient à ce mot la signification de *prairie*.

Dans un assez grand nombre de cas, il ne sera pas bien difficile d'assigner aux divers *Wies* leur véritable origine. Si le nom est d'un choix tuitisque, il sera plus souvent employé dans la forme du pluriel qu'au singulier; car ce nom devra peindre une situation et rendre l'image d'un lieu habité assis dans une *contrée de prairies;* correctement écrit il deviendra par ex. *Wiesenthal* ou *Wiesen-bach*, et non *Wies-Thal* ou *Wies-bach*.

D'autres fois on rencontrera *Wies* dans des conditions qui doivent exclure l'idée de prairie et rendre obligatoire l'adoption du Uisg gaulois. Telle est nommément la situation du village d'*Alt-wies :* bâti dans un étroit vallon ayant des eaux en abondance mais point ou fort peu de prairies.

Wald-wies dans le canton de Sierck nous paraît avoir la signification nullement de *prairie aux bois*, mais celle de *Wald-wasser* ou de *Wald-bach*.

Nous énoncerons notre jugement sur chacun des *Wies* à mesure que nous les rencontrerons dans notre revue.

Wilzes.

Au nord du Luxembourg, presqu'à l'extrémité du territoire actuel du Grand-Duché, se trouvent groupés sur le sol chisteux des Ardennes divers endroits portant des noms, dont la dérivation soit du celtique soit du tuitisque a été vainement tentée. Parmi ces endroits nous citons ceux de *Wiltz*, de *Wilwerwiltz*, de *Wilverdingen*, de *Winseler*, de *Wintger*. Deux forts ruisseaux, qui prennent leur origine dans cette contrée et qui versent leurs eaux dans la Sûre, portent les noms remarquables l'un de *Wilz*, le second de *Wolz*.

Des lieux portant des noms analogues à ceux que nous venons d'exprimer se rencontrent dans le voisinage et plus loin dans presque toutes les parties de l'Allemagne. Ainsi, dans le district de la régence de Trèves, on trouve un *Wilverscheid*, un *Wilwert*, un *Wilscheiderhof*, un *Wilsecker*, un *Wilwerath* et un *Wilzenburg;* dans le district d'Aix-la-chapelle, un *Welz*, un *Weywertz*, un *Wildenrath*, un *Wirtzfeld*, un *Winden*. Une ancienne abbaye dans la Franconie portait le nom de *Wiltzburg*, elle était bâtie *au sommet d'un cône fort élevé;* dans la même province existait une forteresse autrefois régulièrement construite non loin de Weissenburg et portant le même nom de *Wilzburg*. La carte de la Misnie rapporte un *Wilsdorf* entre Dresde et Nossen; celle de la Bavière, un *Wilshut*, ancienne seigneurie immédiate et un *Wilshoven* près de Passau; celle de la marche de Brandenburg, un *Wilsnach* à quelques milles de Havelberg, ainsi qu'un *Willberg*. *Wilster* ou *Wylster* est une ville du Holstein, construite sur une rivière *du même nom*.

Nous omettons d'autres noms d'une analogie contestable tels que *Winterich*, *Winterscheid*, *Wintersdorf*, *Winterspelt*, *Wiltingen*, *Wintringen* et *Wincheringen*.

Nous avons dit que la dérivation celtique ou tuitisque des *Wiltz* ne supportait pas d'examen sérieux; cette proposition ne saurait être contestée par ceux particulièrement qui seront familiers avec l'aspect des localités. Ainsi le docteur Mone qui n'a très-probablement jamais visité la ville de Wiltz dans le Luxembourg et qui déduit ce nom du celtique *wis*, *wisc*, *uisge*, signifiant courant d'eau, aurait, on le pense, abandonné cette idée première, si, visitant dans le Grand-Duché la ville haute de Wiltz, ou le vieux Wiltz, il s'était convaincu que cette localité ne possède pas le plus petit filet d'eau vive et que la fontaine qui y distribue parcimonieusement une eau potable à de nombreux consommateurs, y est artificiellement amenée par des conduits souterrains. D'ailleurs, cette partie des Ardennes allemandes n'a jamais nourri des Celtes, et à très-peu d'exceptions près ses lieux habités portent tous des noms germaniques.

Quant à l'origine tuitisque du nom de *Wiltz*, il semble qu'il faut en abandonner la recherche, après que les *Wachter*, les *Graff* et autres infatigables scrutateurs n'ont trouvé ce mot employé dans leur langue qu'une seule fois avec la signification de *cheval médiocre* (1).

Mais quelle serait dèslors l'origine de ce nom de Wiltz qui reparaît si souvent dans les diverses parties de l'Allemagne? Nous n'hésitons pas d'admettre après l'étude que nous avons faite de cette question, que ce nom est un nom historique, le nom d'un peuple autrefois célèbre, d'un peuple nullement germanique, mais slave.

Les Slaves, une race d'hommes qui de nos jours compte des populations balançant par leur nombre, les populations romanes et germaniques réunies, ont suivi sur la route de l'Asie vers l'ouest la migration des peuples tuitisques; il semble que vers le commencement de l'ère chrétienne ils occupaient déjà en grande partie des rives de l'Oder, rives abandonnées par les Goths, qui, se retournant vers leur berceau étaient allés sur les flancs de la mer Noire se fixer en Bessarabie. Mais à mesure que les peuples de race teutonne, dans leur invincible tendance nomade, abandonnaient les bords de la Baltique, les Slaves venaient les remplacer dans les terres délaissées et ce fut à ce titre qu'ils se substituèrent aux Suèves, Vandales, Lombards, Burgondes, etc., etc.; ce fut à la faveur des mêmes circonstances que leur tribu zèche occupa la Bohême désertée par les Lombards qui avaient commencé par en chasser les Celtes-Gaulois et qui pour le moment faisaient étape sur les rives du Danube. Devenus entreprenants et osés, les Slaves s'attaquèrent aux Thuringiens, affaiblis par les invasions des Avares en 562 et par celles des Franks en 556 et 563, et leur enlevèrent le littoral de l'Elbe, où ils fondèrent les villes de Dresde et de Leipzig : Cette conquête devint le point d'arrêt de leur marche vers le sud; car, arrêtés eux-mêmes par la consolidation de la monarchie Franke dans leurs penchants de vagabondage, les peuples germaniques se retournèrent vers le nord et songèrent à récupérer sur des possesseurs intrus leurs anciens héritages.

(1) Code des premières lois bavoroises. Titre 13, chap. 10. *Si mediocris fuerit equus quem Wilz vocant, cum medio sol componat.*

Ce fut Charlemagne, qui, après avoir heureusement terminé la guerre saxonne et fait une paix durable avec un peuple, dans lequel ses Franks n'avaient pas cessé d'honorer leur propre sang et dont ils partageaient la langue et les usages, qui marqua, comme nous allons le voir, l'époque de cette réaction germanique, devenue longue et terrible puisqu'elle occupe dans l'histoire de l'Allemagne une période de quatre et demi siècles, guerres accompagnées de toutes les aménités propres aux luttes du moyen-âge et qui se terminèrent par l'extermination ou la germanisation de tous les Slaves qui avaient eu le courage de défendre leur nationalité, sans vouloir entrer en composition avec leurs formidables adversaires.

Parmi les peuples Slaves qui passèrent l'Oder et qui se répandirent sur les territoires situés entre l'Elbe et la Baltique, l'histoire fait mention d'une tribu Wélète, désignée plus tard sous le nom slave de *Lutizes*, comme de la tribu slave la plus brave, la plus intelligente, la plus riche et par toutes ces raisons la plus puissante: Nous allons emprunter à Schaffarik quelques traits de la vie de ce peuple qui n'est autre que le peuple *Wilze*.

«Parmi les Slaves polabes, les Lutizes ou Wélètes étaient par leur population, leur aptitude à la guerre, leur fidélité aux usages et aux mœurs de leurs ancêtres, les plus renommés. Ce sont eux qui sortant du chaos slave se mettent dès le deuxième siècle de l'ère chrétienne en évidence sur les côtes maritimes de la Prusse; ce sont eux qui, dans les temps suivants, familiaires avec la mer atteignent, avec leurs barques l'embouchure de l'Oder et qui s'emparent des rives de ce fleuve aussi bien que des îles du voisinage; qui, devenus plus audacieux, voguent dans l'Océan et font des courses jusque dans les îles britanniques et en Batavie.»

Plus loin le même auteur donne sur les Wilzes les détails remarquables qui suivent:

«Depuis les temps de Charlemagne, l'histoire ne prononce le nom d'aucun peuple slave aussi souvent que celui des *Lutizes*. Ce nom domine dans les légendes populaires. Les ballades russes n'expriment leur nom qu'avec terreur; les chants héroïques teutons et slaves sont pleins du récit des exploits des Wilzes et les célèbrent comme des géants et comme des demi-dieux.»

Le même auteur relate que ce fut des Germains que ce peuple Wélète surnommé *Lutizes* a reçu le nom de *Wilzen* aussi écrit *Willen, Walzen*, *Welten, Wolzen*, noms qui, latinisés par les moines, furent changés en *Weletabi, Welezabi, Welitabi*, *Welitowi.*

Suivant lui le plus ancien nom slave porté par ce peuple, aurait été celui de *Wélètes* (1), le plus jeune celui de *Lutizes*.

Déjà Ptolomée fait mention des Wélètes qui étaient de son temps maîtres des bouches du Niémen et de la Vistule; mais après lui, leur nom cesse d'être mentionné jusqu'à Beda (2) qui les cite comme les fondateurs *d'Utrecht*, nommé d'après eux *Wiltaburg*. Suivant une autre tradition accueillie par la plupart des annalistes, des Wilzes se seraient joints durant le cinquième siècle, aux Jutes et aux Angles, aux Frisons et aux Saxons qui ont conquis la Grande-Bretagne sur les aborigènes Pictes et Scots, refoulés les uns dans l'Ecosse, les autres dans

(1) Il faut se garder de confondre les *Wélètes*, peuple slave, avec les *Wénètes*, peuple celto-gaulois qui a peuplé l'Istrie et dont le nom n'a été conservé que dans celui de la ville de Venise.

(2) Histoire ecclésiastique des Anglais depuis l'entrée de Jules César dans la Grande-Bretagne jusqu'en 731.

le pays de Galles; ces Wiltzes auraient conservé pour leur lot dans le pays conquis le comté de Wilt, dont ils auraient fondé la capitale, nommée originairement *Wiltun* aujourd'hui *Wilton* (1).

Sous le règne de Charlemagne, les Wilzes étaient maîtres de la Pomeranie ; à l'ouest de ce pays et séparé d'eux par diverses hordes slaves de leur clientelle et par des peuplades saxonnes, demeurait sur les terres nommées plus tard Mecklenbourg et évêché de Lubeck, un second peuple slave, moins puissant que les Wilzes, mais assez fort pour que son alliance ait pu ne pas être dédaignée par le grand Charles : ce peuple était celui des *Bodrizes*, dont le nom, après avoir passé par les bouches teutonnes, fut latinisé et rendu par *Abodriti*, nom également écrit *Apodriti*, *Obodriti*, *Apdredi* etc.

Les *Bodrizes* ou *Abotrides*, et les *Lutizes* ou *Wilzes* vivaient ensemble dans une perpétuelle mésintelligence qui passait souvent à l'état de guerre ouverte. Charlemagne, mécontent des derniers qui avaient plusieurs fois secouru les Saxons, mit à profit une occasion de l'espèce pour châtier ces nouveaux ennemis et reculer les bornes de son empire. Joignant une puissante armée aux guerriers abotrides, il se répandit comme un torrent sur les terres des Wilzes, battit leur armée et brûla leur récoltes et leurs habitations. *Witzan*, le vieux roi des Wilzes, se rendit dans le camp du roi des Franks, invoqua sa clémence, fit sa soumission, et obtint la paix *contre des ôtages* qu'il fit accepter.

Cet événement se passa en 789. Les historiens de Charlemagne le célèbrent comme un grand triomphe de leur héros, et comme l'époque où la mer du Nord vint aborner son empire. Mais nous verrons dans un instant qu'ils ont singulièrement exagéré les résultats d'une campagne dont les traces aussi bien que le souvenir s'étaient au bout de quelques années complétement effacées chez un peuple trop épris de sa liberté pour la faire dépendre de quelques mauvaises chances de guerre.

En 804 Charlemagne fit exécuter, comme nous l'avons vu à l'article *Saxons*, sa cruelle expédition contre les fractions de ce peuple qui habitaient la rive droite de l'Elbe. Ces populations étaient de même que les Wilzes, ennemies des Abotrides, et par une juste conséquence amies et alliées des Wilzes. Ceux-ci paraissent même s'être en maints lieux mêlés avec ces Saxons, au point que les noms donnés aux cantons saxons commencèrent à s'altérer et à participer du nom des territoires wilzes. Voilà du moins ce que nous croyons pouvoir induire des passages suivants que nous tirons de deux chroniques presque contemporaines, l'une et l'autre fort estimées.

Dans l'ouvrage d'un écrivain anonyme, auquel Leibnitz a donné le nom sous lequel il est aujourd'hui connu, celui d'*Annalista Saxo*, on lit à l'an 804 le passage suivant : « Anno etc. » imperator Aquis hyemavit ; æstate vero in Saxoniam cum exercitu perrexit, omnes qui trans- » albiam in *Wicmodi* habitabant Saxones cum mulieribus et infantibus transtulit in Franciam, » et pagos transalbianos Abodritis dedit. »

(1) C'est à cette colonie slave que les linguistes anglais attribuent l'introduction dans leur langue d'un certain nombre de mots d'origine slave.

Et dans la chronique dite de Quedlinburg, on lit, 804 — «Carolus Saxones transalbinos, »et qui in *Wimodi* habitabant, transtulit in Franciam eocumque pagos Abodritis dedit.»

Divers motifs politiques peuvent avoir engagé Charlemagne d'adopter la grande mesure que nous le voyons exécuter, en arrachant à ses foyers une population entière, et en appelant sur des terres rendues vacantes une race étrangère mais alliée. Le Roi avait très-probablement entrevu l'époque peu éloignée où cette poignée de Saxons pressés des deux côtés par des Slaves idolâtres finirait par se fondre parmi ceux-ci, une fusion qu'il devait désirer prévenir, car elle ne pouvait que renforcer les ennemis de l'empire germanique des Franks. D'un autre côté Charlemagne ne cessait de poursuivre imperturbablement son grand projet de christianiser les Saxons, seul moyen reconnu efficace pour assimiler cette nation à ses Franks et n'en faire qu'un peuple. Or, après la résistance qu'il avait rencontrée dans l'intérieur du pays, il devait désespérer de vaincre celle de quelques peuplades perdues en quelque sorte au milieu des Slaves idolâtres et obstinés idolâtres, puisque leur conversion, après maints désastres éprouvés dans leurs luttes avec les Germains, ne s'effectua que vers l'an 1129, par suite d'efforts surnaturels mis en œuvre par leur apôtre l'évêque Otton de Bamberg.

En enlevant à fond tous les habitants demeurant dans des cantons dont Charlemagne avait disposé en faveur de ses alliés Abotrides, ses soldats n'auront, on peut le présumer facilement, pas fait de distinction entre Saxons et Wilzes partout où ces derniers se trouvaient mêlés avec les autres; ils auront au même titre enlevé les uns comme les autres, et les auront dirigés vers l'intérieur de l'empire. Telle est, suivant nous, la cause de l'apparition dans nos régions aussi bien que dans d'autres du nom de *Wilzes*. Cependant nous ne voulons pas prétendre qu'un tel internement de population wilze n'ait pu s'effectuer par d'autres causes, par exemple celle de la collocation dans l'intérieur de familles remises comme ôtages. Nous avons vu que déjà après l'invasion de 789, le roi Witzan n'avait obtenu la paix qu'à la condition de donner des ôtages. En 808 l'armée franke, conduite par Charles, fils de l'empereur, envahit les terres des *Linones* et des *Smeldingues*, clients des Wilzes, qui avaient secouru le roi des Danois dans la guerre qu'il avait entreprise contre les Abotrides, et les ravagea. En 809 une guerre furieuse s'éleva entre les Wilzes et les Abotrides renforcés et soutenus par les Franks. En 811, ces mêmes Wilzes s'avancent jusqu'à l'Océan et enlèvent d'assaut Hochburg (aujourd'hui Hambourg), que l'empereur avait fait seulement élever l'année précédente comme forteresse opposée aux entreprises des Danois. Enfin en 812, les Franks, qui reprirent et reconstruisirent Hambourg, firent une grande expédition sur les terres des Wilzes, qui furent une seconde fois obligés de se soumettre et d'acheter la paix *en donnant un grand nombre d'ôtages*.

Il pourrait paraître surprenant que les Wilzes transplantés dans l'intérieur des terres de l'empire frank, dans une proportion tant inférieure à celle des Saxons, aient cependant laissé leur nom à un si grand nombre de localités que nous devons supposer avoir été fondées par eux. Déjà *Schaffarik* signale cette circonstance en citant un nombre prodigieux d'endroits et de rivières nommés de leur nom. Nous croyons pouvoir de cette circonstance particulière tirer la déduction que jusqu'à leur complète germanisation, dans tous les âges et dans tous les pays

qu'ils ont habités, ces Wilzes *géants* ou *demi Dieux* dans la bouche des poètes, auront, placés à côté d'un peuple pacifique, passé pour d'incommodes et redoutés voisins. Partant d'une observation qui nous semble communément juste, celle que les lieux habités portent des noms reçus des voisins et nullement des noms choisis par les habitants du lieu même, on peut admettre que les endroits nommés *Wilz* se seront ordinairement élevés non loin d'endroits habités par des Saxons et qu'ils auront reçu leurs noms de ces derniers. Si des Wilzes avaient eux-mêmes fait choix des noms nouveaux à donner à leurs nouvelles demeures, il est plus que probable que celles-ci auraient reçu des noms slaves ou des noms rappelant le nom slave de leur peuple, celui de *Lutizes* (1), et ils n'auraient pas adopté eux-mêmes la dénomination de *Wilzes* employée par leurs voisins saxons (2).

DE LA FONTAINE.

---

(1) Le nom de Lutzhausen ne serait-il pas dérivé de celui de Lutizes?

(2) Le nom de *Wilzes* aussi bien que celui de la souche commune à beaucoup de peuples slaves, le nom de *Wélètes* a disparu dans l'Allemagne moderne et se trouve remplacé par celui de *Wenden* que portent encore de nos jours diverses peuplades slaves de la Saxe et de la Lusace, lesquelles conservent religieusement leur langue nationale, leurs vieux usages et même leurs vieux costumes. Nous avons plusieurs fois déjà trouvé ce nom de *Wenden*, traduit par *Vandales;* c'est une grave erreur dans laquelle versent un grand nombre de géographes et d'historiens. Les *Vandales* étaient de race germanique, nullement de race slave; ceux d'entre eux qui sont restés dans leur patrie se sont fondus dans d'autres tribus, mais ceux qui se sont mêlés dans la grande migration de 406, ont été, après avoir traversé les Gaules et l'Espagne, régions où ils ont laissé une très-mauvaise renommée, fonder un empire sur les côtes de l'Afrique. Défaits par Bélisaire ils se sont perdus avec leur nom dans les sables de la Lybie. On a prétendu de nos jours retrouver leurs traces dans les peuples Kabyles de l'Algérie.

IV.

Die noch vorhandenen Römersteine des Luxemburger Landes.

§ 1. Vorbemerkung.

Für den nach immer tieferer Einsicht strebenden Alterthumsforscher kann auch eine neue Darstellung alter und schon beschriebener Steine belangreich und anziehend sein. Diesz ist im Besonderen alsdann der Fall, wenn eine solche Darstellung eine bessere Beleuchtung ihres Gegenstandes enthält, oder ihn durch genaue Abbildungen, woran es bisher mangelte, veranschaulicht. Hätte diese für sich selbst sprechende Wahrheit eines weiteren Beleges vonnöthen, so könnte als solcher schon die Zustimmung dienen, mit welcher mein in der vorjährigen Publikation des Luxemburger Alterthumsvereins erschienener Aufsatz über die zu Luxemburg eingemauerten Antiken 1) aufgenommen ward.

Diese Zustimmung mag es denn nun auch verantworten, wenn ich hier abermals mit einem ähnlichen Aufsatze vor das alterthumsfreundliche Publikum trete. Das Interesse aber, welches eine solche Arbeit darbietet, dürfte wohl um so höher anzuschlagen sein, als sich unter den dadurch dargestellten Steinen sogar mehrere befinden, welche bisher weder eine Abzeichnung noch eine öffentliche Besprechung erhalten haben.

Wie die Überschrift dieses Aufsatzes besagt, sind die hier besprochenen Antiken keine anderen, als noch vorhandene. Aber nicht alle noch vorhandenen kommen hier zur Darstellung. Von dieser sind ausgeschlossen diejenigen Römersteine, deren Skulpturen entweder kein oder nur ein geringes Interesse bieten, so wie ferner auch alle, welche in den bisherigen Publikationen der Luxemburger Alterthums-Gesellschaft bereits eine Abzeichnung oder hinlängliche Darstellung gefunden haben. Alle Antiken, die hier erörtert werden, existiren noch wirklich, bieten wie plastisches so auch archäologisches Interesse dar, und sind in den Schriften der Alterthumskunde entweder noch gar nicht oder nur ungenügend besprochen worden.

Indem ich ihre Darstellung beginne mit der des beträchtlichsten unter ihnen, werde ich darauf die der übrigen nachfolgen lassen je nach Ordnung der individuellen Wichtigkeit, welche ich ihnen zuschreibe.

Möchte übrigens meine Arbeit nicht nur ein antiquarischer Beitrag, sondern auch ein besonderer Antrieb sein zur Erhaltung unserer ältesten Geschichtsmonumente!

---

1) Public. d. l. S. p. l. r. et l. cons. d. m. h.; VIII, S. 96 ff.

§ 2. Der Dianenfels zwischen Echternach und Bollendorff.

Die reizende Thalgegend, in welcher Echternach und Bollendorff liegen, zog schon die Aufmerksamkeit der alten Römer auf sich, von denen sich dort mehrere Denkmäler erhalten haben. Doch hat von allen diesen keines die Neugierde der Gelehrten und der Reisenden so sehr in Anspruch genommen, als das oft beschriebene Dianen-Denkmal unterhalb Bollendorff, von welchem Einer, der darüber nach der Menge und Wichtigkeit der davon gelieferten Beschreibungen urtheilen würde, sich leicht eine übertriebene Vorstellung machen dürfte. Mit einer solchen Vorstellung kam wenigstens ich einst zu derselben, und fand mich nicht wenig getäuscht, als ich in diesem vielbesprochenen Alterthume weiter nichts als einen rohbehauenen, wenngleich mit einer Aufschrift versehenen, Felsenblock erblickte.

Derselbe befindet sich dermalen zwar nicht mehr auf dem Gebiete des Groszherzogthums, gehörte aber vor 1814 immer zu demselben und zwar zum Kantone Echternach, von welchem er auch jetzt nur durch die Sauer getrennt ist, und liegt zwischen Bollendorff und Weilerbach, etwa 600 Schritte vom linken Ufer des genannten Flusses, im Königswalde, in einem Distrikte, welcher früher die *Niederburg* 1) genannt wurde.

Die Umgebung von sieben bis acht hoch- und dickstämmigen Waldbäumen, theils Eichen und theils Buchen, die aber ohne Ordnung und Symmetrie, und folglich ohne beabsichtigte Beziehung zum Denkmale stehen, verleiht seiner Lage ein besonderes Interesse, und hat mit ihrem vor Wind und Regen schützenden Obdache wohl am meisten zur Erhaltung der Inschrift beigetragen, so zwar, dasz letztere, würde hier der Wald ausgelichtet, über kurz ganz verschwinden könnte 2).

Der Fels ist an seinem Fusze rauh und unverändert, wie er ursprünglich gewesen, nur an seiner Vorderseite theilweis behauen, 10 Fusz hoch und gegen 4 Fusz breit, in allem Übrigen ein roher, ungestaltiger Klotz, dem man es wohl ansieht, dasz er nicht durch Menschenhand an diese Stelle gewälzt, sondern vielen anderen Steinmassen der Umgegend gleich, dem Gesetze der Schwere gehorchend, einst vom Gipfel des nahen Berges herabrollte.

Die ganze Bearbeitung des Felsen beschränkt sich auf seine viereckige, 4 Fusz hohe Behauung, die Inschrift und einige kaum erkennbare Reste von Bildnerei. Diese letzteren sind durch eine ziemlich breite Spalte getrennt von dem hinteren, niedrieger stehenden Felsen, und haben auf dem vorderen eine kleine damit parallel laufende Ritze, die aber gegen die Mitte wieder zusammenwächst. « Der Haupttheil des Denkmals, sagt *Wagener* 3), ist oberhalb zertrümmert und kaum noch 2 Fusz hoch. Er stellt in halberhobener Arbeit einen Tempel vor, » dessen Dach von Säulen getragen wurde, zwischen welchen Diana mit einer Koppel Windhunde sich befand ». Auch Herr *Bärsch* 4) erkennt auf demselben die Abbildung von zwei Menschenfüszen und den Füszen eines Thieres, auf der rechten Seite zwei Säulen, und eine (?) auf der linken.

---

1) *M. F. J. Müller*, Das Denkmal d. Diana im Kant. Echternach. 2) Vgl. Diek. Wchblt. 4. Jan. 1845. 3) Handb. d. v. d. Alterth. a. heidn. Zeit. Weimar, 1842, S. 140. 4) Eiflia illust. I. Abth. Aachen, 1852, S. 472.

Zu Al. Wiltheim's Zeit waren, wie jetzt noch, dieser Säulen vier, und zwei noch höher, als das Feld der Inschrift.

Nach einer 1657 von diesem Augenzeugen 1) genommenen Zeichnung war damals links der untere Theil der aufgeschürzten Diana, neben ihr ein liegender Hund und rechts die untere Hälfte einer kleineren Menschenfigur, vielleicht der Endymion's, deutlich zu erkennen. «Vestigia Dianæ, sagt er, pro more succinctæ, et accubantis ad pedes venatici canis, adhuc »durant». In gleichem Sinne reden auch die späteren Schriftsteller, nur Bertholet mit seiner Dianen*statüe* ausgenommen, von dem fraglichen Bildwerke. So stellt es auch dar die lithographische Abbildung der Neyen'schen Ausgabe des Luxemburgum romanum 2), jedoch verkehrt, d. h. zur Rechten, was zur Linken, und zur Linken, was zur Rechten steht, mit Ausnahme der Inschrift, welche der des Originals gemäsz ist.

Noch im Jahre 1809, als *M. F. J. Müller,* damaliger Friedensrichter zu Echternach, seine Beschreibung des Monumentalfelsen abfaszte, war davon so viel zu sehen, dasz eine der Figuren einen Menschen, die andere ein vierfüszsiges Thier vorgestellt hat, und von zwei halbrunden und zwei viereckigen Säulchen umgeben war. Da ich selbst 1828 dies Denkmal besuchte, erkannte ich an dessen Obertheile kaum noch etwas mehr, als die eben angegebenen Säulchen. Heutigen Tages sollen, sagt man, nur noch diese zum Theile sichtbar, die Überbleibsel der Menschenfiguren aber verschwunden sein. «Das (Bildwerk) soll, schreibt »ein ungenannter Reisender 3), nach dem Zeugnisse älterer Beobachter, die Jagdgöttin mit »ihrem Hunde vorgestellt haben. Wenn man dieses gerade zum Voraus weisz, so glaubt man »wirklich auch, die Beine beider Figuren noch zu erkennen; allein der Obertheil ist völlig, »und zwar schon längst, abgeschlagen.»

Mit diesem Berichte fast ganz übereinstimmig und gleichzeitig schrieb mir über das fragliche Bildwerk der jetzige Pfarrer von Mörsdorf, Herr *Hippert,* damals Vikar in Echternach 4): «Auf Ihre Frage: Wieweit das Bild zerstört sei? kann ich leider nicht antworten. Soviel »kann ich Ihnen sagen, dasz es, vom Fusze des Basreliefs an bis zu seiner noch übrigen »Höhe, ein klein wenig mehr als zweimal die Länge meiner Hand — etwa 40 Centimeter — »hoch ist. Aber diese Aussage bestimmt nicht, bis wohin das Bild abgebrochen ist, weil es »mir, aller Anstrengung ungeachtet, unmöglich war, die Proportionen desselben zu erkennen. »Vom Basrelief ragen zwar noch etliche Eminenzen hervor, nicht aber auf der ganzen Höhe »der etwaigen 40 Centimeter, sondern nur ungefähr bis in die Mitte, von unten hinauf, da »der obere Theil des Basreliefs schief abgebrochen ist, nicht seit Kurzem, sondern längst »schon, wie daraus zu schlieszen, dasz der ganze Steinblock mit etwas überwachsen ist, das »ich Steinmoos nenne, weil ich jetzt dafür keinen anderen Namen weisz.»

Hieraus sieht man, dasz das Monument mit seinem Bildwerke auch zugleich seinen Obertheil, und folglich nicht nur an Schönheit, sondern auch an Höhe bedeutend verloren hat. Gewisz hatte es eine andere Gestalt, als es noch ganz war und seine Spitze besasz. Manche

---

1) L. R. im Original, S. 66. 2) L. R. Ausg. 1841, S. 42, Fig. 15. 3) Diek. Wchbl. 4. Jan. 1845. 4) 24. Febr. 1845.

Gelehrten sehen es mit *M. F. J. Müller* als möglich an, dasz später noch der abgeschlagene Obertheil wieder aufgefunden werde. Derselbe würde klar beweisen, was man ohnehin aber auch schon recht wohl erkennt, dasz es ein wahres Versehen ist, wenn Herr *Bormann* 1) von der jetzigen wagerechten Oberfläche des Monuments schreibt: « Auf dem Scheitel des» selben sieht man noch die ausgehauene Tiefung, worin das Feuer geschürt wurde, um die » Brandopfer zu verzehren. »

Vor 40 Jahren hat Herr Oberappellationsrath Müller 2) mit vieler Mühe die in der Nähe liegenden Steinstücke untersucht, und wirklich eines entdeckt, das einen Theil der gestümmelten Spitze ausgemacht zu haben schien, und als wahrscheinlich nachgewiesen, dasz dies Denkmal, wie so viele andere römische Grab- und Denksteine, oben pyramidenförmig gewesen sei. Vermuthlich hatte es eine vierseitige Zuspitzung, und ein über die senkrechten Figuren vorspringendes, auf den Säulchen ruhendes Gesimse.

Wegen der gänzlichen Zerstümmelung seiner Spitze wäre die Bedeutung dieses Monuments dermalen, ohne die darauf befindliche Inschrift, auch für den kundigsten Alterthumsforscher unentzifferbar. Diese Inschrift steht unterhalb der Figurenreste, ist dreizeilig, aus gleichen, einen Decimeter hohen Unzialbuchstaben zusammengesetzt, noch jetzt vollkommen leserlich, läszt sich jedoch besser tasten als sehen, weil einerseits die Vertiefungen der eingegrabenen Zeichen noch unversehrt erhalten, andrerseits aber das Ganze von einer Art graufarbigen Steinmooses überwachsen ist, sodasz der Abstich der Eingrabungen gegen den Plan, in welchem sie sich befinden, dem Auge nicht stark auffällt. Die Inschrift lautet wörtlich:

DEÆ · DIANÆ ·
Q · POSTVMIVS ·
POTENS · V · S ·

Wegen der Deutlichkeit dieser Inschrift musz auffallend erscheinen, dasz deren Worte so wenige der Schriftsteller, die von diesem Monumente sprechen, richtig angeben. Fast alle führen die Inschrift an, aber nur wenige geben sie dem Originale gleichlautend. Zu diesen gehören Al. Wiltheim, welcher jedoch die worttrennenden Punkte ausläszt, von Hontheim 3), M. F. J. Müller 4) und einige neuere. Alle übrigen lassen sich dabei mehr oder weniger Ungenauigkeiten zu Schulden kommen. So z. B. lieset der Abt und Geschichtschreiber *Bertels*, der doch in der Nähe wohnte und manchen Besuch diesem Altare mag abgestattet haben, auf demselben die Worte: Deæ Dianæ Quintius Potensius 5). Selbst der gelehrte Geschichtschreiber *Brower* gibt uns die Steinschrift nicht ganz genau, wenn er schreibt 6): Deæ Dianæ Q. Posthumus. Potens. v. s. Auch schreibt der bekannte Geschichtschreiber Joh. Bertholet Posthumius statt Postumius 7). Wenn aber der gelehrte Alterthumskenner Bernhard von Montfoucon 8), auf Brower sich berufend, Posthumus schreibt, und die Inschrift eine sehr verdorbene nennt, so thut er dem genannten Geschichtschreiber doppelt Unrecht, einmal,

---

1) B. z. Gsch. d. A. II, S. 128. 2) Das Denkm. d. Diana im Kanton Echternach etc. 3) Prods. hist. Tr. dipl. T. I, S. 185. 4) A. a. O. 5) Deor. genl. descripl. Kœln, 1606, S. 57. 6) Annal. Trev. T. I, S. 57. 7) Hist. d. D. d. Lbg. T. I, S. 430. 8) Suppl. à l'antiq. expliq. T. I, S. III.

weil dieser die angezogene Steinschrift anders liefert, und dann auch, weil derselbe weder sagt noch sagen konnte, dasz diese Inschrift sehr verdorben sei. Es wäre daher in Fällen, wo die Rede ist von Inschriften, wie der vorliegenden, zur Beruhigung des Lesepublikums zwar, wie Herr *Müller* bemerkt, sehr zweckmäszig, wenn der Schrifsteller jedesmal beifügte, ob er das Orignal selbst eingesehen oder nur von Andern abgeschrieben habe, aber noch keineswegs genügend; denn er musz aabei auch nachweisen können, dasz seine Abschrift selbst treu und vollkommen gleichlautend ist.

Wenn die neueren Geschichtsforscher überhaupt die Inschrift des Dianenfelsen richtiger geben, so lassen auch sie mehrentheils noch zu wünschen übrig. Herr *Bormann* 1) liest diese Inschrift: Deæ Dianæ Q. Posthumus P. v. s. Hr. *Bärsch* 2) gibt dieselbe: Deæ. Dianæ Q. Postumius Potens v. s. Hr. *Quedow* und *L'Évêque de la Basse-Moûturie* liefern selbe nach M. F. J. Müller Hr. Dr *Steiner* 3) liest POSTENS statt POTENS und setzt Bollendorff an die Saar.

Keiner von allen diesen Schriftstellern aber, sie mögen älterer oder neuerer Zeit angehören, weisz uns über die Persönlichkeit des Q. Postumius Potens etwas Näheres mitzutheilen. Al. Wiltheim erklärt ausdrücklich, darüber nichts Sicheres erfahren zu haben. Auch ich habe bisher darüber vergeblich Aufschlusz zu finden gesucht. Wohl meldet die Geschichte von mehren Römern, die den Namen Postumius, aber meines Wissens von keinem, der, wie der Gründer unseres Dianendenkmals, Q. Postumius Potens hiesz. Daher können wir denn auch von ihm, zu unserem Bedauern, keine Personverhältnisse angeben, woraus die Veranlassung zum Errichten dieses Votivaltars, wie er von Hrn. Bormann und Anderen genannt wird, oder sein Alter näher zu bestimmen wären. Nur aus der Inschrift selbst wissen wir, dasz er zufolge eines Gelübdes und mithin wohl nach Erfüllung eines Wunsches errichtet wurde.

Was für ein Gelübde oder Wunsch aber war es, dem das Denkmal gelten sollte? Hatte Postumius an dieser Stelle vielleicht ein tüchtiges Stück Wild erlegt, und wollte deswegen nun der Jagdgöttin, der sylvarum potens Diana 4), ein Dankopfer darbringen? Oder glaubte er von ihr in einer anderen Angelegenheit erhört worden zu sein? Und opferte er hier nur einmal im Vorbeigehen, oder brachten er und Andere ihr fortwährend Gelübde und Geschenke dar? Wahrscheinlicher ist gewisz das Letztere, weshalb alsdann auch leicht ihre Erklärung finden dürften die steinernen Hände, Ohren und Augen, die man, nach Aussage des Hrn. Barreau und andrer Zeugen, in der Nähe und besonders auf der Anhöhe fand. Man könnte sie für steinerne Ex-Voto oder Weihgeschenke erklären, welche die gewöhnlicheren von Wachs und Silber ersetzten, auf den Altar gelegt oder an den Bäumen aufgehängt wurden, und die Rettung von einem Uebel an den vorgestellten Gliedern oder die von einer Krankheit versinnbildeten. Dergleichen Versinnbildungen, schreibt Hr. *von Florencourt,* sind in den antiquarischen Kabinetten keine Seltenheit. Sie erinneren an die uralte und allgemein verbrei-

---

1) A. a. O. 2) Beschr. d. Regbz. Trier. Trier, 1849, S. 292. 3) Cod. inscript. rom. Danub. et Rheni; III. Th., I. Heft, Seligenstadt, 1851, S 72. 4) Carm. secul. I.

tete Sitte, die leidenden Organe und die Ursache der Krankheit abzubilden, öffentlich aufzustecken und den Göttern zu opfern.

Allein hieraus läszt sich über den Ursprung des Altars, und noch weniger über das Alter seines Bildwerks, etwas Zuverlässiges nicht bestimmen. Betrachtet man einerseits die Form der lateinischen Buchstaben, die gute römische Schreibart, sowie den Umstand, dasz die Römer sich in dieser Gegend sehr stark aufgehalten, sogar auf dem Gebirge, ungefähr 1000 Schritte von dem Dianenfelsen entfernt, ein Lager gehabt haben, so wird man das Entstehen des Monuments gern in die Zeit der Römer setzen. Dieser Meinung wird man jedoch nicht absolut beipflichten, wenn man andrerseits aus der Geschichte weisz, dasz man, auch nach Verdrängung der Römer aus hiesiger Gegend und selbst nach Einführung des Christenthums, noch mehrere Jahrhunderte lang fortgefahren hat, die heidnischen Götter zu verehren, ihnen Denkmäler zu errichten, wovon wir in der ältern und mittleren Geschichte die untrüglichsten Spuren finden; und wenn man erwägt, dasz der Schritt vom Heidenthum zum Christenthum nicht immer so rein gewesen ist, dasz man nicht manchmal ein erstaunliches Gemisch beider Religionen wahrgenommen hätte, wovon sich bis in die spätesten Zeiten Spuren erhielten, und woran nur Derjenige noch zweifeln kann, welcher in der Staats- und Kirchengeschichte ein Fremdling ist 1). «Der Dianenkultus, sagt der erwähnte Montfoucon 2), der Dianencultus, »welcher an verschiedenen Orten Galliens im Schwange war, hat daselbst länger gedauert, »als man gewöhnlich glaubt, selbst nach allortiger Verbreitung der Lehre des Evangeliums. »Es gab Christen, welche die Diana in die wahre Religion einmengten, und im Christenthume »noch Manches, was auf den heidnischen Aberglauben, die Verehrung der Götzen und namentlich der Diana Bezug hatte, beibehielten. Man findet davon Beispiele bis zu Ende des »XIII. Jahrhunderts». Beispiele davon, könnte man hinzufügen, findet man sogar noch heutigen Tages in unseren s. g. «Burgaupen» und St. Johannsfeuern, welche noch durch eine kurfürstlich-trier'sche Verordnung vom 17. März 1787 als heidnischer Gebrauch verboten wurden 3).

Hat nun einerseits dieser Umstand zur Folge, dasz wir jetzt mit weniger Gewiszheit das Alter unsers Monuments bestimmen können, so mag er andrerseits aber auch wohl der vorzüglichste Grund gewesen sein, weshalb sich dieser Fels, nachdem er trotz so vieler kaiserlichen Erlasse und Stürme gegen die Götzenbilder 4) durch die Kriegsleute beschützt worden, mehre Jahrhunderte hindurch erhalten konnte. Vielleicht dauerten hier, wegen der Abgelegenheit und Verborgenheit des Orts, der Aberglaube und die Abgötterei noch lange fort, nachdem sie anderwärts, z. B. an Heer- und Consularstraszen, schon längst aufgehört hatten. Vielleicht war aber auch diese Fortdauer mehr die Wirkung der Festigkeit des Monumentes selbst, welches, da es aus einem lebendigen Felsen bestand, so ganz geeignet war, den Verheerungen der Zeit und der Menschen zu trotzen.

Nichts destoweniger schlug auch ihm die letzte Stunde. Es wurde, wie bereits erwähnt,

---

1) Vgl. *Schmit*, Gsch. d. Deutsch. 2. B. S. 12; und *Regino*, De ecclesiastic. discipl. L. I, n. 44 seq. 2) Suppl. T. I, L. III, ch. 9, n. 3. 3) S. Gesta Trev. etc. III. 4) Vgl. den «Berdorfer Heidenaltar» in den Public. etc. V.

seiner oberen Hälfte nach fast gänzlich gestümmelt, und zwar, wie aus der Natur des Felsen und der noch vor 30 Jahren um ihn her gefundenen Stücke hervorgeht, gewaltsamer Weise. «Suprema non ætas, sagt Al. Wiltheim 1), sed vis abstulit: quæ enim temporum diuturni»tas rupem ita mediam præcidat?..» Wann aber und durch wen diese Stümmelung geschehen, ist unbekannt. Geschah sie etwa durch einen Alterthumsliebhaber, der das ganze Bildwerk vom Felsen zu trennen versuchte, um es in seine Sammlung zu schaffen? Darauf schiene wohl der noch sichtbare, einige Zoll hinter dem Bilde befindliche Spalt, sollte er ein künstlicher Einschnitt sein, hinzudeuten. Oder waren die Zerstümmeler vielleicht die römerfeindlichen Germanen, die in dieser Gegend das Römerthum bis auf die letzte Spur zu tilgen suchten? Oder war es vielleicht der Sturz eines schweren Baumes, was das Monument so gewaltig beschädigte? Oder haben es Neubekehrte als den früheren Gegenstand ihrer abgöttischen Verehrung mit starker Hand zerschlagen? Oder hat endlich ein Heidenbekehrer, um dadurch dem Aberglauben Halt und Stand zu nehmen, es vielleicht im Namen der Religion zertrümmert? Dieser letzteren Ansicht war schon vor beinahe 200 Jahren Alex. Wiltheim, welcher auf sie die Muthmaszung gründete, der hl. Willibrord, Stifter der Echternacher Abtei, sei der Zerstörer des Dianenaltars gewesen. Dieser Vermuthung werden auch wir nicht ungeneigt sein beizutreten, sobald wir bedenken, wie lange der genannte Glaubensverbreiter sich in so groszer Nähe des Monuments aufhielt, und wie oft er den groszen Zusammenflusz von Menschen, den hier die Verehrung der Hauptgöttin des Landes veranlaszte, bemerken muszte. Was dabei seinen heiligen Zorn besonders wird entflammt haben, mag wohl der Umstand gewesen sein, dasz hier das abergläubige Volk vor derselben Gottheit niederstürzte, deren Bildsäule er selbst, Wulfilaicus und Remaclus bereits auf Walcheren und anderwärts zertrümmert hatten.

Für den Fortgang des Christenthums war es in einer zum Götzenthume noch stark sich hinneigenden Zeit von hoher Wichtigkeit, die Denkmäler des Heidenthums rechtzeitig zu zerstören. Wie schwer die Alterthumsfreunde den daraus entstandenen Verlust jetzt auch mögen verschmerzen, so ist doch deshalb den Glaubensboten kein Vorwurf zu machen. Die Gesinnung, aus welcher sie handelten, war heilig und tadellos und der Vorschrift ihres Gewissens gemäsz. Was heute Schonung und Schutz finden würde, muszte damals aufgeopfert werden. An der Verbreitung und Fortpflanzung des Christenthums war unendlich mehr gelegen, als an der Erhaltung des Alterthums oder geschichtlichen Denkmals. Da der heil. Willibrord oder Andere den Dianenaltar zerstückelten, achteten sie wohl nicht auf die monumentale Merkwürdigkeit, die er später erhalten konnte, sondern dachten nur an den Götzendienst, der da betrieben wurde. Das Götzenbild zertrümmerten sie für die Mit- und Nachwelt, gaben dieser aber statt dessen etwas unvergleichlich Besseres: ewige Wahrheit und ewiges Heil.

Schon öfter war der Bollendorfer Dianenaltar ein Gegenstand der Abzeichnung. Die älteste Abbildung davon, die wir begegnen, ist die von Al. Wiltheim in dessen *Luxemburgum romanum*. Obzwar sie ihren Gegenstand kenntlich macht, so kann doch ihre Ausführung nicht als eine vollkommene betrachtet werden.

1) L. R. S. 42.

Besser war vielleicht die Zeichnung, die vor etwa 40 Jahren Hr M. F. J. Müller davon nahm und der Präfektur zu Luxemburg überhändigte, die ich aber im dortigen Regierungs-Archiv bisher vergebens suchte. Eine andere Zeichnung des Dianenaltars, von Wagener 1), erschien 1842. Auch ich habe schon 1828 dieselbe Zeichnung gefertigt und nicht ohne Vergnügen deren volle Uebereinstimmung mit den später von den Hrn. *Fresez* und *Berg* entworfenen und dem Museum geschenkten erkannt. Der unten 2) beigefügten Abbildung ist zu Grunde gelegt die Zeichnung des Hrn. *Berg*, weil sie erst vor einigen Jahren aufgenommen ward und von allen mir bekannten die jüngste ist. Auf ihr sieht man noch, wie auf der Wiltheim'schen, das Punkt nach jedem Worte, vier Säulchen, links Diana, rechts ihren Hund, nur nicht mehr, wie früher, die Füsze des schönen Endymion.

In demselben Walde, wo das Dianendenkmal steht, befanden sich früher noch mehre andere behauene Felsen. Unter anderen war vorzeiten oberhalb Bollendorff ein s. g. heidnischer Altar, oder behauener Fels sichtbar 3), ist aber später zu einem Baue benutzt worden. Nach einer Zeichnung, die davon ein Schuhmacher aus Echternach geliefert hatte, zu urtheilen, war derselbe ein an drei Kubikmeter fassender, nur zu einer länglich viereckigen Masse grobbehauener, oben mit einem Aufsatze und vier aufsteigenden Ecken versehener Steinblock; wahrscheinlich der Entwurf zu einem Grabmal, wie deren verschiedene aus dem klassischen Alterthum übrig sind, und in neuerer Zeit nachgebildet werden. Weiter hinauf im Walde sollen noch solcherlei zum Räthsel hinterlassene Steine vorkommen.

Von einem dieser Steine meldete mir 1845 erwähnter Hr. *Hippert*. Dieser Stein steht am Fuszpfade von Bollendorff nach Ferschweiler. Er ist viereckig behauen, und erhebt sich altarförmig auf einem steinernen Fuszschemel. Im hintern Theile des Steines befindet sich eine Vertiefung, in welcher ein anderer Stein, etwa anderthalb Fusz hoch, ruhet.

Auch in der Nachbarschaft des Dianenmonuments, zwischen diesem und der Weilerbach, doch etwas höher hinauf, sieht man mehre behauene Felsen. Unter diesen ist besonders bemerkbar einer, aus welchem im Sommer wie im Winter das hellste Wasser hervorträufelt, und durch seine Erfrischungskraft ebensowohl als durch sein eintöniges Geplätscher die Vorbeigehenden angenehm überrascht. Hr. *Fresez* hat mir eine vor ungefähr 10 Jahren davon genommene Zeichnung überreicht, deren unten 4) folgender Steinabdruck keine unangenehme Zugabe für das alterthumliebende Publikum sein wird.

§ 3. Die Grab- und Alterthumssteine im Schloszgarten zu Bollendorff.

Nicht allein durch ihre römische Sauerbrücke und verschiedene andere Alterthümer, sondern auch und besonders durch ansehnliche Grabmäler war ehemals die klassische Gegend von Bollendorff ausgezeichnet.

Von diesen Grabmälern und anderen alterthümlichen Bildsteinen, die meistentheils schon längst verschwunden sind, sieht man heute noch einige Überbleibsel in dem Schloszgarten zu Bollendorff und an andern Orten.

---

1) Hdb. d. v. Alterth. a. heidn. Zeit. Weimar 1842, Fig. 163. 2) Pl. III, 1. 3) Vgl. «Diek. Wchbbl.» 4. Januar 1845. 4) Pl. III, 2.

In der nördlichen Mauer des genannten Gartens ist seit undenklicher Zeit eingefestigt ein dem Beschauer mit dem Rücken zugekehrter und vom Kopfe bis zum Schenkel sichtbarer Mars oder Römersoldat, in der Rechten eine Lanze haltend und mit der Linken ein Tuch über die Schulter werfend, ein Basrelief, wovon Hr. Professor *Berg* von Echternach dem Luxemburger Alterthumsmuseum eine Zeichnung eingesandt hat. Neben demselben befinden sich rechts und links einige Zeilen Buchstaben, die jetzt schwer wohl zu erkennen, und noch schwerer zu lesen und zu deuten sind. Es sind folgende :

IOVI E
OFA MY
C·A·R II·
RE

Man könnte auch diesen Mars für den Rest eines römischen Grabmals halten, jedoch wohl mit mehr Wahrscheinlichkeit annehmen, dasz er von einem anderartigen Denkmal, vielleicht einer römischen Ara, herrührt.

In der Mauer desselben Gartens sah man sonst und sieht vermuthlich auch jetzt noch, auszer dem beschriebenen Steine, noch einen anderen, worauf zwei Römerfrauen, in eine bis zu den Füszen reichende Stola gekleidet und mit der Palla bedeckt, abgebildet sind. Gewohnheitsmäszig tragen dieselben etwas in der Hand, und schreiten wie im Opferzuge vorwärts. Ihnen folgt eine Dienerin mit kurzem Dienstkleide und ohne Mantel. Abseits steht ein Sessel, woraus, sowie aus dem beschriebenen Anzuge, auf die Vornehmheit der Personen zu schlieszen ist. Daneben sieht man einige Tritonen, welche in die Posaune stoszen, ohne Zweifel zum Zeichen des die hier abgebildeten Personen überlebenden Nachruhms 1). Dasz man zur Verkündung des Nachruhms Tritonen wählte, ist ein Umstand, womit sich wohl die Vermuthung begründen läszt, dasz die ursprüngliche Stellung des Grabmals am Wasser gewesen sei.

Etwa 1000 Schritte oberhalb des Dorfes befand sich früher, von den Fluten der Sauer bedeckt und nur bei niederem Wasserstande sichtbar, der Grabstein der Römerdame *Mariana Victorina*, wovon Al. Wiltheim, Brower, Bertholet und M. F. J. Müller Zeichnung und Inschrift mittheilen 2). Dieser Stein, welcher ursprünglich auf einem kleinen Felsen des linken Sauerufers stand, dort als Grabmalsdeckel diente und 1599 gefunden ward, befindet sich jetzt, sagt Hr. *Bärsch* 3), im Museum der Rheinisch-Westphälischen Alterthümer zu Bonn. Nach Hrn. Dr *Steiner* steht er im Museum zu Trier.

« Zu Bollendorf, schreibt ferner Hr. *Bärsch* 4), ist aber ein anderer, an der Sauer aufge-
» fundener Stein noch jetzt vorhanden, der cylinderförmig gearbeitet ist, und folgende ver-
» stümmelte Inschrift hat :

D· M·
ATTVCIA... ARI
ILLA· ET· ACCEPTIA
TASGILLA· SATTON
IVS· SECVNDINVS· F
I· SIBI FE

1) H. d. L. T. I. S. 430. 2) L. R. S. 245, Fig. 372; und die Monographie des Hrn. Müller : Mausolei villæ Bollani descript. etc. 3) Beschr. d. Rgsbez. Trier. Trier 1849, S. 292. Vgl. *Lersch*, Centralmuseum rheinl. Inschr. II. 1840, S. 54. 4) A. a. O.

« Der Stein scheint Fronton eines Grabmals von bedeutendem Umfange gewesen zu sein.

» Von der weiteren Fortsetzung der Grabschrift ist nur ein unbedeutendes Fragment vor-
» handen mit den Buchstaben :

I · S · I · B · I · F · E · »

Auch ist noch 1844 ein anderer Stein in der Sauer zu Bollendorff gefunden und dann nach Trier transportirt worden. Die darauf befindliche Inschrift lautet :

D· M·
ALLVCINARI
ILLAETA CC · FILIA
FASCIDIA ATTON
IVS SECVNDINVS F.

Statt ALLVCINARI liest Hr. Dr *Steiner* 1) ALLVBINARI, und erklärt die Zeilen 2 und 3 für beinahe ganz unrichtig, die Zeile 4 nur für theilweis richtig. Dies Lesen und Erklären ist irrig.

§ 4. Der Najadenstein zu Echternach.

Auszer andern Alterthumsresten, die ehemals zu Echternach aufbewahrt wurden, sieht man daselbst auch dermalen noch einen antiken Stein, auf welchem zwei Wassernymphen ausgehauen sind.

Dieser Stein liegt eingemauert im untern Theile des letzten gegen die Stadt zu gelegenen Brückenecken und hat 13 Dezimeter in der Länge. Die auf ihm abgebildeten halbmenschlichen Wesen sind zwei in Fischschweife endende Najaden, mit Floszfedern statt Flügel auf dem Rücken. Sie halten einen Kranz in die Höhe, um dadurch wahrscheinlich dem Sauergott ihre Huldigung darzubringen.

Von diesem Alterthum handeln Al. Wiltheim 2), Bertholet 3), M. J. F. Müller 4) u. v. A., welche zum Theil davon auch eine Abbildung liefern. Eine davon erst vor Kurzem nach der Natur entworfene Zeichnung hat Hr. *Berg* dem Museum geschenkt.

Dieses antike Steinrelief hat an sich wenig artistischen Werth, scheint aber die Ansicht zu bestätigen, dasz die Sauerbrücke zu Echternach, wenigstens in der Anlage ihrer Pfeiler, ein Römerwerk sei.

Ferner spricht dieses Alterthum auch für eine Veränderung, welche hier der Wasserstand der Sauer erlitten zu haben scheint. Denn es unterliegt keinem Zweifel, dasz der gegenwärtig durch angeschwemmten Sand verschüttete Najadenstein früher in einer wenigstens sichtbaren Höhe gestanden, mithin der Wellenspiegel seither gerückt oder gestiegen sein musz. Dieser Umstand mag nun ein Beweis sein für das allmälige Wegrücken des Fluszbettes von der einen nach der andern Seite, sowie auch von der dadurch nothwendig gewordenen Erbauung eines sechsten Brückenbogens 5). Entweder hat man diesen Schlusz zuzulassen, oder anzunehmen, dasz der Najadenstein sich nicht mehr an seiner ursprünglichen Stelle befindet.

1) Cod. inscript. etc., III. Th. 1. Heft, Seligenst. 1804, S. 74. 2) L. R. S. 202, Fig. 566. 3) H. de L. T. 1, S. 340. 4) Die Alterth. des Echtern. Kantons, § 4. 5) Vgl. Dirk. Wchblt. 4 Januar 1845.

Endlich scheint die Stellung dieses Monuments auch anzudeuten, dasz die Römer die hohe Wichtigkeit der Flüsse und Bäche in einem unwegsamen und straszenlosen Lande recht wohl zu würdigen wuszten. Aus Zwang und Noth folgten sie Anfangs dem Laufe der Gewässer, um in das Innere unseres Landes einzudringen, sich darin zu orientiren und zurechtzufinden. An denselben Lauf hielten sie sich damals auch, wenn sie unsern Boden verlieszen und in ihre früheren Quartiere zurückkehrten. Daher waren ihnen die Flüsse und Bäche vor allem Anderen werth und heilig; daher hinterlieszen sie auf so manchen ihrer Denkmäler, z. B. den unter der Sauerbrücke zu Echternach, zu Ingeldorff etc., Abbildungen von Najaden, Tritonen und anderen Wassergottheiten; daher errichteten sie am Ufer unserer Flüsse und Bäche: der Ernz, der Sauer, der Petrus u. a., so manche ihrer Grabmonumente, Villen, Gewerke u. s. w.

§ 5. Das Bruchstück eines rœmischen Grabsteins zu Brandenburg.

Eine Stunde nördlich von Diekirch liegt, auf schwerzugänglicher Felsenspitze, die Ruine der alten « Brandenburg », über das gleichnamige und früher befestigt gewesene Pfarrort emporragend. Beim Hinaufsteigen in diese arkadisch-romantische Ritterveste gewahrt man rechts vor dem Haupteingangsthore einen antiken, vor Jahrhunderten schon hieher versetzten, einige Fusz hoch vom Boden eingemauerten, über drei Fusz langen, röthlichen Sandstein, auf dessen gröszerer Seitenfläche ein noch kenntlicher Triton, mit geschwungener Posaune auf einen marathonischen Stier losziehend, im Relief abgebildet ist. In diesem Triton erblickt das « Itinér. d. L. g. », aber irriger Weise, einen einem Ochsen eine Baumfrucht vorhaltenden 1) Jüngling. Von diesem Ochsen, d. h. Stiere, ist nichts mehr übrig, als der Kopf. Neben diesem, auf der kleineren Seitenfläche, sieht man einen Haifisch mit abwärts gekehrtem Kopfe. Die oberen Randverzierungen bestehen aus lauter an- und übereinandergelegten Meermuscheln.

Diesen Stein, welchen *L'Évêque de la Basse-Moûturie* für eine Ara nimmt, nennt die Volkssage den « Brandenburger Heidenaltar ». Doch wäre diese Benennung durch die Vieleckigkeit und Schmalheit des Steines, sowie die darauf abgebildeten Gegenstände, schon genugsam widerlegt, wüszte man auch nicht anderweitig, dasz er ursprünglich kaum die Hälfte eines anderartigen Monumentes war, wovon der andere Theil noch vor einigen Jahrzehnden das linke Sauerufer zu Ingeldorff zierte, jetzt aber verschwunden ist. Nach Al. Wiltheim 2) stellte auch der Ingeldorffer Theil, welcher, seiner Gestalt gemäsz zu urtheilen, mit dem Brandenburger Steine ein sechsseitiges Ganzes bildete, auf zwei Seiten Wassergegenstände und Meeresscenen: Muscheln, Fische, Tritonen, ein von einem lang- und hochhütigen Triton gebändigtes Seepferd u. dgl. vor.

Obschon auf dem Monumente keine Inschrift gefunden ward, die dessen Bestimmung näher angegeben hätte, so läszt sich doch aus dessen Form und Figuren mit Sicherheit entnehmen, dasz es ursprünglich ein Grabmal war. Hierauf deutet offenbar hin die Gruppirung der Vorstellung, die widernatürliche Zusammenstellung des Verschiedenartigsten, z. B. des Stieres und des gegen ihn kämpfenden Tritons, die Ruhmes-Posaune in seiner Hand, sowie die

1) S. 420. 2) L. R., S. 300, Fig. 396 u. 397.

Æhnlichkeit solcher Darstellungen mit denen an erweisbaren Grabmalsresten, z. B. dem in Clausen, auf welchem ein Triton den marathonischen Eber erlegt. Auf ein Grabmal deutet auch hin die Gladiatormütze auf dem Haupte des Tritons, und selbst der Seekampf mit Landthieren.

Vielleicht galt dies Grabmal einer berühmten, reichen und mächtigen Jäger- oder Gladiatorenfamilie 1), die sich in der Gestalt mythologischer Wesen vorstellen liesz; oder vielleicht ward es errichtet zur Zeit, wo Nero, Titus und Domitian, zur Darstellung einer Landjagd auf der See, das Wasser im Circus, wie Dio und Martial berichten, mit Hirschen-, Bären-, Hasen-, Stier- und Löwenblute röthen lieszen und durch Zwingung der Elemente das Volk in Staunen setzten; oder zur Zeit des Kaisers Severus, wo, wie Tertullian berichtet, Störungen in der Natur und in den Elementen geschahen. « Elementorum munia exorbitant, quod et monstris et portentis naturalium forma turbatur.... Si Tiberis ascendit in mœnia, si Nilus non ascendit in arva, si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues.... » Vielleicht auch hatten die vorgestellten *See-Land*-Gefechte weiter nichts anzuzeigen, als die grosze Bestürzung und Verwirrung, welche bei dem Absterben ihrer Angehörigen die überlebende Familie befiel.

Schon die blosze Vorstellung des Seegefechts, welche mehr auf die Sauer als auf die Blees paszte, läszt vermuthen, dasz das Grabmal ursprünglich nicht zu Brandenburg errichtet worden. Diese Vermuthung aber wird zur Gewiszheit, sobald man weisz, dasz vor nicht so langer Zeit ein bedeutender Grabmalstheil, zu welchem der Brandenburger Stein paszte, noch am linken Sauerufer zu Ingeldorff stand, dasz dieser und der Brandenburger Monumentstheil mit den Steinen eines nahen Bruches gleichartig sind, und dasz Ingeldorff frühzeitig eine römische Villa, oder, wie die Volksdeutung sagt, ein Heidenaufenthalt war. Noch heute will man bestimmt wissen, dasz daselbst eine römische Brücke über die Sauer geführt, ein Castell und da, wo am rechten Fluszufer der Ingeldorffer Bann an den Diekircher stöszt, auch ein Heidenaltar, jetzt « Teufelslei » oder « Teufelsaltar » genannt, gestanden habe.

Der Standort des Monuments an einem Flusse darf uns übrigens nicht befremden. Eine solchartige Stellung war gewöhnlich die der Grabmäler. Darum standen an Flüssen oder Bächen die Grabmäler zu Bollendorff, im Müllerthal, am Grundhof, zu Waldbillig, zu Hollerich, an der Tiber, u. v. a. Nach ihren damaligen Begriffen stellten sich die alten Römer vor, als wanderten die Seelen der Verstorbenen, bei Ermangelung öffentlicher Straszen, die Flüsse entlang nach den elyseischen Gefilden. Durch den Wellenschlag der Flüsse, an deren Ufer sie die Grabmäler errichteten, versinnbildeten sie sich zugleich die Flüchtigkeit des Lebens, die Hinfälligkeit der irdischen Dinge und die Unwiederbringlichkeit der Vergangenheit. Durch Natur und Erfahrung belehrt, fühlten sie die Wahrheit Dessen, was die hl. Schrift 2) sagt: « Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. » Durch

---

1) Dasz sich im 3. u. 4. Jahrhundert die Rœmer manchmal auf ihren Grabsteinen in Gestalt der Gœtter und Gœttinnen vorstellen lieszen, davon liefert den Beweis unter vielen andern das Bild der Cornelia Tyche und der Julia Secunda, ihrer Tochter, welche beide als Ceres und Diana auf dem zu Paris befindlichen Grabsteine des Julius Secundus abgebildet sind. Vgl. *Raymond*, Lettre sur quelques antiquités d'Allemagne; Paris und Bonn 1824.

2) II. Reg. c. 14.

die Beisetzung der Aschenreste an den Ufern der Flüsse beabsichtigten sie ferner, den Verstorbenen ihre Wanderung nach dem Orte ihrer Bestimmung zu erleichtern oder zu beschleunigen. Durch Errichtung der Grabmäler an dem Gewässer dachten sie endlich auch deren Wiederauffindung sich und den Ihrigen in einem wenig bewohnten und fast unwegsamen Lande sicherer und bequemer zu machen.

War aber nun, wie aus Obigem hervorgeht, der Brandenburger Grabstein vorzeiten zu Ingeldorff aufgestellt, so läszt sich noch fragen, durch *wen* und *wann* er an seine jetzige Stelle versetzt worden sei. Diese Versetzung kann wohl früher, aber später nicht geschehen sein, als die Erbauung der Brandenburger Ringmauer, in welcher er einen Eckstein des Thorpfostens bildet. Ohne Zweifel ward er hier angebracht von dem Erbauer der jetzt in Trümmer liegenden Burg, d. i. von dem Grafen Friedrich I. von Vianden. Schon sind sechs volle Jahrhunderte verflossen, seit derselbe zu Brandenburg eingemauert liegt; aber noch geraumere Zeit hindurch hat er zuvor am Sauerufer bei Ingeldorff als Theil eines prachtvollen Mausoleums gestanden. Hier hat vor undenklicher Zeit auch ihn das Geschick getroffen, das so viele andere unserer alterthümlichen Steine und Denkmäler zerstückelte, und von den Stücken das eine hiehin und das andere dorthin transportirte, je nachdem diesz bald zum Behufe einer Baute und bald zu anderweiten Zwecken dienlich und rathsam schien 1).

Wie lange endlich aber dieser Grabstein an seiner ursprünglichen Stätte das Sauerufer möge geziert haben, ist jetzt nicht mehr zu bestimmen. Denn wüszte man auch die Epoche seiner Versetzung nach Brandenburg genau zu ermitteln, so könnte man doch nimmer die seiner Entstehung näher angeben. Indesz ist soviel zuverlässig, dasz sein Prangen zu Ingeldorff wohl nicht eher aufhörte, als die Römerherrschaft im Lande. Bei den Römern sowohl, als den andern heidnischen Völkern des Alterthums, waren ja die Grabmäler immer ein Gegenstand religiöser Verehrung und höchster Sorgfalt. Gegen die Grabschänder waren gesetzlich die strengsten Strafen verhängt: Deportation, Metall- und Bergarbeit. Und diese Strenge dauerte fort bis auf Constantin, Maximin, ja wohl auch bis auf Julian. Nach dem letztgenannten Kaiser aber wurden keine derartigen Gesetze mehr, wohl aber unter Honorius und Theodos d. G. (408 n. Ch.) ein anderartiges erlassen, welches an allen Orten die Götteraltäre zu zerstören befahl. In Folge dieses Gesetzes wurden nicht nur die Altäre der Obergötter, sondern auch die der Manen, d. h. die Grabmäler und unter diesen vielleicht auch das Ingeldorffer zerstört und niedergerissen 2). Vielleicht entkam es den ersten Zerstörungsstürmen, und erlag erst einem späteren; vielleicht ward seine vom Zahne der Zeit lange fortgesetzte Zerstörung endlich erst durch vandalische Hand vollendet; jedenfalls entging es der Zertrümmerung nicht; woher es dann mag gekommen sein, dasz man die zurückgebliebenen Reste wenig achtete, und darum denjenigen, wovon hier die Rede ist, bei Erbauung der Brandenburger Ringmauer, so gut es anging, benutzte.

§ 6. Die antiken Steine in der Mauer des Glockenthurmes zu Vichten.

Eines ihrer inländischen Hauptgewerke hatten die Römer, wie sehr glaublich ist, zu Vich-

1) S. L. R. S. 300. 2) Ib. 267.

ten, und zwar behufs der Ausbeutung des Eisenerzes. Dieser Ort, dessen Name sich eben so gut, ja noch besser von *Vicus* 1), als von den ehemals hier gewachsen sein sollenden Fichten, wie Esch und Eschdorff von Esche, Eich von Eiche, Lannen oder Linden von Linde, Bockholz von Buchholz, ableiten läszt, spendete, allem Anscheine nach, den Römern vorzeiten Erz und Metall zu Waffen, Schwertern, Dolchen, Panzern, Pickelhauben, Wappen, Schilden, Katapulten und manchen andern Kriegsmaschinen, weshalb auf ihn, wie Al. Wiltheim und andere Schriftsteller bemerken, die Worte des Ausonius vorzüglich paszten :

« Er, der ernährt des Reiches Kraft, es kleidet und waffnet. »

Von der ehemaligen Eisenschmiede der Römer zu Vichten ist dermalen keine Spur mehr vorfindlich, doch lag sie, wie allgemein geglaubt wird, unterhalb der Quelle des s. g. « Römerbornes », und in geringer Entfernung von dem Vichtener Bache, wo noch häufig Erz zu Harteisen gefunden wird. Die anderen Gewerke, der Hoch- und Läuterungsofen, standen, wie höchst warscheinlich ist, etwa 300 Meter unterhalb der Vichtener Mühle, woselbst noch Spuren eines alten erst 1814 zerstörten Wasserdammes erkenntlich sind.

Auf Metallgewinnung und Waffenfabrikation scheinen auch die fraglichen in der Nordseite des hiesigen uralten Kirchenthurmes, unterhalb der Schallöffnung, eingemauerten Bildsteine hinzudeuten.

Auf einem rohbehauenen Steine steht rechts, in erhobener Arbeit, ein kolossaler, an 2 Fusz hoher, jugendlicher, lockiger, männlicher Kopf, Apollo oder die Sonne vorstellend, neben einem kleineren, weiblichen, dem der Diana oder dem Monde. Beide, Sonne und Mond, waren, wie die Alchimisten und alten Philosophen meinten, die Schutzgestirne der Berg- und Metallarbeiter, und stehen insofern sehr bedeutsam abgebildet an der eben beschriebenen Stelle. Links darneben steht, auf einem anderen kleineren Steine oder Schilde, ein Genius mit Blumengewinde, welcher sich als eine Bezeichnung des Kriegswesens deuten läszt. Die Zeichnung beider Steine in Al. Wiltheim's Manuscript scheint zwar nur mittelmäszig, aber doch nicht unrichtig zu sein, weshalb wir hier auf sie verweisen. Auch die Neyen'sche Ausgabe des *Luxemburgum Romanum* enthält davon eine richtige Abbildung, wenn man von den dem Hauptsteine gegebenen Schichtformen absieht, und auf dem kleineren Steine den Genius mit der Rechten zur Linken und mit der Linken zur Rechten umdreht 2).

Ein anderer von Wiltheim 3) angeführter Beweis, dasz einstmals zu Vichten Metallerz ausgebeutet wurde, ist der früher bestandene unterirdische Gang, welcher nach der Meinung des genannten Gelehrten als Wasserleitung diente, und noch vor 30 Jahren unverschüttet und auf eine Strecke von 40 Fusz durchgänglich war.

Auf diesen Gang, sowie auf andere unterirdische Höhlen und Überbleibsel römischer Ge-

---

1) Kæme *Vichten* von Fichten, so wære es richtiger diesen Namen mit F zu schreiben, und zu fragen, warum heute in der Gegend von Vichten so wenig Fichten mehr anzutreffen sind. Von Vicus leiten die Archæologen auch ab *Wyck*, *Haderwyk*, *Schleswig*, *Braunschweig*, *Wichtelen* (bei Antwerpen), *Ryswic* etc.

2) S. 6, Fig. 4 und 5.

3) L. R. S. 5, 6 und 259.

bäulichkeiten, gründet sich die Volkssage, dasz hier die « Wichtelchen » 1) oder Elfen vor undenklicher Zeit ihre Wohnung aufgeschlagen haben. Ja hier, wie dieselbe versichert, befand sich der Hauptsitz dieses Völckchens und der Hof seines Königs Schaddaï, d. i. des Allmächtigen, welcher weise, gerecht und väterlich regierte und eine solche Menge Goldes besasz, dasz er sogar seine Mäuse damit füttern konnte 2).

Dasz diese Volkssage, insofern sie den Königshof der Vichtelchen nach Vichten setzt, nicht allein in der Namensähnlichkeit, sondern auch in der Menge und Ausdehnung unterirdischer Alterthumsspuren ihre Grundlage haben könne, dürfte sich wohl erweisen lassen aus dem Umstande, dasz hierlands die Bewohner eines Ortes desto mehr von Wichtchen sprechen, je häufiger daselbst unterirdische Baureste vorgefunden werden.

§ 7. Der antike Stein in der Mauer der Pfarrkirche zu Ospern 3).

Hr. Professor *Clomes*, seligen Andenkens, sagt in seiner Erdbeschreibung, die antiken Steine der Osperer Kirche seien verschwunden. Diese Behauptung ist nur theilweis wahr. Denn daselbst besteht noch, wie ich mich aus eigenem Augenschein überzeugt habe, ein beflügelter Genius, sitzend auf dem Rücken eines Delphins. Derselbe ist eine stark erhobene Arbeit auf Sandstein, liegt nächst einem der Seitenfenster eingemauert, und zwar umgekehrt, d. h. mit dem Kopfe nach Unten. Diese Einmauerung mit dem Kopfe unterwärts geschah nicht, wie man leicht wähnen könnte, unversehends oder aus Irrthum, sondern mit Absicht und Fleisz, und zwar, um dadurch den Umsturz des Heidenthums durch das Christenthum sinnbildlich darzustellen. Dieser Stein gehörte sonder Zweifel zu einem gröszeren Römermonumente, welches früher zu Osperen oder in der Nähe bestand, und glänszte wohl als der Theil eines Ganzen, bis er in die Seitenmauer der vor vielen Jahrhunderten daselbst erbauten Pfarrkirche eingefestigt wurde. Noch enthält dieselbe Kirche einige andere Bildsteine, die aber meines Erachtens einen christlichen Ursprung verrathen.

§ 8. Einige antike Kœpfe zu Luxemburg.

1. Ein Wolfskopf, früher in der Thurmmauer und über dem Haupteingange der Pfarrkirche zu Schüttringen, jetzt im Museum, ist unbezweifelbar römischen Ursprungs und mag als Sinnbild der Wachsamkeit, der Vergangenheit, oder des Römervolkes einst an einem groszen Monumente aufgestellt gewesen sein.

---

1) Die *Wichtelchen* (von Wicht oder Klein) waren, der Sage nach, Zwerge, welche vor den Menschen da waren und Eden bewohnten, dann aber unter die Erde wandern muszten, und von da an als hæszliche, schwarze, ungestaltete, behende, schnell alternde, lichtscheue, bald schadenfrohe, bal wohlthætige Wesen erschienen. Als kunstfertige Werkmeister verfertigten sie den Gœttern viele seltene Dinge, Geschmeide, Waffen u. s. f. aus unterirdischen Metallen. Auch Tonkünstler waren sie und liebten Gesang und Musik. In der Erde, in Steinen, in Gebirgsgegenden, auf Bæumen und in Bergschluchten dachte man sich diese Berggeister und Waldleute wohnend, und stellte sich vor, sie hætten ihre wohleingerichteten Wohnungen, selbst ihre Kœnige, traten zu den Menschen bald in ein freundliches und bald in ein feindseliges Verhæltnisz, schadeten ihnen, neckten, betrogen, tæuschten, bestæhlen, unterstützten und beschenkten sie.

2) Vgl. *Steffen*, Mæhrch. und Sag. d. L. Landes, 1853, S. 131.

3) S. dessen Abbdg. L. Rom Fig. 452.

2. Über der Thüre des ehemaligen Hauses « Wirtgen » in der Wassergasse sieht man noch jetzt einen Eberkopf, dessen Ursprung wahrscheinlich aus der Römerzeit herzuleiten ist. Dieser Kopf befand sich an seiner jetzigen Stelle seit und schon vor dem Jahre 1597, in welchem der Jesuitenvorstand *Th. Beck* oder *Beckan* das genannte Haus von dem Erbbannerherrn *Flöendorff* kaufte. Dieses Haus, welches damals an der St. Firminskapelle lag, bildet heute die südliche Ecke des Rostgäszleins und der Wassersgasse 1), und ist seit dem Tode seines letzten Besitzers ein Staatseigenthum. Die über der Thüre früher befindlichen Wappen sind verschwunden; doch sieht man noch daselbst den in Rede stehenden Eberkopf.

Bekanntlich ist der Eber bei den Alten ein vieldeutiges Symbol. Deswegen läszt sich nicht bestimmen, was der fragliche Eberkopf eigentlich und ursprünglich andeuten sollte; ja wir wissen nicht einmal, wie er hieher gekommen sei. Er konnte u. A. vorstellen den Gott Mars, den Träger der Eberhaut, oder auch den Winter, oder die Fruchtbarkeit, oder Ceres, in dem Abzeichen ihrer Priesterin, oder den Meleager, oder Herkules als Erleger des kalydonischen und erymanthischen Ebers, oder endlich auch die Abstammung der Römer, insofern das altlateinische Wort *Troja* soviel bedeutet als Schwein 2). Dennoch läszt sich wohl denken, dasz der hier besprochene Eberkopf von irgend einem Denk- oder Grabmale herrührt.

3. Ein Apollo'skopf vom Titelberg. Diese sandsteinerne Antike, welche keine volle Lebensgrösze hat und im Museum steht, kam hieher aus einer Schmiede von Petingen, wo sie als Blasbalggewicht diente und vor mehren Jahren von Hrn. Prof. Namur gekauft wurde. Sie darf, da das Kinn bartlos ist, als ein Apollo'skopf betrachtet werden 3).

4. Mehre Köpfe von Majeroux, Gerouville (Vieux-Virton) und Hieromont. Alle diese Köpfe sind aus oolithischem Sandstein gehauen, und stehen jetzt im Luxemburger Museum. Zwei davon von Gerouville herrührend, sind einer männlich, der andere weiblich, mit im Nacken zusammengebundenen Haaren, beide unbestimmbar, und haben etwas mehr als halbe Lebensgrösze.

Mit diesen Köpfen sind vergleichbar vierzehn andere, welche jetzt ebenfalls das Museum zieren. Drei davon kommen von Majeroux, haben beiläufig 3/4 Lebensgrösze, und stellen vor einen *Vulkan*, der andere eine behelmte *Minerva* und der dritte einen beflügelten *Merkur*. Die beiden letzten sind etwas kleiner, als der Vulkanskopf 4).

Die übrigen elf wurden zu Hieromont gefunden, wo sie das Frontispiz eines Göttertempels schmückten, und sind abgebildet in den Woëpvers» von Hrn. Jeantin 5). Zwei davon sind weibliche Karyatidenköpfe von kolossaler und auffallender Grösze, einer ein *Minerva*'skopf mit einem Diadem um's Haar, der andere ein *Pomona*'skopf, umkränzt mit Obst. Die anderen, in weniger als Lebensgrösze, sind verschiedenerlei Geschlechts, und kommen zum Theile vor an Brustbildern in halberhobener Arbeit.

5. Zwei kolossale Köpfe von Strassen. Schon vor mehreren Jahren wurden sie in diesem Orte gefunden und von Hrn. De la Fontaine, damaligem Gouverneur, dem Museum geschenkt. Sie sind beide von oolithischem Sandstein, kranshaarig, beide ungewöhnlich grosz, und trotz der auf einem derselben stehenden Jahreszahl MCDIII, ächt römisch, der eine bärtig und der andere mitt glattem Kinn 6).

6. Ein männlicher Römerkopf, gefunden in Mersch. Dieser Kopf, von Sandstein und in kolossaler

---

1) S. Hist. Acad. Lucib. Mscr. in der Stadtbibliothek; und Athenæumsprogr. 1837—38, S. 8, (13). 2) S. Dr *Sepp*, Heidenthum u. s. Bedeutung für d. Christenthum. Regensburg, 1853, I. S. 400 ff. 3) S. dessen Abbdg. Pl. III, 4. 4) S. deren Abbdg. Pl. III, 5, 6 u. 7. 5) Chroniques de l'Ard. et des Woëpvres, Paris, 1852, T. II, S. 598. 6) S. deren Abbdg. Pl. III, 10 u. 11.

Grösze, in genanntem Orte, aus dem Fundamente der alten, nunmehr abgerissenen Pfarrkirche gegraben, und scheint als Gesimsverzierung gedient zu haben. Er ist sehr beschädigt, und steht jetzt im Alterthumskabinet zu Luxemburg 1).

Neben ihm lagen vier Grabsteine aus der Römerzeit, welche mit ihm zu Mersch gleichzeitig in den Boden gesenkt worden. Auch diese sind gegenwärtig aufgestellt in dem Luxemburger Museum.

Der erste dieser Steine, beinahe 4 Fusz lang und 2 1/2 hoch, enthält die früher allerseits eingerahmte Inschrift:

FLAM
FLAMEN · LENI · N
PRÆF · COHORT ·
TRIBVNV · MILIT ·
PRÆF.
VOCO

Diese Schrift möchte wohl folgendermaszen zu ergänzen sein:

Diis Manibus. Flamenii Flamenio Leninio Præfecto cohortis Tribunus militum Præfectus Voconius poni curavit.

Der zweite Stein enthält eine Schrift, deren Wörter durch dreieckige Punkte von einander geschieden sind, und welche lautet:

D M
SENNIO · MAI
IORI · DEFUN
CONVGI · SA
A · SIBI · V

Das ist: Diis Manibus. Sennio majori defuncto conjugi Sabia sibi vovit.

Der dritte Stein, etwas umrahmt, enthält folgende Worte:

NEPOTI
EORUM FI
LIV IVL F

Die Aufschrift des vierten Steines lautet:

ATVRICI
O PRIMVLo
ET MAIION
A CONIVGI

Das heiszt: D. M. Aturicio Primulo et Majionæ conjugi...

7. Ein Minerva's- oder Pariskopf im Museum. Diese Antike 2) ward im Frühjahr auf dem Banne von Schüttringen, wo früher auch andere Alterthümer vorkamen, gefunden, und von Hrn. Architekt *Hartmann* dem Museum verehrt. Der Kopf ist aus einem oolithischen Sandsteine, von der Art der von Audun-le-Tige, gemeiszelt, von halber Lebensgrösze, mit phrygischer Mütze bedeckt, und stellt entweder Minerva, oder, was glaublicher ist, den jungen Paris vor.

8. Im Museum befindet sich ein dicker, bärtiger Kopf, in Lebensgrösze. Er wurde 1845 im ehemaligen Röser'schen Garten im Pfaffenthal, in einer Tiefe von 5 Fusz, aus dem Boden gegraben. Hr. Dr Neyen schenkte ihn dem Alterthumsvereine. Anfangs hielt man ihn für eine Vorstellung des Grenz-

1) S. dessen Abbld. Pl. III, 8. 2) S. deren Abbdg. Pl. III, 9.

gottes *Terminus*, bezweifelt aber jetzt groszentheils seinen antiken Charakter. Um den Leser selbst urtheilen zu lassen, geben wir unten davon eine Abbildung 1).

9. Ein Kopf in der Antikensammlung des Hrn. *De la Fontaine*. Dieser antike, ungewöhnlich grosze und sorgfältig gearbeitete Kopf 2), welcher schon seit Decennien die Sammlung des genannten Alterthumsfreundes schmückt, ist aus weiszem kararischen Marmor geformt, und ward zu Bewingen an der Attert in einem Brunnenschachte gefunden. Unbärtig, kraushaarig und jugendlich schön, wie er ist, mag er ursprünglich eine wirkliche Römerin als deren Bildnisz vorgestellt haben.

10. Der Kopf einer römischen Göttin mit einer Haarbinde über der Stirne und herabwallender Gewandung zu beiden Seiten des Angesichts. Er ist Cybelenförmig, aus Sandstein und in weniger als Lebensgrösze gehauen, scheint als Schluszstein an einer Pforte gedient zu haben und keine Antike zu sein, kömmt aus dem Hause der Dame Dutreux, und befindet sich im Museum, welchem er von Hrn. Jos. Pescatore, Vice-Präsident des Obergerichtshofs, geschenkt worden.

§ 9. Der Genius im Museum zu Luxemburg.

In dem Garten oberhalb des «Siechenhofes», am rechten Ufer der Alzette, fand man an einem groszen marmornen Wasserbecken nebst anderen hier von Hrn. von Ballonfaux aufgehäuften antiken Steinen, auch einen Genius aus Sandstein, gestützt auf eine früher mit dem besagten Behälter verbundene Wasserröhre. Derselbe ist fast zwei Fusz hoch und steht jetzt im Luxemburger Antikenkabinet, wohin er vor acht Jahren nebst dem Steine mit der Romulus und Remus säugenden Wölfin versetzt wurde. Weil er in allen Theilen noch sehr wohl erhalten, aber ein nur sehr mittelmäsziges Werk ist, so läszt sich nicht ohne Grund sein römischer Ursprung bezweifeln. Wenigstens scheint mir nichts an ihm vorzukommen, was letzteren vollkommen erweisen könnte. Wäre er ächt römisch, so dürfte man ihn, alten Darstellungen gemäsz, für einen Frauengenius erklären, als welchen er sich wenigstens durch seine Jünglingsgestalt, sein Kopfhaar und das Füllhorn mit Obst in der Linken qualifizirt.

§ 10. Ein Amor im Schloszgarten zu Dommeldingen.

Diese Sandsteinskulptur, wovon das Museum eine von Hrn. Leo De la Fontaine gefertigte Bleistiftzeichnung besitzt, miszt 3 1/2 Fusz Höhe, und steht erst seit etwa fünfzehn Jahren an ihrer jetzigen Stelle eingemauert. Sie ist eigentlich nur ein Rumpf, dessen linke Hand und ein früher darunter befindlicher Delphin verschwunden sind. Auch war der Kopf davon bereits abgebrochen, ist aber wieder aufgesetzt. Die Rechte hält einen Bogen, und auf der linken Seite hängt ein mit Pfeilen angefüllter und an einem Bande über die Schulter hangender Köcher. Der Unterleib und die Gegend der Geschlechtsattribute sind durch den vorschwebenden, aber nur stückweis vorhandenen Delphinsschweif bedeckt. Die Arbeit ist keine miszfällige, scheint jedoch keine wahre Antike zu sein. Dazu fehlt ihr das Gepräge so langer Lufteinwirkung, die gleichmäszige, bei den Römern übliche Korrektheit in dem oberen und untern Theile des Körpers, und dann auch die volle Unbedecktheit, mit welcher die Alten den Amor gern vorstellten.

§ 11. Der Bacchuskopf zu Useldingen.

In dem Garten des Herrn Notar *Hippert* zu Useldingen steht eingemauert ein kolossaler, mit Laub und Reben geschmückter Bacchus- oder Vertumnuskopf aus Sandstein. Er wurde in einem Steinbruche des «Tandeler Busches» gefunden, und scheint durch sein Profil seinen römischen Ursprung einigermaszen zu bekunden.

---

1) S. Pl. III, 3 2) S. dessen Abbildung Pl. III, 12

§ 12. Ein antiker Stein mit einem Hasen und einer Gewandung.

Dieser oolitische Sandstein 1), welcher vor mehren Jahren im Steingeröll auf dem Berge « Optaur » bei Hamm entdeckt wurde, stellt im Flachbilde dar den Plan einer faltigen Gewandung, an deren mit Fransen besetztem Saume ein Hase von natürlicher Grösze gehauen und kauernd vorgestellt ist. Diese Antike, vermuthlich einst ein Fries- oder Frontonsstück eines gröszeren Denkmals, lag mehrere Jahre lang in dem Hofraume des Hrn. Bürgermeister *Stiff* von Fentingen, bis dieser im letzverflossenen Monate April die Gefälligkeit hatte, selbe dem Luxemburger Museum als Geschenk zuzusenden. Wahrscheinlich ist hier der Hase symbolisch zu deuten und als Bezeichnung der schutzsuchenden Furchtsamkeit, oder der Liebe und Fortpflanzung 2), oder der Fruchtbarkeit zu nehmen. Auch dürfte er, insofern die Gewandung für einen Bettvorhang genommen würde, als ein Sinnbild zarter Liebkosungen, oder das Lectisternium der Venus gedeutet werden.

§ 13. Ein Bildstein, gefunden zu Remerschen.

Derselbe 1 1/2 Fusz hoch und 2 1/2 lang, befindet sich jetzt im Museum, und stellt vor, im Flachbilde, zwei Weinreben mit Laub und Trauben und neben ihnen einen über ein Kelterfasz sich bückenden Knaben. Die Abzeichnung dieses Steines befindet sich in den « Public. de la Société pour la recherche etc. » 3).

§ 14. Die Rœmersteine zu Arl.

Die Stadt Arl, ehemals die Fundgrube vieler kostbaren Antiken, besitzt heute nur noch wenige von den Steinen, die ihm das Alterthum zurückgelassen. Nur die bildreichsten darunter wollen wir hier hervorheben.

1. Ein Fragment des angeblichen *Dianen*steins, welchen Graf *Mansfeld* 1558 nach Luxemburg schleppen und Herzog von Croy d'Havré 1654 der Stadt Arl zurückgeben liesz, befindet sicht jetzt eingemauert in dem Garten des Hrn. Postdirectors Resibois. Es miszt 44 Centimeter in der Höhe, ist am Gesimse mit Akantblättern verziert und enthält fünf Menschenfiguren.

Die erste dieser Figuren, rechts an der Ecke, stützt sich auf einen mit einem Knopfe versehenen Stock, und trägt über dem Nacken den gallischen *Bardocucullus*. Die zweite, mit gleichem Anzuge, hält, wie's scheint, ein Lamm unter dem Arme, und die dritte trägt einen Sack.

Die erste Person, zur Linken, ist von allen die wohlerhaltenste und merkwürdigste durch ihre Haltung, ihre gallische Mütze, ihre Chlamys und Aticula. Die ihr voranschreitende ist bis auf einen geringen Theil ihres Körpers und ihres Sackes verwittert und verschwunden.

2. In der Ecke des Kirchthurms, der ihm bisher zum Schutze diente, liegt eingemauert ein anderer, von Al. Wiltheim beschriebener Stein aus der Römerzeit. Er miszt einen Quadratmeter in der Grösze und stellt dar zwei Gatten, die sich wechselseitig die Hand reichen zur Schlieszung ihres Ehebundes. Der Mann trägt die Toga und hält in der linken Hand eine Pa-

---

1) S. die Abbdg. Pl. IV, 8. 2) *Schwenck*, Sinnbild. S. 201. 3) VIII, Pl. III, Fig. 19.

pierrolle, d. h. den Ehevertrag. Die Frau trägt zusammengebundenes Haar, ein langes Unter- und Oberkleid. Ein Grenzstein, Symbol der Stetigkeit, trennt die beiden Gatten. Um sie her schweben anmuthsvolle Genien.

3. In dem alten Resibois'schen Hause nächst der Kirche sieht man ebenfalls einige Antikenreste, u. a. einen vor 50 Jahren vor der Karmelitenkirche gefundenen Stein von 4 Fusz Länge, 3 Breite und 2 1/2 Höhe, herrührend allem Vermuthen nach von einem prachtvollen Mausoleum.

Unten auf der Vorderseite gewahrt man in einer rundgewölbten Nische und zwischen zwei Säulchen einen Frauenkopf im Basrelief, und beiderseits an der Nische die Buchstaben D·M·, und unter denselben die etwas beschädigte Grabschrift :

SEcvNDINVS SECCAL·
LIN· ACONT· SECCAL·
INÆ eT VIVOS. s. F·

Die rechte Seite enthält das Basrelief eines in einer Art Tilburi fahrenden Mannes, welcher in der rechten einen langen, durch den Theodosianschen Codex beim Pferdetreiben untersagten Stock schwingt. Die Schnelligkeit, mit welcher der Wagen (Cisium) dahinfährt, ist angedeutet durch die Eiligkeit eines anderen Mannes und eines Hundes, welche sich beide darneben wie auszer Athem laufen.

Die linke Seite stellt dar die Feier des Penatenfestes. Ein Mann und eine Frau sitzen in groszen Lehnstühlen, gegenüber einem von Wohlgerüchen duftenden Altare. Sie halten zwei die Arme nach dem Altare ausstreckende Kinder. Der Mann hat unter den Füszen einen Schemel. Hinter ihm steht sein Diener, ein Freigelassener, wie man aus seinem Recta erkennen kann. Hinter der Frau steht eine Magd.

4. Im Garten desselben Hauses sieht man auch, auf einem antiken Steine, einen Fauns-, und nicht, wie man lange wähnte, einen Ammonskopf. Man erkennt ihn an seinen Bockshörnern.

5. Zwei antike Steine, jetzt im Stadthause aufgestellt. Sie sind 1 Meter hoch, 40 Centimeter dick, 1 Meter breit, von fester Consistenz, und wurden 1844 in dem ehemaligen Festungsgraben, jetzigen Garten des Notars Breyer, ausgegraben. Sie sind mit einem 33 Centimeter hohen und ebensoviel Centimeter hervorspringenden und mit Akantlaube reichlich verzierten Gesimse versehen. Nach der Krümmung ihrer Umfangslinie zu urtheilen, dürften sie wohl einem kreisförmigen und 5 Meter im Durchschnitt messenden Monumente zur Basis gedient haben.

Auf einem dieser Steine ist vorgestellt ein Mann auf einem von zwei Pferden gezogenen Wagen; in der linken Hand hält er den Zügel, in der rechten eine zweiriemige Peitsche. Auf dem anderen Steine laufen zwei Jagdhunde, der eine hinter dem anderen.

§ 15. Die Luxemburger Rœmersteine zu Metz.

1. Ein im Ballonfaux'schen Garten nächst Luxemburg früher aufbewahrter Jupitersaltar. Dieser merkwürdige Bildstein, welcher gegenwärtig das antiquarische Museum zu Metz ziert, stand ehedessen beim « Siechenhof » nächst Luxemburg, im Kremer-Wolf'schen (früher

Ballonfaux'schen) Garten, in dessen Mitte am Kreuzpfade, und ihm gegenüber ein groszer steinerner Apiapfel, wahrscheinlich der Obertheil eines Cybelenaltars 1), bis er 1827, nebst vielen anderen Antiken, von dem Grafen von Villers von Burg-Esch um einen Spottpreis angekauft und nach Frankreich transportirt wurde. Meines Wissens ist von ihm noch nirgends weder Beschreibung noch Abzeichnung erschienen, und wir müssen glauben, er sei Al. Wiltheim unbekannt geblieben, sonst würden wir nicht begreifen, wie ihn dieser sorgfältige Alterthumsforscher mit Stillschweigen vorbeigehen konnte. Derselbe ist ein viereckiger, oolitischer Sandstein, und gehört, wie urtheilsfähige Augenzeugen, u. a. Herr Professor Fresez versichern, nicht nur zu den gröszten, sondern auch schönsten Antiken dieser Art, die im Luxemburger Lande gefunden worden.

Auf seinen vier Seiten stellt er in eben so vielen, die ganze Fläche bis auf die Ecken einnehmenden Nischen, vier Gottheiten aus der römischen Mythologie vor, und miszt 1 M. 08 in der Höhe, und 0 M. 66 in der Breite und Länge. Fast dieselbe Höhe haben die darauf in starkerhobener Arbeit eingemeiszelten Götterfiguren. Ihm fehlt die sonst gebräuchliche obere Rundvertiefung zum Empfange der Libation und der Brandopfer.

Herr Clerx de Belletanche, Conservator der Stadtbibliothek zu Metz, hatte die Gefälligkeit, dem Luxemburger Alterthumsvereine, auf dessen Verlangen, eine von Hrn. Graveur Ad. Bellevoye angefertigte Federzeichnung, die der unten folgenden Abbildung dieses Bildwerkes zu Grunde gelegt ist 2), zu übersenden. Dieser Zeichnung gemäsz stellt der Altar lauter männliche und blutverwandte Römergötter stehend vor: Jupiter und seine Söhne Mars, Herkules und Merkur.

Auf der Vorder- oder Hauptseite steht *Jupiter*, weswegen zu Metz der Stein Jupitersaltar genannt wird. Jupiter erscheinend voll Majestät, mit starker Brust und breiten Schultern, ist bärtig und nackt bis zum Unterleibe, von da an bis zu den Füszen mit einem scharf gefaltenen und rückwärts über die linke Schulter geworfenen Ricinium bedeckt, hält in der rechten Hand den Donnerkeil und stüzt sich mit der linken auf eine Lanze. Um das krause Haupthaar trägt er eine Binde oder das Diadem, und blickt aus tief liegenden Augen mit Ernst um sich her.

Auf der folgenden Seite tritt uns entgegen *Mars*, behelmt, wenig bärtig, mit der Rechten eine Lanze, die Linke auf einen ruhenden Schild haltend. Er ist nicht, wie gewöhnlich, nackt, sondern um die Schultern und Lenden einen Harnisch tragend, der ihm bis an die Kniee reicht. Eine ähnliche Figur befand sich auf einem zu Lorentzweiler aufgefundenen Altare, welche Al. Wiltheim für die eines Römersoldaten erkläret 3). Man könnte daher auch unsere Figur für die eines Kämpfers nehmen, wenn wir sie nicht wegen der Symmetrie mit den zwei folgenden, die Jupiters Söhne vorstellen, ebenfalls für einen Jupiterssohn, d. h. den Kriegsgott zu halten uns angetrieben fühlten. Eine solche Erklärung davon zu geben kann übrigens uns auch nicht sein Harnisch hindern, sobald wir wissen, dasz in späterer Zeit nicht selten Gottheiten bekleidet erschienen, die früher nur nackt vorgestellt wurden.

---

1) Zu Lannen gab es vorzeiten einen Cybelenaltar, welcher vier Seiten mit Figuren hatte und oben in eine Fichtenfrucht auslief. S. *Al. Wiltheim*, Lbg. rom. S. 313, Fig. 449, 450 u. 451. 2) S. Pl. IV, 1, 2, 3, 4. 3) L. rom. S. 301, Fig. 401.

Die dritte Seite enthält das Reliefbild des *Herkules*, eine breitschultrige, bärtige und kräftige Mannsgestalt mit krausem Haupthaar und verhältniszmäszig kleinem Kopfe. Mit der Rechten, die bis an den Oberarm verschwunden ist, faszt der Gott der Stärke die über den Rücken und die linke Schulter geschlagene Löwenhaut, deren Tatzen links und rechts herabhangen, während er in der Linken eine umgekehrte, siebenknotige Keule emporhält. Des rechten Fuszes Zehen, sowie das Attribut der Männlichkeit, sind durch Bruch oder Verstümmelung verschwunden. Darum ist diese Seite eine sehr beschädigte. Sie und die folgende sind weniger erhalten, als die beiden zuvor beschriebenen.

Die vierte Seite endlich ist eine Vorstellung des Gottes *Merkur*, dessen Attribute hier vorkommen: ein in der Rechten gehaltener und bereits beschädigter Caduceus, und ein von der Linken emporgehobener voller Beutel. Auch hatte er, wie es scheint, einen beflügelten Kopf, der ihm weggeschlagen worden, oder durch eine andere Ursache verschwunden ist. Er ist bekleidet mit einem faltigen Gewande, das ihm den ganzen Körper, mit Ausnahme der äuszersten Gliedmaszen, bedeckt.

Wie aus dieser Beschreibung hervorgeht, ist eine gewisse in den Figuren dieses Altars liegende Symmetrie nicht zu verkennen. Alle Figuren sind von gleicher Grösze und Höhe, in beiden Händen etwas haltend, entweder ganz oder zum Theile bedeckt, aufrechtstehend und verwandte Götter, nämlich Jupiter und seine drei Söhne vorstellend. Auch scheinen alle vier Figuren hier in einer besonderen Beziehung zu dem Römervolke zu stehen, und dessen glänzendste Eigenschaften auszudrücken: Jupiter dessen Macht, Mars dessen Tapferkeit, Herkules dessen Stärke, und Merkur dessen Groszmuth und Kultur. Es scheint demnach, dasz dieser Altar ursprünglich nicht von einem Einzelnen, sondern von einer ganzen Cohorte oder Legion errichtet ward, und dasz folglich die über demselben verrichteten Libationen und Opferhandlungen nicht als Privatsache, sondern als öffentliche Angelegenheit gelten muszten.

Wo aber dieser Altar ursprünglich gestanden habe, können wir jetzt nicht bestimmen. Von Metz aus schreibt man uns zwar, er sei zu Luxemburg gefunden worden. Wir wissen allerdings, dasz er vor einem Vierteljahrhundert zu Luxemburg wohl gekauft, aber nicht, dasz er auch ursprünglich daselbst gefunden worden sei, haben sogar positive Gründe, die uns nicht zulassen, Letzteres zu glauben. Am wahrscheinlichsten will es uns vorkommen, dasz sein eigentlicher Fundort Arl ist, wo so viele andere von Al. Wiltheim beschriebene 1) und auffallend ähnliche Altäre zu Tage gefördert wurden.

2. Ein zu Arl gefundener Altar. Einen anderen sehr merkwürdigen und zierlich ausgearbeiteten Bildstein besitzt das genannte Antiken-Museum zu Metz, welchen es gleichzeitig und bei derselben Gelegenheit mit dem eben gewürdigten Jupitersaltar erwarb. Derselbe ist ein Sandstein und ward, wie es scheint, mit hundert anderen Antiken zu Arl 1671 ausgegraben, bald darauf nach Luxemburg in das Genetaire'sche Haus und dann in den Ballonfaux'schen Garten am « Siechenhofe » gebracht, aus welchem er durch Hrn. *v. Villers* nach Metz transportirt wurde.

Diesen Stein, welchen Al. Wiltheim in seinem Luxemburgum romanum 2) auf das Ge-

1) L. rom. S. 162, Fig. 85 u. 85*bis*; S. 183, Fig. 148 u. 149. 2) S. 255 u. 256, Fig. 289, 290, 291 u. 292

naueste beschrieben, aber schlecht gezeichnet hat, liesz Hr. Conservator *Clerx de Belletanche* durch Hrn. Graveur *Ad. Bellevoye* zeichnen. Seiner Gewogenheit verdanken wir diese Zeichnung, welche der unten folgenden Abbildung 1) zu Grunde gelegt ist.

Aus der Wiltheim'schen Beschreibung sowohl als aus der uns zugesendeten Zeichnung entnehmen wir, dasz der fragliche Stein keine Götterfiguren, sondern die Bildnisse vornehmer Römer enthält, dürfen darum aber nicht weniger versichert sein, dasz er einst nicht als bloszer Denk-, sondern als Altar- und Opferstein gedient habe. So wie wir aus der Alterthumswissenschaft erfahren, dasz auf manchen Altären Göttergestalten neben den Bildern verstorbener Römer vorkommen, so schöpfen wir aus derselben Quelle auch die Kenntnisz, dasz auf vielen Opfersteinen nur verstorbene Menschen, und keine Götter figuriren. Von dieser Art ist der in Rede stehende Stein. Er ist den Manen der auf demselben vorgestellten Personen gewidmet. Darum ist seine obere Fläche mit einer runden 0 M. 40 im Diameter messenden Kaule versehen, worin das Brandopfer für die Todten dargebracht wurde. Dieser Altarswidmung gemäsz schrieb Seneca dem Lucilius 2): « In ipsa Scipionis Africani villâ jacens, hoc tibi scribo, adoratis Manibus ejus et arâ. »

Der Stein selbst, welcher ziemlich erhalten ist, miszt 1 M. 08 in der Höhe, 0 M. 76 in der Länge und 0 M. 70 in der Breite. Die Figuren, womit nur drei Seiten besetzt sind, nehmen fast die ganze Höhe des Steines ein, und stehen in tief ausgemeiszelten Nischen, aus welchen sie stark hervortreten. Die zwischen den Nischen gebliebenen, oben verzierten Rände bilden die Ecken des Altars, und dienen den Flachbildern als Einrahmung.

Die Vorderseite des Altars, etwas schmaler als die mittlere, enthält zwei einander zugekehrte Figuren, links den Mann und rechts, wie gebräuchlich, das Weib vorstellend. Es ist ein römisches Ehepaar, dessen Trauung hier abgebildet ist. Beide, Mann und Weib, tragen kurzes Haar, über der Tunika die faltige Penula. Das Angesicht des Mannes ist bis auf die noch erkenntliche Stelle der Augen ganz verwischt. Seine Tunika reicht bis unter das Knie, die der Frau bis zu den Füszen. In der Rechten scheint die Frau eigentlich nichts zu halten, hielt aber, nach Al. Wiltheim's Beschreibung und Zeichnung 3), mit den Enden zweier Finger einen Ring zum Zeichen des Ehegelöbnisses, oder, nach Tertullian 4), *digito, quem sponsus oppignerasset pronubo annulo;* ihre Linke aber, die nach der angezogenen Zeichnung eine viereckige Lade, vielleicht ein Salzgefäsz trug, ist dermalen verschwunden. Der Mann legt die Rechte auf die Brust, gleichsam zur Versicherung seiner Treue, und hält in der Linken einen ziemlich dicken Gegenstand, wahrscheinlich ein Brod, um dadurch, sowie durch das Salzgeschirr, die Confarreatio oder Eingehung der Ehe mit der ihm zugekehrten Person anzudeuten.

Die mittlere Seite, etwas breiter als die vorige, stellt abermals Mann und Weib dar, diesmal aber mit einiger Verschiedenheit. Das Weib scheint dasselbe zu sein wie das eben beschriebene, das Kopfhaar aber mit einer Blase umbunden, und ist mit langem bis über die Füsze herunterwallenden Kleide bedeckt und dem Manne zugekehrt. Dieser aber scheint nicht

1) S. Pl. IV, 5, 6 u. 7. 2) Ep. LXXX. 3) L. rom. Fig. 289. 4) Apologet. 6.

mehr derselbe zu sein wie der auf der vorbeschriebenen Seite, sei es dasz letzterer bereits gestorben war, oder in der Ehescheidung lebte, sondern viel jünger, schüchterner, mit geschorenem Kopfe, beinahe unbärtig, und mit weit kürzerem Ober- und Unterrocke angethan. Beide, Mann und Weib, reichen sich einander die rechte Hand, zum Ausdrucke ihres Eheversprechens. Hier wird aber, meines Erachtens, nicht die erste, sondern nur die zweite Eheverbindung angedeutet, was aus der Ungleichheit der Verehelichten, nämlich aus dem matronenhaften Aussehen der Frau und dem jugendlichen Alter des Gatten zu erhellen scheint.

Die dritte Seite, hier zugleich die letzte, ist in zwei Felder abgetheilt. In beiden Feldern ist abgebildet das Hochzeitmahl, in dem untern das der Kinder, und in dem obern das der Eheleute, welche an einem mit einer Gans besetzten Tische sitzen und einerseits von einer Weibs- und andrerseits von einer Mannsperson bedient werden. Neben dem Manne stehen auf einem Kragmantel drei Gefäsze, ein gröszeres und zwei kleinere, vielleicht Trink- oder Salbgefäsze. Unter denselben guckt, nach der Wiltheim'schen Zeichnung, ein Hündchen hervor. Der Tisch ist mit einem Tuch bedeckt, die Stühle, wovon einer kistenförmig, sind ohne Lehne.

In der Abtheilung, die das Kindermahl vorstellt, sitzen drei Kinder, ohne Stuhl, auf dem Schoosze eines derselben eine Schüssel haltend, aus welcher ein Hund friszt. Eines der Kinder greift nach der Schüssel, das andere schlägt mit dem Tischgeräthe, wahrscheinlich einem zweischneidigen Messer, nach dem Hunde, und das dritte schreit auf unter Emporhebung der Hände. Auf die Schultern eines der Kleinen stützt sich einerseits eine kleine Magd, und andrerseits spielt auf gedoppelter Flöte ein geschorener, langnasiger Knabe.

Unbezweifelbar können die hier abgebildeten Kleinen keine anderen sein, als die Kinder aus der ersten Ehe der Frau, sonst könnten sie selbst wohl noch nicht an dem Hochzeitmahle Theil nehmen. Dasz es aber ein Hochzeit- und kein Todtenmahl 1) sei, scheint sich theils daraus zu ergeben, dasz kein eigentliches Lectisternium, wie solches bei der Todtenfeier üblich war, hier vorgestellt ist, und andrerseits aus der Gebarung und Haltung der Kinder. Diese scheinen hier nur zu figuriren, um die zweimalige Eheverbindung der Frau anzeigen zu helfen.

Hieraus dürfen wir schlieszen, dasz, wie so vielen anderen Verehlichten Denk- und Altarsteine, so auch hier den abgebildeten Eheleuten, oder doch wenigstens der zweimal verheiratheten Frau ein solcher, zur Verehrung und Beschwichtigung ihrer Manen, errichtet war. Wurden auf den Denk- und Grabmälern der Verstorbenen gewöhnlich die Lieblingsgegenstände, die ihnen im Leben gedient hatten, beigefügt, so kann man als solche hier mit Recht betrachten die zwei erscheinenden Ehegatten, die Kinder, die Dienstboten, den Brautring, die Salzlade, die Gefäsze, sowie endlich auch die zwei erwähnten Hunde.

Luxemburg, den 10. April 1854.

Prof. Joh. ENGLING.

---

1) Auch bei Todtenmahlen wurde die Flœte geblasen, weshalb Ovid (Fast.) singt. « Cantabat mœstis tibia funeribus. »

V.

LE CAMP ROMAIN DE DALHEIM.

Fouilles continuées en 1852 et 1853 par les soins de l'Administration des travaux publics du Grand-Duché de Luxembourg.

DEUXIÈME RAPPORT.

« La voie de comparaison est pour l'antiquaire ce que les observations »et l'expérience sont pour le physicien; l'inspection de plusieurs mo- »numents rapprochés avec soin en découvre l'usage, comme l'examen »de plusieurs effets de la nature en dévoile le principe. »

(De Caumont, cours d'ant. mon. I, p. VII.)

C'est ce principe de l'illustre fondateur de la Société pour la conservation des monuments de France qui doit sans cesse nous guider dans nos investigations archéologiques.

Quoiqu'il soit bien difficile de retrouver et de déterminer exactement ce qui existait à une époque si reculée de nous que l'époque gallo-romaine, aujourd'hui que tant de changements se sont opérés et ont modifié la surface du sol que nous habitons, sous les pas des générations qui s'y sont succédé, nous recueillons avec un peu de persévérance des renseignements précieux pour l'histoire locale aussi bien que pour celle des arts et de l'industrie.

En continuant pendant une période indéterminée nos explorations dans l'emplacement du camp de Dalheim, nous finirons par tirer des déductions utiles concernant l'état de cette localité importante durant l'ère gallo-romaine.

Ce second rapport qui fait connaître les résultats obtenus en 1852 et 1853 prouvera que le succès des recherches a été très-satisfaisant pendant cet espace de temps.

Le plateau du *Petzel*, qui depuis 1851 est le champ de nos explorations les plus productives, paraît avoir été non seulement un camp romain, une station intermédiaire entre Metz et Trèves, mais encore un centre de population considérable, dont l'importance est suffisamment démontrée non seulement par les substructions nombreuses qui y ont été mises à découvert, mais par les vestiges d'antiques que recèlent en grand nombre les contrées environnantes.

Nous avons donc une double tâche à remplir : à rechercher les limites mêmes du camp pour étudier la valeur stratégique de l'établissement primitif, et à fouiller les substructions nombreuses d'habitations que l'on découvre pour étudier les vestiges d'une civilisation effacée pour ainsi dire miraculeusement, par les peuplades germaniques qui ont envahi le pays au V[e] siècle, ne laissant sur leur passage que les traces de la dévastation la plus cruelle.

Avant d'aborder la matière, je crois qu'il est utile de relever l'importance archéologique de

Dalheim par l'examen des principales découvertes faites dans les environs depuis la publication de mon premier rapport.

I. Nouveaux souvenirs archéologiques des environs de Dalheim.

a) *Sépulture druidique du commencement de l'époque gallo-romaine découverte entre Hellange et Souftgen.*

Entre Hellange et Souftgen (France), à environ deux lieues de Dalheim, on a fait au mois d'avril 1853 la découverte d'une tombe payenne, d'une époque très-reculée, qui par le mode de sépulture et par les objets précieux qu'on y a recueillis, est du plus haut intérêt pour l'archéologie en général et pour l'histoire ethnographique de cette contrée en particulier.

C'est une sépulture druidique des premiers temps de l'époque gallo-romaine.

Le lieu de cette découverte est assez rapproché de celui que nous explorons pour que j'en fasse mention dans ce travail, d'autant plus que d'après le rapport de M. Kneip, curé à Hellange, toute cette contrée paraît avoir été habitée depuis les temps les plus reculés.

Pour les détails de la découverte je renvoie au rapport qui a été lu sur cette matière dans la séance du 26 janvier dernier.

b) *Mosaïque découverte à Itzig.*

Itzig, l'ancien Eptiacum, est une des localités les plus importantes des environs de Dalheim. (Voir 1er rapport.) Depuis les temps les plus reculés on y a fait des trouvailles intéressantes. Lorsqu'au mois de juin 1853 une nouvelle découverte nous fut annoncée par M. le bourgmestre Stiff de Fentange, M. le Président Würth-Paquet se rendit aussitôt sur les lieux et s'empressa de nous faire un rapport dont voici le contenu :

Au-dessous d'une échoppe faisant partie de la grange du sieur Wagener, cultivateur à Itzig, on a mis à découvert un morceau de mosaïque large d'un mètre environ sur 1^{m}60 de long. Elle est composée de petits cubes bleus et blancs. La maison Wagener est la première à l'Est de l'église du village et de la maison de cure. En 1806 déjà la mosaïque avait été mise à découvert. Des mosaïques semblables se trouvaient dans la cour devant la même maison. Outre les cubes bleus et blancs on en voyait aussi de rouges. Sur le même emplacement on rencontra aussi des traces nombreuses d'un ancien béton. Dans le jardin contigu dont une partie est composée d'un terrain tout noir (indice d'incendie), on trouva aussi quantité de pierres, des tuilles rondes et carrées, des cendres et des charbons. Jamais on n'y rencontra de monnaies.

Le résultat de ces découvertes et l'emplacement de ladite maison Wagener nous permettent de croire qu'il y avait jadis en ces lieux une de ces *villas* nombreuses, qui, à l'époque gallo-romaine, couvraient le sol de notre pays.

Abrité du côté du nord on y jouissait d'une vue admirable vers le fond de Rœser avant la construction de différentes maisons qui aujourd'hui en masquent la vue.

Comme le fragment de la mosaïque était trop détérioré par la suite des temps pour pouvoir être extrait intact, nous en avons de suite fait prendre le dessin par M. Siegen, dessinateur de la Société.

Ce dessin que je reproduis pl. VI, fig. 1, me semble un document assez intéressant pour l'histoire artistique de cette époque.

c) Sépulture gallo-franke entre Altwies et Filsdorff.

Sur le versant de la hauteur qui domine Altwies vers le Nord, à une portée de fusil de ce village, à 150 mètres du chemin d'Altwies à Filsdorff, on ouvrit au lieu dit : *op de Grèwen*, une tombe antique de l'époque gallo-franke. Les détails de la découverte se trouvent dans une notice sur les tombes gallo-frankes du pays, insérée dans le huitième volume de nos publications. D'après les renseignements que nous avons recueillis, il y a eu, et on croit qu'il y a encore grand nombre de tombes en cet endroit ainsi que sur le versant s'inclinant vers le chemin, qui d'Altwies conduit dans les champs du côté de Filsdorff.

Résultat des fouilles faites à Dalheim en 1852—53.

II. Substructions mises à découvert.

Quoique nous n'ayions exploré jusqu'à présent qu'une petite partie du plateau de Dalheim, je joindrai à ce rapport la carte topographique (pl. V) de cette contrée, pour mettre le lecteur à même de se faire une idée exacte des explications que je vais donner, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par les soins de l'Adm. des travaux publics; et pour prouver d'un autre côté l'opportunité de la continuation des fouilles faites jusqu'à présent avec un succès très-satisfaisant. En effet, lorsque l'on compare la position relative des substructions découvertes au Nord et au Sud du plateau, on est autorisé à admettre que toute la partie intermédiaire était habitée, que c'est probablement dans cette partie intermédiaire que nous aurons à retrouver les traces du camp primitif.

Pour faciliter les recherches on a ajouté sur la carte la division territoriale avec l'indication des noms de lieux d'après l'extrait du plan cadastral.

Au Nord de la voie romaine qui traverse le plateau dans la direction E.-O., nous trouvons entre cette voie et le village actuel de Dalheim assez près du lieu dit : *Felsgart,*

N° 1. Les fondations d'une tour quadrilatère de 10 sur 12 mètres composées de cinq couches d'énormes pierres cubant en moyenne 1 mètre, juxtaposées et superposées sans ciment au nombre d'environ 370 pièces. De deux côtés non opposés des pierres il y a de légers enfoncements pour faciliter la mise sur place au moyen de chevraux.

Sous le rapport du travail ces fondations ont une frappante analogie avec un ouvrage semblable mis à découvert à *Lymne in Kent* décrit et dessiné par M. Roach Smith de Londres (1), et avec la fondation sur laquelle repose le monument d'Igel.

Quant à la destination de ce monument, je m'en réfère aux conjectures émises dans mon premier rapport, en laissant à l'avenir le soin de nous mettre à même d'adopter une opinion positive. Pour le moment je me borne à tirer deux déductions de cette première découverte :

1° La direction Nord-Nord-Est de cette tour et du mur adjacent, semble nous indiquer l'orientation du camp d'autant plus que cette indication est conforme à ce que nous en rapporte Alex. Wiltheim.

---

(1) Report on excavations made on the site of the roman castrum at Lymne in Kent, by Roach Smith, London, 1852, p. 13.

2° Il est probable que la dénomination postérieure de *Felsgart* a reçu son nom des énormes blocs de pierres provenant de cette tour et que l'on rencontre éparses dans les parcelles de ce lieu.

Lorsqu'on fit une tranchée près des fondations de cette tour pour en extraire les pierres, on rencontra vers le milieu du côté Ouest un puits, à ouverture ronde, d'une profondeur de cinq mètres (1). Le diamètre de l'ouverture est de 1m25. Au fond il y avait de l'eau et de grosses pierres. Ce qui est fort remarquable, c'est que les pierres qui formaient les parois de ce puits étaient calcinées à une profondeur de 25 centimètres. MM. Würth-Paquet, Mersch et Bochkoltz ont constaté le fait et ont rapporté des morceaux de scories trouvés à 3 mètres de profondeur.

Les fondations de la tour étaient adjacentes du côté du Nord-Ouest à un mur de 2 mètres de large figurant au numéro suivant.

N° 2. Ce mur qui avait encore une hauteur de 1 1/2 mètres sous terre était formé de pierres de différentes dimensions, réunies en maçonnerie sèche; il était continué à la longueur de 20 mètres dans la direction de la tour du côté N.-O., et se repliait en angle droit vers le Sud-Ouest jusqu'à une longueur de 8 mètres. Ce mur servait probablement de défense à la tour.

Continuons l'énumération des substructions et passons de l'autre côté de la voie romaine, nous trouverons non loin du point d'intersection de cette voie par la nouvelle route de Bous à Filsdorff :

N° 3. Une cave de 1m20 de profondeur. Les murs ont une épaisseur de 0m30 et sont construits en ciment composé de chaux et de tuileaux pulvérisés. On a trouvé dans cette cave des débris de colonnes, et quelques monnaies. Il y avait un escalier d'environ cinq marches en pierres de taille grossièrement équarries, hautes chacune de 0m30. Entre cette cave et la voie romaine on a trouvé des débris de colonne, des blocs en pierre de taille provenant probablement de la tour, des monnaies et une barre de fer.

N° 4. Une cave d'un mètre de profondeur sur 3m60 de largeur et 5m00 de longueur. Elle a une entrée de 0m75 de large avec 3 marches, chacune de 0m30 de haut et de large sur 1m10 de long. On a trouvé dans cette cave des débris de colonnes, un grand nombre de monnaies éparses dans des charbons et des cendres. Épaisseur et maçonnerie des murs comme au N° 3.

N° 5. A côté de cette cave un grand espace vide de 7m60 de long sur 6m30 de large, qui a probablement servi de cour aux bâtiments circonvoisins. Cette cour est limitée au Nord par un mur figurant sous N° 6, qui servait en même temps de mur de face à d'autres appartements Nos 7 et 8 etc.

N° 7. Appartement dont on n'a découvert que les substructions d'un mur de face et d'un mur latéral. Il a 4m00 de long sur 3m70 de large.

N° 8. Appartement de 4m00 de long sur 3m00 de large. Il était pavé d'un béton ordinaire.

N° 9. Appartement aboutissant à la cour N° 5 de 3m30 de large sur 4m20 de long.

N° 10. Appartement contigu de mêmes dimensions que N° 9 duquel il est séparé par un

(1) Rapport de M. Würth-Paquet du 31 mai 1852.

mur de 0m70 d'épaisseur. Les appartements Nos 7, 8, 9 et 10 avaient probablement leur entrée dans la cour N° 5.

N° 11. Mur de clôture de la cour N° 5. La continuation de ce mur parallèle au N° 6 sert de parois à l'appartement N° 10, à un vestibule N° 12 et à place vide N° 13. La longueur totale est de 43m50, d'où l'on peut conclure de l'importance du bâtiment.

N° 12. Petit appartement, espèce de vestibule de 3m30 de long sur 1m25 de large.

N° 13. Grande cour clôturée par les murs N° 11 et N° 17. Elle avait 8m00 de large sur au delà de 20m00 de long. Dans l'angle Nord-Est on voit la descente dans la cave N° 14. Dans cette cour on a aussi trouvé deux citernes dont l'une avait 1m50 de diamètre sur 4m00 de profondeur, l'autre 1m60 d'ouverture sur 4m20 de profondeur.

N° 14. Cave de 1m20 carré sur autant de profondeur. Elle paraît avoir fait appendice à la cave N° 15.

N° 15. Cave de 3m30 de large sur 3m60 de long. La profondeur est de 1m30. On voit qu'il y avait entre ces deux caves une communication, mais qui avait été murée.

N° 16. Autre cave séparée par la précédente par un mur de séparation de 0m60 de large. La largeur est de 3m30 sur 2m00 de longueur et une profondeur de 0m85.

N° 17. Mur faisant continuation du mur N° 6.

N° 18. Appartement de 7m00 de longueur sur une largeur qu'on n'a pu déterminer. Dans la partie conservée il se trouvait un béton très-bien conservé.

Ce béton se composait comme suit : 1° d'une couche inférieure d'environ 0m05 de hauteur formée par des cailloux de 1—3 cent. d'épaisseur ; 2° d'une couche de gravier de la Moselle d'environ 2 centimètres d'épaisseur ; 3° d'une couche de chaux vive entremêlée de tuileaux pulverisés d'environ 5 centimètres d'épaisseur.

N° 19. Appartement contigu au précédent d'une longueur de 4m20 sur 3m60 de large. Il est pavé du même béton et avait son entrée par le N° 18 par une porte de 1 mètre de large. Vis-à-vis de la porte d'entrée se trouvait une espèce de four circulaire de 1m20 de long sur 0m75 de large, formé de grandes tuiles superposées. On n'y a remarqué aucune trace de conduit de chaleur.

N° 20. Appartement de 4m50 de longueur sur une largeur de 3m60.

N° 21. Appartement contigu à la cour N° 13 ayant 8m00 de long sur 4m00 de large.

N° 22. Grand espace clôturé de murs de 8m00 de large sur une longueur qu'on n'a pu déterminer. On n'a suivi les fondations des murs que sur une longueur de 10 mètres où elles n'offraient plus de traces.

N° 23. Appartement de 10m50 de long sur 10m00 de large. Même béton qu'aux Nos 18 et 19 ; il est probable que l'entrée se trouvait du côté opposé à la cour N° 13.

N° 24. Appartement de 4m00 de long sur 3m60 de large, pavé d'un béton moins épais mais de même construction que celui des Nos 18, 19 et 23. La maçonnerie des murs était mieux soignée. Du côté du N° 23 se trouvait une espèce de foyer en tuiles qui avait son ouverture dans ce N° 23. Le dallage du foyer était également construit en grandes tuiles noircies par le feu. L'ouverture était de 0m50 ; les murs du contour avaient 0m25 d'épaisseur et le foyer se

terminait en hémicycle faisant dans le N° 25 une prééminence de 0m80. Le mur de séparation des N°s 24 et 25 par lequel passaient les maçonneries du foyer se composait de deux murs juxtaposés, le premier de 0m30 et le second de 0m50 d'épaisseur. Le premier de ces murs construit en parement laissait un vide de 0m60 vers la cour, de sorte que c'était là probablement l'entrée primitive dans le N° 25; le second, continué jusqu'au mur de séparation N° 11, était construit en maçonnerie ordinaire sur un puits rempli de décombres, qui se trouvait en majeure partie dans le N° 25. Ce puits, très-mal construit, avait une ouverture ronde, mais irrégulière, de 0m60 de diamètre. Il est évident que ce puits et le second des murs existaient antérieurement à la construction de ces bâtiments; il est même probable qu'il y avait ici une triple superposition de bâtiments savoir: 1° le puits; 2° le mur précité de 0m50 d'épaisseur; et 3° le grand bâtiment formé par les N°s 24, 25 et Numéros adjacents.

Dans le puits qui avait une profondeur de 5 mètres on a trouvé un flacon en verre, décrit dans le premier rapport, diverses urnes, des soucoupes en terre rouge vernissée avec bordures à feuilles de lierre, quelques monnaies etc. Dans son rapport du 15 avril 1851, M. le Président Würth-Paquet mentionne un puits semblable découvert sous la surface d'une des voies romaines qui passaient par ces lieux. Il est probable, dit M. le rapporteur, que le camp ayant été détruit une première fois, les Romains auront fait des changements dans sa distribution et que de cette manière le nouveau chemin aura été conduit par un terrain autrefois couvert de constructions.

N° 25. Appartement de 4m60 de long sur 4m50 de large, avec deux entrées, l'une de 1m00, l'autre de 0m80; la première donnant sur le N° 26 et la seconde sur une place vide, qu'il est impossible de déterminer davantage. On n'y a trouvé ni béton, ni dallage.

N° 26. Appartement de 5m40 de long sur 5m50 de large, ayant son entrée par le N° 25. Béton comme aux Numéros 18, 19 etc.

N° 27. Espace vide touchant aux N°s 11 et 26 dans lequel se trouve une cave de 1m20 de profondeur sur 7 mètres et demi de longueur. On ne peut plus en déterminer la largeur, attendu qu'une partie des fondations était déjà démolie. On a trouvé dans cette cave un grand nombre de monnaies en bronze et en argent.

N° 28. Grand espace vide touchant à la cour N° 13 ainsi qu'aux Numéros précités 21 et 23. Dans cet espace on a trouvé quelques silos de maçonnerie ordinaire, deux de forme carrée, de 2 mètres de chaque côté et d'environ 2m40 de profondeur; un troisième de même forme de 1m80 d'ouverture sur autant de profondeur. On a trouvé sur le même espace sept citernes rondes d'une profondeur variant de 1m20 à 3 mètres; le diamètre de l'ouverture variant également de 1 mètre à 2m60. Il y avait de même un puits d'un mètre d'ouverture sur 5 mètres de profondeur, et renfermant encore de l'eau. On a trouvé convenable de le conserver et de le faire restaurer à la surface.

En parlant de ces nombreuses excavations, qui en cet endroit expliquent parfaitement l'origine de la dénomination postérieure de *Petzel*, M. Würth-Paquet émet dans son rapport du 16 mai 1851 la conjecture, qui a beaucoup de probabilité, que la plupart de ces excavations

ne servaient pas de citernes, mais que probablement les habitants y renfermaient leurs provisions. Le peu de profondeur de ces citernes donne quelque poids à cette hypothèse.

N° 29. A l'extrémité de la place vide précitée, du côté de Filsdorff, se trouve une cave de $4^{m}60$ de long sur 4 mètres de large. Les murs ont une épaisseur de $0^{m}60$ à $0^{m}70$. On y a remarqué deux espèces de lucarnes; l'entrée de la cave est de $1^{m}60$ de largeur.

N° 30. Place vide touchant aux N°s 22, 28 et 34, d'une longueur indéterminée, d'une largeur de $5^{m}20$. Dans l'angle Sud de cette place se trouve une excavation (citerne?) de forme ronde de $2^{m}40$ de profondeur sur $1^{m}80$ d'ouverture. Il est à remarquer que cette excavation se trouvait également sous les murs du N° 31.

N° 31. Mur de séparation des N°s 30, 32 et 33 d'avec la place N° 28. Il se trouve dans le même alignement que les murs N°s 6 et 17 dont il parait être la prolongation.

N° 32. Espèce de cave ayant $3^{m}60$ de long sur $2^{m}50$ de large et 1 mètre de profondeur. Il y avait une lucarne.

N° 33. Un chemin non empierré.

N° 34. Cave de $1^{m}20$ de profondeur. Les maçonneries sont assez bien exécutées. On y a découvert 6 à 7 tronçons de colonnes, une barre de fer de 3 mètres de longueur, plusieurs gros blocs de pierres de taille pareils à ceux qui formaient les fondations de la tour N° 1, ainsi que plusieurs monnaies.

N° 35. Fondation d'un bâtiment de 6 mètres de long sur $3^{m}50$ de large.

N°s 36—38. Murs isolés ayant $6^{m}50$, 11 et $16^{m}50$ de long sur une épaisseur de 70, 60 et respectivement 70 centimètres.

N° 39. Cave aboutissant au N° 38, de $5^{m}50$ de long sur $3^{m}90$ de large avec une entrée d'un mètre de largeur. Cette entrée est du côté du versant de la côte.

N° 40. Mur isolé de 6 mètres de long et d'une épaisseur de 60 centimètres.

N° 41. Cave de $3^{m}80$ de long sur $2^{m}80$ de large dont les murs avaient une épaisseur de 60 centimètres. L'entrée avait un mètre de largeur. Les marches de l'escalier avaient disparu par suite de démolitions antérieures.

N° 42. Souterrain aboutissant à la cave qui précède, de 3 mètres de long mais de largeur inégale. Du côté du N° 41 elle n'avait qu'une largeur de 80 c., du côté opposé de $1^{m}40$. Les murs d'enceinte avaient une épaisseur de 60 c.; il n'y a pas de trace visible d'une entrée.

N° 43. Appartement de $4^{m}40$ de long sur $2^{m}60$ de large avec une entrée de la largeur d'un mètre. Les murs ont une épaisseur de $0^{m}60$.

N° 44. Mur de $8^{m}60$ d'épaisseur sur une longueur de $13^{m}80$.

N° 45. Autre mur de $1^{m}20$ de long sur $0^{m}40$ d'épaisseur formant angle droit avec le numéro qui précède.

N° 46. Autre mur d'une épaisseur de 60 centimètres sur 1 mètre de long, perpendiculaire au N° 44.

N° 47. Mur de $0^{m}40$ d'épaisseur, d'une longueur de 7 mètres, tracé parallèlement avec le N° 44.

N° 48. Mur de 25^m40 de long, d'une épaisseur de 50 centimètres, avec une rigole y aboutissante de 20 centimètres de large.

N° 49. Fragment d'un pavé, large de 3^m40 compris entre les murs N°s 48 et 50 qui conduisait jusqu'aux fontaines que l'on voit dans le ravin de Dalheim, à l'entrée du village actuel. Les pierres de ce pavé étaient inégales et mal travaillées et avaient 25 à 30 centimètres de côtés.

N° 50. Mur de bordure du pavé précité de 27^m60 de longueur sur 70 cent. d'épaisseur.

N° 51. Puits à ouverture ronde d'un diamètre de 0^m80 sur 8 mètres de profondeur.

N° 52. Espace limité par quatre murs de 6^m50 de long sur 1^m50 de large.

N° 53. Deux puits dont le plus grand a 1^m60 de diamètre et le plus petit 0^m80.

N° 54. Espèce de cave de 6^m50 de longueur sur 3 mètres de largeur ayant son entrée du côté de la voie romaine; elle est divisée en deux parties inégales par un mur de 0^m70 d'épaisseur qui dépasse les limites de la cave du côté Nord sur une longueur de 3 mètres.

N° 55. Mur de 6^m25 de long sur 0^m50 d'épaisseur.

N° 56. Cave de 2 mètres de long sur 1^m30 de large. Les murs d'enceinte avaient 0^m60 d'épaisseur.

N°s 57 — 59. Trois appartements contigus dont les deux premiers ont 2 mètres de long sur 1^m25 et 1^m50 de large, le troisième de 5 mètres de long sur 5^m50 de large.

N° 60. Cave de 4 mètres de long sur 1^m50 de large avec une entrée de la largeur de 90 c.

N° 61. Appartement de 5^m50 de long sur autant de large.

N° 62. Cave de 3 mètres de long sur 2^m50 de large, ayant l'entrée du côté de la voie romaine; tout près se trouvent deux puits du côté du versant de la côte.

N° 63. Mur de 11^m50 de longueur sur 60 centimètres d'épaisseur.

N° 64. Cave de 5^m10 de long sur 5 mètres de large avec un escalier composé de 9 marches qui ont 1^m10 de largeur.

N° 65. Mur de 15 mètres de long sur 60 centimètres d'épaisseur.

N°s 66 — 72. Sept murs de 50 à 60 centimètres d'épaisseur de différentes longueurs ayant fait partie de deux corps de bâtiments.

N° 73. Cave de 3^m70 de long. La largeur n'a pas pu être déterminée à cause de la nouvelle route qui la recouvre en partie. L'entrée était de 1^m40 de largeur et avait sept marches d'escalier qui variaient de largeur.

N° 74. Deux puits de 1 mètre à 1^m20 d'ouverture.

N°s 75 — 76. Fragments de fondations de deux murs d'une épaisseur de 0^m70.

N° 77. Bâtiment de 3^m80 de long sur 3^m50 de large exécuté en maçonnerie très-régulière. Les murs d'enceinte étaient formés de moëllons de couches régulières, horizontales, d'égale épaisseur; les joints, qui étaient cimentés et dont le ciment était détaché, variaient de 1 à 3 1/2 centimètres d'épaisseur. L'entrée du côté méridional avait une largeur de 1^m30. Il est à présumer qu'il existait une seconde entrée de même largeur à l'ouest du Kiem. Cette seconde entrée, fermée par une maçonnerie ordinaire était limitée par le mur N° 78 qui est la conti-

nuation de la façade de ce bâtiment et se prolonge au delà du pignon sur une longueur de 8 mètres. L'épaisseur du mur était de 70 centimètres.

N° 79. Mur contigu au pignon Sud-Ouest du N° 77, parallèle au N° 78. Il a 4m40 de long sur 60 centimètres d'épaisseur.

N° 80. Mur formant angle droit sur le mur de face du N° 77 ayant 1m90 de long sur 0m60 d'épaisseur.

N° 81. Substructions d'un bâtiment isolé dont il est difficile de préciser la destination à cause de dévastations antérieures.

N° 82. A gauche et tout près de la nouvelle route de Bous à Filsdorff un appartement dont les fondations ont 5 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur. Les murs d'enceinte sont d'une épaisseur de 60 centimètres.

N° 83. Mur de 19m50 de longueur touchant à deux autres murs qui lui sont perpendiculaires, de même épaisseur, dont l'un a 7m40, l'autre 4m50 de longueur.

Les substructions désignées sous les 83 numéros qui précèdent ont été mises à découvert à proximité de la voie romaine et de la nouvelle route de Bous à Filsdorff.

Passons maintenant au côté Sud-Ouest du Petzel, nous trouverons :

N° 84. Cave de 5m30 de long sur 3m10 de large et 1m90 de profondeur. L'escalier était déjà démoli avant l'institution des fouilles.

N° 85. Un béton de 30 centimètres d'épaisseur, d'une largeur d'environ 70 centimètres sur une longueur de 1m80.

N° 86. Mur de 57 mètres de longueur sur 50 centimètres d'épaisseur.

N° 87. Bout de mur faisant angle droit avec le précédent ayant 2m60 de longueur sur 0m60 d'épaisseur.

N° 88. Rigole de 6 mètres de long sur 30 centimètres de large construite en grosses tuiles entourées de maçonnerie. Elle est parallèle au grand bâtiment adjacent dans la direction Est-Ouest.

N° 89. Mur de 10m50 de long sur 60 centimètres de large, formant continuation du mur d'enceinte du Numéro suivant et liant cette cave avec le mur décrit sous N° le 86.

N° 90. Cave de 3m20 de large sur 1m90 de profondeur. On n'a pu déterminer la longueur, parce que les propriétaires voisins n'ont pas permis la continuation des fouilles sur leurs propriétés.

Les murs de cette cave avaient 50 centimètres d'épaisseur et étaient bâtis en briques. A l'entrée il y avait sept marches d'escalier de 1 mètre de longueur.

N° 91. Mur de 11m30 de long sur 50 centimètres d'épaisseur, reliant le N° 86 avec la cave qui suit.

N° 92. Cave de 3 mètres de large sur 1m60 de profondeur. La longueur indéterminée pour les motifs énoncés ci-dessus au N° 90.

N° 93. Bâtiment de 3m90 de largeur, d'une longueur indéterminée; les murs d'enceinte ont 60 centimètres d'épaisseur.

N° 94. Bâtiment de 8m60 de large.

Nº 95. Grande cour comprise entre les Nºs 93, 94 et 96, large de 8m60 sur 10m40 de long. Dans cette cour on a trouvé deux fours à poterie, différents fragments de vases, des instruments de potiers décrits dans le premier rapport. L'un de ces fours renfermait encore des urnes à moitié cuites. Cet incident semble dénoter une attaque inattendue de cette localité.

Un troisième four semblable aux deux précédents mais plus délabré, se trouve sur la place comprise entre les Nºs 86, 91, 92, 95 et 96.

Nº 96. Mur de 6 mètres de long sur 60 centimètres d'épaisseur formant la continuation du mur de séparation des Nºs 93 et 94.

Nº 97. Mur de 5m30 de long sur 60 centimètres d'épaisseur perpendiculaire sur le mur Nº 86.

Il est probable que les substructions limitées au Nord par les murs Nºs 86 et 97 faisaient partie d'un bâtiment considérable, probablement d'une fabrique de poterie, comme semblent l'indiquer les fours prémentionnés.

Nºs 98 et 99. Deux petits bâtiments de 3m40 et 2m85 de large, le dernier d'une longueur de 4m40.

Nº 100. Cave de 4 mètres de large sur 1m80 de profondeur. La longueur n'a pu être déterminée par les motifs indiqués ci-dessus. A l'entrée de 90 centimètres de large il y avait cinq marches d'escalier d'une forme régulière de 0m25 de haut sur 0m40 de large. La première marche était un fragment d'entablement sculpté renversé. (Voir le dessin, premier rapport pl. XI fig. 3.)

Nº 101. Cave contiguë à la précédente de 3m80 de large. Les murs d'enceinte avaient 80 centimètres d'épaisseur.

Nº 102. Autre cave d'une largeur de 4m60.

Nº 103. Mur de 8m30 de long sur 60 centimètres d'épaisseur formant la continuation du mur d'enceinte de la cave qui précède.

Nº 104. Bout de mur faisant perpendiculaire sur le Nº 103.

Nº 105. Mur de 12 mètres de long sur 0m50 d'épaisseur formant angle droit avec le mur décrit sub Nº 103 et terminant ce dernier. Il paraît que les substructions limitées au Nord par ce mur faisaient partie d'un même corps de bâtiment.

Nº 106. Passage de 60 centimètres de largeur.

Nº 107. Bâtiment de 9m30 de long sur 7m60 de large. Les murs avaient 0m50 d'épaisseur.

Nº 108. Mur d'enceinte du Nº 107 continué du côté de Dalheim sur une longueur de 5m30.

Nº 109. Cave de 1m20 de profondeur dont on n'a pu déterminer ni la longueur ni la largeur.

Nº 110. Bout de mur isolé de 3m30 de long sur 0m55 d'épaisseur.

Nº 111. Traces d'un bâtiment dont on a découvert un mur d'enceinte de 6m80 de longueur sur 50 centimètres d'épaisseur et le coin du pignon qui a 40 centimètres d'épaisseur sur une longueur de 70 centimètres.

Tel est le relevé exact des substructions mises à découvert jusqu'à présent. Quelqu'aride que puisse paraître cet exposé statistique, il ne manque pas d'être intéressant, parce que, continué pendant un certain temps, il finira par nous faire connaître le mieux possible le ré-

seau des habitations plus ou moins importantes qui ont recouvert le plateau de Dalheim à une époque aussi reculée.

Il n'y a que deux de ces substructions qui paraissent avoir une importance stratégique: ce sont la tour et le mur de défense adjacent décrits sub N° 1 et 2.

III. Fragments d'architecture.

Tous les débris d'architecture trouvés pêle-mêle dans les substructions portent les traces d'une violente destruction. Voici l'énumération de ce qui nous a été remis:

1. Différents fragments de béton, dont la composition est décrite dans le chapitre qui précède.

2. Des morceaux de granit et de marbres de différentes espèces.

3. Des briques et des tuiles, plates, creuses, rondes, carrées, à rebords, et un fragment avec une estampille que je reproduis pl. VI, fig, 4.

4. Morceau d'un large tuyau en terre rouge; sur la surface extérieure il y a des raies incisées parallèlement dans toute la longueur du fragment.

5. Un grand piédestal quadrilatère en pierre; la longueur est de 1m10 sur une largeur de 90 centimètres et une épaisseur de 18 centimètres.

6. Différents fragments de colonnes.

7. Un grand morceau d'entablement sculpté, long de 1m00 sur 0m70 de large. Pl. VI, 3.

Mais de tous les débris d'architecture qui ont été mis à découvert, le plus intéressant est sans contredit le morceau de frise décrit au Numéro suivant :

8. Une pierre haute de 0m27 ornée de sculptures, sur deux côtés adjacents faisant angle droit. L'un des côtés est long de 0m55, l'autre de 0m40 Pl. VI, fig. 2.

Bien que cette pierre soit mutilée, les sculptures conservées, d'un travail assez remarquable, présentent un ensemble qu'il importe de décrire et d'interpréter.

Face de gauche. Deux adolescents nus, vus de droite, en marche, placés à la suite l'un de l'autre. L'un porte dans la gauche, levée en l'air, une grappe de raisins, de la droite il branle une courroie; celui qui le précède tient une patère dans la droite également levée, de la gauche il porte un *lituus*.

Face de droite. Un *lectisternium* sur lequel est couchée une femme nue, vue de derrière; à côté une figure d'adolescent également nue, soulevant de la gauche la draperie qui recouvrait *le lectisternium*, branlant de la droite une courroie pour appliquer des coups sur le dos de la femme couchée devant lui.

Les figures représentées sur ces deux faces sont dans un rapport intime et appartiennent à un même sujet. C'est une représentation des *Lupercales* célébrées en l'honneur de Pan (Lupercus), le 15 février de chaque année.

Montfaucon (1) nous donne sur la célébration de cette fête les renseignements suivants :

« Lupercalia celeberrima Romæ sacra fuerunt in honorem Luperci (Panis, qui lupos arce-

(1) Montfaucon, édit. Schatzius p. 148.

ret) instituta.... In solemnitatis illius memoriam juvenes illo februarii die nudi discurrebant, gestantes flagella atque cultros, quibus capras mactaverant; sanguine frontem tingebant (1) et lana lacte madida rursus abstergi curabant; dein omnes profusis ridere cachinnis jubebantur.... Flagellis obvios quosque percutiebant. Mulieres, in iisque nobiliores quoque sponte se illis objiciebant, ut cæderentur, quod fecunditatem ictibus istis vel si prægnantes essent, facilem partum procurari putabant. Hoc autem festum non Romæ solum, sed etiam alibi, Præneste in primis et Nemausi, fuit celebratum.»

En comparant cette explication avec nos sculptures nous reconnaîtrons dans les trois figures debout les adolescents nus dont parle Montfaucon. Le raisin porté par l'un d'eux est un des fruits voués au dieu Pan. (Pan cum sociis panibus ad catervam bacchicam pertinet, dit Montfaucon.) Les fouets dans leurs mains sont des courroies faites de la peau du bouc immolé ce jour en l'honneur du Dieu, et ces courroies paraissent avoir eu la vertu mystique rappelée dans le passage précité. Le lituus et la patère nous rappellent les cérémonies du sacrifice. La femme couchée sur *le lectisternium* est une de ces femmes (prægnans aut puerpera) qui présente le dos pour recevoir les coups bienfaisants.

D'après Juvenal les coups se recevaient sur la main; d'après d'autres sur le dos comme dans notre relief et comme l'indique du reste l'expression *catomidiari* du grec κατωμίζειν.

Les *Lupercales* remontent à l'origine de la ville de Rome (2), et ont duré jusqu'aux temps de l'empereur Anastase, c'est-à-dire jusqu'à la fin du Ve siècle (3).

Il ne nous reste qu'à nous demander quelle a été la destination de cette pierre? Est-ce peut-être un fragment d'autel dédié à Pan? Je ne le pense pas. Sur les autels on représentait généralement les divinités et non les cérémonies de leur culte. A-t-elle servi de piédestal à une statue de Pan? C'est possible. Je pense plutôt que c'était un fragment de la frise d'un bâtiment. Nous savons que sur les frises on représentait non seulement des ornements de fantaisie mais encore des scènes historiques et mythologiques de tout genre.

IV. Monnaies.

Les monnaies au nombre de 1796 ont été trouvées éparses dans les substructions mises à

---

(1) Schwenck, Myth. d. Rœmer, p. 140. «Fasst man diese Handlung recht in's Auge, so deutet sie auf eine Abschaffung von Menschenopfern. Die Sagen von Menschenopfern in dem alten Italien sind nicht für falsche Angaben zu halten.»

(2) Livius I, 5, et Schwenck, Myth. der Rœmer, p. 143. «Evander, heiszt es bei Livius, hatte in Arkadien die Feier mitgebracht, dass nackte Jünglinge zu Ehren des Lykaischen Pan in Spiel und Muthwillen herumliefen, und die Rœmer nannten diesen Gott *Innus*, von *inire*, bespringen, ein Name passend für einen Gott, welcher als ein der menschlichen Gestalt kaum angeæhnlichter Bock dargestellt ward, wie Pan.»

(3) Schwenck, Myth. d. R. p. 140. «Als zu Augusts Zeit diese Feier (Lupercalia) herabgekommen war, stellte er sie wieder her und dann dauerte sie fort bis auf die Zeit des Kaisers Anastasius als Theoderich der Grosse in Italien herrschte.»

«Erst in dem Jahre 494, dit M. le prof. Engling, schaffte in Rom Pabst Gelasius I., trotz der dafür noch bestehenden Sympathien, das altheidnische Reinigungsfest der *Lupercalien* ab, und setzte statt ihrer das christliche Fest Mariæ Reinigung ein. (S. Baronii annal. eccles. VI, S. 322; und E. v. Lasaulx, Der Untergang des Hellenismus, München 1834, S. 141.) Um so leichter muss es zu begreifen sein, dass auch zu Dalheim noch im dritten oder vierten Jahrhundert eine Steinabbildung der *Lupercalienfeier* aufgestellt werden konnte.»

découvert et entremêlées au sol que nous avons fouillé. Je ne mentionnerai dans ce rapport que les 336 types nouveaux qui, avec les 440 décrits dans le premier rapport, font ensemble 776 types différents.

Dans l'intérêt de la localité que nous sommes occupés à étudier, je joindrai les pièces de même provenance que j'ai trouvées dans les collections de MM. Elberling, Mothe, Reichling et Specht, qui ont bien voulu mettre leurs médaillers à ma disposition. M. Reichling a fait don à la Société de 32 bronzes parfaitement conservés.

A l'exception de quelques monnaies gauloises et quatre pièces consulaires, toutes ces monnaies sont des impériales en bronze, en argent et une seule en or. Elles présentent une suite presque non interrompue depuis Auguste jusqu'à Arcadius.

a) *Monnaies gauloises.*

Trois monnaies gauloises qu'il ne m'a pas été possible de déterminer. Elles sont presque frustes.

b) *Médailles consulaires.*

1. Famille *Carisia.* Av. Moneta, tête de Juno moneta. ℞ T. Carisius. — Instruments de monnayage. (arg.)
2. Famille *Cordia.* Av. Rufus S. C. Tête de Junon. ℞ Man. Cord(ius). — Cupidon sur un dauphin. (arg.)
3. Famille *Julia.* Av. Tête de Vénus. ℞ Trophée entre deux captifs; à l'exergue : Cæsar. — (Collection Specht.) (arg.)
4. Famille *Hirtia.* Av. Élépant. A. Hirti... ℞ Signes pontificaux. (bronze.)

c) *Médailles impériales.*

Augustus (31 av. J.-C.—14 après J.-C.).

Méd. en arg.

1. Augustus divi f. ℞ Imp. XII à l'exergue; dans le champ un bœuf s'élançant à droite. (Collection Specht.)

Méd. en moyen bronze.

2. Cæsar augustus divi f. pater patriæ. ℞ Rom. et aug. — Autel de Lyon.
3. Deux têtes accolées (Augustus et Agrippa), au-dessus Imp. ℞ Col. nem. — Crocodile.

Tiberius (14—37).

Méd. en moyen bronze.

4. ℞ Rom. et aug. — Autel de Lyon entre deux victoires.

Méd. en petit bronze.

5. ℞ Rom. et aug. comme ci-dessus.

Caligula (37—41).

Méd. en moyen bronze.

6. ℞ Vesta. — Vesta assise. (Collection Specht.)

Claudius I (41—54).

Méd. en moyen bronze.

7. ℞ Constantiæ augusti S. C.

Nero (54—68).

Médaille en argent.

8. Nero Cæsar Augustus. ℞ Figure assise; légende fruste.

Méd. en moyen bronze.

9. Ara pacis; l'autel de la paix. S. C.
10. Imp. Nero Cæsar aug. p. max. tr. p. p. p. Tête de gauche avec contremarque. ℞ S. C. Victoire portant un bouclier avec S. P. Q. R.
11. Idem. A l'avers tête de droite.

Vespasianus (69—79).

Méd. en arg.

12. ℞ tr. p. cos. IX... Victoire de gauche sur un globe.

13. ℞ tr. p. cos. V. pon. max... Femme assise tenant une palme et un caducée. (Collection Specht.)

14. ℞. Nep. red.—Neptune deb. (C. Specht.)

Méd. en moyen bronze.

15. ℞ Ceres augusti. — Cérès debout tenant des épis.

16. ℞ Fides publica. — Femme debout tenant une patère et une corne d'abondance.

17. ℞ Fortunæ reduci S. C.—La fortune debout.

Titus (71 — 81).

Méd. en arg. module de quinaire.

18. T. Cæsar Vespasianus. — Tête laurée de droite. ℞ Annona aug.—Femme assise.

Domitianus (81—96).

Méd. en arg.

19. ℞ Imp. XXII Cos. XVI Cens. p. p. p.— Pallas debout. (Collection Specht.)

20. ℞ Virtuti Augusti. (Collection Specht.)

Nerva (96 — 98).

Méd. en arg.

21. ℞ Concordia exercituum. — Deux mains jointes tenant l'aigle. (Collection Specht.)

Méd. en moyen bronze.

22. ℞ Concordia exercituum. — Deux mains jointes.

23. Libertas publica. — La liberté debout avec ses attributs.

Trajanus (97—117).

Méd. en arg.

24. ℞ Cos. V. p. p. S. P. Q. R. optimo principi. — L'Arabie debout, à ses pieds un chameau. (Collection Specht.)

25. ΑΥΤ. ΚΑΙC. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟC. CΕΒ. ΓΕΡΜ. — Tête de droite. ℞ ΔΗΜ. ΕΞ. ΥΠΑΤ. Β. — Deux lyres; au-dessus une chouette. Pl. VII, fig. 4.

La légende du revers n'est que la continuation de celle de l'avers : *δημαρχικῆς ἐξουσίας ὕπατος* Β. C'est-à-dire tribunicia potestate Cos. II. Dans le catalogue de M. Welzl de Wellenheim, de Vienne, I, p. 273, cette pièce figure d'après Mionnet parmi les monnaies de la Lycie.

Méd. en grand bronze.

26. Imp. Cæs. Ner. Trajano optimo aug. ger. dac. p. m. tr. p. cos. VI. p. p. — Buste de dr. ℞ Senatus populusque romanus. — Fig. assise tenant un ancre.

Méd. en moyen bronze.

27. ℞ S. P. Q. R. optimo principi.—Victoire tenant une couronne marchant de dr.

28. Idem. Au revers fig. assise de gauche.

29. ℞ tr. pot. cos. II. p. p.—Victoire tenant un bouclier avec S. P. Q. R.

30. ℞ Idem. — Fig. debout sacrifiant près d'un autel.

31. ℞ tr. pot.... Cos. IIII. S. C. — Fig. deb. devant un autel.

Hadrianus (117—138).

Méd. en argent.

32. Hadrianus augustus. ℞ Cos. III.—Femme assise.

33. Idem. ℞ Felicitati aug.—La félicité debout.

34. Idem. Italia. — La province personnifiée debout. (Collection Specht.)

Sabina (100—137).

Méd. en gr. br.

35. ℞ Concordia aug. — Femme assise.

36. ℞ Junoni reginæ. — Figure debout tenant une patère et une corne d'abondance.

L. Aelius Cæsar (136—138).

Méd. en moyen bronze.

37. L. Ælius Cæsar. — Tete nue de dr. ℞ tr.

pot. cos. II. S. C. — Femme debout tenant dans la droite une branche, relevant de la gauche les plis de sa robe.

Antoninus Pius (138—161).

Méd. en argent.

38. Imp. T. Æl. Hadr. Antoninus. — Tête de dr. ℞ tr. p. cos. II. p. p. — Deux mains jointes.

Méd. en grand bronze.

39. ℞ Cos. IIII. — L'équité debout. S. C.
40. ℞ Genio Senatus S. C.— Le génie debout. (Collection Specht.)
41. ℞ Indulgentiæ aug. cos. IIII. S. C. — Femme assise. (Collection Specht.)
42. ℞ Romæ æternæ.— Temple à dix colonnes orné de figures.
43. ℞ tr. pot. XXII. Cos. IIII. — Femme debout entre un modius et une proue, tenant des épis et un gouvernail.
44. ℞ Femme debout tenant une branche et une corne d'abondance; dans le champ pax aug.

Méd. en moyen bronze.

45. ℞ Annona aug. — Femme debout entre le modius et la proue.
46. ℞ Genio (Senatus). — Le génie debout.
47. ℞ tr. pot. XXI. Cos. III. — Femme debout entre le modius et une proue de vaisseau tenant des épis et un gouvernail.
48. ℞ L'empereur debout sacrifiant près d'un autel; à l'exergue : vota.

Faustina I (138—141).

Méd. en argent (quinaire).

49. ℞ Æternitas. — Figure debout.

Méd. en grand bronze.

50. Diva Faustina. ℞ Augusta. S. C.—Femme debout.

Méd. en moyen bronze.

51. ℞ Æternitas. — Fig. assise tenant un Phénix sur un globe.

Marcus Aurelius(161 —180.)

Méd. en argent.

52. Imp. Antoninus aug. tr. p. XXV. — Tête laurée et barbue de dr. ℞ Cos... — Figure assise appuyant la droite sur une haste.

Méd. en grand bronze.

53. M. Aur. Antoninus.... ℞ Felicitas. — Femme tenant le caducée et la haste.
54. ℞ tr. pot. XX. imp. III. cos. III. — Fig. debout appuyée sur une haste; à ses pieds un globe.

Méd. en moyen bronze.

55. ℞ Concordia augusti. — Les deux empereurs se donnant la main.
56. Aurelius Cæsar aug. Pii f. ℞ Fig. milit. debout. — Légende fruste.
57. ℞ Saluti augustor. tr. p. XVII; à l'exergue: Cos. III. — Femme debout donnant à manger à un serpent.
58. ℞ tr. pot... imp. V Cos... S. C. — L'équité assise.
59. ℞ .... tr. pot. XVIII... — Victoire marchant de gauche.

Faustina II (140 — 175.)

Méd. en gr. bronze.

60. ℞ Augusti Pii fil. — Femme tendant la main dr., relevant de l'autre les plis de sa robe.
61. Idem. — Femme debout tenant dans la g. une corne d'abondance, dans la droite une patère.
62. ℞ Fecunditas S. C. — Femme tenant une haste et un enfant.

Lucius Verus (161 — 169.)

Médaillon en bronze.

63. M. l'ingénieur Mersch nous a fait don de la part du sieur Weylandt, de Filsdorff, du beau médaillon de Lucius Verus, décrit sub N° 44 dans le premier rapport sur les fouilles de Dalheim.

Méd. en grand bronze.

64. ℞ Concordia Augustor. S. C. — Deux empereurs debout en toge se donnant la main; à l'exergue: Cos. II.

Lucilla (164—183).

Méd. en gr. br.

65. ℞ Fecunditas. — Femme assise de droite tenant un enfant sur les bras; deux autres à côté.

Méd. en moyen bronze.

66. ℞ Salus S. C. — Femme assise donnant à manger à un serpent devant un autel.

Commodus (180—192).

Méd. en argent.

67. Commodus Antoninus. ℞ (p. m. tr. p. VIII. imp.) VI. Cos. IIII. p. p. — Femme debout. (Collection Specht.)

Méd. en grand bronze.

68. ℞ Jovi victori imp. III. cos. — Jupiter Nicéphore.

Crispina (177—183).

Médaille en grand bronze.

69. ℞ Salus S. C. — Femme assise près d'un autel donnant à manger à un serpent.

Sept. Severus (193 — 211).

Méd. en argent.

70. ℞ Fortuna redux. — Fig. assise.

71. ℞ Fortunæ reduci. — Idem.

72. ℞ Libero patri. — Bacchus debout, à ses pieds un tigre.

73. ℞ Part. arab. part. adiab. Cos. II. p. p. — Deux captifs assis à terre, attachés au pied d'un trophée.

74. ℞ p. m. tr. p. III. Cos. II. p. p. — Pallas debout. (Collection Specht.)

Julia Domna (173 — 217).

Méd. en argent.

75, ℞ Diana lucifera. — Diane debout.

76. ℞ Pietas augg. — Femme debout sacrifiant devant un autel.

77. ℞ Vesta. — Vesta tenant le palladium et la haste.

Caracalla (211 — 217).

78. Antoninus pius fel. aug. ℞ p. m. tr. p. XVI. Cos. IIII. p. p. — L'empereur debout tenant une branche de palmier et le parazonium.

79. ℞ Providentia Deorum. — Figure debout tenant un sceptre et une tiare; à ses pieds un globe.

80. ℞ Rector orbis. — Figure nue debout. (Collection Specht.)

Caracalla et Geta.

81. Imp Cæ. m. aur. Ant. aug. p. tr. p. II. — Tête laurée de droite. ℞ Septimius Geta Cæs. — Tête juvenile de droite. Pl. VII, 5.

Cette jolie pièce, conservée à fleur de coin, qui paraît inédite, est à classer d'après l'épithète de Cæsar donnée à Geta, et à en juger d'après la figure juvénile de ce prince, entre 198 et 209 de Jésus-Christ.

En 198 Géta reçut le surnom de Cæsar, la même année que son frère Caracalla fut décoré de celui d'Auguste et de la puissance tribunitienne (1) et en 209 son père lui conféra celui d'Auguste (2).

Géta, qui naquit vers 189, était donc encore bien jeune pendant l'époque précitée dont le commencement correspond avec la neuvième année de son âge. Aussi les premières monnaies à l'effigie de Géta Cæsar ne semblent guère pouvoir être attribuées avec précision à telle année ou à telle autre, à moins que l'identité des revers avec ceux de Sévère et de Caracalla ne vienne à l'aide dans cette attribution.

«Numi intra hoc tempus signati (198-204),

(1) Mionnet, I, p. 320 (2) Eckhel, doct. num. vel. VII, p. 230.

dit Eckhel (1), communes plerumque cum Severi et Caracallæ numis typos habent; cumque de paucissimis certum judicium ferri possit, cui anno ex omni hoc septennio singuli tribui debeant, eos confertos, commemorare hoc loco lubet. »

Parmi les revers rapportés à cette occasion par Eckhel il s'en trouve un seul qui se rapproche du nôtre et que l'auteur rapporte à l'an 204 :

P. Sept. Geta Cæs. pont.—caput nudum. ℞ Antoninus Augustus-caput Caracallæ laureatum.

In aliis Julia Augusta-Caput Domnæ (2).

Si l'attribution d'Eckhel à l'an 204 peut être adoptée, notre pièce est antérieure à la pièce précitée de cinq ans, et se rapporte à l'an 199 de Jésus-Christ, ce qui est prouvé à l'évidence par l'indication, sur l'avers, de la seconde puissance tribunitienne de Caracalla, qui coïncide avec cette année.

Geta (211 — 212).

Méd. en argent.

82. .... Septimius Geta Cæsar. — Tête de dr. ℞ Marti victori. — Mars marchant de g., portant un trophée. (Collection Specht.)

Elagabalus (218 — 222).

Méd. en argent.

83. ℞ p. m. tr. p. II. cos. II. p. p. — Rome nicéphore assise.

84. Imp. Antoninus pius aug. ℞ p. m. tr. p. X Cos. IIII p. p. — L'emp. debout sacrifiant devant un autel ; dans le champ une étoile.

85. Imp. M. Antoninus pius aug. ℞ p. m. tr. p. IIII. Cos. III. p. p.—Victoire marchant tenant une guirlande ; à ses pieds deux boucliers.

86. Imp. Antoninus pius aug. ℞ p. m. tr. p. V. Cos. IIII. p. p.—L'empereur debout sacrifiant près d'un autel; dans le champ une étoile.

87. Antoninus pius aug. germ. — Tête radiée de dr. ℞ p. m. tr. p. ...—L'empereur dans un quadrige de gauche, couronné par une victoire. — Cette médaille que Mionnet cite parmi les revers rares est en argent doré.

88. ℞ Sacerd. Deo Soli Elagab. — L'empereur sacrifiant près d'un autel.

89. ℞ Salus Antonini aug. — Hygiée donnant à manger à un serpent.

90. Imp. Antoninus pius aug. ℞ Summus sacerdos aug. — L'empereur sacrifiant près d'un autel ; dans le champ une étoile.

91. ℞ Victoria aug. — Victoire marchant à gauche. (Collection Specht.)

92. ℞ Victor... Antonini aug. — Victoire de dr.

Aquilia Severa (220 — 222).

Méd. en argent.

93. Julia Aquilia Severa aug. ℞ Concordia.— La Concorde debout sacrifiant près d'un autel ; dans le champ une étoile.

Julia Soæmias (222).

Méd. en argent.

94. Julia Soæmias aug. ℞ Venus cœlestis. — Venus debout.

Julia Mæsa (223).

Méd. en arg.

95. ℞ Juno regina. — Junon debout, à ses pieds un paon.

96. ℞ Pietas aug. — La piété debout devant un autel.

Severus Alexander (222 — 235).

Méd. en argent.

97. Imp. Alexander pius aug. ℞ Spes publica. — L'espérance debout tenant une croix sur un globe dans la main droite.

(1) Eckhel, VII, page 228.

(2) De numis similibus qui imperantem tunc familiam sistunt actum est in Severo V. C. 954 (201 de J.-Ch.) quo et præsentes Getæ signatos suspicor.

98. Divo Severo. ℞ Consecratio. — Aigle aux ailes éployées.

99. ℞ Fides militum. — Femme assise entre deux enseignes militaires. (Coll. Specht.)

100. ℞ Jovi ultori. — Jupiter nicéphore assis.

101. ℞ Pietas aug.

102. ℞ Providentia aug. — La providence debout, à ses pieds un globe. (Coll. Specht.)

103. ℞ p. m. tr. p. Cos. p. p. — Fig. debout tenant une corne d'abondance.

104. ℞ p. m. tr. p. II. Cos. p. p. — L'empereur debout portant une haste renversée et une palme.

105. ℞ Salus publica.

106. Imp. Alexander pius aug. ℞ Spes publica. L'espérance debout tenant une croix sur un globe dans la main droite.

107. ℞ Virtus aug. — Fig. mil. appuyant la gauche sur un bouclier, la dr. sur une haste.

Méd. en grand bronze.

108. ℞ p. m. tr. p. ... S. C. — Fig. debout.

Orbiana (226).

109. Sall. Barbia Orbiana aug. — Tête de dr. ℞ Concordia augg. — Femme assise tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la gauche. (Collection Mothe.)

Julia Mamæa (235).

Méd. en argent.

110. ℞ Fecund. augustæ. — Femme assise, devant elle un enfant debout.

111. ℞ Juno conservatrix — Junon debout.

Gordianus III (238 — 244).

Méd. en arg. (billon.)

112. ℞ Concordia militum. — La Concorde assise.

113. ℞ Fortuna redux. — La fortune assise.

114. ℞ Jovi statori.— Jupiter debout appuyant la droite sur une haste.

115. ℞ Victoria aug. — Victoire marchant de gauche. (Collection Specht.)

116. Imp. Cæs. m. ant. Gordianus aug. ℞ Virtus aug. — Fig. mil. debout tenant la haste et le bouclier.

117. Imp. Gordianus pius fel. aug. ℞ Virtus augusti. — Hercule debout orné d'une massue.

118. Imp. Gordianus pius aug. ℞ Virtuti augusti. — Hercule Farnèse debout.

Philippus I (244 — 249).

Méd. en arg. (billon.)

119. ℞ Aequitas augg. — L'équité avec ses attributs.

120. ℞ Fides exercitus. — Quatre enseignes militaires.

121. ℞ Sæculares augg. I. — Lion marchant de dr.

Otacilia Severa (234—249).

Méd. en arg. (billon.)

122. ℞ Juno conservat. — Femme assise.

123. ℞ Pietas aug. n. — Femme debout, à côté un enfant.

Philippus II (247—249).

Méd. en arg. (billon.)

124. ℞ Principi juventutis. — Le prince debout tenant un globe et une haste.

Trajanus Decius (249 — 251).

Méd. en arg. (billon.)

125. ℞ Dacia. — Femme debout tenant une haste surmontée d'une tête d'âne.

Her. Etruscilla.

Méd. en arg. (billon.)

126. ℞ Pudicitia aug. — Femme assise.

Hostilianus (251).

Méd. en arg. (billon.)

127. C. Valens Hostilianus Quintus n. c. ℞ Principi juventutis. — Le prince debout tenant une enseigne et une haste.

Trebonianus Gallus (251 — 254).

128. Imp. Cæs. vib. Treb. Gallus aug. ℞ Pie-

tas aug. — La Piété debout levant les deux mains.

Volusianus (252 — 254).

Méd. en arg. (billon.)

129. ℞ Aequitas aug — L'équité avec ses attributs.
130. ℞ Concordia augg. — Fig. assise tenant deux cornes d'abondance et une patère.
131. ℞ p. m. tr. p. IIII. Cos. II. — Figure debout sacrifiant devant un autel.

Valerianus (253 — 263).

Méd. en arg. (billon.)

132. ℞ Fides militum.—Femme debout entre deux trophées.
133. ℞ Salus augg. — Fig. debout.
134. ℞ Virtus augg.—Figure militaire, debout de gauche, appuyant la gauche sur un bouclier, la droite sur une haste.

Gallienus (253 — 258).

Méd. en billon.

135. ℞ Deo Marti. —Mars dans un temple.
136. ℞ Apollo conser. — Apollon debout.
137. ℞ Jovi conservat. – Jupiter debout.
138. ℞ Leg. I. min. VI. p. IIII. — Minerve portant une Victoire appuyant la gauche sur un bouclier.
139. ℞ Pax aug. — La paix debout.
140. ℞ Salus aug. — Æsculape.
141. ℞ Victoire germ. — Victoire de gauche.

Méd. en petit bronze.

142. ℞ Aequitas aug. — L'Équité debout.
143. ℞ Aeternitas aug. — Le Soleil debout; dans le champ Γ.
144. ℞ Apollini cons. aug. — Centaure de gauche.
145. ℞ Dianæ cons. aug. — Chèvre de gauche; à l'exergue : ✢
146. ℞ Id. — Chèvre de dr.; à l'exergue: E.
147. ℞ Lætitia aug. — Femme debout.

Salonina († 268).

Méd. en billon.

148. ℞ Pietas augg. — Fig. assise tenant de la droite une haste; devant elle deux enfants.
149. ℞ Venus vict. — Venus portant un globe et une haste transversale; à l'exergue: MS.
150. ℞ Vesta. — Vesta debout.

Saloninus.

Médaille en billon.

151. Divo Cæs. Valeriano. ℞ Consecratio. — Autel allumé.

Postumus I (258 — 267).

Méd. en billon.

152. ℞ Cos. IIII. — Victoire de droite avec une longue palme.
153. ℞ Cos. V. — Victoire de droite.
154. ℞ Herc. pacifero. — Hercule nu debout tenant une branche de laurier dans la droite, dans la gauche une massue et la dépouille du lion.
155. ℞ Jovi victori. — Jupiter marchant.
156. ℞ Moneta aug. — La monnaie.
157. ℞ Miner. fautr. — Minerve passant.
158. ℞ Oriens aug. — Le Soleil marchant.
159. ℞ Pax. aug. — La paix debout.
160. ℞ p. m. tr. p. (cos.) II. p. p. — L'empereur tenant un globe et une haste.
161. ℞ Providentia aug. — La providence debout.
162. ℞ Salus aug.
163. ℞ Salus provinciarum.—Le Rhin couché.
164. ℞ Virtus aug. — Fig. mil. marchant.

Médaillon en bronze.

165. Imp. C. Postumus pius f. aug. ℞ Fides militum.—Femme entre deux enseignes mil.
166. Imp. Cæs. Lat. Postumus p. f. aug. ℞ Lætitia aug. — Trirème.

Médaille en grand bronze.

167. ℞ Fides militum. — Figure debout entre deux enseignes militaires.

Médaille en petit bronze.

168. ℞ Imp. X. Cos. V. — Fig. debout.

Victorinus (265—267).

Méd. en pet. br.

169. ℞ Pietas aug. — La paix sacrifiant devant un autel.

Marius (267).

Médaille en billon.

170. Imp. C. M. Aur. Marius aug. ℞ Virtus aug. — Soldat appuyant la droite sur un bouclier et la gauche sur une haste. (Très-rare.)

Tetricus I (267—273).

Méd. en pet. bronze.

171. .... Tetricus aug. ℞ Fides militum. — Femme debout entre deux enseignes milit.

172. ℞ Hilaritas. — Femme debout tenant une palme.

173. ℞ Hla... aug. — Figure debout tenant un rameau et une corne d'abondance.

174. ℞ PAVXS (sic) aug. — Figure debout tenant une branche et une haste.

175. ℞ PIO : CAVO (sic). — Femme debout tenant une branche.

176. ℞ Spes publica.

177. ℞ (coin barbare) TƆAIVSS.

178. ℞ Virtus aug.

Tetricus II (267 — 273).

Méd. en petit bronze.

179. ℞ Pax a. n. — Figure debout avec une tessère et une haste transversale.

180. ℞ Sec.... — Figure debout tenant une branche.

181. ℞ Victoria aug. — Victoire marchant de gauche

Claudius Gothicus (268—270).

Méd. en petit bronze.

182. ℞ Annona aug. — Femme debout tenant une corne d'abondance et des épis.

183. ℞ Cos. p. p. — Figure debout.

184. ℞ Felicitas aug. — La Félicité debout.

185. ℞ Fides militum. — Femme debout entre deux enseignes militaires.

186. ℞ Mars ultor. — Mars passant de droite.

187. ℞ Pax aug. — La paix debout.

188. ℞ Pax augusti. — Idem ; dans le champ A.

189. ℞ p. m. tr. p. II. Cos. p. p. — Fig. debout.

190. ℞ Requies opt. mer. — A l'exergue : STR.

Quintillus (270).

Médaille en petit bronze.

191. ℞ Fides militum. — Femme debout entre deux enseignes militaires.

Aurelianus (270—275).

Méd. en billon.

192. ℞ Fortuna redux. — La Fortune avec ses attributs assise sur une roue ; à l'exergue : T. (Collection Specht.)

193. ℞ Oriens aug. — Le Soleil debout.

Méd. en petit bronze.

194. Imp. Aurelianus aug. — Tête diad. de dr. (gr. mod.) ℞ Jovi Conser. — Jupiter et l'empereur tenant un globe.

195. ℞ Soli invicto. — Le Soleil marchant de gauche.

196. ℞ Victoria aug. — Victoire tenant une couronne marchant à gauche ; à ses pieds un captif ; à l'exergue : A.

Severina Aureliani.

Méd. en argent.

197. Severina aug. — Tête de dr. ℞ Providen. Deor. — Le soleil et une femme debout entre deux enseignes militaires. Cette pièce paraît assez rare. Le catalogue de Vienne cite le même revers à l'avers d'Aurélien. (Collection Specht.)

Probus (267 — 282).

Médaille en petit bronze.

198. ℞ Adventus aug. — L'empereur à cheval devant un captif assis à terre.

199. ℞ Pax augusti. — La paix debout ; dans le champ Γ ; à l'exergue : XX.

200. ℞ Tempor. felici (sic). — La félicité debout.

Carinus (283 — 285).

Méd. en petit bronze.

201. Imp. C. M. Aur. Carinus aug. — Tête diad. de dr. ℞ Aeternit. aug. — Femme debout tenant de la droite un phénix sur un globe, relevant de la gauche les plis de sa robe; à l'exergue : KAΓ.

Diocletianus (284 — 313).

Médaille en or. (mod. ordinaire.)

202. Imp. C. C. Val. Diocletianus p. f. aug. Tête laurée de droite. ℞ Providentia.—Fig. debout tenant sur la droite un globe, de la gauche une haste transversale. Pl. VII, fig. 6.

Cette pièce, d'une conservation parfaite, paraît inédite; je ne l'ai trouvée mentionnée nulle part.

Méd. en moyen bronze.

203. ℞ Genio populi romani; dans le champ B—Γ; à l'exergue : TR.

204. ℞ Idem; à l'exergue : HTΓ. (Collection Reichling.)

205. D. N. Diocletiano p. f. s. aug. ℞ Quies augg. — Femme debout tenant des épis et une haste; à l'exergue : PLN. (C. Reichling.)

206. ℞ Quies augustorum. — Femme debout tenant des épis et une haste.

Méd. en petit bronze. (mod. de quin.)

207. Diocletianus aug. — Tête laurée de dr. ℞ Dans une couronne vot. XX sic XXX. Pl. VII, fig. 7.

Cette pièce assez rare doit se rapporter entre 303 et 305 après Jésus-Christ. Dioclétien a célébré ses vœux vicennaux à Rome le 20 novembre de l'an 303 (1). En 305 il abdiqua l'empire à Nicomédie pour se retirer à Salone. Le revers est à interpréter : ut soluta fuère vicennalia sic solvantur tricennalia.

Eckhel cite cette pièce vol. VIII, p. 12 : vot. XX addito in aliis sic XXX intra laurum. Il cite une autre pièce analogue au revers votis romanorum : duæ victoriæ ex adverso stantes clypeum tenent in quo sic XX sic XXX, in imo AQ. Cet intéressant petit bronze se trouve dans la collection de M. Specht qui a eu la bonté de me le communiquer.

Maximianus Herculeus (286 — 310).

Méd. en argent.

208. ℞ Virtus militum — 4 figures sacrifiant devant une castre prétorienne.

Méd. en moyen bronze.

209. ℞ Providentia deorum quies augg.—Deux fig. debout; à l'exergue T. T. (Coll. Specht.)

Méd. en petit bronze.

210. ℞ Genio pop. rom.; à l'exergue PLN.

211. Imp. Maximianus aug.—Tête casquée de gauche. ℞ Pax augg. — Femme tenant une victoire.

212. Idem. à l'avers tête radiée de dr.

213. Imp. C. Val. Maximianus p. f. aug. — Buste rad. de dr. ℞ Virtus augg. — Jupiter et Hercule debout; dans le champ D. Cette pièce de belle conservation est percée de 3 trous.

Constantius Chlorus (292 — 306).

Méd. en moyen bronze.

214. ℞ Genio populi romani; dans le champ A, à l'exergue TR.

215. ℞ Salvis augg. et Cæss. fel. Kart; à l'exergue Γ.

Méd. en petit bronze (module ordinaire).

216. Constantius nobil. c. — Tête de dr. ℞ Comes augg.—Fig. mil. debout dans une

(1) Mediobarbi doct. num. vet. p. 426.

arcade, appuyant la dr. sur une haste. Pl. VII, fig. 8.

Le catalogue Senckler mentionne une variété de ce type à l'avers Constantius nob. C, à l'exergue du revers B. Eckhel (doct. num. vet. VIII, p. 28) rapporte un type de ce prince qui a une grande analogie avec le nôtre : «Comitatus augg — duo imperatores in equis sedentes dextris elatis, sinistra sceptrum — nummus rarissimus.»

Les *Augusti* de ces deux revers sont Maximien Hercule et Constance Chlore. Mediobarbi (Imp. rom. num.) cite un petit bronze analogue de Maximien Hercule qu'il rapporte à 285. Rien n'empêche d'admettre pour le nôtre la même date, quoiqu'alors Constance Chlore n'ait été que César. «Non obest, dit Eckhel (VIII p. 29) in nummo legi augg. tanquam uterque esset Augustus, nam sæpius hactenus vidimus Cæsarem in consortio cum Augusto dici Augustum»

Méd. en petit bronze, mod. de quinaire.

217. R Memoria Felix — Autel allumé entre 2 aigles éployés, à l'exergue PTR.

218. R Requies optimorum meritor. — Fig. assise sur la chaise curule, à l'exergue STR.

219. Constantius nob. c. (p. b. Saucé, mod. de quinaire.) ℞ Dans une couronne sic X, sic XX. «Sic soluta fuére decennalia, sic solvantur vicennalia.»

C'est le même petit bronze que nous avons publié comme inédit dans le 1er rapport sur les fouilles de Dalheim N° 217. Celui-ci est saucé et parfaitement conservé.

Constantius Chlorus et Gal. Maximianus.

Méd. en moyen bronze.

220. Constantius et Maximianus NB (Sic) C. — Têtes accolées de Constance Chlore et de Gal. Maximien. ℞ Genio populi romani — génie debout, dans le champ B et une étoile; à l'exergue TR. Pl. VII fig. 9 (Coll. Mothe.)

Helena (292 — 328).

Méd. en petit bronze.

221. R Pax publica — dans le champ X, à l'exergue TRP.

222. R Securitas reipublice; à l'exergue QT.

223. R Idem, dans le champ S—F; à l'exergue ARɪT.

Gal. Maximianus (292 — 311).

Méd. en petit bronze, mod. de quinaire.

224. Maximianus... tête laurée de dr. ℞ Dans une couronne vot. X. cæss. Pl. VII fig. 10bis.

Mionnet rapporte le même revers en or parmi les médailles rares.

Maxentius (306 — 312).

Méd. en moyen bronze.

225. R Conserv. urb. suæ. — Rome nicéphore dans un temple hexastyle, à l'exergue RBS.

226. Imp. C. Maxentius p. f. aug. R Victoria æterna aug. n. — Victoire marchant de gauche, tenant une palme et une couronne; à l'exergue MOST; donné par M. Traus, orfèvre a Luxembourg.

Licinius I (307 — 323).

Méd. en petit bronze.

227 — 229. ℞ Genio pop. rom.; aux exergues ATR, STR, MOSTQ.

230. ℞ Jovi conservatori — Jupiter nicéphore debout, à ses pieds un aigle; à l'exergue SARL.

231. Buste de gauche. R Jovi conservatori aug. — Jupiter nu assis sur un aigle aux ailes éployées tenant la foudre et la haste; à l'exergue AQS.

232. Imp. C. val. Licin. Licinius p. f. aug. — Tête laurée de dr. R Jovi conservatori — Jupiter nicéphore debout entre l'aigle tenant une couronne et un captif assis à terre; à l'exergue SMNA.

233. ℞ Soli invicto comiti; à l'exergue QARL.

234. — Imp. Licinius aug. — Tête casquée de dr. ℞ Virtus exercit. — Labarum avec vot. XX entre 2 captifs assis à terre; dans le champ S — $\frac{F}{IL}$, à l'exergue ESISC. (Coll. Specht.)

Licinius II (317 — 326).

Méd. en petit bronze.

235. Licinius jun. nob. cæs.—Buste de gauche. ℞ Virtus exercit. — Deux captifs assis à terre au pied d'un trophée; à l'exergue STR.

Constantinus I (306 — 337).

Méd. en moyen bronze.

236. ℞ Principi juventutis. — Dans le champ S — A; à l'exergue PTR.

Méd. en petit bronze.

237. ℞ Comiti augg. nn. — le soleil debout; à l'exergue, PLN.

238. Imp Constantinus p. f. aug. ℞ Fundat. pacis. — Mars marchant traînant un captif par les cheveux, portant de la gauche un trophée; à l'exergue RS.

239. ℞ Jovi conservatori — Jupiter nicéphore debout, à ses pieds un aigle; à l'exergue TSE.

240. ℞ Marti conservatori; à l'exergue BTR (à l'avers buste lauré de dr).

241. ℞ Idem. (à l'avers buste casqué de dr.).

242. ℞ Principi juventutis, dans le champ F — T; à l'exergue PLC.

243—44. ℞ Providentiæ; cæss. castre prétorienne aux exergues PTR et STR.

245. ℞ Providentiæ augg.—Castre prétorienne; à l'exergue PTR.

246—50. Même pièce aux exergues PTRE, STRE, SIS, PConst, SRTSA (SMTSA.)

251. ℞ Sarmatia devicta; à l'exergue PLC.

252. ℞ Soli invicto; à l'exergue PTR (Constantinus aug.)

253. ℞ Idem., p. b. saucé.

254. ℞ Soli invicto comiti, dans le champ S — F; à l'exergue PLC.

255. ℞ Idem, à l'exergue QARL.

256. ℞ Virtus exercit. — Deux captifs au pied d'un labarum sur lequel vot. XX; à l'exergue PTR.

257 — 58. ℞ Idem; aux exergues PLC, PLN.

Méd. en petit bronze, mod. de quinaire.

259. *Imp. Constantinus aug.* ℞ *Vot. X aug. n.* (Augusti nostri.) Dans une couronne. Pl. VII, 10.

Ce petit bronze, qui paraît très-rare, me semble pouvoir se rapporter à l'an 316 après J. Ch., c'est-à-dire 10 ans après que Constantin fut déclaré César et appelé à prendre part à l'empire, au moment de la mort de son père.

L'indication des vœux décennaux peut nous servir à fixer l'époque. Eckhel dit (1), «ab his votis differunt illa quæ ab Imperatoribus post exactam certam annorum periodum celebrata sunt et ob hoc vocata quinquennalia, decennalia etc. et sæpe in vetere moneta præcipue declinantis imperii occurrunt. Horum natura probe cognita quoniam non parum ad chronologiæ et historiæ scientiam videbatur posse conferre a viris aliquot magni in critica vetere nominis in severum examen vocata fuit etc.»

Il ne faut pas conclure de ce passage que tous les empereurs aient célébré leurs vœux à des époques fixes et correspondantes aux indications monétaires précitées, *quinquennalia, decennalia* etc. Nous trouvons des monnaies de Pertinax et de Balbinus portant

(1) Eckhel, doct. num. vet. VIII, p. 431.

vota decennalia, quoique aucun des deux n'ait regné plus de quelques mois (1).

Il n'en a pas été ainsi de Constantin le grand. Il est constaté que ce prince a célébré ses vœux tricennaux en 333 après J.-Ch. (a. u. c. 1088), par conséquent dans la 30me année après qu'il succéda à son père (2).

Rien n'empêche d'admettre qu'il a célébré les décennaux dans la 10me année de son règne, époque à laquelle il portait le nom d'Auguste qui depuis 311 lui a été conféré dans tout l'empire.

260. Constantinus aug. — Tête laurée de dr. ℞ Dans une couronne vot. X mult. XX.

261. Fl. Val. Constantinus. ℞ Votis X dans une couronne.

262. Constantinus aug. ℞ Vot. X mul (sic) XX.

263. Constantinus p. f. aug. — Tête laurée de dr. ℞ Dans une couronne vot. X, mult. XX.

264. Imp. Constantinus. n. c. ℞ Dans une couronne vot. X, mul. (sic) XX.

265. ℞ Vot. XX dans une couronne, autour dn. Constantini aug; à l'exergue ST.

266. ℞ Vot. XX dans une couronne, autour du Constantini max. aug.; à l'exergue S*AR.

267. Pièce semblable; à l'exergue ST.

268. ℞ Dans une couronne vot. XX. mult. XXX.

269. Urbs Roma. ℞ Louve, au-dessus 2 étoiles, au milieu une palme, à l'exergue Sconst.

Idem; à l'exergue ◡PLC.

Idem; à l'exergue rSIS.

270. Urbs Roma. — Tête casquée de gauche. ℞ Victoire debout tenant le bouclier et une haste transversale. (Coll. Reichling).

271. Constantinopolis; à l'exergue PLC.

272. Idem; à l'exergue TRS*.

273. Idem; à l'exergue TR*P.

274. Populus romanus. — Tête jeune laurée de gauche; sur l'épaule une corne d'abondance. ℞ Dans une couronne Const. (Coll. Specht.)

Fausta (307 — 326).

Méd. en petit bronze.

275. ℞ Salus reipublicæ; à l'exergue: PTR.

276. Idem; à l'exergue: STR◡.

277. Fl. Max. Fausta aug. ℞ Spes reipublicæ. — Femme debout allaitant deux enfants; à l'exergue: PTR.

Crispus (317 — 326).

Médaille en petit bronze.

278. Jul. Crispus nob. cæs. — Tête de gauche. ℞ Beata tranquillitas. — Cippe avec votis XX; au-dessus une étoile; à l'exergue: STR.

279. Crispus nobil. c. — Tête de g. ℞ Idem; à l'exergue: PTR.

280. Jul. Crispus nob. c. ℞ Idem; à l'exergue: PTR.

281. Crispus nob. cæs. ℞ Beata tranquitas (sic); à l'exergue: STR.

282. Fl. Jul. Crispus nob. cæs. ℞ Tête jeune, laurée de droite. ℞ Claritas reipublicæ; dans le champ F—T.— Figure nue debout, levant la droite, tenant un globe sur la gauche.

283. Fl. Jul. Crispus nob. cæs. ℞ Principi juventutis; dans le champ T—F; à l'exergue: ATR.

(1) Ibidem p. 481. «Observatum I. Imperatores mox ab adito imperio susceperunt vota seu quinquennalia seu decennalia, æque significarunt in nummis. Satis istud probant Pertinacis et Balbini nummi inscripta vota decennalia exhibentes, etsi uterque mensem imperii tertium non excessit.»

(2) Eckhel VIII, p. 482. «Constantinum magnum ineunte anno XXX celebrasse tricennalia certum est si modo verum quod refert Idacius ea ab illo acta urbis conditæ 1088 (335 p. Ch. n.) VIII Kal. Augusti. Dictus fuit Cæsar eadem die v. C. 1059 (306. p. Chr. n.). Ergo illa soluta anno XXX ineunte.»

284. Idem; dans le champ F—T; à l'exergue: STR.

285. ℞ Providentiæ cæs. — Castre prétorienne.

286. DN. Crispo nob. cæs. — Tête casquée de dr. ℞ Virtus exercit. — Deux captifs au pied d'un labarum; dans le champ H—S; à l'ex. PLC.

287. Crispus nob. cæs. ℞ Idem; à l'exergue STR.

288. Crispus nob. cæs. Tête laurée de dr. ℞ Vot. V dans une couronne, autour Cæsarum nostrorum.

289. ℞ Vot. X dans une couronne, autour Cæsarum nostrorum; à l'exergue PLC.

290. Idem; à l'exergue PLCC (sic).

291. Crispus nob. cæs. ℞ Vot. X dans une couronne, autour dominor. nostror. cæss; à l'exergue QT.

292. Idem; à l'exergue PT.

Constantinus II (335—340).

Méd. en petit bronze.

293. Constantinus jun. nob. c. — Buste de gauche, portant une victoire. ℞ Beata tranquillitas, cippe avec votis XX, à l'exergue PTR.

294. Constantinus jun. n. c. — Tête jeune de dr. ℞ Claritas reipublicæ, dans le champ F—T; à l'exergue STR.

295. ℞ Gloria exercitus, à l'exergue ◡PLC.

296—99. Types semblables aux exergues *PLC, SMNA, ASIS, RBS.

300. ℞ Providentiæ cæss.; à l'exergue X.

301. Idem; à l'exergue STRE.

302. ℞ Virtus exercit; à l'exergue STR.

303. Constantinus jun. nob. c. — Tête laurée de gauche. ℞ Vot. X dans une couronne, autour Cæsarum nostrorum; à l'exergue TSBIII.

304. Idem saucé, buste lauré de dr.; à l'exergue STR◡.

Constans (337—350).

Méd. en moyen bronze.

305—307. ℞ Fel. temp. reparatio; aux exergues AQS, TRP, TRS.

Méd. en petit bronze.

308—310. ℞ Victoriæ dd. augg. q. nn.; aux exergues PSIS, AQT, TARL.

Constantius II (337—361).

Méd. en petit bronze.

311—312. ℞ Gloria exercitus; aux exergues PConst, PARL.

313—315. ℞ Providentiæ cæss.; aux exergues PTR, PTR◡, STR.

Magnentius (350—353).

Méd. en moyen bronze.

316—317. ℞ Felicitas reipublice; aux exergues TRP, TRS.

318. ℞ Victoriæ dd. nn. aug. et cæ. — Deux Victoires avec un bouclier sur lequel vot. V mult. X; à l'exergue: TRA.

319. Idem; à l'exergue: TRP.

320. Idem; à l'exergue: TRS; au-dessus du bouclier le monogramme du Christ.

321. ℞ Vict. dd. nn. aug. et cæs.; à l'exergue: RSLC (sic).

322. D. N. Magnentius fort. cæs. — Tête nue de dr.; derrière A. ℞ La même tête de g. en creux avec la même légende à rebours aussi en creux.

Julianus II (360—363).

Méd. en petit bronze.

323. D. N. (Julianus) nob. cæs. ℞ Sp(es) reipublice. — Le César debout tenant un globe et la haste: dans le champ N; à l'exergue: Cons. (Collection Reichling.)

Valentinianus I (364—375).

Méd. en petit bronze.

324. ℞ Securitas reipublice; dans le champ M; à l'exergue: Con.

325. Idem; dans le champ P—N; à l'exergue: ASISC.

Valens (364—378).

Médaille en petit bronze.

326. ℞ Securitas reipublicæ; dans le champ R—F; à l'exergue : ASISCP.

327. Idem; dans le champ $\frac{A}{R}$—P; à l'exergue SISC.

328. Idem; à l'exergue : R. QVART.

Gratianus (375—383).

Médaille en moyen bronze.

329. ℞ Reparatio reipub.; dans le champ S; à l'exergue: LVCS.

Med. en petit bronze.

330. Gratianusaugg. aug. ℞ Gloria novi sæculi; dans le champ of—III.

331. ℞ Securitas reipublice; dans le champ of—I; à l'exergue : LVCP.

Theodosius (379 — 395).

Méd. en petit bronze.

332. ℞ Victoria auggg.; à l'exergue: TR.

333. ℞ Vot. X mult. XX dans une couronne; à l'exergue : CON.

Méd. en petit bronze (mod. de quin.).

334. ℞ Gloria romanorum. — Figure militaire debout; à l'exergue : RE.

Arcadius (395 — 408).

335. ℞ Salus reipublicæ. — Victoire traînant un captif par les cheveux; dans le champ le monogramme du Christ. (Coll. Reichling.)

336. ℞ Victoria auggg.; à l'exergue: TR.

337. Idem; à l'exergue: TCON. (Collection Reichling.)

A cette suite chronologique de 337 types je joindrai :

1° Le relevé du nombre de types variés à attribuer à chacun des Empereurs, Césars, Impératrices etc. précités;

2° Le tableau indicatif des ateliers monétaires et du signe distinctif de ces divers ateliers.

Ces tableaux statistiques, répétés soigneusement pour toutes les découvertes numismatiques, aideront à expliquer des signes monétaires, qui sont souvent problématiques, et à donner des éclaircissements, dans le cas spécial qui nous occupe, sur les diverses dévastations et reconstructions du camp.

Dans le relevé du nombre des types je réunirai tous ceux qui ont été découverts depuis l'institution des fouilles en 1851.

1. Relevé du nombre de types variés.

Noms.	Nombre des types.			Noms.	Nombre des types.		
	1851	1852 à 1853	Total.		1851	1852 à 1853	Total.
Augustus	3	3	6	Vespasianus	3	6	9
Agrippa	1	»	1	Titus	1	1	2
Tiberius	1	2	3	Julia Titi	1	»	1
Claudius I	»	1	1	Domitianus	2	2	4
Caligula	»	1	1	Nerva	1	3	4
Nero	6	4	10	Trajanus	5	8	13

Noms.	Nombre des types. 1851	1852 à 1853	Total.
Hadrianus	4	3	7
Sabina	1	2	3
L. Aelius Cæsar	»	1	1
Antoninus Pius	5	11	16
Faustina I	»	3	3
Marcus Aurelius	3	7	10
Faustina II	2	4	6
Lucius Verus	»	2	2
Lucilla	1	2	3
Commodus	6	2	8
Crispina	»	1	1
Sept. Severus	4	5	9
Julia Domna	3	3	6
Caracalla	2	4	6
Geta	1	1	2
Elagabalus	10	10	20
Aquilia Severa	»	1	1
Julia Corn. Paula	1	»	1
Julia Soæmias	»	1	1
Julia Mæsa	2	2	4
Severus Alexander	10	10	20
Julia Mamæa	1	2	3
Jul. Verus. Maximinus	2	»	2
Pupienus	1	»	1
Gordianus III	14	7	21
Philippus I	6	3	9
Otacilia Severa	1	2	3
Philippus II	»	1	1
Trajanus Decius	1	1	2
Herennia Etruscilla	»	1	1
Hostilianus	»	1	1
Volusianus	»	4	4
Trebonianus Gallus	»	1	1
Valerianus	4	3	7
Gallienus	17	13	30
Salonina	5	3	8
Saloninus	3	1	4
Postumus	13	15	28
Victorinus	6	1	7
Marius	1	1	2
Tetricus I	12	8	20
Tetricus II	7	3	10
Claudius II	17	8	25
Quintillus	1	1	2
Aurelianus	2	5	7
Severina	»	1	1
Probus	3	3	6
Carinus	»	1	1
Diocletianus	6	9	15
Maximianus Herculeus	9	6	15
Constantius Chlorus	4	6	10
Helena I	4	3	7
Theodora	2	»	2
Gal. Maximianus	1	1	2
Maximinus Dasa	2	»	2
Maxentius	»	2	2
Licinius I	2	7	9
Licinius II	1	1	2
Constantinus I	44	41	85
Fausta	1	2	3
Crispus	5	15	20
Delmatius	2	»	2
Constantinus II	10	12	22
Constans	12	2	14
Constantius II	18	4	22
Magnentius	4	6	10
Julianus	2	1	3
Jovianus	1	»	1
Valentinianus I	17	2	19
Valens	16	3	19
Gratianus	14	3	17
Valentinianus II	1	»	1
Theodosius	5	3	8
Magnus Maximus	6	»	6
Arcadius	3	3	6

Ce tableau nous fait voir que les types à l'effigie de Constantin-le-Grand sont les plus nombreux. Je ferai remarquer de plus que ces types, au nombre de quatre-vingt-cinq, ont été

trouvés la plupart en grand nombre d'exemplaires et généralement d'une conservation parfaite, tandis que des pièces d'une émission postérieure ou antérieure laissent parfois à désirer sous ce rapport.

Cette circonstance, quelqu'insignifiante qu'elle puisse paraître, mérite d'être relevée particulièrement; elle vient corroborer l'opinion que nous avons déjà émise sur l'époque d'une première dévastation du camp.

J'admets comme démontré (premier rapport sur Dalheim page 23), que cette dévastation eut lieu vers 313, lorsque Constantin fut obligé de quitter l'Italie pour aller repousser les Germains qui avaient profité de son absence et infestaient le Bas-Rhin. Il y eut alors une destruction du moins partielle des habitations du Petzel, et quoi de plus naturel que de trouver sous les décombres, après au delà de 15 siècles, des monnaies bien conservées frappées pendant les sept premières années du règne de ce prince.

L'invasion du camp à cette époque n'a été que temporaire, et la reconstruction des habitations semble avoir suivi immédiatement, puisque les monnaies de Constantin postérieures à 313 et celles des princes qui lui ont immédiatement succédé sont trouvées en grand nombre sur le plateau que nous explorons.

II. Indication des ateliers monétaires.

Bien que l'on soit généralement d'accord que ce n'est que sous Dioclétien qu'on a marqué l'atelier monétaire à l'exergue des médailles, je commencerai ce tableau par Carinus qui présente une fois l'exergue KAΓ que j'interprète par *Carthaginiensis tertia*.

Voici les noms des villes connues représentées sur nos monnaies comme ayant eu des ateliers monétaires :

Aquileja, Arelatum, Carthago, Constantinopolis, Londinum, Lugdunum, Nicomedia, Roma, Siscia, Thessalonica, Treviris.

Je rangerai sous la rubrique *incertaines* les exergues dont je n'ai pu donner une interprétation positive.

III. Ateliers monétaires.

	Aquileja.	Arelatum.	Carthago.	Constantinop.	Londinum.	Lugdunum.	Nicomedia.	Ostia.	Roma.	Siscia.	Thessalonica.	Treviris.	Incertaines.
Carinus	...	...	KAΓ	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Diocletianus	...	...	...	...	PLN	...	...	...	...	...	...	TR	HTΓ
													SXXIT
Maxim. Herc.	...	...	...	...	PLN	...	...	...	...	...	...	...	TT
Constantius Chlorus	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	TR	...
												PTR	QoT
												STR	RBS

	Aquileja.	Arelatum	Carthago.	Constantinop.	Londinum.	Lugdunum.	Nicomedia.	Ostia.	Roma.	Siscia.	Thessalonica.	Treviris.	Incertaines.
Helena I.	...	ARLT	...	...	...	...	...	...	...	...	...	TRP	Q◡T
Maxentius.	...	...	...	...	...	...	...	MOST	...	...	...	...	RBS
Licinius I.	AQS	SARL QARL	...	...	...	...	SMNA	MOSTQ	...	ESIS◡	...	ATR STR	...
Licinus II.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	STR	...
Constantinus I.	...	...	...	PCONST	PLN	PLC ◡PLC	...	...	RS	SIS ΓSIS	TSE	PTR TR*P PTRE BTR STR STRE TRS TRS*	...
Fausta.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	PTR STR◡	...
Crispus.	...	...	...	...	...	PLC PLCC	...	...	...	...	...	ATR PTR STR	QT PT
Constantinus II.	...	...	...	...	...	◡PLC *PLC	SMNA	...	...	ASIS	...	PTR STR STR◡ STRE	RBS TSBIII
Constans.	AQS AQT	TARL	...	...	...	...	...	...	...	PSIS	...	TRP TRS	...
Constantius II.	...	PARL	...	...	...	...	...	...	...	...	...	PTR PTR◡ STR	...
Magnentius.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	TRP TRA TRS	RSLC
Julianus.	...	...	...	CONS	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Valentinianus I.	...	...	...	CON	...	...	...	...	...	ASISC	...	...	...
Valens.	...	...	...	...	...	...	...	...	R.QVART	ASISCP SISC	...	...	...
Gratianus.	...	...	...	...	...	LVCP LVCS	...	...	...	...	...	...	...
Theodosius.	...	...	...	CON	...	...	...	...	RE	...	...	TR	...
Arcadius.	...	...	...	TCON	...	...	...	...	...	...	...	TR	...

IV. Différents monétaires et numéros distinctifs des ateliers.

1. *Monnaie d'Aquilée* (Aquileja).

AQS. Aquilejensis secunda.
AQT. Aquilejensis tertia.

2. *Monnaie d'Arles* (Arelatum).

PARL. Prima arelatensis.
SARL.
S*AR. Secunda arelatensis.
ARLT ou TARL. Tertia arelatensis.
QARL. Quarta arelatensis.

3. *Monnaie de Carthage* (Carthago).

KAΓ. Carthaginiensis tertia.

4. *Monnaie de Constantinople.*

CON.
CONS. Constantipolitana.
PCONST. Prima Constantinopolitana.
TCON. Tertia Constantinopolitana.

5. *Monnaie de Londres* (Londinum).

PLN. Prima londinensis.

6. *Monnaie de Lyon* (Lugdunum).

PLC.
PLCC (sic).
◡PLC.
*PLC.
LVCP. Prima lugdunensis.
LVCS. Secunda lugdunensis.

VII. *Monnaie de Nicomédie* (Nicomedia).

SMNA. Sacræ monetæ Nicomediensis prima.

VIII. *Monnaie d'Ostie* (Ostia).

MOST. Moneta ostiensis.
MOSTQ. Moneta ostiensis quarta.

IX. *Monnaie de Rome* (Roma).

RS. Romana secunda.
R.QVART. Romana quarta.
RE. Romana quinta.

X. *Monnaie de Sisseg* (Siscia).

SIS.
SISC. Sisciensis.
ASIS.
ASISC.
PSIS.
ASISCP. Prima sisciensis.

Obs. Dans le dernier une des lettres A ou P fait double emploi.

ΓSIS. Tertia sisciensis.
ESIS. Quinta sisciensis.

XI. *Monnaie de Thessalonique* (Thessalonica).

TSE. Thessalonicensis quinta.

XII. *Monnaie de Trèves* (Treveris).

TR. Trevirensis.
PTR.
PTRE.
TRP.
ATR.
TRA. Trevirensis prima.
STR.
STR◡.
STRE.
TRS.
TRS*.
TRB. Trevirensis secunda.

XIII. *Incertaines.*

Je citerai d'abord les exergues qui indiquent la monnaie par l'initiale T.

PT. Monnaie de Crispus.
ST. de Constantinus I.
TT. de Maximianus Herculeus.
QT. de Crispus.
Q◡T. de Helena.

Comme ce différent T se rencontre souvent sur les monnaies de Maxence, M. Senckler pense qu'on peut chercher cet atelier en Italie.

Les lettres P, S, T, Q qui accompagnent ce différent, indiquent probablement le chiffre de la monnaie et peuvent être interprétées par prima, secunda, tertia, quarta.

Nous trouvons de plus HTT et SXXIT sur des monnaies de Dioclétien. RBS sur des monnaies de Maxence et de Constantin II; SRTSA sur une monnaie de Constantin I; si la seconde lettre était à prendre pour M, j'interprèterais par sacræ monetæ Thessalonicensis prima; TSBIII sur une pièce de Constantin II, que l'on pourra peut-être prendre pour Thessalonicensis secunda, avec l'indication d'une subdivision représentée par le chiffre III; enfin RSLC sur une monnaie de Magnence; R est peut-être comme ci-dessus à prendre pour M et dans ce cas on pourra lire moneta sacra lugdunensis, LC représentant le plus souvent la monnaie de Lyon.

L'explication comparative des exergues me semble d'autant plus utile pour ne pas dire nécessaire, que les interprétes ne sont pas d'accord. M. Boulangé (1) par exemple explique les lettres P et S placées avant ou après la lettre indicative du lieu monétaire, par *percussa et signata*; mais comment, en admettant cette explication, se rendre raison des lettres T et Q qui occupent souvent la même place, et que j'interprète de préférence par *tertia* et *quarta*, de même que je prends P et S pour *prima* et *secunda*. C'est ainsi que nous trouvons *PT*, *ST*, *TT*, *QT*, ou les lettres P. S. T. Q. semblent évidemment avoir cette signification. Prenons encore un seconde exemple. Si *MOSTP* peut être interprété d'après M. Boulangé par: *Moneta sacra Treviris percussa*, que fera-t-on de *MOSTQ* que j'interprète par *Monetæ ostiensis quarta* (officina). Il en serait de même de plusieurs autres exemples.

V. Objets en métal, terre cuite, verre, os, ivoire et pierre.

Les objets nombreux de matières différentes recueillis à Dalheim jettent quelque lumière sur la vie publique et la vie privée des habitants du pays à l'époque gallo-romaine.

Avant de décrire ces objets, il ne me semble pas hors de propos de dire un mot des différentes substances qui sont entrées dans leur fabrication. Ces substances appartiennent aux trois règnes de la nature: animal, végétal, minéral.

Les substances animales que nous rencontrons sont les os et l'ivoire. Bien que ces matières aient été employées depuis les temps les plus reculés (2), nous n'avons trouvé que des objets de petit volume: des styles, des ébauchoirs, des épingles, des fragments de flûte, des jetons (latrunculi) et des tessères.

Les substances végétales se bornent aux différentes espèces de bois qui ont anciennement servi dans les arts et dont nous ne retrouvons que de rares traces sans en reconnaître la nature, le bois étant de toutes ces substances une des plus promptes à se détruire.

Les substances minérales, telles que les terres, les pierres et les métaux, ont été d'un usage plus général que toutes les autres et le temps nous en a conservé un grand nombre de monuments.

---

(1) Note sur les indications des ateliers monétaires des romains inscrites sur les monnaies à Metz et dans les environs, par M. G. Boulangé.

(2) Pline, VIII, 3.

Dans mon 1er rapport j'ai fait connaître l'analyse chimique des terres principales, qui, à cette époque, servaient à la poterie. Le résultat des découvertes faites en 1852 et 1853 est sous ce rapport à peu près le même et n'a fourni de différences que sous le rapport des formes.

La pierre dont on paraît avoir fait l'usage le plus général dans la confection des monuments de quelque importance, c'est la grande oolithe, dont les carrières d'Audun et de Rumelange sont les plus riches du pays.

Nous avons eu lieu d'observer que dans plusieurs constructions on ne s'est pas contenté des pierres indigènes, mais que l'on a surtout fait grand usage de marbres étrangers, de granit, de porphyre etc. dont nous avons retrouvé à Dalheim quelques échantillons variés.

Quant aux métaux nous trouvons à Dalheim, en grande abondance, le bronze et le fer. Ils ont été connus l'un et l'autre dans des temps très-reculés. Diodore de Sicile, qui donne des détails curieux sur l'exploitation des mines, parle de celle qui avait lieu en Egypte. Dans les temps d'Homère on employait le fer à quelques usages en Grèce; mais il y était encore très-rare, il le fut aussi longtemps en Italie, tandis que le bronze paraît avoir été d'un usage général. Il ne faut pas s'en étonner. Le fer ne se trouve dans la mine qu'en parties peu apparentes; avant de s'en servir, il faut lui faire subir plusieurs opérations longues et difficiles. Le cuivre au contraire, qui entre en majeure partie dans la composition des bronzes, se trouve plus facilement dans la terre et le plus souvent en parties très-étendues; il entre promptement en fusion et de tous les métaux c'est celui qui prend le plus exactement la forme du moule. La préférence accordée au bronze était donc fort naturelle. Ce métal aussi a dominé à Dalheim: presque tous les ustensiles, les objets de toilette et de ménage en sont composés. Nous n'y trouvons généralement le fer que dans les édifices et dans les constructions diverses, dont nous avons à signaler l'existence par les nombreuses substructions mises à découvert.

Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt pour l'histoire des arts de faire, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne et en France, l'analyse des différents échantillons de bronze que nous recueillons.

Monsieur le professeur Reuter aura l'obligeance de faire ces analyses que je me propose de publier dans le rapport final que j'aurai à faire sur les fouilles instituées à Dalheim, en comparant les bronzes de cette localité avec ceux de différentes autres époques de l'antiquité.

Je ne parlerai pas du verre qui ne se trouve qu'en petites quantités parmi les antiques qui nous ont été remises.

A. Vie publique.

a) *Art militaire.*

1. Une grande plaque semi-circulaire en bronze, avec un prolongement à la partie arrondie qui se termine en pointe. Elle est ornée d'un côté, unie de l'autre. Pl. VII fig. 11. [1]

Je pense que cette plaque faisait partie d'une enseigne militaire.

2. *Armes.* a) Une frankiske provenant d'une tombe gallo-franke et deux pointes de lances (framée) dont l'une à 2 saillies pointues opposées, presqu'à l'entrée de la douille, trouvé avec la frankiske qui précède. Cette framée à crochet se rencontre parfois dans des tombes méro-

vingiennes (1). b) Une pointe de dard à 2 crochets opposés très-aigus, le hang de l'époque gallo-franke (2).

b) *Culte.*

1. Une tête de Mercure en bronze. Pl. VII, fig. 13.

2. Une statuette en bronze représentant Mercure tout nu ayant dans la droite la bourse, et dans la gauche un fil de bronze entortillé, très-mince, représentant les deux serpents qui entouraient le caducée et dont on voit encore les têtes. Le dessin que je reproduis pl. VII, fig. 16 fera juger de la valeur artistique de cet objet parfaitement conservé.

3. Figure de femme assise dans un fauteuil; le tout en pierre d'une seule pièce. Le costume et la pose ont beaucoup de rapport avec Nehalennia. La tête et l'objet qu'elle tenait sur les genoux sont mutilés (pl. VI, fig. 7).

4. Des fragments de pierres tumulaires. La partie supérieure arrondie d'une de ces pierres porte les lettres D. M. (diis manibus). Un autre fragment porte sur trois lignes: . . . ILLO — . . . ANO — . . . NDVS.

B. Vie privée.

a) *Objets de toilette.*

1. *Bagues*. 1° Anneaux sigillaires. Le blason des familles romaines était gravé sur des bagues qui leur servaient de cachet. Le sceau d'Auguste était l'étoile de Venus; celui de Mécène une grenouille, de Pompée un lion armé de glaive; Sylla avait un Jugurtha enchaîné, Commode une amazone; chaque légion avait son symbole particulier. Les anneaux sigillaires sont donc, sous plus d'un rapport, dignes de notre attention:

a) Une des bagues provenant de Dalheim, dont M. Specht, conseiller communal à Luxembourg, nous a fait hommage, est à ranger dans cette catégorie. Elle est en bronze, au milieu est une plaque ovale représentant en creux une figure militaire debout avec une haste transversale; des deux côtés du chaton sont gravées sur la bague les lettres S. C. Voir pl. VII, fig. 21.

b) Je citerai comme appartenant à cette classe une pierre gravée de forme ovale, que M. l'ingénieur Majerus a bien voulu nous communiquer. Pl. VII, fig. 19.

c) Une plaque en verre bleu coulé, représentant comme dans les apothéoses un aigle aux ailes éployées placé sur un globe. Pl. VII, fig. 18.

d) Une petite entaille ovale, représentant une figure militaire armée de haste et de bouclier. Pl. VII, fig. 20.

2. *Bagues à clef.* Cinq bagues à clef de formes variées. J'ignore si ces bagues servaient réellement de clefs ou bien si elles n'étaient qu'emblématiques.

---

(1) Cochet, Normandie souterraine, p. 256. «Nous n'en avons vu que deux à Londinières, un à Douvrend, un à Lucy et autant à Neufchâtel.

(2) Remarks on the angon or barbed javelin of the Francks as described by Agathias, by M. Wylie. 4° London. 1853.

3. *Bague larique*. Une très-petite bague en bronze portant une plaque ronde de même métal, dans laquelle sont gravées en creux deux sandales. Pl. VII, fig. 17. Cet anneau est trop petit pour avoir servi de bague, à moins qu'il n'ait été porté par un enfant. C'est plus probablement un de ces petits bijoux qu'on avait l'habitude de vouer aux dieux lares.

4. *Autres bagues*. Une bague en fil de bronze. Au milieu deux petites plaques circulaires formées par un fil de bronze roulé sur lui-même, dont la continuation s'entortille des deux côtés autour de la bague. Pl. VII, fig. 22. On connaît des boucles d'oreille de pareille forme.

Je citerai encore une autre petite bague en bronze, de très-petites dimensions, s'élargissant de plus en plus vers le sommet et portant, en chaton ovale, une matière de couleur jaune. (Pierre ou matière vitreuse ?)

II. *Boucles*. Une boucle circulaire en bronze saucé, munie d'un ardillon mobile; la boucle ornée de ciselures.

III. *Boucle d'oreille* en argent, consistant en un anneau mince recouvert en partie d'un fil d'argent.

IV. *Boutons*. Les boutons des Romains n'ont pas de queue ouverte comme les nôtres. On les attachait au moyen de tenons, le plus souvent au nombre de deux.

Les fouilles nous en ont fourni au delà de quarante, savoir : cinq de forme ovale à deux tenons; dix-huit de forme ronde, plats, de différentes dimensions, à un tenon; trois de forme ronde à plaque convexe; un de forme circulaire à sa base, présentant vers la partie supérieure deux sinuosités, à un tenon; quatre à deux tenons de formes variées assez remarquables; pl. VII, fig. 23; une plaque de bouton, ornée d'une rosette, le tenon manque. Pl. VII, fig. 24.

La plupart des autres formes de boutons sont dessinées dans mon premier rapport.

V. *Bracelet* en bronze de forme très-simple.

VI. *Chaînes*. Fragment de petite chaîne en bronze formée par de très-petits anneaux artistement enlacés l'un dans l'autre. Pl. VII, fig. 25.

Fragment d'une autre, également en bronze, formée par des anneaux ronds, réunis deux à deux. Pl. VII, fig. 26.

VII. *Épingles*. Deux épingles en ivoire, à tête polygone, dont les facettes sont ornées de petits cercles concentriques; trois épingles en bronze, dont deux à têtes polygones et une à tête conique; grand nombre d'épingles à cheveux en os et en ivoire, dont j'ai donné le dessin dans le premier rapport.

VIII. *Fibules*. Il n'y a rien dont les Romains aient plus varié les formes que de leurs agrafes, fibules ou épingles. Parmi les soixante pièces qui ont été trouvées à Dalheim en 1852 et 1853, il n'y en a pour ainsi dire pas deux qui soient tout à fait semblables. Elles diffèrent entre elles et de celles décrites dans mon premier rapport.

Considérées sous le point de vue artistique, elles embrassent un espace de temps de plus de quatre siècles, et nous font voir le type des genres principaux de cette espèce d'ornements que nous retrouvons chez les Germains, les Celtes, les Romains, et qui se maintiennent plus

ou moins modifiées jusque dans le V[e] et le VI[e] siècle. Elles nous offrent des formes intermédiaires entre la fibule primitive et les fibules zoomorphiques de l'époque mérovingienne.

Les plus anciennes affectent la forme d'un arc. Elles sont tantôt simples, sans ornementations, tantôt décorées de ciselures et d'émaux. Dans les unes l'ardillon se meut dans une charnière, dans d'autres à l'aide d'un ressort formé par un fil de bronze tourné en spirale. Ces dernières remontent à une époque fort reculée. M. Lisch (1) en cite beaucoup qui ont été trouvées dans des tombes germaines du Mecklenbourg. La seconde espèce que nous trouvons sont des fibules plates, de forme ronde, carrée, triangulaire ou polygone, ornées généralement d'émaux (bleu, vert, rouge, jaune etc.), et de ciselures plus ou moins compliquées; et la troisième comprend les agrafes ou fibules zoomorphiques, qui semblent le plus se rapprocher de celles de l'époque mérovingienne et nous rappellent celles que nous trouvons assez fréquemment dans les tombes des Franks, des Allamanes, des Anglo-Saxons du V[e] et du VI[e] siècle (2).

Toutes ces fibules sont de bronze, quelquefois saucé, argenté ou étamé. M. Ed. Joly dit très-bien à ce sujet : des lois somptuaires, parant aux écarts du luxe, restreignant ou interdisant l'usage de certains métaux précieux dans la parure, forcèrent en quelque sorte les artistes de l'antiquité à n'employer que le bronze pour réaliser les fantaisies que leur riche imagination prodiguait à la toilette et à la coquetterie. L'existence des lois somptuaires trouve sa preuve dans l'excessive rareté des objets d'or et d'argent, dans la découverte très-fréquente, presque exclusive de bijoux de cuivre, auxquels la plupart du temps on doit reconnaître une richesse artistique supérieure à la valeur intrinsèque, que d'or ou d'argent, ces mêmes bijoux auraient pu avoir (3).

Je passe à la description de nos fibules. Je crois faire plaisir aux archéologues en en donnant le dessin exact. Ces dessins feront juger du goût et du degré de perfection dans l'art à l'époque gallo-romaine.

1. Huit fibules en bronze, très-simples, en forme d'arc. L'ardillon est mû par un ressort en fil de bronze roulé autour d'un axe. Pl. VIII, fig. 1.

2. Seize fibules en bronze, dont quelques-unes saucées, presque toutes en forme d'arc, ayant le dos orné de ciselures. L'ardillon se meut dans une charnière. Pl. VIII, fig. 2.

3. Une fibule en bronze, arquée, très-grande. Le dos à jour formé par six cordes distancées et traversées par quatre barres parallèles. Pl. VIII, fig. 3.

4. Une grande fibule en bronze ornée de ciselures, dans le genre de celles dont on se ser-

---

(1) Chemische Analyse antiker Metalle aus heidnischen Græbern Mecklenburg's. — Klemm, allg. Culturg. IX, p. 14. «Ein anderer Schmuck der Brust waren die mannigfaltigen Fibeln, welche die Germanen vorzugsweise durch rœmische Hændler erhielten. Sie kommen in mannigfaltiger Form vor, manche æhneln *einem gespannten Bogen*, andere erinnern an die Balæster oder Armbrust. »

(2) Lindenschmit, über eine besondere Gattung von Gewandnadeln aus den Græbern des V. und VI. Jahrhunderts : « für alle diese Hauptformen læsst sich der Ursprung und die Entwickelung aus den verschiedenen Arten der rœm. Fibeln aufs augenscheinlichste nachweisen. »

(3) Joly, sépultures gallo-romaines de Renaix.

vait pour agraffer les manteaux sur l'épaule. C'est une forme que nous rencontrons assez souvent. Pl. VIII, fig. 4 (1).

5. Treize fibules plates de formes variées dont le dos est orné d'émaux.

a) Une fibule en bronze dont le corps se compose d'une facette circulaire terminée par un appendice triangulaire, ornés l'une et l'autre d'émaux triangulaires alternativement rouge pâle et vert. Pl. VIII, fig. 5.

b) Fibule en bronze, en forme de lozange, avec cinq enfoncements circulaires, qui renfermaient un émail vert. Pl. VIII, fig. 6.

c) Fibule en bronze, en forme de lozange, ayant aux quatre coins un appendice circulaire. Le lozange orné de quatre émaux triangulaires réunis en croix par la pointe, alternativement rouge et vert. Pl. VIII, fig. 7.

d) Fragment d'une fibule en bronze formée de deux cercles à bandes plates émaillées, ornés chacun de trois appendices circulaires également couverts d'émaux. Ces émaux, mal conservés, sont alternativement rouge et vert pour autant qu'on peut en juger. Pl. VIII, 8.

e) Petite fibule en bronze ayant au milieu un chaton ovale recouvert d'émail vert, des deux côtés une bande perpendiculaire sur l'axe de la fibule, aussi émaillée. Pl. VIII, fig. 9.

f) Fibule plate, légèrement bombée dans le sens de la longueur, en forme de lozange, au milieu une croix émaillée, dont les branches sont crénelées. Pl. VIII, fig. 10.

g) Fibule consistant en une bande arquée, recouverte d'émaux. Pl. VIII, fig. 11.

h) Plaque inférieure d'une fibule en bronze, dont le corps circulaire a un prolongement qui s'élargit vers la base. Il paraît que cette plaque était ornée d'une autre plaque superposée, en métal plus précieux, comme on en trouve beaucoup au V[e] et au VI[e] siècle. Pl. VIII, 12.

6. Quatre fibules en bronze, de forme circulaire, dont une plate, les autres bosselées.

a) Fibule de forme ronde et plate. Au milieu de la surface supérieure se trouve un cercle concentrique avec le bord. L'espace entre les deux cercles est occupé par des arcs, au nombre de six, au milieu desquels est un point en relief. Toute la surface est remplie d'émaux rouges et verts partiellement conservés; autour il y six appendices circulaires émaillés, placés à la jonction des arcs. Pl. VIII, fig. 13.

b) Autre fibule dont le centre présente une bosselure circulaire plate, divisée en huit triangles réunis par les sommets, émaillés alternativement de bleu et de vert. Le bord à festons troués est orné de ciselures circulaires, qui alternent avec les trous du feston. Pl. VIII, fig. 14.

c) Fibule de forme circulaire présentant la forme d'un cône. Les parois sont divisés en triangles émaillés; à la partie supérieure est une oreillette ronde. Comme cette fibule est de petites dimensions, on pourrait la prendre pour une boucle d'oreille, ou bien l'oreillette servait d'attache à une chaîne ou à tout autre ornement. Pl. VIII, fig. 15.

d) Fibule ronde bosselée; le milieu occupé par deux reliefs circulaires superposés, ornés d'émaux; au milieu un bouton très-saillant aussi émaillé. Pl. VIII, fig. 16.

---

(1) On vient de nous remettre une petite fibule en bronze en forme de cor de chasse. C'est la forme de la tuba militaris dont Montfaucon nous donne le dessin.

8. Fibule en bronze formée de quatre carrés à côtés concaves réunis par des appendices circulaires émaillés; au milieu des quatre carrés est un ornement circulaire émaillé, au centre duquel un bouton saillant émaillé de bleu entouré de vert. Pl. VIII, fig. 17; donnée par M. Namur, conservateur des hypothèques, de la part de M. Schmit-Krompach, d'Ettelbrück.

9. Six fibules zoomorphiques en bronze :

a) Grande fibule formée d'une bande rubanée, s'élargissant vers la base; au-dessus au milieu une plaque circulaire sur laquelle est superposée une autre à bord bosselé, orné de linéaments fins et présentant huit ouvertures régulièrement distancées. Sur la plaque du milieu est couché un petit chien. L'ardillon manque. Pl. VIII, fig. 18.

b) Fibule plate représentant un oiseau. La surface supérieure est ornée d'émaux parfaitement conservés. Les ailes sont rouges, le corps bleu, les yeux noirs, le cercle qui les entoure vert. Pl. VIII, fig. 19.

c) Fibule plate en forme de bouc, ayant sur le corps des excavations vides, qui probablement renfermaient un émail. Pl. VIII, fig. 20.

d) Deux fibules en forme de serpent allégorique, dont le dos applati est orné de ciselures ou d'émaux. Pl. VIII, fig. 21.

VIII. *Grains de torque*. Trois petits grains de torque en verre, et dix-huit en matière vitrée, striés, recouverts d'un émail bleu assez bien conservé.

IX. *Miroir*. Un fragment de miroir métallique, qui, d'après les apparences, était de forme ronde, comme celui décrit dans mon premier rapport sur Dalheim.

X. *Pinces épilatoires*. Deux petites pinces, en bronze, de deux formes différentes (volsellæ), dont on se servait pour arracher les cheveux. A l'époque gallo-franke, ces pinces, qu'on rencontre fréquemment dans les tombes, paraissent être l'attribut du guerrier éprouvé par les années ainsi que par les combats. Telle est l'opinion du savant archéologue de la Normandie, M. l'abbé Cochet. «Les raisons que je puis donner de ma croyance, dit-il, c'est qu'à Londinicres où j'ai trouvé quatre, et à Envermeu, où j'en ai rencontré à peu près autant, elles étaient toujours sur des squelettes âgés et chargés d'armes de guerre telles que la hache, la lance ou le sabre.... On croit que cette pince servait chaque jour à arracher les poils épais et touffus qui poussaient sous les narines des barbares». Pilis infra narium antra fructicantibus quotidiana succisio, dit Sidoine Appolinaire. (Epist. I, 2.)

b) ***Instruments et ustensiles* (ménage, arts et métiers).**

1. *Aiguilles*. Deux grandes aiguilles, l'une en bronze, l'autre en os. — Une aiguille à filet en bronze.

2. *Casserole*. Fragment de casserole en fer, couvercle en bronze.

3. *Coutelas*. Un grand et deux plus petits s'élargissant sensiblement vers la base.

4. *Crochets*. Un crochet en fer semblable à ceux dont on sert pour retirer les braises.

Un double crochet en fer, ayant probablement servi de clef. Pl. VII, fig. 27.

5. *Cuillères*. Une grande cuillère en bronze, sans manche — trois fragments de petites cuillères, en bronze, dont l'une est étamée — une petite cuillère, très-bien conservée, en bronze, à manche très-pointu, portant dans l'intérieur une coquille dorée. Pl. VII, fig. 28.

C'est peut-être une de ces cuillères dont on s'est servi dans les cérémonies religieuses à répandre sur le feu sacré l'odeur et les parfums. Comme le manche est très-pointu, cette cuillère pourrait fort bien avoir servi de stile. M. R. Knabl en cite un de forme absolument semblable dans « Spuren einer römischen Ansiedlung auf dem Leibnitzer Feld. » S. 97.

6. *Fer à repasser* semblable à ceux dont se servent encore aujourd'hui les tailleurs. Pl. VII, fig. 29.

7. *Fer à cheval*. Fer à cheval de forme ordinaire, de petites dimensions, ayant été fixé sur le sabot au moyen de 4 clous; trois fers pathologiques semblables à ceux que j'ai décrits dans le 1er rapport.

8. *Flûte*. Plusieurs fragments de flûte brisée. (Voir mon 1er rapport.)

9. *Hameçons*. Deux crochets en bronze, qui semblent avoir servi d'hameçon. Ils sont munis à la partie supérieure d'un trou; à l'un est encore fixé un fragment de fil de bronze entortillé sur lui-même.

10. *Haches*. Quatre haches en fer, dont l'une très-grande, hache de bûcheron.

11. *Instruments de chirurgie* en bronze. Pl. VII, fig. 30. Le père Kircher, Montfaucon et Caylus ont rapporté des ustensiles semblables à ceux-ci et ils les ont regardés comme des instruments de chirurgie, des sondes. Dans mon 1er rapport sur Dalheim j'ai cité quelques outils presque semblables, qui servaient évidemment d'ébauchoirs de potier. L'un de ceux que je décris sous ce numéro paraît être une spatule qui servait à étendre la cire sur les plaques dont on se servait pour écrire.

12. *Instruments de jardinage* en fer (Plusieurs) qui ne présentent rien d'extraordinaire.

13. *Marteaux*. Trois marteaux en fer, dont deux semblables à ceux de nos maçons.

14. Deux meules (l'inférieure et la supérieure) d'un moulin à bras; plusieurs autres meules de grandeurs différentes et fragments de meules.

15. *Poids*. Un poids en plomb, pyriforme, pesant dans son état actuel un kilogramme, quatre-vingts grammes; il est muni à sa partie supérieure d'un anneau en fer.

Un autre poids en fer, de forme globulaire, muni aussi d'un anneau.

16. *Styles en bronze et en ivoire*. Les styles dont nous trouvons grand nombre à Dalheim ont des formes variées et paraissent avoir eu des destinations différentes. Quelques-uns de ces instruments ressemblent à des ébauchoirs de potiers; d'autres servaient évidemment d'épingles à cheveux; plusieurs enfin étaient des styles à écrire.

Dans le commencement on se servait de bois, du plomb, de la pierre pour y graver les événements dont on désirait conserver le souvenir; mais on les abandonna ainsi que le marbre, l'airain et le fer que l'on consacra plus spécialement aux monuments et l'on employa pour l'écriture les feuilles d'arbre; on substitua bientôt à celles-ci la couche lisse et simple, qui se trouve entre l'écorce et le bois des arbres et que l'on nomme *liber*.

On employa aussi des tablettes enduites de cire sur lesquelles on traçait les caractères avec des poinçons ou styles (*stylus*, *graphium*). Ce sont ces styles dont nous avons à nous occuper. Les uns étaient pointus des deux côtés; d'autres étaient pointus par un bout et applatis par l'autre, ce qui servait à effacer l'écriture pour faire des corrections. De là l'expression d'Horace

(Sat I, 10) «sæpe stylum vertas». Il y en avait enfin aussi dont un bout était creux et allongé, pour y faire fondre la cire dont on enduisait les tablettes. Tous ces styles étaient en bronze ou en ivoire. Ceux en bronze paraissent avoir été antérieurs aux autres et servaient souvent d'armes offensives (1). On n'a substitué l'ivoire et l'os au métal que lorsque ces armes devinrent dangereuses entre les mains des enfants.

L'étui dans lequel on portait ces styles s'appelait *theca graphiaria* ou simplement *graphiarium*. Les instruments de cette espèce recueillis à Dalheim sont au nombre de 94. Je ne reproduirai que les formes principales.

1. Les plus caractéristiques sont trois styles en ivoire, pointus par en bas, terminés par une tête humaine, dont l'occiput applati, muni de trois raies parallèles, servait à effacer l'écriture. Pl. VII fig. 31.
2. Six styles en ivoire à tête ronde mais tronquée supérieurement; la pointe de l'un est tout-à-fait émoussée.
3. Un fragment de style en ivoire terminé par une petite cuillère ronde qui peut être servait à fondre la cire.
4. Un autre en bronze de même forme que le précédent.
5. Vingt-sept styles en ivoires et en os, à têtes orbiculaires, plusieurs à pointes émoussées ou de nouveau aiguisées.
6. Dix-sept autres en ivoire, à tête conique.
7. Un en ivoire à tête de pin.
8. Un autre de même substance à tête pyriforme.

Enfin plusieurs têtes de styles et autres fragments ne présentant aucune particularité qui mérite d'être relevée.

16. *Vases*. Dans mon 1er rapport j'ai donné le résultat de l'analyse chimique des différentes sortes de poterie; dans celui-ci je ne décrirai que les pièces dignes de fixer notre attention, sous le rapport de la forme et des ornements.

1. Le fond d'un vase en terre rouge vernissée portant au centre de la face intérieure l'estampille: ANISATVS; don de M. Jean Weilandt de Filsdorff. Pl. VI, fig. 8.
2. Le fond d'un vase pareil sans inscription, donné par M. Engler, de Bous.
3. Fragments d'une soucoupe de même pâte portant dans le fond de l'intérieur, entourée d'un cercle, l'estampille: FELIXSFEC (Felix fecit). Pl. VI, fig. 9.
4. Fragments de deux autres soucoupes semblables sans inscription, dont l'un nous a été donné par M. Liez, piqueur cantonnal à Wormeldange.
5. La moitié d'une grande écuelle en terre rouge vernissée.
6. Fragment latéral d'une grande jatte de même pâte. La surface extérieure est ornée de reliefs et porte une inscription également en relief. Pl. VI, fig. 4.

Ce fragment est très-intéressant à cause de son inscription. Au-dessus de la garniture guillochée qui fait frise et qui paraît avoir été distancée de l'orifice d'un pouce à peu près, nous

(1) Montfaucon, ant. expliquées, édit. de Schatzius p. 286. «Stili autem ejusmodi seu graphia olim ex ære parabantur, donec insequenti tempore, quum pueri ludum litterarium frequentantes et inter se rigantes sæpius sese vulnerarunt, illi ex osse confecti sunt.»

isons en caractères renversés et écrits de la droite à la gauche l'inscription suivante : ALPINI EORUM. On remarquera que la lettre A n'est pas barrée, que dans la lettre M les jambages droits dépassent de beaucoup les jambages gauches comme dans l'inscription au « Deo Silvano Sinquati » trouvé à Géronville; enfin que les trois dernières lettres RVM sont réunies de manière que V est formé par les jambages adjacents de R et de M.

Je pense que ALPINI EORVM est à lire en un mot et que c'est une corruption pour ALPINORVM. De même que l'inscription est renversée et écrite à rebours par mégarde ou par ignorance de l'ouvrier, de même il sera permis de supposer que c'est par ignorance qu'on aura ajouté les lettres I et E. La séparation entre les deux parties apparentes du même mot se laisse expliquer par la position d'une des figures du relief qui n'a pas permis de rapprocher d'avantage.

De plus ce mot ne semble pas être le fragment d'une inscription plus longue; l'espace vide des deux côtés du fragment conservé le fait supposer. Il n'y a pas non plus d'indices d'abréviation entre les diverses lettres qui permettrait de supposer une phrase plus longue. Il s'agit donc d'interpréter le mot *alpinorum*. Est-ce l'estampille de la fabrique ou des fabricants? Le génitif se laisserait expliquer par *officina* sous-entendu; mais ordinairement les estampilles de potier se trouvent à une autre place et sous une autre forme. On pourrait peut-être se laisser tenter à chercher dans ce mot quelques indications de la légion à laquelle le fabricant a appartenu. Il n'est pas rare de trouver ces sortes d'indication sur des briques et des tuiles (1). Dans ce cas *Alpinorum* serait à dériver de *Alpes* pour indiquer la contrée à laquelle appartenait la légion. Parfois les légions reçurent le nom de leur pays. C'est ainsi que M. Klein de Mayence rapporte des monuments de la *legio macedonica* trouvés dans la Germanie. Y avait-il une légion du nom d'*Alpina*? Gruter, inscript. 374, 5, en cite une dans laquelle on lit : *qui militat in cohorte III Alpinorum* (2). Sans accorder trop de poids à cette supposition j'ai cru bien faire de constater le fait en laissant à l'avenir le soin de consolider la conjecture.

7. Une anse de grande amphore, en terre jaunâtre avec l'estampille : ST.CA. (Pl. VI, fig. 10.)

8. Plusieurs fragments de la base et de la panse d'un vase (dolium) de très-grandes dimensions, en terre jaune rougeâtre. Dans la pièce du fond se trouve un résidu du liquide qui avait été renfermé dans ce vase.

9. Une grande urne pyriforme, en terre rouge non vernissée, à base très-pointue; la largeur de l'orifice est de 10, le diamètre de la panse de 25 centimètres.

10. Cinq petites urnes potiches, en terre noire et rougeâtre, pointues vers la base, à orifice assez large; semblables à la plupart de celles qui en grand nombre servaient d'urnes cinéraires à l'époque gallo-romaine, p. ex. à Nagem, au Tossenberg.

11. Fragment d'une cruche, à une anse, en terre ordinaire rougeâtre.

12. Un petit pot en terre rougeâtre, non vernissée, sans col ni anse.

13. Fragment d'une belle urne en terre cuite, ornementé et recouvert d'un vernis luisant argenté.

(1) Klein, über die Legionen, welche in Obergermanien standen, p. 5.
(2) Forcellini, totius latinitatis Lexicon, au mot *alpinus*.

14. Fragment d'une petite lampe en terre rougeâtre de forme ordinaire.

15. Deux petites jattes en terre rouge vernissée, l'une avec, l'autre sans pied.

16. Une urne bien conservée, de terre noirâtre, de la forme à peu près des urnes gallo-frankes; la saillie ordinaire de la panse est moins apparente. Sur la face extérieure on remarque des ornementations plus ou moins régulièrement répétées et produites par une suite d'incisions faites avant la cuisson. Pl. VI, fig. 5 — donnée par M. Engling de la part de feu M. Schilling, ancien curé à Dippach.

c) *Meubles, ornements et fragments de meubles.*

1. *Bosselle en bronze* semblable à celles que les Romains appliquaient dans plusieurs endroits de la bride et du poitrail des chevaux. Elle est de forme conique et a une ouverture dans le milieu, sans doute pour l'arrêter plus simplement.

2. *Charnières* (deux) en bronze, d'un travail très-soigné, dont l'une est encore mobile. Elles sont percées de deux trous, qui servaient à les attacher au moyen de clous ou de vis.

3. *Clefs et devants de serrure.* Trois clefs en bronze de formes différentes; deux fragments de clefs en bronze; fragment d'une grande clef en fer; deux devants de serrure en bronze.

4. *Clous.* Grand nombre de clous en fer de différentes grandeurs; des clous en bronze à tête large, tantôt plate, tantôt convexe.

5. *Crochets.* Une plaque carrée en bronze portant au milieu deux petits crochets parallèles.

6. *Plaques d'ornement.* a) Une plaque en bronze convexe, de forme circulaire, représentant une tête d'homme chevelue, vue de face. Des deux côtés il y a un trou pour fixer la plaque comme ornement, pl. VII, fig. 12; don de M. l'instituteur Holweck. b) Plaque carrée en bronze, à côtés rentrants; sur le bord il y a des ornements circulaires incisés que l'on rencontre assez souvent dans l'époque gallo-romaine. Nous les avons entre autres remarqués sur les peignes en os du cimetière de Steinfort. c) Une plaque creuse en bronze, probablement un ornement de harnais.

7. *Sonnettes* (tintinabula). Cinq sonnettes en bronze: deux petites de forme carrée; trois plus grandes de forme ronde et de grandeur différente; une sonnette de forme carrée en fer, semblable à celles que j'ai mentionnées dans mon premier rapport.

Les auteurs anciens nous rappellent différents usages des sonnettes. Elles servaient dans les bains (æs thermale) pour en annoncer l'ouverture (1); dans les maisons pour éveiller les esclaves et les gens de la maison (2); on en attachait au cou des animaux domestiques (3).

Montfaucon (4) résume tous ces usages lorsqu'il dit : «januis nonnunquam appensa fuêre tintinabula, quorum usus cætera multiplex erat; quoniam non tantum de collo equorum, boum et ovium suspendebantur, sed et ab illis gestabantur, qui in oppidis præsidio munitis vigilias lustrabant. In ædibus etiam veteres iis utebantur ut dormientes a somno excitarent, ut dicit Lucanus; immo templorum quoque ostiis eadem apponebantur».

8. *Statues comme ornement.* a) Un buste de femme en bronze, pl. VII, fig. 14. b) Une petite statue d'homme nu, assise, tronquée à la partie supérieure des jambes, pl. VII, 15.

(1) Martialis XIV, 163. (2) Lucian. de merc. cond. 24. (3) Magius de tintin. mit Anmerkungen von Sweertsius, Amstel. 1664. (4) Montfaucon, édit. Schwartius, p. 219.

9. Grand nombre de fragments en fer, barres, cercles, anneaux, plaques, chaînes, gonds, etc.

d) Jouets d'enfants, jeux.

1. Un petit coq en bronze, de fabrication grossière. Pl. VII, fig. 32.

Ces coqs, qu'on rencontre souvent dans des tombes d'enfants, sont des jouets de l'époque gallo-romaine. On en a trouvé de semblables lors de l'exploration du cimetière gallo-romain du Mesnil en 1853 (1).

2. Onze petites plaques circulaires en os, de différents diamètres, les unes tout à fait unies, les autres ayant la face supérieure différemment ornementée. Pl. VII, fig. 33. Il n'est pas probable que ces plaques servaient de boutons, puisqu'on n'y remarque pas de tenons; je pense plutôt que c'étaient des jetons (latrunculi), ou marques d'un jeu analogue à notre jeu d'échecs, que Palymède doit avoir inventé pour l'amusement des soldats (2).

3. Un petit cheval en terre cuite jaunâtre (la tête manque), de fabrication grossière.

4. Un petit oiseau, en terre jaunâtre avec quelques taches rouges, grossièrement travaillé.

e) Objets de destination incertaine.

1. Un instrument en bronze, consistant en une lame étroite, légèrement arrondie d'un côté et plate de l'autre, pointue aux deux extrémités, et portant sur le côté plat quatre lignes inégalement distancées. Pl. VII, fig. 34.

2. Un instrument en bronze se repliant à son milieu au moyen d'une charnière. Pl. VII, 35.

3. Une plaque circulaire en verre verdâtre, portant au milieu une figure d'homme, vue de face, faisant relief des deux côtés.

Conclusions.

Les fouilles opérées jusqu'en ce jour n'ont pas cessé d'être productives sous tous les rapports; les substructions mises à découvert au nord et au sud du plateau de Dalheim nous permettent d'admettre que tous les champs intermédiaires sont autant de riches mines à exploiter; que c'est dans ces champs que nous aurons à découvrir le camp primitif dont l'importance stratégique est déjà suffisamment démontrée, lors même que nous ne sommes pas encore parvenus à en retracer les limites. Il ne nous reste qu'à former des vœux pour la continuation des explorations commencées avec succès et à recommander cet objet important à la sollicitude du Gouvernement grand-ducal.

Le 30 mai 1854. A. NAMUR.

(1) Cochet, Normandie souterraine, p. 118.

(2) Nitsch, Beschreibung des hæuslichen Lebens der Rœmer, I, p. 529.

VI.

Luxemburger Kirchenstatistik.

> « Grâce à de savantes recherches, nous pouvons lire...., »sur les pierres comme dans les livres, les diverses trans»formations que la Société a subies; suivre le Christianisme »dans ses divers développements et ses glorieuses con»quêtes. »
>
> *A. Montblanc*, archevêque de Tours. (Ann. de phil. ch. XVIII, p. 158.)

An den Hochw. Herrn Pfarrer zu

Hochwürdiger Herr,

Sind schon den Heiden ihre Götzentempel heilig und verehrungswürdig, so können den Christen ihre Gotteshäuser es gewisz nicht weniger sein. Auf ihre Gotteshäuser verwendeten und verwenden demnach diese allerorts, wie jeder weisz, allen Anfwand nnd alle Kunst, deren sie nur fähig waren und noch sind. Ohne Gotteshäuser oder Kirchen lebten hierlands auch niemals die Christgläubigen. Daher kam es, dasz unsere Väter, wie schon 1845 der Luxemburger Geschichtsverein bemerkte 1), uns eine Menge ihre Frömmigkeit bezeugende Monumente hinterlieszen. Was in unserem Lande geschah, geschah auch in andern Ländern. Deswegen läszt sich leicht begreifen, warum, hier wie anderwärts und anderwärts wie hier, unter allen öffentlichen Gebäuden die religiösen eben die merkwürdigsten sind in Bezug sowohl auf Geschichte und Kultur, als auf Kunst und Alterthumskunde. Aus ihnen sprechen die Steine, wenn die Menschen schweigen. Sie tragen in ihrer Gesammtheit ein nationales Gepräge, charakterisiren, wie das Volk, so auch die Epochen seiner Geschichte, und haben sich provinziell eigenthümlich ausgebildet. Daher bietet uns auch nirgends die vaterländische Architektur eine mehr historische und artistische Seite, als in unseren Kirchen und Gotteshäusern. Aber diese Seite musz aufgeschlagen, gelesen und erklärt werden.

Gefühlt hat man diese Wahrheit zwar zu allen Zeiten; besonders klar aber scheint sie die Gegenwart vor Augen zu haben. Dasz sie dieselbe sogar tief zu Herzen nehme, das bezeugt unter Anderem der nachahmungswürdige Eifer, den man seit einiger Zeit in benachbarten Ländern, besonders in Frankreich, Belgien und den Rheinlanden, hinsichtlich der Erforschung und Erhaltung der Kirchengebäude und ihrer Merkwürdigkeiten, an den Tag legt. Ein so schönes Beispiel, welches unsere Nachbaren gleichsam wetteifernd geben, gestattet uns Luxemburgern nicht, fernerhin gegen unsere Gotteshäuser gleichgültig zu sein. Es ist nun der Zeitpunkt da, wo auch wir einem für uns so lehr- und belangreichen Gegenstande nicht nur überhaupt unsere Pietät, sondern auch eine ganz vorzügliche Aufmerksamkeit zuwenden sollen.

Freilich wird man, wie vorauszusehen, einwenden, dasz unser Groszherzogthum arm sei an schönen und groszartigen Kirchen, dasz es in Bezug auf solcherlei Gebäude weder etwas Vorzügliches noch irgendwie Merkwürdiges aufzuweisen habe, und dasz folglich seine Gotteshäuser nie der Gegenstand eines ernsthaften archäologischen und architektonischen Studiums zu werden verdienen. Allein, wenn

(1) Publ. d. l. S. p. etc. I, S. 39.

wir auch einräumen, dasz es bei uns, wo weder Wohlstand noch Bedürfnisz solche bisher forderten, an schönen und groszartigen Kirchen überhaupt mangelt, so glauben wir doch nicht, dasz darum auch allen unseren Gotteshäusern die historische und artistische Merkwürdigkeit abgehe. Merkwürdig für Geschichte und Kunst können sie ja jedenfalls sein durch eine oder die andere Thatsache, eine etwaige Erinnerung, den Namen einer ausgezeichneten Person, welche sich an selbe knüpfen, oder durch einen, wenngleich noch so geringfügigen Charakter, wodurch sich diesz oder jenes Kunstbestreben in Baute, Möbel, Bild, Geräth und Ornament, oder irgend ein neuer Gewinn im Gebiete der Wissenschaft beurkundet.

Darum möchten wir denn, sowie wir sie selbst theilen, auch von Anderen die Ueberzeugung getheilt sehen, dasz sich aus einem näheren Studium unserer hierländischen Kirchen und Kapellen, ihrer Formen und Gestalten, ihrer Alterthümer, Denkmale und Merkwürdigkeiten kein unbedeutender Vortheil für christliche Kunst, Geschichte und Alterthumswissenschaft gewinnen läszt. Übrigens ist diesz unter uns keineswegs eine neue Überzeugung, sondern nur eine solche, welche längst schon alle Freunde der Kirchengeschichte und christlichen Baukunst unseres Landes in ihrem Innersten hegten. Es ist diesz eine Überzeugung, die unser Hochw. Herr Provikar noch in seinem Schreiben vom 25. November letzthin an den Luxemburger Alterthumsverein so treffend aussprach mit den Worten: « L'étude des divers monuments religieux de notre pays ne manquera pas de rendre de grands services »aussi bien à la science et à l'art qu'à la Religion et à l'histoire.»

Wäre auch, unterstellungsweise, aus dem hier beregten Studium kein anderer Vortheil zu gewärtigen, als der, dasz durch die in Folge desselben eingesammelten Nachrichten, Notizen und Beiträge ein klareres Bewusztsein von unseren Kirchengebäuden, sowie den darin aufbewahrten Kunstgegenständen, ihren Auszeichnungen und Mängeln begründet würde, so wäre das gewisz schon ein nicht zu verschmähendes Ergebnisz. Aber viel Bedeutenderes noch läszt sich erwarten. Eine weitere Folge dieses Studiums wird es unter anderen auch sein, dasz von nun an das interessirte Publikum wissen kann und wird, wo sich das Schöne, Sehens- und Nachahmenswerthe finde, wo Ueberflusz an Kunstschätzen und wo Mangel daran herrsche, an welchen Orten Muster zu suchen, und wohin Hülfleistungen und Unterstützungen mit Rath und That zu bringen seien.

Zu was für späteren Ausarbeitungen, Veröffentlichungen und Mittheilungen an das Publikum wir durch die einzusammelnden Materialien werden veranlaszt und berechtiget werden, das vermögen wir zum Voraus nicht bestimmt auszusprechen, dürfen jedoch wohl hoffen, dasz wir dadurch leicht in den Stand gesetzt werden, den Grund zu legen, ja bereits einen Beitrag zu liefern zu einer «Luxemburger Kirchenstatistik» und einer Geschichte der christlichen Kunst in unserem Vaterländchen. Was übrigens aber auch der Erfolg unseres Unternehmens sein möge, so liegt es jedenfalls im Interesse der Religion, Kunst und Wissenschaft, dasz sich irgendwo im Lande ein dasselbe betreffende Repertorium von baulichen, artistischen, historischen und anderen kirchlichen Nachrichten befinde, aus welchem über Bestehendes Aufschlusz und für Projectirtes Rath geholt werden könne.

Hieraus, Herr Pfarrer, werden Sie vielleicht schon errathen, was wir diesmal beabsichtigen. Aus dem Gesagten können Sie wenigstens entnehmen, wie Sie unserem Vereine und somit dem ganzen Lande dienstlich werden können durch jedwelche Nachricht und Mittheilung, wie selbige auch heiszen möge, welche Sie uns über die Kirchen Ihres Pfarrbezirkes, sowie deren Inhalt an Merkwürdigkeiten in Bezug auf Kunst, Wissenschaft, Religion und Geschichte geben wollen. Da selbst das scheinbar Unbedeutendste zur Aufklärung beitragen kann, so werden wir, von welcher Art auch der Aufschlusz sei, den Sie uns zugehen lassen, ihn immer dankbar aufnehmen. Um so mehr aber auch hegen wir zu

Ihrer Gefälligkeit das Vertrauen, dasz Sie, im Interesse für die gute Sache, unserem Ansinnen bereitwillig entgegen kommen werden.

Wollten Sie vielleicht deshalb Anstand nehmen, weil Sie nicht wissen, ob wir auch unter kirchlicher Gutheiszung unser Unternehmen beginnen, so würden wir Sie vergewisseren können, dasz wir für dasselbe nicht nur die ausdrückliche Zustimmung des Hochw. Herrn Provikars, sondern auch die Versicherung seiner bereitwilligsten Mitwirksamkeit erhalten haben.

Um aber Ihnen theils die zugedachte Aufgabe durch Hinweisung auf deren Hauptgesichtspunkte zu erleichtern, theils der vielseitigen Beobachtung eine bestimmtere Richtung und gröszere Einheit zu geben, und theils auch die erwarteten Arbeiten bedeutend abzukürzen, erlauben wir uns, Ihnen folgende Fragen zu stellen, zu deren theilweiser oder totaler Beantwortung wir Sie hiemit ergebenst ersuchen.

I. Bestand und Lage der Kirchen.

1. Wieviel und welche Kirchen und Kapellen haben Sie in Ihrem Pfarrsprengel?— Welche Schlosz- und Privatkapellen? — In welcher Ortschaft und an welcher Stelle liegen dieselben?—

2. Haben die Kirchen jede eine freie Lage? — Ist letztere eine Ebene, eine natürliche oder aufgeworfene Erderhöhung?—

3. Nach welcher Weltgegend (Ost, Süd, West oder Nord) sind Portal und Chor gerichtet?—

4. Liegt der Fuszboden der Kirche höher oder niedriger, als die ihn von Auszen unmittelbar umgebende Erdoberfläche? — Ist die innere Erhöhung oder Vertiefung Folge späterer Veränderungen, oder lag sie im anfänglichen Plane des Gebäudes? — Sind darin keine Leichen beerdigt worden? — Finden oder fanden sich unter diesen keine von historisch interessanten Personen?—

5. Stöszt der Gottesacker an die Kirche, oder sind beide von einander getrennt? — Aus welchem Grunde und wie lange besteht diese Trennung?—

6. Ist oder war der Kirchenplatz mit alten Linden oder anderen dickstämmigen Bäumen besetzt? — Welches ist oder war das muthmaszliche Alter, oder die Dicke dieser Bäume?—

II. Entstehung und Bestimmung der Kirchen.

6. Wieviele und welche Kirchen und Kapellen, worin öffentlicher Gottesdienst gehalten wird, gibt es, mit Einschlusz der Pfarrkirche, in Ihrem Pfarrsprengel?—

7. Wannehr und unter welchem Pfarrer wurde jedes dieser Gotteshäuser erbaut? — Durch wen, unter welches Architekten Leitung, und aus was für Mitteln? — Wieviel Jahre dauerte und wieviel kostete die Baute?—

8. Sagen nicht Tradition oder aufgefundene Bauspuren, dasz schon zur Heidenzeit der Kirchenplatz eine religiöse oder anderweite Bestimmung hatte, d. h. einen Götzenaltar, Tempel oder sonst ein Gebäude trug?—

9. Wieviele Kirchengebäude mögen bereits an dem jetzigen Kirchenplatze, oder anderswo innerhalb der Ortschaft, auf einander gefolgt sein?—Weisz man oder hat man Gründe zu muthmaszen, wannehr und durch wen die erste Kirche hier erbaut worden?—

10. Welchem hl. Schutzpatron, oder welcher hl. Schutzpatronin ist jede Kirche geweiht?—Ist darin immer derselbe hl. Patron beibehalten, oder statt des früheren später ein anderer, oder neben dem ersten noch ein zweiter gewählt worden?—

11. Ist Ihre Kirche ursprünglich als Pfarrkirche erbaut, oder erst später, und wannehr, zur Pfarrkirche erhoben worden? — Diente sie niemals zugleich als Pfarr- und Stiftungskirche? — und hatte sie behufs ihrer doppelten Bestimmung nicht auch ein doppeltes Chor?—

12. Waren die früheren Kirchengebäude, an deren Stelle das nunmehrige errichtet ist, nicht besonders merkwürdig durch Alter, Gestalt, Entstehungsart, Schicksal oder sonst etwas?—

13. Sind die Kirchen Ihres Sprengels nicht früher zerstört, profanirt, geplündert, eingeäschert, durch Blitz, Sturm, Windhose u. dgl. beschädigt worden? —

14. Durch welchen Bischof oder Priester, und wannehr, sind ihre Kirchen konsakrirt oder beziehungsweise eingesegnet worden? —

15. Enthalten sie für die jetzige Orts- und Pfarrbevölkerung zureichenden Raum? — Wie stark ist diese Bevölkerung? — Wie und wodurch wären Ihre Kirchen, falls sie zu klein sind, am leichtesten geräumiger zu machen? —

16. Für welche Ortschaften, die jetzt nicht mehr zur Pfarre gehören, dienten früher die jetzigen Kirchen? — Für welche Ortschaften waren die früheren, nunmehr verschwundenen Gotteshäuser bestimmt? —

17. Besitzen Ihre Kirchen zu ihrem Unterhalte eine Stiftung? und ist diese hinreichend? — Besitzen sie keine anderen Stiftungen, merkwürdig durch ihr Alter, ihren Zweck oder die Person des Stifters? —

18. Sind Ihren Kirchen keine besonderen Ablasz- und Bruderschaftsbriefe ertheilt worden? — Wird nicht zu bestimmten Zeiten nach diesen Kirchen gewallfahrtet? — Zu welchem Zwecke? —

19. Ist in Ihrer Pfarre nicht vorzeiten ein Bittgang zu irgend einem anderortigen Pestpatron gelobet worden? — Wird heute noch dieser Bittgang gehalten? — An welchem Jahres- oder Heiligentage? — Und jetzt noch wie ehemals? —

20. Waren Ihre Kirchen früher Pfründen oder Beneficien? — Wer die Kollatoren? — etwa unter besonderen Umständen und Bedingungen? — Sind Dokumente darüber vorhanden, oder geschieht Meldung davon in irgend welchen Werken? —

21. Wieviele Pfarrer waren bereits an Ihrer Kirche, der jetzigen und den früheren, nacheinander angestellt? — Wie hiesz der früheste von ihnen? — Sind nicht einige darunter durch Erlebnisse, Schicksale, Wissenschaft, Kunst, oder Verdienste besonders ausgezeichnet? —

22. Enthält das Pfarrarchiv keine historisch wichtigen Schriften und Dokumente, die sich auf Ihre Kirchen beziehen? — Könnten Sie selbe nicht abschriftlich oder im Originale, oder wenigstens deren Titel und Analyse mittheilen? —

23. Bis zu welchem Jahre gehen die Tauf- und Sterberegister zurück? — Welches war Anfangs die beiläufige Pfarrbevölkerung, wenn man sie nach ihrem gewöhnlichen Verhältnisse zu der Zahl der Geburten und Sterbefälle berechnet? —

24. Besteht nicht etwa schon eine gedruckte Beschreibung Ihrer Kirchen, oder eine gedruckte Nachricht über dieselbe? — Wo sind diese Beschreibung oder Nachricht zu finden? — Sind dieselben genau und zuverlässig? —

25. Besitzt die Pfarrmatrikel nicht auch einen oder den anderen Kirchenplan in Grund- und Aufrisz? — Könnten Sie davon nicht der Alterthumsgesellschaft eine Abschrift verschaffen? —

III. Bau und Architektonik der Kirchen.

26. Welches ist (nach Länge, Breite und Höhe) die Grösze Ihrer Kirchen? — Welches ist deren Höhe vom Boden bis zum Scheitel des Gewölbes? — Welches deren Flächeninhalt in Quadratmetern? —

27. In welchem (antiken, romanischen, byzantinischen, arabischen, gothischen, Renaissance- oder Misch-) Style ist jede Ihrer Kirchen erbaut? — In welcher Form und Gestalt? — Aus Back- oder natürlichen, Hau- oder Bruchsteinen? — Hat sie Kreuzarme (Transeps), eine Vorhalle und eine Kuppel? — Ist sie ein-, zwei- oder dreischiffig? —

28. Hat die Kirche ein baulich abgesondertes Chor? — Unter diesem vielleicht eine Unterkirche (Krypta)? — Besteht zwischen Chor und Schiff eine Mauerscheide und ein Triumpfbogen? — Hat der

Chorabschlusz hinter dem Hochaltar auch Fenster? — Ist derselbe eckig, platt, oder rund- und bogenförmig? — Worin ist die Bauart des Chores verschieden von der der übrigen Kirche in dem Gewölbe, den Fenstern etc.? — Wieviel Fenster hat das Chor und auf welcher Seite? — Sind die Fenster auf der Nordseite verschieden von denen auf der Südseite und worin? — Ist das Chor so angebracht, dasz es gerade die Mitte der Scheidewand einnimmt? — Ist diese Wand auf der einen Seite des Chores vielleicht breiter als auf der andern? — und zu welchem augenscheinlichen Zwecke?—

29. Sind die aus Hausteinen bestehenden Ecken und Gesimse der Kirche gezähnelt oder krenelirt? — und letztere mit Thier- oder Menschenköpfen als Wasserspeiern versehen?—

30. Wieviele Fenster hat die Kirche auf jeder Seite? — Sind alle von einerlei Form und Grösze?— Haben sie eine platte Laibung?—oder kommen daran Wulste, Säulchen und Auskehlungen vor?—Hat die Kirche auf jeder Seite nur Eine Fensterreihe, oder eine obere für das Mittel- und eine untere für das Seitenschiff? — Enthalten die Fenster farbiges Glas oder Glasmalereien? — Was stellen diese Malereien vor? — Sind die Fenster rund- oder spitzbögig? — Was haben sie für eine Anfüllung oder ein Maszwerk im Bogenfelde, oder was enthalten sie in letzterem: Kreuz-, Kleeblatt-, Drei- und Vierpasz-, Fischblase-, Flammen-, Rosen- oder dergleichen Formen? — Sind sie mit steinernem Stabwerk und eisernen oder guszeisernen Rippen versehen?—Ist keines der ursprünglichen Fenster jetzt vermauert?—

31. Hat die Kirche ein steinernes (Tonnen-, Fächer-, Kreuz- oder Stern-) Gewölbe, eine Plafonds- oder Bretterdecke, oder keine andere als das Dach? — Aus was für Steinen besteht das Gewölbe? — Ruhet es auf Säulen, Pfeilern, Pilastern oder Kragmanteln? — Hat das Gewölbe Gurt- und Kreuzbögen, oder nur Gräten? — Wieviel Gewölbequadrate enthält es? — Welche Figuren und Zeichen tragen die Schluszsteine? — Sind Mittel- und Seitengewölbe gleich hoch gespannt?—

32. Wieviel Säulen oder Pfeiler hat die Kirche? in Reihen oder nicht? — Wie sehen die Säulen oder Pfeiler aus? — Bestehen sie aus Säulenbündeln? — Sind sie durch spitz- oder rundbogige Arkaden verbunden? — Zu welcher (jonischer, korintischer, dorischer oder toskanischer) Ordnung gehören die Säulen? — Haben sie Kapitäle mit oder ohne Bildwerk, oder statt derer nur Rundstäbe? — Haben sie Füsze oder Piedestale, oder sind sie ohne solche? — Sind ihre Verhältnisse im architektonischen Ebenmasze, oder kommen daran Abstumpfungen und Abkürzungen vor von Oben oder Unten?—

33. Hat die Kirche Strebepfeiler oder blosze Lessinen? — Sind dieselben, sowie die daran vorkommenden Phialen, nicht nach einem besonderen Systeme angeordnet? —

34. Kommen an dem Kirchenbau auch innere und äuszere Gesimse, Rosetten, Friese, Wimperge, vielleicht gar Arabesken, Fratzen, Karyatiden, Thier- und Ungethümbildungen, Maskaronen u. dgl. vor?—

35. Ist der Kirchenboden mit Hausteinen geplattet? — oder mit Mosaik belegt? — oder gedielt? — oder gepflastert? — oder geestricht?—

36. Wieviel Eingänge hat die Kirche? — auf welcher ihrer Seiten? — Stehen über diesen Eingängen Heiligen- od. andere Bilder?—Welche?—Wodurch sind auszerdem noch die Eingänge ausgezeichnet?—

37. Hat die Kirche ein Haupt-Portal, und auf welcher Seite? — Sind an diesem Portal etwa Säulen, und über demselben auch ein Fronton oder Fries angebracht? — Welche Verzierungen enthalten diese? — Ist das Portal spitz- oder rundbogig, und hat es abgeschrägte Seitenwände mit Ecken und Einkehlungen?—

38. Hat die Kirche eine Haupt- und besondere Façade, oder dient ihr als solche der Thurm? — Ist die Façade durch Rad-, Rund- oder andere Fenster durchbrochen?—

39. Hat die Kirche ihre Sakristei in einem besonderen Anbau? — In welchem und zu welcher Seite?

— Oder dient ihr als Sakristei der Raum hinter dem Hauptaltar, oder das Erdgeschoss des Glockenthurmes?—

40. Hat die Kirche Einen oder mehrere Glockenthürme? — von welchem Baustoffe, welcher Form und Höhe? — Auf welcher Seite der Kirche sind die Thürme angebracht? — Stehen sie mit dem Unterbau an, neben, in oder auszer der Kirche? — Beruhen sie auf einem eignen Mauerwerke? — oder sind es s. g. Dachreiter, d. h. blosze über der Kirche emporstrebende Helme?—Ist das ganze Mauerwerk quadratisch, oder ist es nur unten quadratisch, und dann mehreckig bis an's Dach aufgeführt! — Ist es durch Friese gegliedert und in Geschosse abgetheilt? — Sind die Thurmdächer kuppel-, giebel- oder sattelförmig, stumpf und platt, spitzig, oder sogenannte Zopfhauben? — Sind die Helme vier-, sechs-, oder achteckig? — Wieviel Schallöffnungen mit oder ohne Trennungssäulchen hat jeder Thurm? — Wird die Dachspitze oder First der Kirche von der Glockenstube überragt oder nur erreicht? — Hat die Kirche vielleicht statt des Thurmes eine Kuppel? — oder auszer dem Thurme noch eine besondere Kuppel? — Trägt die Thurmesspitze Knopf, Kreuz und Wetterhahn, oder nur eine Kreuzblume? —

41. Aus welchem Deckstoffe: Schiefern, Ziegeln, Schindeln, Zink etc., besteht das Kirchendach? — Ist es platt, oder hat es die gehörige Schrägheit oder Spitzförmigkeit? — Haben die Seitenschiffe mit dem Hauptschiffe Eine und dieselbe, oder eine eigene und selbstständige Bedachung?—

42. Hat die Kirche ein Duxal? — und letzteres eine passende Treppe und vielleicht eine merkwürdige Ballustrade? — Hat die Kirche auszer dem Duxal noch andere Empore?—

43. Was für andere bauliche Merkwürdigkeiten kommen noch vor an der Kirche?—

44. Sind die Kirchemauern von Auszen glatt verputzt oder nur beworfen?—

45. Haben die verschiedenen Theile der Kirche zu einander die gehœrige Proportion? — Sind alle von gleichem Alter und gleicher Bauart? — In welchem Verhältnisse steht die Grœsze des Mittelschiffes zu der der Seitenschiffe und des Chores?—

46. Woher kommt das Baumaterial der Kirche? — Aus der Nähe oder anderswoher? —

47. Mit welchen Kirchen der Nachbarschaft oder des Landes haben die Ihrigen in der Bauart am meisten Æhnlichkeit? — Rühren sie vielleicht von dem nämlichen Baumeister her?—

48. Ist der Kirchenbau planmäszig vollendet, oder ist daran noch einer oder der andere Theil auszubauen?—

49. In welchem baulichen Zustande befinden sich die Kirchen? — Wenn sie etwa baufällig sind, wie wäre zu helfen? — durch Restauration oder Neubaute?—

IV. Inschriften und Bildwerk der Kirchen.

50. Was für eine Jahreszahl, Überschrift, oder was für ein Chronogramm trägt der Haupteingang? — Was für merkwürdige Aufschriften sieht man sonst noch an den Kirchenwänden? — In welcher Art von Zügen sind die Schriften ausgeführt? — Kœnnten Sie, falls dieselben unleserlich sind, eine mœglichst getreue Nachahmung der Züge beifügen? — Ist keine der Inschriften auf einem besonderen Steine, einer besonderen Tafel oder Platte, oder sonstwie, unter Verwendung welcher Stoffe: Marmor, Schiefer, Sandstein, Erz, Zinn, Blei, Eisen etc., angebracht? — Gehœrten diese Inschriften ursprünglich zum Baue, oder sind sie erst später hieher versetzt worden?—

51. Trägt die Kirche nicht irgend an ihrer Mauer eine senkrechte Sonnenuhr, mit oder ohne Inschrift?—

52. Kommen in oder an der Kirche vielleicht auch heidnische Figuren vor? — Sind diese Figuren keine Sinnbildung christlicher Vorstellungen und Glaubenslehren? —

53. Enthält die Kirche auszer den gewœhnlichen Religionssymbolen (Kreuz, Anker, Gottesauge,

Pelikan etc.), nicht auch seltener vorkommende in Skulptur, Schnitzwerk und Malerei? — Welches sind diese Symbole? — Gehœrten dieselben ursprünglich zum Baue, oder sind sie anderswoher, auf oder ohne besondere Veranlassung, in demselben angebracht worden? —

V. Ausstattung der Kirchen.

54. Wieviele (unbewegliche oder Trag- und Wandel-) Altäre hat jede Kirche? — Sind dieselben von Stein, Marmor, Holz, Eisen, oder Guszeisen? — von rœmischer, byzantinischer, gothischer, Renaissance- oder Rokoko-Form? — und in dieser Beziehung übereinstimmig mit dem Baustyle der Kirche? —

55. Welche Form hat die Kanzel? — Welche Basreliefs oder Gemälde trägt sie? — Auf welcher, der Evangeliums- oder Epistel-Seite, und wo ist sie angebracht? — Ist ihr Schalldeckel verhältniszmäszig grosz? —

56. Welche Heiligenbilder sind in der Kirche? — Welche in der Sakristei oder Rumpelkammer? — Weisz man nichts Merkwürdiges über deren Ursprung? — Von welcher Art und aus was für einem Stoffe sind die Heiligen-Statuen? — Gibt es darunter keine bemalten und bekleideten? — Mit welchen Attributen kommen sie vor? —

57. Hat auszer diesen Bildern Ihre Kirche nicht noch andere merkwürdige Skulpturen von Holz, Stuck, Elfenbein, Kupfer, Stein, Marmor, oder Guszwerke von Bronze, Silber u. s. w.? — Befinden sich darunter nicht auch didaktische, allegorische und sogar satyrische? —

58. Von welcher Beschaffenheit sind die Stationenbilder? — Wodurch zeichnen sie sich aus? —

59. Von welcher Art sind und in welchem Zustande befinden sich Beicht-, Kirchen-, Chor- und Levitenstühle, Taufstein, Bänke, Communionbank, und überhaupt Alles, was zur Ausstattung der Kirche gehört? —

60. In wiefern zeichnen sich Altäre, Heiligenbilder, Kanzel, Beicht-, Chor- und Kirchenstühle u. dgl. durch ihre Form aus? — Gibt es darunter Kunst- oder gar Meisterstücke? — Von wem stammen diese her? —

61. Enthält die Kirche Gemälde? — welche und seit wann? — Sind es Öl- oder Wasser-, Tuch-, Holz- oder Wandgemälde? — Von welchem Maler oder aus welcher Schule rühren sie her? — Sind sie gut erhalten? — Was stellen sie vor? — Entsprechen sie den Forderungen der Kunst? — Erregt nicht eines oder das andere besondere Bewunderung? — Tragen die Wände und Gewölbekappen der Kirche nicht Fresko- oder Sikko-Malereien? — Wie sehen diese aus? —

62. Enthalten die Altäre und Altarblätter nicht auch Gemälde? — und welche? — Oder sind dieselben vielleicht verziert mit merkwürdigem Skulptur- oder Schnitzwerk? —

63. Vermuthet man nirgends in der Kirche Uebertünchung oder Bewurfsbedeckung von Malereien, Schnitzwerk und Skulpturen? —

64. Sind keine der Heiligenhäupter in den Reliefs und Gemälden mit einem seltsamen Nimbus umgeben? — Wie sieht dieser Nimbus aus? —

65. Ist das Taufbecken (Taufkessel) nicht uralt und durch Kunstarbeit ausgezeichnet? — Ist der Taufstein nicht mit Bildwerk verziert? — Welcher Platz ist ihm in der Pfarrkirche angewiesen? —

66. Hat die Kirche eine Piscina? Und wo ist diese angebracht? —

67. Ist das Tabernakel gleichzeitig mit dem Altare gefertigt, oder erst später diesem hinzugefügt worden? — Bildet es einen Theil des Altares, oder besteht es als ein Ganzes für sich selbst? — Ist es, letzterenfalls, mit dem Altare auch zu einer organischen Einheit verbunden, od. damit ungleichförmig? —

68. Enthält die Kirche vielleicht ein Sakramentshäuschen, d. i. einen steinernen Mauerschrank,

worin ehemals die hl. Eucharistie aufbewahrt wurde? — Welche Form, Grösze und welches Alter hat dieser Schrank? — Ist er etwa merkwürdig als Kunstarbeit?—

69. Hat die Kirche eine Orgel? — Aus wieviel Registern oder Oktaven besteht diese? — Wie sieht ihr Kasten aus, und paszt dessen Form zu der des Kirchenbaues?—

70. Was hat das Chor oder Sanktuarium für eine vordere Schranke, Ballustrade, was für ein Gitter etc.? — Hat es besondere Sitze (Stallen) oder blosze Kniebänke?—

71. Befinden sich in der Kirche auch Wappen, Grab- und andere Denkmäler? — Grabsteine und Grabplatten? — Stehen sie aufrecht oder liegen sie? — Was für Sinnbilder, Figuren, Zeichen und Inschriften tragen sie? — Welchen Kunstwerth und welche historische Bedeutsamkeit haben sie?—Wie sind sie erhalten?—

72. Gibt es in der Kirche nicht Ex-voto, merkwürdig durch Sage, Geschichte oder Kunst? — Wie lange befinden sie sich schon darin?—

73. Steht in, an oder neben der Kirche nicht auch ein Missionskreuz? — Mit welcher Jahreszahl und Inschrift?—

74. Sind alle diese Schmuck- und Ausstattungsgegenstände ursprünglich für die Kirche angefertigt, oder dahin aus einer anderen Kirche in Folge, einer Schenkung, eines Kaufes, Tausches, Ereignisses, oder wie sonst immer, versetzt worden?—

75. Ist an der Kirche oder in ihrer Nähe nicht auch ein Öl- oder Calvarienberg errichtet?—

76. Wieviel Glocken hat die Kirche? — Welches ist das Alter, der Ursprung, das Gewicht, die Grœsze (nach Durchmesser und Hœhe), die Aufschrift, die Bildvorstellung und Bestimmung jeder dieser Glocken? — Welche musikalischen Eigenschaften haben die Glocken?—

77. Hat die Kirche eine Thurm- und Schlaguhr? — mit oder ohne Glockenspiel? — mit oder ohne Zifferblatt? — Schlägt diese blosz die ganzen und halben, oder auch die viertel Stunden?—

VI. Mobiliarschaft der Kirchen.

78. In welchem Zustande befinden sich die Mœbel der Kirchen? — Fehlen wenigstens nicht die nothwendigen? — Wie sehen aus die Ornamente und Paramente: Alben, Chorhemden, Kaseln, Dalmatiken, Chorkappen, Schärpen, Altar- und Lavabotücher, Korporale, Pallen, Altarbekleidungen, Antipendien, Blumensträusze, Vorhänge etc., etc.? — Wie sind die daran gesetzten Spitzen? — genäht, gehäkelt, geklœppelt, gestrickt oder gewirkt? — Sind unter den Ornamenten nicht einige besonders merkwürdig durch Alter, Ursprung, Web-, Stick- und Nadelarbeit, Reichthum, Form, Erinnerung an historische Personen, und so weiter? — Was für Figuren tragen die gestickten Meszgewänder?—

79. Wieviele und was für Kelche, Patenen, Ciborien und Monstranzen besitzt die Kirche? — Sind darunter nicht besonders durch Stoff, Gewicht, Arbeit, gothische oder andere Formen, Alter, Entstehungsart, u. s. w. ausgezeichnete? — Gibt es darunter keine von getriebener Arbeit, d. h. ausgeschlagene oder gegossene? —Kommen daran keine Edelsteine, Inkrustationen, sehenswerthe Bildwerke, Ciseluren und Schmelzmalereien vor?—

80. Besitzt die Kirche nicht etwa auch kostbare und reichgestickte Altar-, Muttergottes- und andere Zierathe, Kanzelbehänge, Communion-, Credenz- und Bahrtücher, Teppiche, Kelchdecken, Schirme u. s. w.? — Oder vielleicht andere derartige Seltenheiten von Weberei und Stickerei?—

81. Hat die Kirche auch kostbare oder sonst merkwürdige Reliquienschreine, Reliquare, Vasen u. dgl.? — Hat sie auch urkundlich erwiesene Reliquien? — Welche? und seit wann? —

82. Von welchem Stoffe, welcher Beschaffenheit und Auszeichnung sind die Kruzifixe, Leuchter, Wand- und Kronleuchter, Rauchfässer, Ampeln, Weihwasserkessel, Singpulte, Fahnen, Banner, Kreuze, Traghimmel, Giesz- und Ölgefäsze, u. s. w. ? —

83. Ist die Kirche wohl versehen mit Ritualen, Meszbüchern, Gradualen und Vesperalen? — Sind diese etwa ausgezeichnet durch Miniaturen, Alter, Schœnheit, Ursprung, Druck, Einband, Beschlag u. s. w.?—

84. Enthält die Kirche keine kunstreiche Beschläge und sonstige Schlosserarbeiten an Thüren, Schränken, Altären etc. ? —

85. Hat die Kirche kein altes Pfarrsiegel? — Was stellt es vor und welche Aufschrift trägt es? — Wollten sie nicht einen Abdruck davon beilegen? —

VII. Kirchenverwandte Orte, Bauten und Gegenstænde.

86. Gibt es in Ihrem Pfarrsprengel auch sogenannte « Pestkapellen », d. i. zur Pestzeit errichtete Kapellen? — Durch welche Veranlassung und unter welches Heiligen Schutze wurden sie erbaut? —

87. Sind ferner keine merkwürdigen Pest- und Feldkreuze, mit oder ohne Dach, vorhanden? — Welche Symbole tragen sie? —

88. Gibt oder gab es nicht in der Nähe sogenannte Siechenhœfe? — Sind dieselben noch erhalten, oder in Trümmern, oder gänzlich verschwunden? —

89. Liegt oder lag einst im Pfarrbezirke eine Einsiedelei?— Wie und zu welchem Zwecke wurde sie erbaut? — Sind davon noch Überbleibsel vorhanden ? —

90. Befindet sich in der Nähe der Kirche oder innerhalb des Pfarrgebietes kein ausgezeichnetes Denkmal? — Ist dasselbe kunstgerecht ausgearbeitet? — Hat es einen religiœsen Charakter? — Und ist es zum Andenken an eine historisch merkwürdige Person errichtet ? —

91. Befinden sich auf dem Gebiete Ihrer Pfarrortschaften etwa Repositorien, Kreuze, oder Säulen, an welche sich eine historische Erinnerung, eine Legende oder Volkssage knüpft? — Tragen dieselben nicht besondere, vielleicht jetzt unverstandene, weil vom Volke mundgerecht gemachte, Namen? —

92. Haben mit Ihrer Kirche oder Pfarre nicht vielleicht einen religiœsen Verband gewisse Naturgegenstände: Bäume, Grotten, Felsen, Brunnen u. dgl.? — Was für Benennungen tragen letztere, und was hat es damit für eine Bewandtnisz?—

* * *

Diesz sind die Hauptfragen, Hochwürdiger Herr, die wir Ihnen jetzt zu stellen haben. Allerdings sind dieselben zahlreich, und dürften wohl Einem oder dem Anderen zu detaillirt scheinen; allein Sie merken wohl, dasz Sie nur auf jene zu antworten brauchen, welche in den Ihrer seelsorgerlichen Obhut anvertrauten Kirchen ein Objekt haben, und nur soweit, als es die Darstellung dieses letzteren erfordert.

Aus dem Geiste dieser Fragen ersehen Sie ebenfalls, dasz, sollten Ihre Kirchen Merkwürdigkeiten enthalten, auf welche durch Vorstehendes entweder gar nicht oder ungenügend hingewiesen wäre, auch über diese gleichzeitiger Aufschlusz erwartet wird. Da für die Kirchenstatistik ein mœglichst reiches Material gesammelt werden soll, so bleibt es jedem Pfarrgeistlichen überlassen, den vorstehenden Fragen, welche nur unmaszgebliche Andeutungen sind und auf Vollständigkeit keinen Anspruch machen, nach den gebotenen Verhältnissen die gebührende Erweiterung zu geben.

Sollte, was freilich mœglich wäre, ein Bedenken entstehen wegen des eigentlichen Sinnes einer oder der anderen Frage, so müszten wir, Herr Pfarrer, das Vertrauen hegen, dasz Ihre benachbarten Herren Amtsbrüder sich es zum Vergnügen machen würden, Ihnen die nœthigen Erklärungen zu ertheilen.

Zur Erleichterung Ihrer Aufgabe bemerken wir Ihnen noch, dasz Sie die Fragen, auf welche Sie

Ihre geneigten Antworten beziehen, nicht zu wiederholen nœthig haben. Es wird genügen, die jedesmalige Antwort mit der Nummer der entsprechenden Frage zu überschreiben.

Ziehen Sie es aber vielleicht vor, so kœnnen Sie auch Ihre Antworten, statt selbe den Fragen gemäsz von einander abzusondern, zu einem zusammenhängigen Aufsatze verschmelzen, wofern Sie dabei nur nicht unterlassen, die hier frageweise angedeuteten Punkte zu berücksichtigen. Wesentlich ist blos, dasz Sie uns anzeigen alle religiœs-historischen und artistischen Denkwürdigkeiten Ihres Sprengels, welche in einer ausführlichen Kirchenstatistik nicht dürfen übergangen werden.

Ihre Arbeit, Hochwürdiger Herr, erwarten wir für den Anfang Aprils 1855. Sie werden daher hoffentlich die Güte haben, selbe bei der nächstjährigen hl. Ölvertheilung Ihrem respectiven Herrn Dechanten zur baldgefälligen Versendung an uns zu überhändigen. Wenn Sie es für besser erachten, so kœnnen Sie auch dieselbe, mit Kreuzbändern versehen und von einem korrespondirenden Mitgliede des Luxemburger Geschichtsvereines gegengezeichnet, direkt an uns gelangen lassen.

Scheint die hier anberaumte Frist Ihnen zu kurz gemäsz dem Umfange, den Sie Ihrem Aufsatze zu geben beabsichtigen, so dürfen Sie selbe nach Belieben verlängern; welchenfalls wir aber von Ihrer wohlwollenden Zuvorkommenheit erwarten, dasz Sie uns darüber entweder direkt oder durch Vermittelung Ihres Hochw. Herrn Dechanten in Kenntnisz setzen wollen.

In der zuversichtlichen Hoffnung, Herr Pfarrer, dasz Sie uns, dem Lande, der kirchlichen Kunst und Wissenschaft den verlangten und von uns zu würdigenden Dienst leisten werden, versichern wir Sie zum Voraus unseres aufrichtigen Dankes und unserer hochachtungsvollen Ergebenheit.

Luxemburg, den 28. März 1854.

Der Verein für Aufs. u. Erhalt. d. vaterl. Geschichtsmonumente,

J. ENGLING, Präsident.

A. NAMUR, Conservator-Sekretär.

Luxemburg, den 29. März 1854.

An den Hochl. Verwaltungs-Rath der Gesellschaft für Aufsuchung und Bewahrung der geschichtlichen Denkmæler im Groszherzogthum Luxemburg.

Meine Herren!

Ich beehre mich, Ew. Wohlgeboren beigeschlossen die sehr interessante Arbeit, welche Sie mir zur Einsicht mitgetheilt haben, ergebenst zurückzusenden, und fühle mich Ihnen zum verbindlichsten Danke verpflichtet für die Aufmerksamkeit, welche Sie den christlichen Denkmälern und Alterthümern unsers Landes fortwährend schenken.

Mit vielem Vergnügen habe ich die so groszen Kunstsinn und tiefe Kenntnisz der chrislichen Archäologie verrathenden Fragen, welche Sie zur Beantwortung an die Herren Pfarrer unsers Apostolischen Vikariats zu stellen beabsichtigen, durchgelesen und daraus entnommen, mit welcher lobenswürdigen Sorgfalt und Liebe Sie sich bemühen, das Studium der kirchlichen Alterthümer des Groszherzogthums zu betreiben und anzuregen. Ich erachte dieses Unternehmen für sehr geeignet, die Kunst, Wissenschaft und Kirchengeschichte unsers Vaterlandes mit neuen Schätzen zu bereichern, und freue mich in demselben den Anfang zu einer genauen Statistik unserer merkwürdigen Kirchengebäude und Cultusgegenstände zu erblicken. Gewisz wird die hochwürdige Geistlichkeit des Landes Ihnen ihre thätige Mitwirkung zu diesem schœnen Werke nicht versagen. Es ist mein inniger und aufrichtiger Wunsch, dasz sie Ihnen bereitwillig entgegenkommen mœchte.

Genehmigen Sie, meine Herren, die Versicherung meiner ausgezeichnetsten Hochachtung, womit ich die Ehre habe mich zu zeichnen

Ew. Wohlgeboren ergebensten

N. ADAMES, Apost. Pro-Vikar.

VII.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE DE SAINTE-CUNÉGONDE,

à construire à Clausen, faubourg de Luxembourg. (Pl. IX.)

Le plan de l'église forme une croix latine. En entrant par le porche, le spectateur aperçoit deux longues rangées de piliers, divisant l'intérieur de l'église en trois nefs. Le vaisseau central se termine en abside, tandis que les bas-côtés se prolongent autour du chœur, suivant sa forme semi-décagonale. Chaque pilier est formé d'un faisceau de colonnettes effilées, auxquelles correspondent d'autres colonnettes ou roseaux, adossés aux murs latéraux. Les bases des colonnettes reposent sur une plinthe octogone, portée par un socle à pans. Des feuilles de lierre et de vigne ornent la corbeille cylindrique des chapiteaux des bas-côtés, tandis que les chapiteaux des nefs hautes sont décorés de feuilles de chêne. De nombreuses nervures jaillissent des colonnettes, s'entrecroisent dans les voûtes et s'y réunissent en clefs richement sculptées. Dans la nef du milieu, les arcades ogivales sont surmontées d'un triforium à colonnettes cylindriques, qui portent des arceaux lancéolés et trilobés. Plus haut, et dans tout le pourtour du temple règne une suite de grandes fenêtres, dont le sommet s'élève jusque sous l'intrados des voûtes. Les ouvertures géminées de ces fenêtres, couronnées d'une rose quintilobée, inscrivent de moindres arcades également géminées, et ornées de quatre-feuilles. Les fenêtres des collatéraux sont divisées par trois meneaux, réunis en ogives lancéolées qui supportent une rose en feuille de trèfle.

A mesure qu'on s'avance, deux transepts, semblables à de nouvelles églises, s'ouvrent au regard; chacun se termine par une vaste fenêtre à tympan ogival, découpé en riche broderie. Au point d'intersection des nefs avec les transepts sera placé le cénotaphe du Roi Jean l'Aveugle. Un des transepts pourrait également s'approprier avantageusement à cette destination.

Dès l'entrée à l'église, on découvre dans une lointaine perspective, au centre de l'abside, le maître-autel, sur lequel trône la statue dorée de Ste Cunégonde. Le frontel de cet autel se compose de niches à dais; dans son rétable, ainsi que dans ceux des autels latéraux, placés aux transepts, sont figurés les saints mystères de la Religion. A l'entrée des nefs est construit le jubé en pierre, supportant l'orgue. Sur les chapitaux des piliers qui entourent le chœur sont placés sous de légers baldaquins les statues des Saints luxembourgeois : St Martin, St Wilibrord, St Hubert, St Pierre de Luxembourg, la vénérable Yolande, St Dodon, St Monon, St Remacle, St Schetzelon, St Thibaut, St Jean-Népomucène, St Walfroy.

Les proportions de l'église ont entre elles des rapports uniformes. Le chœur est décrit avec un rayon de cinq mètres. Ce nombre cinq est contenu quatre fois dans la largeur, et sept fois dans la longueur de l'édifice, jusqu'au chœur; six fois dans la longueur des transepts et deux fois dans leur largeur; deux fois dans l'avant-chœur; une fois dans les entrecolonnements etc.

De même qu'à l'intérieur de l'église, toutes les lignes s'élèvent à de prodigieuses hauteurs, dirigeant la pensée des fidèles vers le ciel, de même à l'extérieur la ligne verticale, emblème de la résurrection, est prédominante dans toutes les formes et terminaisons. Chaque aile de la face principale est couronnée d'une balustrade à jour et ornée d'une rose richement découpée en quatre-feuilles. Vingt-deux arches aériennes contrebutent extérieurement les voûtes du grand vaisseau, et décrivent une multitude de courbes autour de l'abside et des nefs. Chaque arc-boutant est racheté par un contrefort, surmonté d'un pinacle à fronton effilé et couronné d'un fleuron cruciforme. Éléments naturels de la construction intérieure, ces arches et contreforts produisent un effet de perspective et de lumière des plus variés. Les pignons des transepts sont cantonnés de pinacles fleuronnés, et percés d'une rosace à cinq lobes.

Les étages des contreforts qui flanquent les angles des transepts, correspondent avec ceux des collatéraux et du chœur. De nombreuses gargouilles sculptées en forme de figures fantastiques, font saillie aux divers angles des frontons et galeries, pour déverser les eaux pluviales.

L'église est précédée par une grande tour, fanal élevé, d'où les cloches, hérauts des cérémonies de l'église, envoient leurs appels. La base de la tour est occupée par le portail. Celui-ci forme une arcade ogivale lancéolée, dont le tympan est rempli par un bas-relief; ses moulures, profondément refouillées, sont ornées d'un cordon de fleurons. Le portail est surmonté d'un galbe aigu, rehaussé par six pinacles, et un bouquet de feuillage lui sert d'amortissement. Le premier étage de la tour, compris entre la corniche des ailes et le toit du grand vaisseau, est percé d'une grande fenêtre en tiers-point, symbole de la Trinité. Les angles de la tour sont flanqués de contreforts à retraites, réunis à la hauteur du faîtage par une galerie à quatre-feuilles. De chaque couple de contreforts surgit aux angles de la galerie un clocheton à pyramide fleuronnée, couronnée d'un bouquet. Ces clochetons reçoivent la retombée de quatre arcs qui renforcent la base de la partie supérieure de la tour. Le passage du carré à la forme octogonale de cette dite partie est préparé par deux niches trilobées, qui allégissent chacun des pans de la tour en contre-bas de la galerie. Entre ces niches sont placés les cadrans ornés d'une horloge. Les pans de l'octogone sont percés de fenêtres lancéolées et géminées, couronnées d'un fronton effilé qui est orné de meneaux, et fleuronné au sommet. En dessous de ces ouvertures, l'octogone est décoré de panneaux.

Enfin, le sommet de la tour est terminé par une flèche pyramidale, sur le haut de laquelle la croix se dresse glorieusement dans les airs, comme un signe de miséricorde et de pardon.

A. ARENDT, *Architecte de district.*

Rapport sur les plans de l'église monumentale décrite ci-dessus.

A la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques du Grand-Duché.

Messieurs,

Par lettre du 14 septembre dernier, l'Association de Sainte-Cunégonde a soumis à la Société archéologique de Luxembourg les plans de l'église monumentale projetée pour Clausen.

Désirant rendre possible déjà pour la réunion d'aujourd'hui l'émission d'un jugement motivé, l'administration de la Société a nommé, sous la date du 28 septembre suivant, une commission pour examiner le travail de M. Arendt, et d'en faire rapport à la Société.

Cette commission, composée de MM. Engling, président, Mersch, Frezez, Gomand, et Wies, secrétaire, s'est réunie à diverses reprises pour s'occuper de l'objet de cette importante mission, et elle vient aujourd'hui vous rendre compte de son travail.

Le programme publié par l'Association de Sainte-Cunégonde avait fixé les conditions suivantes :

1) L'église sera construite en style gothique;
2) Elle devra présenter un emplacement convenable pour le cénotaphe du Roi Jean l'Aveugle;
3) Des places seront ménagées pour les statues des Saints Luxembourgeois, conformément aux règles de l'art;
4) L'église devra suffire pour une population de 3500 âmes;
5) La dépense ne pourra pas dépasser cent mille francs.

Cette dernière condition a été modifiée quelque temps après dans ce sens que dans la somme de cent mille francs ne seraient pas compris : *a*) l'ameublement de l'église; *b*) la construction du jubé; *c*) toutes les sculptures dont l'exécution se laisserait remettre à plus tard; *d*) le parachèvement de la tour.

La première question que la Commission a dû se poser était donc celle-ci : est-ce que le plan dressé par M. l'architecte Arendt est conforme aux règles du style gothique ?

La Commission est unanimement d'accord à reconnaître que le plan en question est, dans son ensemble comme dans ses plus petits détails, conforme aux règles du style gothique. Elle reconnait en outre que M. Arendt a réussi à allier la plus grande simplicité des proportions à toute la variété des formes que la somme assignée pour l'exécution du plan lui a permis d'employer.

La seconde question que la Commission avait à résoudre était celle de savoir si l'église projetée présente un emplacement convenable pour le cénotaphe du Roi Jean l'Aveugle.

La Commission est encore unanimement d'accord à répondre affirmativement à cette question.

Quant à la question de savoir quel serait l'emplacement le plus convenable pour ce monument, la Commission vous soumet les considérations suivantes :

L'église de Clausen devant par sa destination être une *église monumentale*, il s'ensuit que le monument qui renferme les restes mortels du plus grand de nos héros et du meilleur de nos princes, doit occuper une place telle, qu'elle fasse comprendre au premier coup d'œil que l'église a été construite dans ce but. Pour cela la Commission pense qu'on ne saurait assigner au cénotaphe de place plus convenable que celle indiquée par le plan de l'architecte Arendt.

Quant au monument lui-même, la Commission est d'avis qu'il devra faire l'objet d'un concours spécial quand une fois il s'agira de l'exécution définitive. Elle ne regarde l'esquisse que M. Arendt a faite, que comme une preuve de la possibilité de placer à l'endroit par lui indiqué un monument digne de sa destination, sans déranger en rien le service divin.

Cependant si l'on voulait donner à ce monument des proportions considérablement plus grandes que celles qui sont indiquées dans l'esquisse de M. Arendt, il ne pourrait être placé dans l'endroit assigné par cet architecte, sans gêner les fidèles pendant le service divin. Dans ce cas la Commission serait d'avis de faire placer le monument dans l'une des deux extrémités du transept. Il y a même encore d'autres motifs qui militent en faveur de ce dernier emplacement. Celui-ci présenterait plus particulièrement l'aspect d'une chapelle funèbre et permettrait en même temps, à cause de son étendue, de donner au monument tout le développement exigé par sa dignité. En éloignant le monument du centre de l'église on éviterait aux fidèles bien des sujets de distractions que pourraient leur fournir soit le monument lui-même placé entre eux et l'autel, soit les nombreux visiteurs que le monument ne manquera pas d'attirer. Enfin en plaçant ce dernier dans une des extrémités du transept, on faciliterait le recueillement du pieux visiteur, lequel concentrera, en cet endroit, toute son attention sur le monument.

La troisième question à résoudre par la Commission est celle de savoir quelle est la place à assigner aux statues des Saints Luxembourgeois ?

La Commission pense que l'architecte a parfaitement compris l'esprit de l'art chrétien en désignant le maître-autel comme la place où doit se trouver la statue de Sainte-Cunégonde, et en indiquant les chapiteaux des colonnes du chœur et du transept comme l'emplacement le plus convenable pour les statues des autres Saints Luxembourgeois. En effet l'église étant bâtie en l'honneur de Ste Cunégonde, sa statue ne peut guère trouver sa place ailleurs que sur le maître-autel. Et les statues des autres Saints se trouvant rangées des deux côtés du chœur, elles formeront toutes ensemble un auguste chœur autour de l'autel, sur lequel l'agneau sans tache renouvelle tous les jours son sacrifice. D'un autre côté, par suite de cet emplacement elles seront toutes à la fois exposées au regard des fidèles.

La quatrième question que la Commission s'est posée est celle de savoir si l'église projetée sera assez spacieuse pour une paroisse de trois mille cinq cents âmes.

La Commission est entièrement d'avis que sous ce rapport les calculs de l'architecte méritent pleine confiance et que l'église sera plus que suffisante.

La cinquième et dernière question à résoudre, c'est la question financière. Est-ce que l'exécution du plan de M. Arendt est possible moyennant la somme de cent mille francs, fixée par le programme?

En tenant compte des modifications qui ont été faites au programme primitif et qui se trouvent énumérées plus haut, M. Arendt est parvenu à prouver que son plan peut être exécuté pour la somme de cent mille francs. La Commission n'a pas de motifs pour révoquer en doute l'exactitude de ses calculs. Cependant elle avoue que cette question ne peut pas être résolue d'une manière certaine. L'exécution d'un plan dépend toujours de plusieurs circonstances qui toutes ne peuvent pas être prévues. Et pour n'en mentionner qu'une seule, la Commission vous signale la difficulté qu'il y a d'évaluer seulement approximativement les frais qu'exigera le fondement de l'église. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de connaître d'avance les obstacles que le sol de Clausen présentera à l'établissement des fondements d'une église. Et n'y eût-il que cette seule raison, elle serait suffisante pour faire comprendre que la Commission a dû hésiter à émettre un jugement catégorique sur la question des frais qu'exigera l'exécution du plan soumis à votre appréciation.

Après avoir résolu les questions qui précèdent et qui regardent directement l'exécution du programme publié par l'Association de Sainte-Cunégonde, la Commission croit devoir ajouter une observation sur la porte de la sacristie.

L'architecte place cette porte dans le mur du transept qui est en face des fidèles. Cette place ne convient nullement. Dans cet endroit la porte de la sacristie ne ferait que troubler la symétrie, sans racheter cet inconvénient par le moindre avantage. Au contraire elle obligerait le prêtre à faire un grand détour pour se rendre au maître-autel, et occasionnerait aux fidèles de continuelles distractions, en leur laissant voir, chaque fois que la porte s'ouvrirait, jusqu'au fond de la sacristie. Cette porte sera beaucoup plus convenablement placée dans le mur séparant la sacristie du chœur vers l'Est et du côté du maître-autel.

Ce changement nécessitera la suppression de la niche que l'architecte propose de pratiquer dans le mur de l'extrémité opposée du transept, pour y placer les fonts baptismaux. Cette niche du reste n'aurait fait que fort incomplètement symétrie avec la porte de la sacristie, et les fonts baptismaux n'y auraient pas été à leur place. L'esprit et la tradition de l'Église catholique demandent que les fonts baptismaux se trouvent à proximité de la porte d'entrée de l'église.

La Commission exprime en outre le regret, que le programme n'ait pas permis à l'architecte de faire deux tours au lieu d'une.

Tout en exprimant ce regret, et à part l'observation qui précède, la Commission se plaît à reconnaître que M. Arendt a rempli en tous points les conditions du programme. Elle est d'avis que M. Arendt a non seulement droit au prix proposé par l'Association de Sainte-Cunégonde, mais aussi que le courage avec lequel il a entrepris son œuvre, la persévérance avec laquelle il l'a menée à bout, ainsi que les sacrifices qu'il s'est imposés pour lui assurer toute la perfection possible, méritent des éloges publics.

Luxembourg, le 26 octobre 1853.

ENGLING, *Président.*
FREZEZ, MERSCH, H. GOMAND.
N. WIES, *Secrétaire.*

Approuvé et adopté dans tous ses détails et dans ses conclusions par la Société archéologique du Grand-Duché de Luxembourg dans la séance du 26 octobre 1853.

L'Administration de la Société,
ENGLING, Président.
A. NAMUR, Secrétaire.

QUATRIÈME PARTIE.

MÉLANGES.

1. Substructions romaines à Nagem.

Depuis plusieurs années Messieurs Ensch, receveur à Redange, Fischer II, pharmacien, et Gilson, contrôleur des contributions, ont attiré notre attention sur l'importance archéologique des environs de Nagem (commune de Redange), par la communication d'antiques qui y ont été mises à découvert. Cette année M. Ensch, par ses deux rapports du 20 avril et du 9 juin derniers, nous a résumé toutes les découvertes faites en ces lieux pour autant qu'il a pu les constater, et nous a mis à même de marquer sur notre carte archéologique quelques vestiges de l'époque gallo-romaine sur lesquels l'histoire ne nous a rien renseigné jusqu'à ce jour.

Les deux points principaux qui ont fait l'objet des explorations de M. Ensch, sont 1° le Heidenberg au lieu dit : *auf Heidhäuser*, dont le nom déjà nous rappelle une époque reculée, et 2° le lieu dit : *om Tambour* dans le village de Nagem même, derrière la maison du sieur Welter, chiffonnier.

Sur le Heidenberg il n'y a de visible qu'un tas de pierres, de la pierraille entremêlée de fragments de briques et de tuiles et des décombres parmi lesquels une partie de mur d'environ 1 mètre d'élévation. Toutes les découvertes faites en ces lieux sont dues au hasard. Quelqu'insignifiantes qu'elles puissent paraître, il faut en prendre note, les arracher à un oubli complet; elles serviront à caractériser l'époque à laquelle ces substructions appartiennent et pourront servir de base à des fouilles productives pour l'avenir. Voici les faits :

Thill Jean, de Nagem, un des plus âgés du village, en travaillant en ces lieux il y a environ 30 ans, a mis à découvert l'intérieur d'un appartement dallé de tuiles de diverses dimensions, sous lesquelles il y avait des colonnettes d'hypocauste.

Le fils de Thill a retiré du souterrain un bois de cerf, un collier en or qui a passé au creuset de l'orfèvre et des monnaies dont quelques-unes en or, qui n'étant pas examinées par un numismate, ont disparu sans avoir été appréciées sous le point de vue historique.

Le propriétaire d'une autre parcelle de ce plateau, le sieur Kier de Nagem, travaillant en ces lieux à proximité du mur précité, a mis à découvert un appartement solidement construit et dit qu'il y a trouvé des médailles, des fers de lances, des statuettes d'une terre cuite blanchâtre (probablement des Pénates) et divers objets en fer et en bronze, des fragments de colonne et d'autres pierres de taille de dimensions différentes.

C'est aussi en ces lieux que la tradition rappelle un souterrain qui doit avoir communiqué avec l'église de Lannen, dont le clocher, au rapport de M. Ensch, paraît être d'origine romaine. Partout on a trouvé des charbons et des cendres, des traces d'une destruction par le feu.

L'élévation de ce plateau, duquel d'un coup d'œil on embrasse toute la contrée, les découvertes partielles faites jusqu'à présent, la proximité d'une voie romaine, qui descendant de Folschette allait rejoindre la grande route des Gaules (il y a encore un lieu dit qu'on appelle : *om Kièm*), le voisinage de sources donnant de l'eau en abondance (1) font présumer que tout ce plateau était habité à l'époque

(1) Dans le fond, lieu dit : *Pets-Mièr* il y avait de l'eau en abondance, dit M. Ensch, et en faisant un étang au lieu dit *auf der Ahlwies*, M. Gilson a trouvé une source emmurée et parmi plusieurs objets en fer et en bronze des fers de mule dont l'un a été donné au musée par M. Gilson avec plusieurs autres objets, qui appartiennent évidemment à l'époque gallo-romaine.

gallo-romaine, qu'il y avait peut-être en ces lieux une de ces stations militaires, qui perdirent insensiblement leur destination stratégique pour devenir le centre de population plus ou moins considérable. Ces demeures subirent le sort de presque tous les emplacements occupés par les Romains lorsqu'au V[e] siècle les peuples germaniques ravagèrent le pays par le feu et le fer.

Il est probable que plus tard, peut-être des siècles après cette destruction, d'autres bâtiments se relevèrent sur les débris des premiers; le temps et des fouilles postérieures nous en feront probablement reconnaître la nature. Ce qui jusqu'à présent nous donne quelque pressentiment, ce sont ces monnaies d'époques moins reculées recueillies sur ce plateau.

Ce qui prouve encore que les environs de Nagem ont été habitées du temps des Romains, c'est la découverte de sépultures gallo-romaines au lieu dit : *om Tambour* derrière la maison du susdit sieur Welter.

Celui-ci ayant déblayé les terres qui entourent sa maisonnette, dit M. Ensch, un arbre dont les bases ont été minées se déracina et emporta dans sa chute une quantité de terre entremêlée de cendres et de charbons, des urnes dont quelques-unes en fragments, d'autres bien conservées de la forme des urnes potiches découvertes en grand nombre au Tossenberg, à proximité de Luxembourg. Comme au Tossenberg on y trouva aussi une plaque carrée en marbre et une pierre à aiguiser percée d'un trou. M. Ensch a fait hommage au musée de ces urnes et de plusieurs monnaies romaines découvertes en ces lieux.

A. N.

2. Découverte d'un camp romain, au lieu dit beim Burggraben, non loin de Grevenmacher.

Il existe sur une des montagnes escarpées, qui bordent la rive gauche de la Moselle en amont de Grevenmacher, au lieu dit *beim Burggraben*, un plateau légèrement incliné vers la vallée, inaccessible sur trois côtés, et clôturé vers le nord par une sorte de rempart en terres remblayées. Cette place a depuis assez longtemps fixé l'attention des archéologues.

Dans les annales «des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande», M. *Schneider* fait mention de ces lieux qui lui semblent avoir été un *camp romain*. M. *Schmidt* de Trèves paraît attribuer aux places dont s'agit, une origine plus reculée, et comparant la forme semi-circulaire du rempart avec les «*Ring-Gräben*» de l'Eiffel, M. Schmidt a classé les places pareilles au *Burggraben* parmi les *camps celtiques*.

Une circonstance, qui semble militer en faveur de l'opinion du savant archéologue de Trèves, c'est le nom du ruisseau qui coule dans le ravin limitrophe à l'Ouest de la place. Ce ruisseau s'appelle encore aujourd'hui *Keltsbach*. Mais, des renseignements que j'ai recueillis il résulte que ce nom ne paraît avoir été donné audit ruisseau que pour désigner l'état extraordinairement froid de ses eaux, de façon que Keltsbach n'est probablement qu'une abréviation de *Kaltenbach*. — La forme circulaire du terrassement n'est pas à mon avis un indice suffisant pour conclure à un ouvrage celtique; car, si même Végèce ne parlait point de divers camps romains de forme semi-circulaire et même triangulaire, nous connaissons déjà dans notre pays un camp romain dont le circuit s'approche de la demi-circonférence, c'est le camp romain du *Titelberg*.

Depuis nombre d'années, personne ne s'est plus occupé de la place beim Burggraben, quand tout récemment M. Ph. Knaff, commis de première classe à l'administration générale des travaux publics, y fit tenter quelques recherches, et déterra en moins d'une journée une vingtaine de monnaies romaines en petit bronze, la plupart à l'effigie de Constantin (1), et recueillit en outre des fragments de grosses

(1) Ces pieces à l'effigie de Postume, Tetricus, Licinius, Constantinus I et Constantinus II, Constans, Magnentius, Valentinianus, Valens, Magnus Maximus, embrassent un espace de temps de 125 ans, c'est-à-dire de 258 à 383 de J. C.

tuiles à rebord, des vases en terre cuite et sigilée, de gros verre jaunâtre, un petit vase en cuivre, etc. Après cette intéressante découverte il n'y a donc plus à douter que dans les derniers temps de l'empire, les soldats romaius n'aient séjourné dans l'emplacement nouvellement découvert. Une exploration minutieuse que je viens de faire tant au lieu même qu'à ses environs a confirmé mes premières conjectures, que le lieu dit : «beim Burggraben» fut un véritable camp romain.

Ce camp est situé à un kilomètre environ des vestiges de la voie consulaire qui traversa le bois de Grevenmacher, en venant de Wasserbillig pour se diriger sur Dalheim. Sa grande élévation (on y domine la vallée de la Moselle en aval jusqu'au delà de Wasserbillig et en amont jusqu'à Winkrange en Prusse), sa situation topographique, sa proximité d'un ruisseau et de plusieurs sources d'eau, tout enfin a dû engager les soldats romains à approprier cette place en camp fortifié. Au midi ce camp est inaccessible à cause de la profondeur de la vallée sur une longueur d'environ 400 mètres; à l'Est il est défendu par une espèce de ravin en forme d'entonnoir appelé Lunkaul (lieu auquel se rattachent divers contes populaires); à l'Ouest il est protégé par les ravins de la Keltsbach, et enfin, au nord, c'est le terrassement artificiel en demi-couronne qui en fait la clôture. L'étendue du camp est de six hectares environ. Ch. ARENDT, architecte de district.

3. Une verrière de l'ancien hermitage de Beyren.

Aucune branche de l'art chrétien n'est si faiblement représentée dans notre pays que la peinture sur verre. Les grandes cathédrales que le moyen-âge a enrichies de si splendides verrières, nous manquent, et si quelques-unes de nos églises paroissiales ou castrales eurent des vitraux peints, ceux-ci furent mutilés ou arrachés par la barbarie et l'ignorance des siècles passés. Le peu d'exemples qui nous restent sont d'autant plus précieux à l'histoire de l'art dans le pays. — Une verrière se trouve à l'ancienne église ou hermitage de Beyren, commune de Flaxweiler; c'est une espèce de grisaille de 0^m 47 de largeur et de 2^m 40 de hauteur: sur un fond gris, le dessin (qui figure St. Erasme) est exécuté au simple trait, et les ombres sont légèrement accusées à la teinte de bistre. Une partie de la figure, le bras gauche manque et mérite d'être restaurée.

Cette verrière ne porte point de date, mais les feuilles gothiques de la crosse et la vigueur du trait indiquent que le travail date du moyen-âge (du 15e au 16e siècle probablement). L'expression de la figure du Saint est charmante. Comme la commune de Flaxweiler a en vue de démolir l'ancien hermitage et de construire une église nouvelle à Beyren, construction pour laquelle on a déjà demandé un subside, il serait à désirer que le gouvernement n'accordât ce subside que sous la réserve que l'ancienne verrière de l'hermitage représentant St. Erasme, soit replacée avec soin dans le chœur de la nouvelle église. Ch. ARENDT, architecte de district.

4. Numismatische Aphorismen.

In der «Revue de la numismatique belge» vom Jahre 1849, p. 5, macht Herr Serrure auf das nächstens zu erscheinende wichtige Werk über die Münzen Luxemburgs von dem frühern Civil-Gouverneur Hrn. de la Fontaine aufmerksam, mit der Aufforderung an Münzbesitzer derartige Münzen, die in dem Verzeichnisse des Herrn de la Fontaine und des Herrn Grafen de Robiano nicht enthalten sind, mitzutheilen.

Aus meiner Sammlung kann ich diesem Verzeichnisse folgende hinzufügen :

1. *Jodocus.* Tournose in Silber, 11te Grösze (1), sehr gut erhalten. Diese Münze ist eine Varietät

(1) Nach dem Münzmesser in dem « Catalogue de la collection de monnaies et médailles de M. Léopold Welzl de Wellenheim », Vienne 1844.

der Nummer 122 des Herrn de la Fontaine, bei Herrn von Grote unter Fig. 814, und im ersten Jahrgange der Luxemburger «Publications» Fig. 62 abgebildet.

Ich erwähne dieser interessanten Münze wegen der in mehreren Buchstaben enthaltenen, nach Herrn Grote «Gesichterchen», nach Herrn de la Fontaine «faces humaines dans les O».

Diese Zeichen sind verschieden geformte Längenstriche bald mit bald ohne seitlichen Punkten, und finden sich viermal im Avers und viermal im Revers vor, und zwar im M, im O, und im C. In Jodoc. inzwischen nur im ersten O, dagegen sind zwei Zeichen im M, welches zu diesem Zwecke eigenthümlich geformt ist wie in March. und in Moneta, dagegen hat das M in Moravie die gewöhnliche Form. Da letzteres M sich auch in DoMinuS vorfindet, so musz es auch so gelesen werden, und nicht wie Herr Grote angibt DomiNu.S, obschon beide Lesarten richtig sind. Im C findet sich obiges Zeichen nur einmal, dagegen in der äuszeren Inschrift des Revers gar nicht vor.

Dasz diese Zeichen eine geschichtliche Bedeutung haben, bin ich fest überzeugt, vielleicht deuten sie eine Jahreszahl an, vielleicht das Jahr 1410, in welchem Jodocus zum Kaiser gewählt wurde. Nach Herrn Lelewel's Forschungen ist die erste niederländische Münze, welche eine Jahreszahl, trägt bereits von 1371 von Schonvorst, Seigneur in Brabant, und deshalb meine Annahme wohl nicht ohne allen Grund, besonders bei der Zahl vier auf jeder Münzseite. Dem Vorwurfe, hier mehr als eine Spielerei des Münzmeisters zu sehen, will ich im Voraus entgegnen, dasz ich an einem andern Orte nachweisen werde, wie kein Strich, kein Punkt auf Münzen ohne Zweck ist, und ich habe in dieser Beziehung namentlich auf römischen Münzen Anffindungen gemacht, die bisher noch nicht zur Sprache gekommen sind.

2. *Elisabeth von Görlitz.* N° 55 des Herrn Grafen de Robiano, mit der Varietät, dasz in meinen Exemplaren die zwischen den Namen sich befindenden Kleeblätter einstielig und mit der Spitze nach oben gerichtet sind.

3. *Philipp der IIII.* Sogenannter Kronenthaler, 19te Grösze, Varietät von 172 des Herrn de la Fontaine.

Avers: PHIL. IIII und die Jahreszahl 1632.

Revers: hinter Luxem. ein Maltheserkreuz und kleines c.; das Wappenschild ist von der Kette des goldenen Vlieszes umgeben.

4. *Maria Theresia.* Varietät von 198 ohne Zweige; 11te Grösze.

5. Desgleichen N° 199, unter dem Namenszuge ein Engelskopf. Diese zierlichen Köpfe wiederholen sich auf den meisten Münzen; so ist ein solcher bei 204 unter der Büste der Kaiserin; bei Joseph II, N° 211, zwischen der Jahreszahl, und bei den übrigen Münzen dieses Kaisers unter der Jahreszahl.

6. In seinem klassischen Werke «Numismatique du moyen-âge», hat Herr Lelewel, Tafel XX, Fig. 36, eine kleine Münze mit H. DVCIS und BAST. abgebildet, und sagt Seite 267: «Il faut scruter sans »fruit par centaines les petites monnaies brabançonnes, avant d'espérer de rencontrer l'initiale du nom du »duc. Je n'ai retrouvé qu'un seul exemplaire frappé à BAST, qui offre H. DVCIS, initiale du duc Henri »III le Débonnaire. Les quatre lettres Bast, qui signalent le nom du lieu, semblent nommer Bastogne, »mais cette ville n'était possédée par aucun duc Henri vers la fin du XIIIe siècle, et l'empreinte rap»porte cette monnaie à cette époque.»

Aus dieser Erklärung ersieht man, dasz der berühmte Forscher diese Münze nicht recht unterzubringen wuszte und offenbar durch die ähnliche mit I(ohann) DVX, Fig. 35, auch hier einen H(enricus) DVX annahm.

Ich besitze diese Münze ebenfalls, sie hat .H. DV. COS. Das letzte Wort ist undeutlich, der mittlere Buchstabe scheint mir eher ein O als ein I zu sein, sonst ist sie der von Hrn. Lelevel völlig gleich, und

indem ich meine Erklärung der geneigten Würdigung des Herrn Lelevel unterordne, vindicire ich diese Münze einem Heinrich von Luxemburg. Ich lese H(enricus) LV(cenburgensis) COmeS, und nehme an, dasz das D ein etwas hochgezogenes L. ist, wie sich dieses unter andern Münzen meiner Sammlung auf einem Goldgulden eines Bischofs von Cambrai ebenfalls vorfindet. Aber auch dann, wenn ich DV annehme, dürfte meine Erklärung nicht leiden und würde dann Durbucensis gelesen werden. Man könnte nun auch die Münze einem Grafen Heinrich von Durbuy zuschreiben, deren mehrere in der Geschichte vorkommen. Ein Heinrich von Durbuy unterschrieb auch noch die Abtretung der Grafschaft Durbuy an Luxemburg im Jahre 1196, und auch sie führten einen Löwen im Wappen. Indessen ist es bis jetzt nicht bekannt, dasz diese Grafen in Bastogne Münzen geprägt hätten, und auch Herr de la Fontaine theilt die Münze N° 20 im obigen Verzeichnisse mit Henricus comes und Red. Durbucensis einem Heinrich von Luxemburg zu.

Auszer dem kleinen Punkte hinter DV. wodurch das Wort selbstständig da steht und nicht die erste Sylbe von Ducis sein kann, und auszer dem Fundorte, isolirt in einem Garten der Stadt Luxemburg, stütze ich mich auf die interessanten Münzen N° 16 des Herrn de la Fontaine und N° 13 des Herrn Grafen de Robiano mit H. comes luceb. — Moneta facta apud Bastoniam.

Da Bastogne erst 1332 durch König Johann den Blinden an Luxemburg durch Kauf kam, so bleibt noch geschichtlich aufzuhellen, wie ein Heinrich von Luxemburg in oder bei Bastogne schon münzte. Vielleicht werden die Forschungen des Herrn de la Fontaine hierüber Aufschlusz geben, wie wir ihm bereits die schöne Aufklärung über Moneta Meraudis verdanken.

7. In dem neuesten Hefte der Revue belge, (Band 4, Heft 1,) Seite 71, theilt Herr Mayer, im Haag, unter der Überschrift: « Notice sur plusieurs monnaies inédites des Pays-Bas », auch eine sehr wenig konservirte Münze von Anton von Luxemburg mit. Diese Münze ist längst bekannt und unter andern von Leitzman, Grote, und im 1. Jahrgang der Luxemburger Publicationen, Fig. 64 abgebildet, und wenn Herr Mayer noch hinzufügt: « nous n'avons vu faire mention d'une pièce de ce duc, frappée à Luxembourg après son mariage avec Élisabeth de Gœrlitz, duchesse de ce pays », so ist dies ein wenig stark, und die Redaction hätte wohl die Bemerkung zufügen können, dasz im Jahrgang 1849 ihrer Revue Münzen dieses Fürsten aufgeführt sind, die überdem wohl in keiner nur irgend beträchtlichen Sammlung fehlen dürften.

Es kann zwar auch bedeutenden Numismatikern einmal begegnen, dasz sie ein sehr seltenes Revers einer Münze für unedirt halten, und dies ist z. B. bei dem berühmten und hochverdienten Gelehrten Herrn F. Soret der Fall. Bei meiner Anwesenheit in Genf in der Schweiz im Jahre 1848, verehrte mir unter andern Herr Soret auch einen schönen Gallienus mit dem Revers Pudicitia aug. und sitzender Göttin (dasselbe Revers mit stehender Göttin ist bekannt), und bezeichnete ihn mir als unedirt, und auch in seinen « Lettres sur la numismatique » p. 8 sagt derselbe: « d'autant plus que sur le grand » nombre un seul paraît être inédit, savoir un Gallien en bronze au revers Pudicitia aug. »

Da ich dieses Revers in keiner Sammlung und in keinem Münzwerke auffand, so war ich ebenfalls über die Nichtedirung lange Zeit nicht zweifelhaft. Inzwischen fand ich vor Kurzem die Münze in Banduri angeführt; sie steht im ersten Bande hinter pag. 544 unter Nummi addendi.

Möge übrigens diese Hinweisung Herr Soret als einen Beweis meiner Verehrung und freudlichen Erinnerung aufnehmen.

8. In demselben Hefte macht der Director der Revue belge, Herr Chalon, pag. 140, einer Gedächtniszmünze von Luxemburg Erwähnung, in der sich zwei wichtige Irrthümer befinden: die Medaille ist weder unedirt, noch hat die « Concorde fortifiée » zu existiren aufgehört.

Luxemburg, im April 1854. D[r] ELBERLING.

5. Copie gauloise d'un statère de Macédoine trouvé à Rœdchen près de Reckange-sur-Messe.

A Rödchen près de Reckange-sur-Messe on trouva en 1854, sous les racines d'un vieux chêne, une monnaie concave en or, dont voici la description :

Sur la partie convexe une tête laurée vue de droite (tête d'Apollon) occupant tout le champ;

Sur la partie concave une figure dans un bige, à droite tenant de la main droite une baguette et de la gauche les rênes; dessous quelques signes emblématiques, difficiles à reconnaître.

Diamètre de la pièce = 0m0225; poids 154 grains poids de marcs ou 8 grammes 1 décigramme.

Le simple aspect de la pièce nous la fait classer parmi les monnaies celtiques. Examinons les caractères qui nous permettent d'en déterminer l'époque. Notre point de départ est le bige représenté sur le revers de notre médaille. D'après le savant Lelewel la première période du monnayage gaulois (337—277) forme le siècle d'or. Ce sont des statères, des demi-statères, des didrachmes, des tétradrachmes copiés ou symbolisés; quelquefois par l'incapacité ou par la négligence, mal frappés, mais défigurés par système.

Depuis le premier contact des Galates avec la Macédoine par leur traité avec Alexandre-le-Grand, l'art monétaire dans les Gaules ne créa qu'une marche lente; car il n'y avait que très-peu d'ateliers occupés plutôt à copier plus ou moins heureusement, qu'à imiter.

Le bige était le coin exclusif de l'or, non seulement en Macédoine, mais aussi dans toute la Grèce. Le coin du roi Philippe réserve le bige à l'or seul. Dans le catalogue de M. Wenzl de Wellenheim (I, p. 108,) nous trouvons une pièce en or de ce prince qui porte à l'avers comme sur la nôtre une tête laurée d'Apollon à droite, et sur le revers une figure dans un bige tenant, comme sur la nôtre, de la main droite une baguette et de la gauche les rênes.

Comme ce bige est aussi l'empreinte de différentes monnaies grecques, on pourrait se demander si celui de la monnaie gauloisè prend son origine de la Macédoine ou de la Grèce. Ce qui fait admettre de préférence à M. Lelewel l'origine macédoine, c'est que sur plusieurs exemplaires connus de pièces copiées, les fragments d'écriture monétaire sont des restes évidents du nom φιλιππου.

Une des plus anciennes variétés est le bige de la monnaie concave. Presque toute la monnaie grecque de cette époque est légèrement bombée d'un côté, aplanie ou un peu enfoncée de l'autre. Les Gaulois, en imitant cette inégalité, exagérèrent même souvent la convexité et la concavité de manière à former une monnaie très-concave à l'instar d'un godet.

En comparant notre pièce avec ces copies gauloises nous trouvons l'identité du type et celle de la forme.

Quant à l'or, il est souvent pâle, dit M. Lelewel, l'empreinte est faible et douce. Tel est encore le cas dans notre pièce. Quoique le métal soit de 22 karats, il n'est pas d'un jaune foncé, il laisse même sur les parties saillantes distinctement entrevoir l'alliage de l'argent; et l'empreinte de la tête de l'avers est très-faible quoique paraissant peu usée.

Ce qui prouve de plus que notre monnaie doit remonter aux temps les plus reculés de la première période, c'est que le bige du revers ne présente encore aucun signe de décomposition. Le bige non endommagé prouve, dit M. Lelewel, que la monnaie remonte presque à l'origine du monnayage gaulois, à la première époque où l'on ne faisait que copier.

Plus tard le bige, dans grand nombre d'imitations, perdit bientôt un cheval, plus tard même il perdit le char, et il ne resta que le cheval conduit; le conducteur disparut également et le cheval seul resta pour subir les différentes transmutations que nous voyons figurées sur les monnaies gauloises.

La tête laurée figurée sur notre avers était introduite dès l'origine du monnayage et ne subit que plus tard les innombrables modifications que nous rencontrons. Sa conservation à la forme primitive concourt donc aussi à prouver l'âge de la pièce que nous avons à examiner.

Au-dessous du cheval nous voyons au revers de notre pièce quelques signes emblématiques gaulois que je n'ai pas pu déchiffrer.

Il ne me reste qu'à m'assurer si notre monnaie représente le statère ou simplement l'une de ses subdivisions.

Le statère macédoine pèse environ 176 grains. D'après Lelewel l'or gaulois au type ancien copié monte quelquefois à 157, 152, 147, mais ordinairement il est de 144 grains. Notre pièce pesant 154 grains poids de marcs est donc à considérer comme copie gauloise d'un statère de Macédoine au coin de bige. A. N.

6. Monnaie inédite de l'empereur Victorin.

Un élève de l'Athénée, M. Jean Schmitz, de Grevenmacher, nous a fait don pour nos collections d'une monnaie de l'empereur Victorin qui me semble digne de la plus grande attention. Elle paraît être de billon doré. Elle a la grandeur du module ordinaire du denier.

Av. *Imp. Victorinus p. aug.* Tête laurée de droite. A côté et tournée dans le même sens une autre tête chevelue et barbue.

℞ Deux guerriers complétement armés et en position d'attaque; devant eux trois figures nues, éplorées. On lit autour, en légende, *defensor*, et le mot *orbis* en exergue.

Cette légende, quoique très-rare, n'est pas nouvelle. M. le baron Marchant l'a rencontrée sur une pièce d'argent fin du même prince, de la plus grande élégance, décrite et copiée dans la nouvelle éditions des Lettres du baron Marchant publiée à Paris en 1851, avec les annotations de MM. Lenormant, de Saulcy, de la Saussaie, de Witte etc.

Je crois pouvoir considérer notre pièce comme inédite parce que sous plus d'un rapport elle diffère de celle de M. Marchant, dont voici la description :

A l'avers le buste lauré de l'empereur à gauche, tenant de la main droite une lance reposant sur l'épaule. Sur la nôtre il y a deux bustes de droite, aucun n'est armé de lance.

Au revers de la pièce décrite par M. Marchant paraissent comme sur la nôtre deux guerriers complétement armés, probablement l'empereur accompagné d'un officier. Il y a cette différence que sur le revers de M. Marchant les deux guerriers ont les armes au repos, tandis que sur le nôtre ils sont en position d'attaque vis-à-vis des trois mêmes figures nues et éplorées, dans lesquelles M. Marchant croit reconnaître la personnification des trois Gaules.

Notre pièce diffère encore sous le rapport du métal. Elle paraît être de billon doré tandis que l'autre est d'argent fin. Cette circonstance rehausse encore le mérite de cette dernière, puisque d'après l'opinion des savants il ne s'est plus fabriqué depuis Gallien de monnaie d'argent ou de bon billon; on ne voit généralement de cette époque que des médailles saucées.

Examinons maintenant quelles peuvent être les deux bustes accolés de l'avers de notre pièce. M. de la Fontaine auquel je l'ai communiquée croit y reconnaître Victorin et Postume. «La tête laurée à l'avers, dit-il, placée à la droite de l'autre, est évidemment la tête principale. Victorin, général de Postume, fut associé à l'empire par celui-ci en 265 de J.-C. et prit dès ce moment le titre d'empereur. Il est probable que la médaille a été frappée à l'occasion de cet événement. Dans cette supposition la première tête devrait être celle de Posthume. Je ne trouve pas dans le profil le nez camus de cet empereur, ce qui peut provenir de ce que la ligne du profil n'est pas bien tranchée; la seconde

tête me rappelle les traits de Victorin généralement bien exprimés sur les médailles innombrables de bronze qu'on a de lui. Cette tête, ajoute-t-il, n'a rien de commun avec le buste d'Hercule que l'on trouve sur les rarissimes types de Postume. » (1)

Ce qui me semble s'opposer à l'admission de cette interprétation c'est que 1° la légende ne mentionne qu'un seul empereur, 2° la tête de Victorin qui est nue devrait être laurée également du moment où ce prince devient empereur, et surtout 3° que la tête d'ailleurs bien conservée que M. de la Fontaine prend pour celle de Postume, ne ressemble pas aux têtes de ce prince telles qu'elles sont représentées sur d'innombrables pièces en bronze et en billon avec lesquelles je l'ai comparée.

La tête laurée a plutôt une ressemblance assez prononcée avec celle de Victorin. Dans ce cas il sera peut-être permis de prendre la tête accolée qui est nue, barbue et chevelue pour tête d'Hercule. M. le docteur Elberling, sans que préalablement nous eussions échangé nos idées, a émis la même conjecture.

La tête d'Hercule figure ainsi à côté de celle de Postume sur une monnaie rapportée par Eckel (doct. num. vet. VII p. 440), de même que le même auteur cite une tête de Mars à côté de celle de Victorin, page 451 du même ouvrage. Comme la tête d'Hercule n'est qu'une fiction idéale et non un portrait, je pense qu'il importe peu d'y trouver une ressemblance avec celle des types de Postume, que d'ailleurs je n'ai pas eu occasion de comparer.

Quant à l'époque de l'émission de cette pièce, M. de Witte s'exprime comme suit dans ses annotations à la lettre précitée (p. 397 des lettres du baron Marchant): «Le denier d'argent de Victorin, qui rappelle le type du magnifique médaillon de bronze du cabinet de France: restitutori galliarum (Mionnet, rareté des méd. rom. II, p. 73) et de l'aureus inédit du cabinet de La Haye: indulgentia aug. (tydschrift voor algemeene munt-en penningkunde uitgegeven door P. O. Van der Chys, 1 bl. 81) doit avoir été frappé immédiatement après la mort de Lælianus révolté contre Postume, quand Victorin resta seul maître de l'empire gallo-romain fondé et conquis par son prédécesseur. Ce fait tombe dans l'année 1020 de Rome (267 ap. J. Ch.) c'est-à-dire dans la 3me et dernière de Victorin, ce prince ayant été assassiné à Cologne peu de mois après qu'il eut chassé les Germains et rétabli la paix dans les Gaules vers la fin de l'année 1020 ou tout au commencement de l'année suivante.»

D'après le rapport de M. Schmitz cette médaille a été trouvée sur la route de Munschecker à Wecker, perdue probablement par quelqu'un qui l'aura trouvée dans les environs. A. N.

7. Deux monnaies luxembourgeoises.

Parmi les monnaies du moyen-âge dont notre médailler a été enrichi pendant l'année 1853, je citerai comme la plus importante une petite pièce luxembourgeoise en argent de l'empereur Charles IV, dont Monsieur l'archiviste Deny nous a fait hommage, de la part de M. Knaff, commis de 1re classe à l'administration générale des travaux publics.

+ KAROLVS ROMANORVME — Aigle à une tête.

℞ MONETA LVCEMBVRGE — Croix au centre.

La lettre E à la fin de la légende de l'avers est la 1re lettre de la suite de la légende ordinaire ET BOHEMIAE REX que le graveur ne pouvait placer en entier. Il en est de même de la légende du revers qui porte LVCEMBVRGE pour LVXEMBVRGENSIS. Diam. = 0m007. Poids. = 333 milligrammes.

Cette jolie petite pièce qui est une véritable conquête numismatique, paraît être une subdivision du n° 84 du catalogue des monnaies des Comtes et Ducs de Luxembourg, inséré dans un des volumes de

(1) Note de M. de la Fontaine.

la revue numismatique de Belgique. Nous pouvons la considérer comme inédite. Monsieur de la Fontaine ne la connait pas; Messieurs Chalon et de Coster, qui ont vu bien des collections, ne l'ont jamais rencontrée; je crois donc faire plaisir aux numismates en en donnant le dessin pl. VII, fig. 1.

Nous avons acquis une autre petite luxembourgeoise de Philippe d'Autriche, qui jusqu'à présent paraît avoir été unique dans la collection de M. de la Fontaine.

Phs DVX LVXEMBVRGIS — écu écartelé des armes d'Autriche, de Bourgogne ancienne et moderne et de Brabant, un écu au lion broché sur le centre. L'écu est placé sous une couronne qui coupe la légende. ℞ MONETA NOVA.... Écu aux armes de Luxembourg au centre d'une croix qui ne coupe pas la légende. Arg. (Voir n° 168 du susdit catalogue).

A. N.

8. Inscription au Dieu « Silvano Sinquati ».

Dans le 1er vol. p. XLIX de son ouvrage: les marches de l'Ardenne et des Wœpvres, Monsieur le Président Jeantin de Montmédy, en parlant de la statuette votive que j'ai interprétée dans nos publications, persiste à lire SILVANO SINQVPA TERNIVS etc. Nous ne cesserons de répéter, dit-il, que c'est ainsi qu'il faut lire l'inscription; qu'il faut mouiller les A et les convertir en AI; qu'enfin SINQVATVS et SINQVPA se composent des radicaux complétement identiques. Ce sont des circonstances d'une importance capitale et qui exigent quelques développements.

Je ne poursuivrai pas l'honorable Président dans ces développements, je ne me permettrai pas de discuter la valeur de sa dissertation linguistique, j'en abandonne l'appréciation aux savants qui liront cet ouvrage.

Je reviens sur cette inscription votive dans le seul but de rectifier une erreur de fait dans laquelle Monsieur Jeantin a versé dans une note qui accompagne le passage précité. Il dit que j'ai travaillé sur des copies inexactes, et que l'importance ethnographique de quelques circonstances presqu'imperceptibles avait échappé au lithographe de la Société. Le savant collègue paraît avoir oublié que lorsque j'ai fait l'étude de cette belle pièce, j'avais sous les yeux l'original même qu'il m'avait confié pendant près d'un an. Le fac-simile d'ailleurs, que nous en possédons, est fait avec une exactitude qui, sous aucun rapport, ne laisse à désirer.

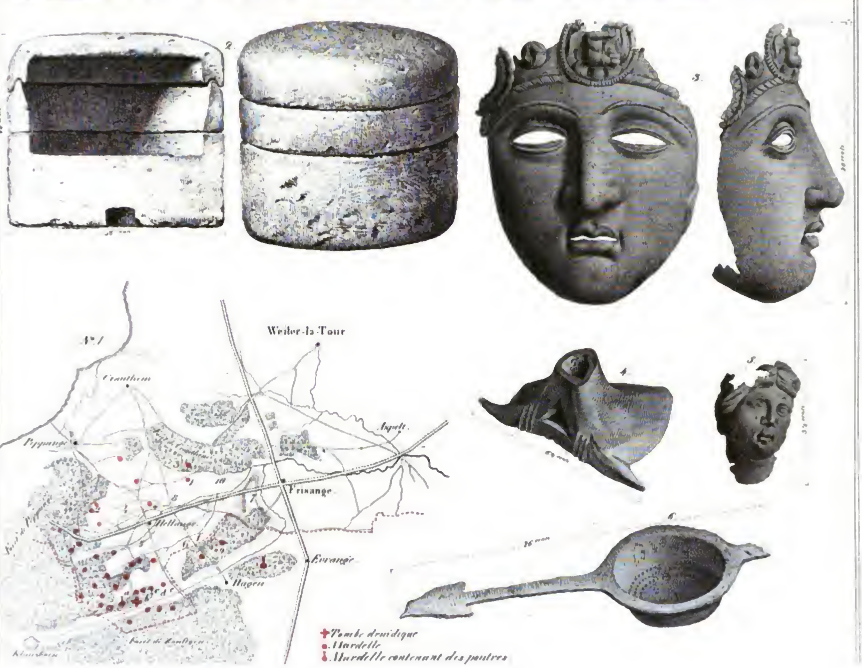
A. N.

TABLE DES MATIÈRES.

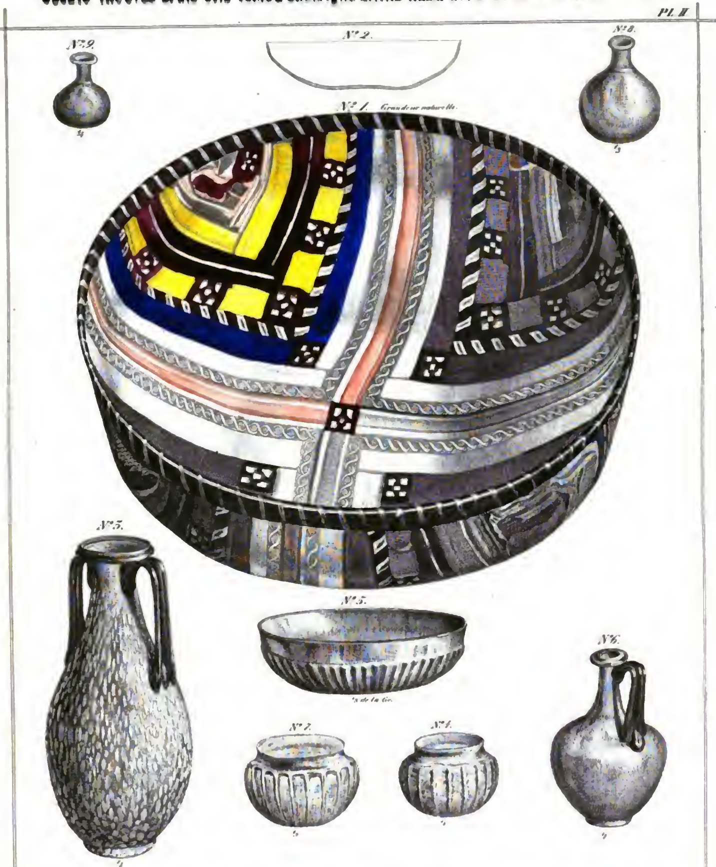
TEXTE.

PLANCHES.

OBJETS TROUVÉS DANS UNE TOMBE DRUIDIQUE ENTRE HELLANGE ET ZOUFTGEN. (FRANCE)



OBJETS TROUVÉS DANS UNE TOMBE DRUIDIQUE ENTRE HELLANGE ET ZOUFTGEN. (FRANCE)



DER DIANENALTAR NAECHST BOLLENDORFF UND VERSCHIEDENE ANTIKE KÖPFE ZU LUXEMBURG.

PL. III.

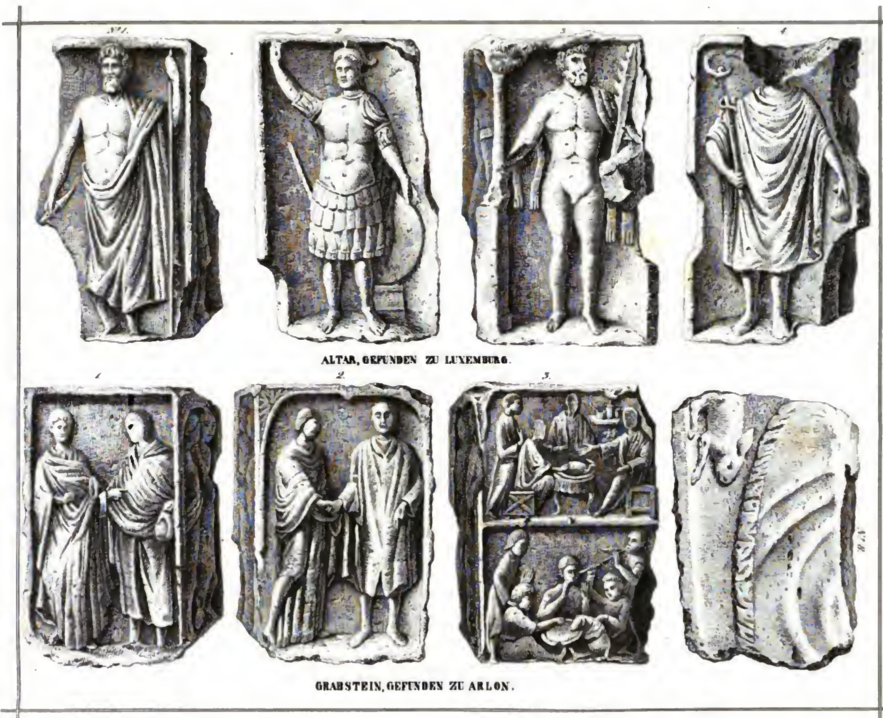
10. 4. 3. 7. 11.

6. 12. 8.

2 1.

DEAE DIANAE
Q·POSTVMIVS
POTENSVS·

5. 9



ALTAR, GEFUNDEN ZU LUXEMBURG.

GRABSTEIN, GEFUNDEN ZU ARLON.

SUBSTRUCTIONS DU CAMI

In Putzelt.

Auf dem Leichenweg

In den Stecken

Chemin de Filsdorff.

Route

Ancienne

NOUVELLE ROUTE

Im

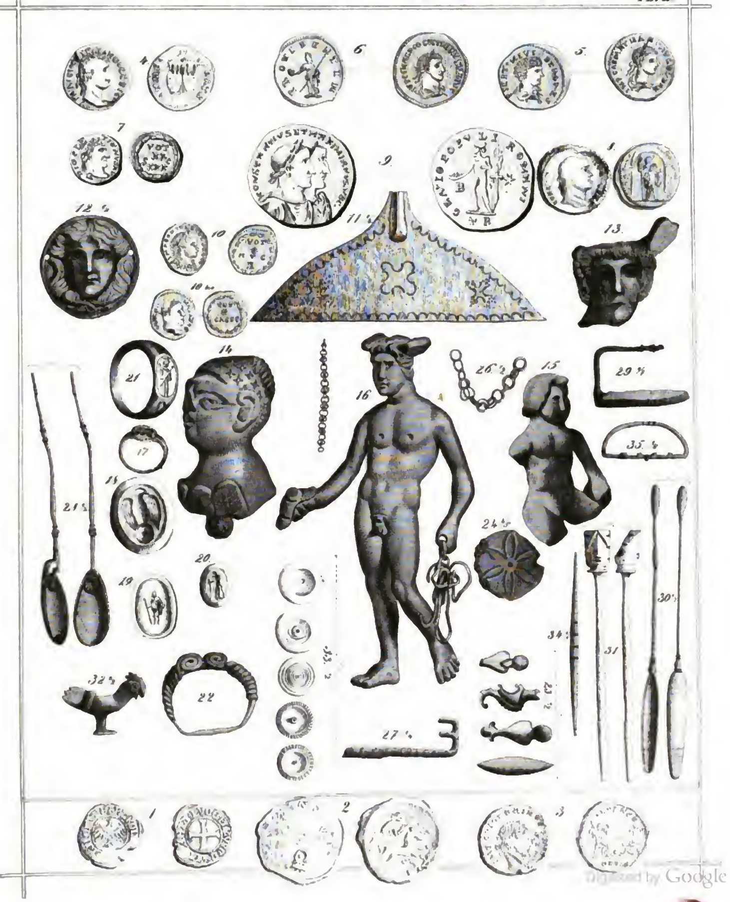


OBJETS PROVENANT DU CAMP DE DALHEIM.

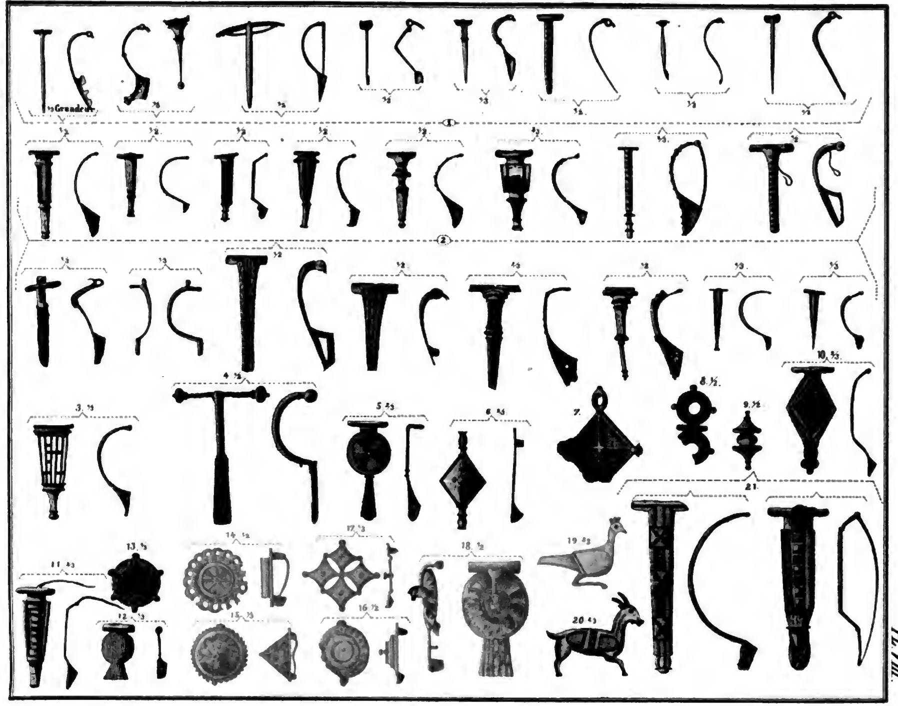
PL.VI.



OBJETS PROVENANT DU CAMP DE DALHEIM.



OBJETS PROVENANT DU CAMP DE DALHEIM.





EGLISE DE Ste CUNEGONDE

à construire à Clausen fb. de Luxembourg.